Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION
BOURSE

QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE – Nº 12866 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — MERCREDI 11 JUIN 1986

Paris-Madrid : la pêche empoisonnée

Personne n'ignorait, lorsque fut âprement négociée il y a un an l'adhésion de l'Espagne à la CEE, qu'un des dossiers les plus épineux concernait la pêche. Les incidents qui depuis le lundi 9 juin agitent la région frontalière de la Bidassoa en offrent une illustration concrète.

Près de trois cents chalutiers, originaires des ports de Saint-Sébastien et de Pasajes, bloquent l'embouchure du fleuve entre Hendaye et Fontarabie, empêchant les pêcheurs français de sortir. Des événements similaires s'étaient déjà produits il y a une quinzaine de jours au même endroit. Mais, par négligence, ni Paris, ni Madrid, ni Bruxelles (la pêche est en effet une des politiques communautaires les plus élaborées) n'avaient jugé bon de prendre au sérieux le problème pour tenter de le régler politiquement.

A l'origine du contentieux, un triangle, dénommé « zone C8 », situé à quelque 50 kilomètres au large de la côte landaise. Dans ces parages très poissonneux, les Basques ont l'habitude, depuis des générations, d'aller poser leurs lignes et revendiquent l'exercice de « droits historiques ». Mais la coutume, si légitime soit-elle, ne s'accommode pas toujours du droit international. Or le traité d'adhésion énumère clairement les zones où les Espagnols ont le droit de pénétrer. A contrario – et c'est la thèse avancée par la France, – les parties de la mer communautaire qui ne sont pas mentionnées sur cette liste s'en trouvent ipso facto exclues, et les chalutiers basques y sont interdits.

C'est ce raisonnement juridiquement imparable (même s'il peut souffrir des aménagements techniques) qui a été rappelé fermement à l'ambassadeur d'Espagne en France, convoqué lundi au Quai d'Orsay. Il lui a été en outre signifié que l'embouchure de la Bidassoa était une zone internationale, que le libre passage des navires devrait y être garanti et que le respect de cette obligation incombait aux autorités de Madrid. C'est donc au gouvernement de M. Gonzalez de faire en sorte que les barrages de chalutiers soient levés dans les meilleurs délais.

Le gouvernement français, qui à l'époque où M. Fabius était à Matignon avait négocié pied à pied pour préserver les intérêts des pêcheurs français avant l'arrivée de l'armada espagnole dans le club des Douze, n'est pas prêt à faiblir. D'autant que les flottilles basques se plaisent à ignorer ou à contourner systématiquement plusieurs aspects de la réglementation européenne, voire internationale, comme l'a prouvé l'incident récent survenu au large de Terre-Neuve quand deux contrôleurs canadiens ont été, pendant quelques heures, « kidnappés » à bord de chalutiers espagnols. Des unités de la marine nationale ont été envoyées dans la zone d'Hendaye. Mais les Basques jouent habilement sur les lacunes et les imprécisions du traité d'adhésion ainsi que sur des pratiques ancestrales pour arguer de leur bonne foi.

Va-t-on assister, comme il y a douze ans, à l'époque de la guerre de la morue entre l'Angleterre et l'Islande, ou comme en mars 1984, lors de la canonnade par la marine française d'un chalutier basque, à de nouvelles batailles navales ? Laconique, la France se bornait à indiquer, ce mardi, que deux bâtiments faisaient route vers Hendaye...

(Lire page 48.)

INCERTITUDE SUR LES TAUX D'INTÉRÊT

Nervosité croissante des places financières

La nervosité perceptible depuis plusieurs jours sur les grands marchés financiers s'est nettement accentuée, le lundi 9 juin, à Wall Street, où l'indice Dow Jones des valeurs industrielles a accusé l'un de ses plus vifs replis. A Milan, la Bourse a de nouveau plongé lundi, après avoir grimpé de près de 180 % en dix-huit mois. Paradoxalement, Paris, qui avait piètre allure la semaine précédente, avait regagné 2,7 %. Mais, dès ce mardi matin, la cote reperdait plus de 1,5 % (lire page 48).

L'incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt née de propos contradictoires tenus par le président de la Réserve fédérale américaine explique, pour partie, la perplexité des investisseurs internationaux. Intervenant devant un parterre de financiers M. Paul Volcker avait indiqué, la semaine dernière, que les Etats-Unis ne prendraient pas d'initiative pour faire baisser les taux d'intérêt. Les observateurs avaient attribué cette prudence aux perspectives plus pessimistes de la croissance américaine et du chômage.

Quelques jours plus tard, M. Volcker avait paru toutefois revenir sur ses déclarations, et cette valse-hésitation a gravement perturbé les marchés obligataires, mouvement accentué par l'effet amplificateur des marchés à terme qui a touché ensuite les actions. Les places européennes sont d'autant plus préoccupées qu'elles restent sous la menace du rapatriement des placements effectués par les investisseurs américains, dont les achats ont alimenté l'irrésistible ascension de ces marchés ces deux dernières années.

Mais ce mouvement, qui semble épargner Tokyo – où les cours continuent à grimper – revêt aussi un caractère technique. Il contribue à resserrer l'écart entre les grands marchés, Tokyo et Londres talonnant, avec une hausse de 35 % en un an, la Bourse de New-York. Paris reste aux avant-postes, avec une progression supérieure à 45 %, ce qui contribue à rassurer le ministre français de l'économie.

S. M.

REGAIN DE MOBILISATION SYNDICALE

La grève à la RATP devrait paralyser la totalité du trafic

La grève à la RATP devrait paralyser, le mercredi 11 juin, la totalité du trafic du métro et la plus grande partie de celui des bus.

Six syndicats de la Régie sur sept – la CGT, la CFDT, la CFTC, FO, les autonomes et les indépendants, mais pas la CGC – ont déposé un préavis pour protester contre les économies exigées par le gouvernement. Il faut remonter à 1977 pour retrouver une mobilisation syndicale aussi forte.

La grève du 11 juin à la RATP sonnera-t-elle le réveil d'une combativité syndicale anémique ? Telle est la question qui se pose à la veille de la journée d'action organisée par six syndicats sur sept : la CGT, la CFDT, la CFTC, FO, les Autonomes et les Indépendants qui entendent protester contre le blocage des salaires, la suppression de 200 emplois, la diminution de 80 millions de francs du budget d'exploitation de la Régie et de 200 millions de son budget d'investissement. Même si la CGC ne s'est pas jointe au mouvement, la mobilisation devrait toucher la totalité des conducteurs de métro et de bus. Le trafic sera nul ou presque.

La direction de la RATP a essayé d'allumer un contre-feu en se désolidarisant pour la première fois du discours tenu par M. Claude Quin, président démissionnaire du conseil d'administration, qui refusait d'appliquer le plan d'économies demandé par le gouvernement, au nom du maintien de la qualité du service public.

M. Michel Rousselot, directeur général, a reçu les organisations syndicales pour leur démontrer que ni le pouvoir d'achat des agents de la RATP ni le service public n'étaient compromis. En matière salariale, il a souligné que les augmentations intervenues en 1985 (+ 2,25 %) permettaient de maintenir le pouvoir d'achat pour les quatre premiers mois de l'année (+ 0,13 %).

ALAIN FAUJAS.

(Lire la suite page 45.)

Les lois sur la sécurité



Lire, page 12, l'analyse des projets du gouvernement par Jacques Robert, professeur de droit public à l'université Paris-I.

L'ASCENSION D'UN FINANCIER BELGE

Albert Frère : de la ferraille à la télévision

Alors que la privatisation d'entreprises publiques, dont la première chaîne de télévision, est à l'ordre du jour, les grands groupes financiers internationaux s'intéressent à la France. Parmi ceux-ci, Bruxelles-Lambert, animé par M. Albert Frère, tient une place particulière du fait de ses liens anciens avec Paribas, de sa présence dans la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT) et de son implantation dans la Communauté européenne.

« Albert Frère ? Il a commencé à Charleroi en poussant une charrette à bras remplie de ferraille. Mon père (frère, cousin, oncle...) le rencontrait tous les matins. » Comme les légendes naissent vite : Albert Frère n'a jamais poussé de charrette à bras et pourtant, combien de Belges sont prêts à jurer le contraire ? Comme l'écharpe de Marcel Dassault, cette charrette fait maintenant partie de la saga de celui qui, en quelques années, est sûrement devenu l'homme d'affaires belge numéro un et aussi certainement un des grands de la finance internationale. Son empire ne pèse-t-il pas 2 milliards de dollars ?

A voir Albert Frère en bras de chemise dans son bureau de Charleroi – somme toute modeste malgré le Vasarely au mur – avec sa tête rondouillarde et son air de M. Tout-le-monde, à l'entendre parler avec un accent wallon dont il ne veut (peut) pas se défaire, on comprend mieux ce que dit de lui un de ses anciens concurrents : *« C'est toujours après qu'on s'aperçoit à quel point il est fort, mais c'est trop tard. »*

La carrière d'Albert Frère commence en 1943. Il a dix-sept ans quand son père meurt. Il quitte le lycée sans regrets – sa biographie dit qu'il *« termine »* ses études secondaires, mais ne précise pas de quelle manière – et reprend la petite entreprise familiale prospère de fabrication de clous. C'est la spécialité de Fontaine-l'Evêque où il est né.

Charleroi et sa région connaissent alors leur grande heure de prospérité. En 1945, on y recense près de deux cents entreprises de construction mécanique ; toute la gamme des fabrications de produits sidérurgiques est couverte et on accourt du monde entier pour s'y approvisionner.

Personne encore ne prévoit des jours sombres : *« Notre passé était presque trop riche,* raconte aujourd'hui un ancien dirigeant syndical. *La vieille baronne se promenait dans la galerie des ancêtres en se disant : « Nous sommes beaux, nous sommes » grands, Dieu fasse que cela » dure. »* C'était aussi l'époque – qu'il ne faut jamais oublier pour comprendre un tant soit peu la Belgique d'aujourd'hui, – où les ouvriers flamands venaient dans de véritables wagons à bestiaux travailler dans les bassins sidérurgiques de Wallonie. Deux musettes pour la semaine – l'une avec un pain et l'autre avec un gros morceau de lard – et un hôtel où l'on s'entassait parfois jusqu'à dix par chambre.

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(Lire la suite page 44.)

MILICE CHIITE AMAL CONTRE PALESTINIENS A BEYROUTH

La nouvelle « guerre des camps »

De notre envoyée spéciale

Beyrouth. – Dans la cour de l'école transformée en dortoir à ciel ouvert, les couvertures hâtivement tendues ménagent quelques parcelles d'intimité. Ils sont une centaine de femmes et d'enfants désœuvrés, à l'écoute anxieuse du bruit des obus qui s'abattent sur le camp de Chatila, non loin de là. Nous sommes à Mar-Elias, le seul camp palestinien encore épargné par les combats entre la milice chiite Amal et les fedayins. Ces réfugiés ont pu fuir aux premiers jours de la bataille et ils sont quelques milliers à avoir trouvé un abri de fortune à Mar-Elias ou dans les zones sous contrôle du Parti socialiste progressiste druze de M. Joumblatt le PSP. Les vingt jours d'affrontements avaient déjà fait, ce mardi 10 juin, environ cent trente morts et sept cents blessés sans qu'aucun des cessez-le-feu décrétés ait pu durablement tenir.

Déjà réduit de moitié en superficie par la guerre de juin 1985, le camp de Chatila est sévèrement encerclé, et les canons de chars de la 6e brigade de l'armée (en majorité chiite) ou ceux d'Amal, don de la Syrie, sont pointés sur le camp. Militairement, les Palestiniens, qui s'étaient beaucoup renforcés après les combats de l'an dernier – M. Yasser Arafat ne ménageant pas les efforts pour la reconstruction et le réarmement des camps après l'expérience de 1985, – affirment pouvoir soutenir un long siège. Sur le terrain, leurs adversaires n'ont pas avancé. Mais alors que des négociations se déroulent à Damas entre le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, MM. Berri, chef d'Amal, Joumblatt et le Front de salut national palestinien (coalition d'organisations prosyriennes), le séjour à Beyrouth du vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Ali Becharati, venu officiellement chercher les moyens de mettre fin aux combats dans les camps, prend les allures d'un avertissement sans frais à la Syrie.

Si rien n'a filtré ici des conversations qu'a eues samedi, à Damas, M. Becharati avec le président Assad, il ne fait pas de doute que la compétition syro-iranienne se manifeste aujourd'hui plus clairement, mettant en porte à faux le Hezbollah sur le terrain libanais.

FRANÇOISE CHIPAUX.

(Lire la suite page 3.)

débats

LA FONCTION PRÉSIDENTIELLE

Dès maintenant, qu'elle se déroule normalement en 1988 ou qu'elle soit avancée, l'élection présidentielle se situe au centre du débat politique. Alain Duhamel estime que la cohabitation pourrait avoir sonné le glas du prince-président, et Jean-Yves Madec s'afflige des circonstances qui rétrécissent aujourd'hui singulièrement la fonction.

Greffier de la République ?

La pratique actuelle de la cohabitation menace la Vᵉ République

par JEAN-YVES MADEC (*)

DEPUIS plus de deux mois cohabitent un président de la République et une majorité parlementaire hostiles : situation insolite pour notre Constitution. Pourtant les rouages institutionnels paraissent continuer à fonctionner assez harmonieusement ; en tout cas dans la satisfaction à la fois d'une opinion soulagée d'avoir échappé à une crise de régime et d'observateurs politiques qui y voient la marque d'une démocratie enfin majeure.

Si chacun pressent bien les arrière-pensées stratégiques que cache chez les divers partenaires cette « coexistence », personne n'en a dénoncé le risque majeur, à savoir que cet effacement d'un président réduit au rôle de greffier de la République, court-circuité dans la prise des décisions, n'affaiblisse durablement la fonction présidentielle, au point de dénaturer complètement l'esprit dans lequel fonctionnaient nos institutions depuis 1958, et finalement de plonger la France à terme dans les « poisons et délices » d'un parlementarisme dont il semblait pourtant que la IVᵉ République les avait à jamais dégoûtés.

Quel premier ministre, en effet, acceptera, après une « jurisprudence » de ce type, de voir un président empiéter sur ses attributions, comme cela s'est fait jusqu'en mars dernier (il est vrai contre le texte de 1958, mais dans l'esprit de la Constitution éclairée par la révision de 1962, c'est-à-dire l'élection du président au suffrage universel) ?

Etrange paradoxe de l'histoire que de voir un président de gauche, qui, après avoir combattu le pouvoir personnel, s'était rallié aux institutions et à leur pratique gaullienne au point d'accentuer encore, entre 1981 et 1986, le caractère « présidentialiste » du régime, s'entendre (implicitement) avec l'héritier du gaullisme pour ruiner l'œuvre de restauration de l'Etat accomplie par le général de Gaulle, en abaissant à ce point la « clé de voûte de nos institutions » au moment où celles-ci (phénomène rarissime dans notre histoire) jouissaient d'un large consensus !...

Car l'abaissement du chef de l'Etat signifie bien, même si ce n'est pas encore sensible, le déclin du pouvoir exécutif ; puisque son autre titulaire, le premier ministre, ne bénéficie, lui, à partir du moment où il n'apparaît plus comme le premier collaborateur du président, mais lui a été imposé par la composition de l'Assemblée, d'aucune légitimité autre que celle que lui délègue le Parlement, qui peut, du reste, le renverser à sa guise.

C'est le retour au régime parlementaire, dont on sait bien que, à cause de notre multipartisme, il dégénère rapidement dans notre pays en régime d'Assemblée, c'est-à-dire en fait en « régime des partis ». N'assiste-t-on pas, d'ailleurs, depuis quelques années déjà, à un renouveau de l'emprise des partis politiques sur les institutions ? Le processus de dégénérescence des institutions de la Vᵉ République ne demandait qu'à s'accélérer.

Le sens de l'Etat

Il est temps d'en prendre conscience ! Les partisans des institutions de la Vᵉ République (il y en a autant à gauche qu'à droite !...) devraient essayer de persuader les principaux acteurs de faire prévaloir leur sens de l'Etat sur les calculs politiciens pour mettre fin à une situation aussi ambiguë que dangereuse.

Il ne devrait pas être trop difficile de souligner auprès de M. Chirac qu'il n'a pas intérêt à abaisser une fonction présidentielle qu'il ambitionne d'assumer, comme il devrait être possible de suggérer à M. Mitterrand que son électorat ne comprendrait pas qu'il contemple passivement une politique contraire à celle pour laquelle il a été élu et qu'il signe de la main droite des textes abrogeant ceux qu'il a signés quelques années auparavant de la main gauche.

Que faire ? On ne peut pas reprocher à M. Chirac de gouverner tant qu'il a la confiance de l'Assemblée. L'initiative ne peut venir que du président, qui est, en outre, le gardien de la Constitution. Il n'est, bien sûr, pas tenu de démissionner, et il doit d'ailleurs montrer que le président n'est pas lié par les échéances législatives, puisqu'il tient sa propre légitimité d'une autre élection. Mais il peut, il doit, s'il est réduit au rôle de figurant, reprendre à son compte la formule que M. Chirac lui-même avait opposée à M. Valéry Giscard d'Estaing en août 1976, c'est-à-dire considérer qu'il *« ne dispose plus des moyens qu'il estime nécessaires pour assumer efficacement les fonctions »* que lui confèrent la Constitution et la mission pour laquelle il a été élu, et, dans l'esprit de la Vᵉ République, démissionner tout en procédant à la dissolution de l'Assemblée nationale (l'article 12 est un des rares pouvoirs propres du président, dont il peut user à sa guise) ; ainsi, le peuple souverain pourra-t-il de nouveau opérer un choix cohérent.

Il n'en reste pas moins qu'une telle situation pourrait se reproduire un jour ou l'autre. Aussi serait-il sage d'envisager de tirer les conséquences de la réforme de 1962 en dotant la France d'un régime moins ambigu et plus véritablement présidentiel.

On n'élit pas un président de la République au suffrage universel pour que son rôle se limite à « inaugurer les chrysanthèmes » (autant, alors, prendre le comte de Paris et faire l'économie d'élections présidentielles !...) ; dès lors, il faut éviter qu'il puisse se trouver dans la même situation qu'actuellement. Des solutions permettant d'assurer en toute hypothèse la simultanéité des élections présidentielles et législatives devraient permettre d'y parvenir sans que le bouleversement ne soit bien grand par rapport au fonctionnement concret qu'ont pu connaître, grâce au fait majoritaire, nos institutions, pendant vingt-cinq ans.

Ce n'est pas le président d'une Vᵉ République *bis* qui menace la démocratie française ; c'est l'extension du phénomène de rejet de la politique qui naîtrait inévitablement du retour à la IVᵉ déjà amorcé !

(*) Ancien élève de l'ENA.

La fin du prince-président

Les Français ont découvert le dédoublement entre le pouvoir qui symbolise et unit et le pouvoir qui commande et dirige

par ALAIN DUHAMEL (*)

LA cohabitation est vécue jusqu'ici par la plupart des hommes politiques comme une parenthèse éphémère, une transition baroque, une bizarrerie inconfortable et même contre nature. De 1958 à 1986, la présidence impériale a duré vingt-huit ans, créé des habitudes, façonné les esprits. La grande majorité des acteurs politiques de premier, second ou troisième rang se figurent donc qu'avec la prochaine élection présidentielle l'entr'acte s'achèvera et que la pièce reprendra là où elle avait été interrompue, immuable.

Pour eux, le chef de l'Etat redeviendra le seigneur et maître de la scène hexagonale. Il retrouvera l'intégralité de ses prérogatives consulaires. La cohabitation n'aura été qu'un mauvais rêve. Les institutions de la Vᵉ République ayant démontré leur élasticité, la répartition des pouvoirs concentrera derechef à l'Elysée, non seulement la suzeraineté et l'influence suprême mais la réalité de l'autorité quotidienne. Le chef de l'Etat redeviendra le plus puissant des monarques républicains, le prince-président.

Rive droite, rive gauche

Rien n'est pourtant moins sûr. On peut se demander au contraire, si l'expérience actuelle, toute dérangeante et toute contorsionnée qu'elle soit, ne marque pas la fin d'une époque (l'épilogue de la présidence absolue). La séquence actuelle est certes une transition mais qui pourrait conduire à une redéfinition des pouvoirs de l'exécutif. Et si, après le règne du despote éclairé, sonnait l'heure du président constitutionnel ?

Plusieurs signes vont dans ce sens. D'abord, une leçon de choses : il y avait bien deux lectures, deux interprétations et surtout deux pratiques de la Vᵉ République. On avait connu l'une, voici l'autre.

Avec la cohabitation, le président ne disparaît pas, ne s'efface pas. Il demeure toujours le détenteur de la légitimité républicaine, il cogère la politique extérieure, il conserve un redoutable pouvoir d'appel (en s'adressant quand il le veut aux Français ou bien en provoquant des élections), il inspire un puissant parti d'opposition, il exerce une magistrature arbitrale. Mais, à l'instant même où il n'est plus le chef de la majorité, l'essentiel du pouvoir exécutif traverse la Seine et se transporte de l'Elysée à Matignon.

Le premier ministre ne règne pas, mais il gouverne. Initiative des lois, pouvoir réglementaire, autorité administrative, influence médiatique passent dans ses mains. La clé de la puissance tient moins aux textes qu'au commandement en chef de la majorité parlementaire. On pouvait le pressentir avant le 16 mars. On le vérifie aujourd'hui. Le monarque réside rive-droite, le pouvoir politique rive-gauche.

Or, contrairement aux hommes politiques, les Français s'accommodent fort bien de cette nouvelle répartition des tâches. Les électeurs, eux, apprécient ce nouveau partage du pouvoir. En bons légitimistes, ils approuvent le comportement des responsables qui, à gauche comme à droite, jouent le jeu.

Le principe même leur convient à merveille. Ils n'aiment pas les déséquilibres du pouvoir, les campagnes électorales perpétuelles et les psychodrames permanents. Tous les sondages le prouvent : ils voudraient un président qui préside, un gouvernement qui gouverne, un parlement qui légifère et contrôle, un Conseil constitutionnel qui veille au respect des institutions. Les tautologies politiques ne leur font pas peur. Ils ont le sens inné de l'équilibre.

Un révélateur

On écoutent trop souvent les 2 % de citoyens militants des partis politiques qui battent l'estrade, sonnent du clairon et font rouler leurs tambours. On n'entend pas assez les électeurs, cohabitionnistes sans le savoir bien avant 1986, et qui votaient en sens contraire aux élections locales et générales, comme pour tempérer les unes et les autres, et n'accordaient aux vainqueurs des élections décisives (présidentielle et législatives) que de très courtes majorités, comme pour marquer qu'ils prêtaient le pouvoir mais ne le donnaient pas.

Dès lors, la figure de la cohabitation ne doit pas être regardée seulement comme une incongruité provisoire ou comme un exercice d'assouplissement des institutions mais aussi comme un révélateur. En 1981, les Français ont exhumé l'alternance, en 1986 ils ont découvert la cohabitation.

Cela ne signifie pas qu'ils se déprennent du goût de la stabilité ou d'une préférence pour un pouvoir exécutif fort. Mais ils ont vérifié qu'une répartition différente des pouvoirs était possible, qui répond à une autre de leurs attentes : le dédoublement entre le pouvoir qui symbolise et unit et le pouvoir qui commande et dirige. De cette (re) découverte trois pentes nouvelles peuvent sortir qui passent les unes et les autres par un redécoupage des frontières entre l'Elysée et Matignon.

D'abord, contrairement à ce qui est considéré comme acquis, il n'est pas établi que la future élection présidentielle mettra fin immédiatement à la cohabitation. La nouvelle loi électorale limite la prime majoritaire. Les Français ont du goût pour l'expérience actuelle. Peut-être s'en lasseront-ils, mais il n'est pas totalement inimaginable qu'ayant désigné un nouveau chef de l'Etat ils élissent une majorité parlementaire inverse, maintenant qu'ils savent la formule praticable sinon pratique.

Et puis si, comme la logique y pousse, ils choisissaient un président et une majorité parlementaire à l'unisson, le souvenir de la co-habitation s'évanouirait-il sur-le-champ ? Le chef de l'Etat pourrait-il en passer les leçons par pertes et profits et ne serait-il pas incité à rétrocéder à son premier ministre au moins une part de ses pouvoirs ? Ne préférerait-il pas au minimum en revenir aux premiers temps de la Vᵉ République lorsque le général de Gaulle, se concentrant sur quelques grandes questions politiques, laissait à M. Michel Debré le soin de l'animation quotidienne du gouvernement et des nombreuses réformes ?

Enfin, la cohabitation, par les nostalgies qu'elle éveille et les difficultés qu'elle crée, a relancé la tentation présidentialiste. La réduction de la durée du mandat présidentiel constitue un thème à la mode qui amorce le mouvement. Certains poussent le raisonnement jusqu'à son aboutissement ultime et préconisent l'établissement d'un régime à l'américaine avec séparation des pouvoirs, suppression du droit de dissolution du poste de premier ministre, de la responsabilité gouvernementale et création d'une vice-présidence. Cette fois, il s'agit d'un véritable révisionnisme, certes encore bien minoritaire. Mais quelle que soit l'hypothèse qui s'imposera finalement, la cohabitation loin d'être un épiphénomène, pourrait avoir sonné le glas du prince-président.

COURRIER DES LECTEURS

Un nouveau mandat pour M. M'Bow

J'ai été très ému de la campagne menée contre Amadou Mahtar M'Bow, directeur général de l'UNESCO. Amadou Mahtar M'Bow est membre de notre Académie des sciences d'outre-mer et il est depuis quarante-cinq ans mon ami.

Il peut paraître ridicule d'évoquer à l'âge où nous sommes une amitié de quarante-cinq ans, mais quand cette amitié a résisté à toutes les tempêtes de la décolonisation, je pense qu'elle vaut d'être citée. (...)

Directeur général adjoint puis directeur général de l'UNESCO, il est exactement l'homme qu'il faut à la place qu'il faut. On lui reproche d'avoir nommé trop d'Africains, de Haïtiens, et maintenant de mettre à la porte des hommes qui depuis deux ans s'acharnent contre lui. Que l'on veuille bien me montrer celles des organisations internationales où ce genre de pratique ne figure pas. Peut-être aurait-il dû se défendre contre telle affectation imposée par d'autres, mais il a fait de l'UNESCO la grande organisation internationale qui a réussi, en d'exceptionnelles conditions, la promotion des cultures du tiers-monde.

J'espère que les responsables de l'UNESCO auront la sagesse de reconduire Amadou Mahtar M'Bow pour un nouveau mandat à la tête de l'UNESCO. C'est la garantie absolue que les valeurs culturelles du monde seront préservées.

ROBERT CORNEVIN,
Secrétaire perpétuel de l'Académie des science d'outre-mer.

A propos d'une thèse controversée

Pour se soustraire au scandale soulevé par la soutenance devant la faculté des lettres de Nantes d'une thèse de doctorat d'université, qui a suscité de violentes controverses, le recteur Dischamps a argué du fait *qu'il s'agissait d'une thèse d'université qui n'a donc « aucune valeur scientifique »*.

Les titulaires français et étrangers de doctorats d'université, — trente-cinq nationalités enregistrées par l'Association,— s'élèvent contre pareille déclaration qui ne tend à rien de moins qu'à rejeter du patrimoine culturel français les quelque cinq mille thèses soutenues depuis 1899 au titre du plus ancien diplôme doctoral de l'Université de France (...). Le doctorat d'université, et c'est là sa principale différence avec le doctorat d'État, constitue en effet un *titre* et non un *grade* monnayable en fonctions enseignantes, du moins dans le système centralisé français, mais hautement prisé dans l'enseignement supérieur étranger. (...)

HENRI MOUTON,
Secrétaire général de l'Association internationale de Docteurs des universités françaises lettres et sciences humaines.

Un joli tour de passe-passe

(...) Privatisation ! Comment peut-on vendre un bien qui fait partie du patrimoine national (créé avec l'impôt et la redevance) ? Comment peut-on offrir le rachat, par le public, d'un bien national qui nous appartient ?

40 % au public, 10 % au personnel, la majorité restant acquise à ...M. Hersant ...ou un autre, lequel ne paiera ainsi que la moitié du prix de vente ! N'est-ce pas un joli tour de passe-passe ? Au surplus, de ce véritable piratage, le public et le personnel (actions éparpillées) seront totalement sans pouvoir sur l'entreprise TF 1 nouvelle forme.

GEORGES BRISELET,
écrivain.
(Eybens).

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
570 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE
S A
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. — SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Imprimerie du « Monde » 7, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

1984

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 9 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

LA POLITIQUE FRANÇAISE AU PROCHE-ORIENT ET LE CONFLIT LIBANAIS

M. Mitterrand assure Badgad de la « loyauté » et de la « solidarité » de la France

Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Azis, qui est arrivé dimanche soir à Paris pour une visite de travail de quarante-huit heures, s'est entretenu ce mardi matin 10 juin avec le président Mitterrand. A l'issue d'une conversation d'une demi-heure, on indiquait à l'Elysée que le président de la République avait réaffirmé « *la solidarité et la loyauté de la France envers l'Irak* » et le fidélité de Paris à ses engagements. M. Mitterrand a par ailleurs fait part à son hôte de l'intention de la France d'améliorer ses relations avec Téhéran sans pour autant « *renverser les positions* ». M. Aziz, qui a exposé au président de la République le dernier état de la situation militaire, s'est félicité des « *très bonnes relations entre Paris et Bagdad* ».

La veille, le ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, s'était entretenu pendant près de deux heures, au Quai d'Orsay, avec M. Tarek Aziz.

A propos de l'arrivée à Bagdad, samedi dernier, de M. Massoud Radjavi, chef des Moudjahidins du peuple iraniens, après un exil de cinq ans en France, M. Aziz avait tenu à souligner l'accueil chaleureux qui a été réservé par les autorités irakiennes au « *chef de la résistance iranienne, qui s'est prononcé en faveur de la paix et du bon voisinage entre l'Iran et l'Irak* ».

D'autre part, M. Aziz avait confirmé que l'Irak était prêt à entamer des conversations avec la Syrie en vue de parvenir à un rapprochement entre les deux pays, conformément à une proposition du roi Hussein de Jordanie.

M. Chirac : « Normaliser les relations avec l'Iran »

Pour sa part, M. Chirac a déclaré, lundi à TF 1, qu'« *il serait souhaitable pour l'intérêt général et la vocation de la France de normaliser nos relations avec l'Iran* » et que ce processus était actuellement engagé. M. Chirac a précisé que la France avait des relations normales avec beaucoup d'autres pays avec lesquels elle n'a « *pas de relations affectives profondes* ». « *J'exclus naturellement toute hypothèse dans laquelle, au bénéfice de ce processus de normalisation, la France changerait sa politique au Moyen-Orient ou sa politique à l'égard de l'Irak* », a ajouté le premier ministre.

Il a évoqué le contentieux financier entre Paris et Téhéran : « *Nous devons de l'argent à l'Iran et l'Iran nous doit de l'argent, cela mérite d'être discuté, la discussion est engagée* », a précisé M. Chirac. A propos du problème des réfugiés iraniens en France, il a observé que « *L'Iran est irrité à juste titre par l'abus du droit d'asile de la part d'un certain nombre de réfugiés iraniens et d'un certain laisser-aller qui était accepté jusqu'ici.* »

Pour M. Chirac, il est normal que les réfugiés iraniens « *respectent les conditions nécessaires au droit d'asile, c'est-à-dire une certaine discrétion à l'égard des Etats en question* ». Le premier ministre a indiqué que le respect mutuel nécessaire à des relations normales entre les deux pays impliquait que, en ce qui concerne l'Iran, « *aucune suspicion ne puisse être, à tort ou à raison, portée sur d'éventuelles connexions avec des groupes terroristes, ici ou là*, a fortiori *des groupes qui procéderaient à des enlèvements ou des attentats* ». Toutefois M. Chirac a déclaré qu'il refusait de parler publiquement de l'affaire des otages, « *même si je m'en préoccupe chaque jour* ».

A Téhéran, un porte-parole du gouvernement a assuré lundi que l'Iran n'avait pas les moyens de « *contraindre* » les mouvements pro-iraniens du Liban à libérer les Français retenus en otages dans ce pays.

« *Les médias occidentaux*, a-t-il dit, *tentent d'établir un lien entre le départ des Moudjahidins et la libération des otages.* » « *Nous sommes fortement présents au Liban, mais c'est à un autre endroit* », a ajouté le porte-parole, laissant ainsi entendre que l'Iran ne pouvait ordonner la remise en liberté des Français séquestrés. – (*AFP-Reuter.*)

La nouvelle « guerre des camps »

(*Suite de la première page.*)

Violemment opposé à la guerre des camps l'année dernière, celui-ci a dû se montrer plus circonspect aujourd'hui pour tenir compte à la fois du sentiment antipalestinien de la majorité de sa base chiite et du réflexe communautaire lié à l'assimilation politiquement habilement faite par Amal des Palestiniens aux sunnites.

L'enjeu de la bataille

A Beyrouth-Ouest, où la tension sunnito-chiite, déjà très forte depuis de longs mois, a été encore exacerbée par l'élimination militaire de la petite milice sunnite prosyrienne du mouvement du 6 février et les excès qui ont suivi et se poursuivent dans le quartier de Tarik-el-Jadide, l'appartenance communautaire prime tout projet politique. Les déclarations ambiguës du Hezbollah, qui condamne à demi-mots la bataille des camps à laquelle ont participé quelques éléments pro-iraniens, traduisent cet embarras et expliquent sans doute aussi la venue à Beyrouth d'une émissaire iranien de haut rang.

L'enjeu de cette nouvelle bataille des camps palestiniens est tout à la fois local et régional. La présence armée dans les camps de Beyrouth de Palestiniens, partisans pour la plupart de M. Yasser Arafat, peut constituer une carte face à la Syrie en même temps qu'un frein à l'hégémonie d'Amal, principal allié de Damas sur le terrain.

« *La guerre des camps ne peut être séparée de la situation qui prévaut à Beyrouth-Ouest et celle-ci doit être réglée globalement* », affirme à cet égard un ancine ministre. Enjeu régional, car la présence armée palestinienne au Liban du Sud contrecarre toute possibilité d'arrangement de chacun avec Israël pour garantir sa frontière nord. « *Les Palestiniens*, affirme une source proche de Front démocratique, *ne réclament pas un retour à la situation d'avant 1982, mais refusent de revenir à celle d'avant 1969, c'est-à-dire rester parqués sans aucun droit dans les camps.* »

« *Après l'échec de la voie jordanienne, la rupture avec Damas qui demeure, malgré les quelques timides amorces de reprise du dialogue, la vanité pratique de l'alliance avec l'Egypte, Arafat a besoin d'une base*, explique un responsable palestinien. Il faut que la Syrie l'accepte. Au-delà d'un véritable cessez-le-feu accompagné des mesures humanitaires d'évacuation des blessés – aucune n'a pu encore avoir lieu – et d'approvisionnement des camps, de l'engagement d'un retrait définitif d'Amal des abords des camps, ce que veulent les Palestiniens, c'est la redéfinition de leur rôle au Liban.

On ne voit pas aujourd'hui l'issue à un conflit que les deux principaux protagonistes sur le terrain n'ont pas, pour des raisons autant politiques que militaires, les moyens de conclure. A Beyrouth-Ouest, la bataille accentue « *jusqu'à la rupture* », comme le titre ce mardi *l'Orient le tour*, les contradictions de la scène libanaise. « *Si la situation de l'Ouest reste telle quelle, nous entrerons tous dans des batailles intestines où tous nous serons perdants* », déclarait dimanche M. Joumblatt. Déjà des accrochages entre milices se multiplient à Beyrouth-Ouest et les locaux de Télé-Liban ont été lundi soir la cible de tirs d'armes automatiques et de roquettes anti-chars.

Deux organisations clandestines, les Forces Omar Moukhtar du nom du héros national libyen du début du siècle, et l'organisation Salaheddine, qui s'étaient manifestées par un série d'attaques contre Amal et la 6e brigade lors de la « première guerre des camps » en 1985 ont menacé samedi d'attaquer les permanences d'Amal et les « *agents syriens au Liban* ».

FRANÇOISE CHIPAUX.

Des révélations sur l'affaire de l'« Achille-Lauro »

LE MINISTRE ÉGYPTIEN DE LA DÉFENSE AURAIT PRÉVENU LES AMÉRICAINS DU DÉPART DES PIRATES

Washington (*AFP*). – Le ministre égyptien de la défense, le maréchal Abou Ghazala, avait révélé aux Américains à bord de quel avion les auteurs du détournement du paquebot italien *Achille-Lauro* le 7 octobre 1985, allaient quitter l'Egypte, a indiqué lundi soir 10 juin la chaîne de télévision américaine ABC.

Cette information, dont la source n'a pas été précisée par la chaîne, a permis aux avions F-14 de l'aéronavale américaine d'intercepter l'avion d'Egyptair et de le forcer à atterrir en Italie. Selon ABC, le ministre égyptien a agi parce qu'il était « *en colère* » en raison du refus du président Hosni Moubarak de lancer une attaque militaire contre les pirates.

La chaîne américaine a d'autre part indiqué, citant des documents provenant des tribunaux italiens, que le dirigeant palestinien Abou Abbas avait personnellement organisé ce détournement, sélectionnant les hommes du commando, qu'il avait reçus dans sa maison à Tunis. Les pirates avaient suivi un entraînement spécial en Algérie, ajoute ABC.

Les Palestiniens avaient l'intention d'enlever les Américains se trouvant à bord et de les emmener en Syrie pour demander la libération de cinquante Palestiniens emprisonnés en Israël. Le plan avait échoué, ajoute ABC, en raison du refus de Damas d'autoriser le paquebot à débarquer en Syrie. Rendu furieux par ce refus, le chef du commando avait abattu un passager américain infirme, Leon Klinghoffer, a rappelé ABC.

● *Le roi Hussein à Washington.* – Le roi Hussein de Jordanie, en visite privée aux Etats-Unis, et le président Reagan ont exprimé leur déception face à l'absence de progrès dans le processus de paix au Proche-Orient, mais leur bref entretien, mardi 10 juin, ne semble avoir débouché dans l'immédiat sur aucune nouvelle initiative. Selon un officiel américain, les deux hommes « *sont d'avis que l'on ne doit pas renoncer, si difficile que puisse être la tâche* ». – (*Reuter.*)

● *Session de l'Université d'été euro-arabe.* – L'Université d'été euro-arabe tiendra sa première session en Tunisie (Carthage et Hammamet) du 7 juillet au 9 août, avec la participation d'une trentaine d'institutions universitaires fonctionnant sur la base d'une coopérative. Thèmes abordés : rencontres interculturelles entre les ensembles européen et arabe, carrefour des sciences et des techniques, relations politiques et économiques euro-arabes d'hier à demain, fondements et perspectives de la coopération euro-arabe avec l'Afrique noire et l'Amérique latine. Cette session servira d'expérimentation à la formule originale proposée comme modèle dans l'université euro-arabe dont le Parlement européen a demandé la création en Andalousie. *Renseignements et inscriptions* : Paris (1) 42-50-50-32 ; Tunis (216) 2-80-410.

A BEYROUTH-OUEST

Un colloque de solidarité avec le Liban du Sud et la résistance nationale

De notre envoyée spéciale.

Beyrouth. – « *Tous les pays occidentaux devraient-ils abattre les monuments élevés à la gloire de leurs résistants ?* » Cette question, M. Rachid Karamé, premier ministre libanais, l'a posée en rejetant avec force toute assimilation entre la résistance nationale libanaise, qui « *combat l'occupant israélien* » et le terrorisme. « *L'Occident s'est excité contre le terrorisme*, a-t-il dit, *mais personne ne dénonce les agressions israéliennes.* »

Ouvrant le colloque organisé par le ministère de l'information libanais et la Ligue arabe « *en solidarité avec le Liban du Sud et la résistance nationale* », quatre ans après le début de l'invasion israélienne du Liban, M. Karamé a catégoriquement rejeté tout « *arrangement de sécurité* » avec l'Etat hébreu. Pour lui, seul le retrait inconditionnel des troupes israéliennes de tout le territoire peut « *ouvrir la voie à une normalisation au Liban* ». Le sort du Liban du Sud, en tout cas, a permis de réunir pour quelques heures à Beyrouth-Ouest (secteur à majorité musulmane) des représentants de toutes les communautés chiite, chrétienne, druze et sunnite, venues dénoncer les « *exactions et les projets annexionnistes israéliens* » et réaffirmer l'importance d'une solution au Liban du Sud comme condition préalable au règlement de la crise libanaise.

« *Le Sud est à l'origine de tous nos maux* », a ainsi déclaré l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Fouad Boutros, tandis que M. Michel Eddé, ancien ministre de l'information, affirmait que « *le Sud est devenu la question libanaise* ». Les participants ont tous rendu hommage au rôle de la FINUL en demandant au Conseil de sécurité de l'ONU, dans leur résolution finale, « *de renforcer ses effectifs et ses moyens défensifs pour lui permettre d'accomplir sa mission* ». Le colloque a lancé un appel au soutien de la communauté arabe, exhaltant le rôle joué par la résistance nationale libanaise « *dans la lutte arabe contre Israël* » et à la communauté internationale pour qu'elle appuie les efforts du Liban afin de libérer son territoire. La journée du 5 juin, pendant laquelle Beyrouth Ouest a manifesté son soutien à la cause du Sud par une grève générale massivement suivie, sera désormais « *la journée libanaise et arabe de solidarité avec le Liban du Sud et la résistance nationale* ».

Le consensus intercommunautaire manifesté par les personnalités présentes à ce colloque n'a toutefois pas fait école à Beyrouth-Est, où la radio des forces libanaises a critiqué la participation de « *certaines personnalités chrétiennes au séminaire d'appui à la soi-disant résistance nationale* ». L'ambiguïté politique n'était d'ailleurs pas absente de ce colloque. L'insistance avec laquelle certaines personnalités sunnites ont mis l'accent sur le caractère national et non communautaire de la résistance et la dénonciation des « *combats latéraux qui détournent de la lutte principale contre Israël* » – claire allusion à la guerre des camps qui oppose la milice chiite Amal aux Palestiniens, – étaient tout à fait révélatrices. Comment appeler « *tous les Libanais à se rassembler sous la bannière de la résistance nationale* » quand, dans le même temps, M. Daoud, responsable d'Amal de la région de Tyr, affirme que « *le pouvoir de décision au Liban du Sud revient à Amal, qui ne le cédera à personne* ».

Nationale, la cause du Liban du Sud l'est, certes, mais la reconstruction de ce territoire meurtri – 81 % des villages bombardés et 60 % de la population contrainte à l'exode – reste une tâche bien difficile.

F. C.

A TRAVERS LE MONDE

GRÈCE

Un membre de l'OLP assassiné

Athènes. – Un Palestinien, membre de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), et porteur d'un passeport algérian, a été assassiné par deux inconnus, lundi 9 juin, à Athènes, a-t-on appris de source proche de la police. Une enquête est en cours sur les raisons de sa venue, le 7 juin, à Athènes, et sur les contacts qu'il y a pris. Il était porteur d'un passeport algérien au nom de El Khiari Khaled, âgé de trente-huit ans. Un des deux agresseurs a tiré sur lui à bout portant, le tuant sur le coup d'une balle dans la tête. – (*AFP.*)

NATIONS UNIES

Le haut-commissaire aux réfugiés se déclare confiant dans le soutien de la France

Le haut-commissaire des Nations unies pour les réfugiés, M. Jean-Pierre Hocké, a été reçu lundi 9 juin par M. Jean-Bernard Raimond, ministre des affaires étrangères, puis par M. Jacques Chirac.

A l'issue de son entretien avec le premier ministre, M. Hocké a déclaré : « *Malheureusement, le problème des réfugiés a tendance à s'aggraver. Notre action, qui concerne actuellement dix millions de réfugiés dans le monde, consiste à leur permettre de rester dans le pays de premier accueil, comme le Soudan, le Pakistan, la Thaïlande, et d'obtenir à cet effet le soutien matériel des gouvernements donateurs, européens et autres. Il nous faut aussi étudier le détail des mesures à prendre lorsque ces réfugiés arrivent en Europe ; et depuis dix-huit mois, ils y arrivent en nombre croissant.* »

Le haut-commissaire s'est déclaré « *confiant* » dans la volonté de la France de confirmer son aide matérielle et son soutien au HCR. Paris a versé à ce dernier 41 millions de francs en 1985, et la France abrite actuellement quelque 172 000 réfugiés, dont environ 100 000 proviennent d'Asie du Sud-Est. Elle souhaite toutefois éviter toute confusion entre le statut de réfugié politique et celui d'immigrant pour des motifs économiques, et faire respecter par les réfugiés l'obligation de réserve à laquelle ils sont normalement tenus.

ROUMANIE

Les peines seront réduites sauf pour les avortements

Bucarest. – Un décret d'amnistie ou de réduction de peine a été récemment pris par le Conseil d'Etat roumain, réuni sous la présidence de M. Nicolae Ceausescu. Il prévoit que les peines de droit commun inférieures à trois ans sont remises, que la durée des peines de cinq à huit ans est réduite d'un tiers, celle des peines de huit à dix ans d'un cinquième.

Parmi les crimes « graves », qui excluent toute réduction de peine, figurent, aux côtés des meurtres, des vols à main armée, des viols et des pots-de-vin, les avortements illégaux. – (*AFP, Reuter.*)

[Les autorités roumaines se sont lancées depuis quelques années dans une politique nataliste à la limite de la coercition, qui se traduit, notamment parfois, par des examens gynécologiques des femmes dans les entreprises et par une lutte sans merci contre les avortements.

DIPLOMATIE

EN VISITE EN HONGRIE

M. Gorbatchev demande une législation internationale sur les accidents dans les centrales nucléaires

Parlant lundi 9 juin à Budapest, M. Gorbatchev a évoqué, entre autres mesures de désarmement, la création dans le cadre de l'ONU d'une organisation mondiale de l'espace destinée à faire régner la *« paix des étoiles »* – une allusion transparente au nom de *« guerre des étoiles »* souvent donné à l'initiative américaine de défense stratégique.

A Washington, d'autre part, M. Shultz, secrétaire d'Etat, a eu un premier entretien, qualifié de *« franc et ouvert »* avec le nouvel ambassadeur d'URSS aux Etats-Unis, M. Doubinine.

De notre correspondant

Moscou. – M. Gorbatchev devait exposer, ce mardi 10 juin à Budapest, devant les six autres dirigeants du pacte de Varsovie réunis pour deux jours, un programme de *« réduction radicale »* des armements classiques en Europe. Le numéro un soviétique, qui n'a guère eu de succès jusqu'ici avec ses autres propositions, espère parvenir à quelques résultats dans ce domaine.

M. Gorbatchev avait évoqué pour la première fois ce projet en avril dernier, à la tribune du congrès du Parti communiste est-allemand. Il avait alors employé l'expression gaullienne d'Europe *« de l'Atlantique à l'Oural »* pour définir le champ d'application géographique des réductions envisagées.

M. Gorbatchev devrait dévoiler à Budapest un plan détaillé et chiffré. Fort de l'approbation – qui ne fait aucun doute – des autres membres du pacte de Varsovie, il devrait ensuite charger les négociateurs soviétiques de déposer cette proposition à la table des négociations MBFR de Vienne, qui traitent du sujet sans résultat depuis plus de douze ans.

Devant les ouvriers de l'usine de machines-outils de Csepel, M. Gorbatchev a d'autre part évoqué lundi la catastrophe de Tchernobyl. Il a appelé à la création d'un mécanisme international qui comblerait le vide juridique existant actuellement. *« Le problème du dommage matériel, moral et psychologique en cas d'accident nucléaire mérite une attention toute particulière. Nous estimons qu'une législation doit être établie dans ce domaine. Les Etats s'engageraient à fournir aux victimes assistance médicale gratuite, logement et autre soutien matériel »*, a-t-il déclaré.

Il ne faut sans doute pas en tirer la conclusion que l'URSS reconnaît ainsi sa responsabilité dans les dommages subis par d'autres pays européens en raison de Tchernobyl. Moscou suggère seulement, si l'on comprend bien, que chaque Etat s'engage à indemniser et secourir ses propres citoyens en cas de catastrophe nucléaire sur son territoire (1). Une façon sans doute de montrer au reste du monde les avantages du système socialiste, où tout procède de l'Etat...

M. Gorbatchev revient d'autre part sur les critiques formulées en Occident contre la façon dont l'URSS a traité l'affaire de Tchernobyl. *« Toute tentative d'utiliser les accidents* [nucléaires] *pour attiser la tension et la méfiance entre les Etats doit être rejetée »*, affirme-t-il.

Tchernobyl est aussi l'occasion de donner une leçon aux Occidentaux à propos d'un problème inconnu en URSS : le terrorisme. *« Il existe des exemples de dommages intentionnels subis par des entreprises nucléaires aux Etats-Unis et en Europe occidentale. C'est pourquoi l'élaboration de mesures destinées à conjurer le terrorisme nucléaire sous toutes ses formes revêt une telle importance »*, estime M. Gorbatchev.

Le secrétaire général affirme que les causes de l'accident sont actuellement *« judicieusement analysées »* et que des *« leçons »* vont en être tirées. *« La sécurité est renforcée dans toutes les centrales nucléaires existantes, ainsi que dans celles qui sont en construction »*, affirme-t-il. *(Lire page 14 l'article de Maurice Arvonny sur les leçons de l'accident survenu dans la centrale américaine de Three Mile Island.)*

Les forces nucléaires de Paris et de Londres

M. Gorbatchev a, d'autre part, réaffirmé à Budapest ce qu'il avait déjà exposé dans son plan de désarmement nucléaire général, *« d'ici à l'an 2000 »*, dévoilé le 15 janvier. Il est *« essentiel »* que le potentiel nucléaire de la France et de la Grande-Bretagne *« n'augmente pas »* si l'URSS et les Etats-Unis détruisent leurs missiles à moyenne portée en Europe. Hommage implicite rendu au mouvement pacifiste britannique, Londres est invité à aller plus loin que Paris. Si la Grande-Bretagne renonce à l'arme nucléaire, Moscou s'engage, en effet, à diminuer sa puissance nucléaire en proportion de l'arsenal britannique démantelé. En attendant cette perspective très lointaine, M. Gorbatchev invite une fois de plus Londres et Paris à engager immédiatement des négociations sur une réduction par étapes des armes nucléaires en Europe.

Le secrétaire général a enfin rendu un hommage appuyé à la gestion économique hongroise. *« Nous nous félicitons des succès enregistrés par nos amis et nous essayons de nous inspirer de tout ce qui est utile et profitable »*, a déclaré M. Gorbatchev. Le numéro un soviétique a insisté sur le rôle de *« l'échange d'expérience »* entre les pays socialistes. Il a donné comme exemple des entreprises créées conjointement par la Hongrie et l'URSS, ainsi que les travaux scientifiques réalisés en commun ; contrairement à ce qui a été écrit à plusieurs reprises par les médias soviétiques, aucune critique de l'économie de marché partiellement introduite en Hongrie n'était présente dans les propos de M. Gorbatchev.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(1) La Hongrie, dont M. Gorbatchev est l'hôte, est le seul pays de l'Est qui ait publiquement annoncé que des *« indemnités »* pourront être versées, en particulier à des agriculteurs, pour les dédommager des pertes subies à la suite de la catastrophe de Tchernobyl.

LE CALENDRIER DIPLOMATIQUE

• M. Mitterrand se rendra en URSS du 7 au 10 juillet

• M. Chirac assure qu'« il n'y aura pas de difficulté » au sommet de La Haye

Les dates de la visite officielle de M. Mitterrand en Union soviétique ont été annoncées par l'Elysée : le président de la République s'y rendra du 7 au 10 juillet, juste après son bref voyage à New-York, les 3 et 4. Il avait déjà été reçu à Moscou dans les mêmes conditions en juin 1984, pour y rencontrer Constantin Tchernenko, et le successeur de ce dernier, M. Mikhaïl Gorbatchev, avait fait une visite en France en octobre 1985. A Moscou, le nouvel ambassadeur de France, M. Yves Pagniez, a été reçu, lundi 9 juin, par le ministre soviétique des affaires étrangères, M. Edouard Chevardnadzé.

On a, par ailleurs, annoncé à Bonn que le chancelier Kohl se rendrait, mardi 17 juin, à Rambouillet, pour y avoir un entretien avec le chef de l'Etat, à huit jours de l'ouverture du conseil européen convoqué les 25 et 26 juin à La Haye.

A propos de ce sommet, auquel il compte prendre part aux côtés de M. Mitterrand, M. Jacques Chirac a déclaré, lundi, sur TF 1 : *« La tradition en France veut que le président de la République soit présent aux sommets ; c'est une tradition légitime et naturelle. Le premier ministre doit y être aussi, puisque les décisions qui sont prises sont ensuite appliquées par le gouvernement et éventuellement votées par sa majorité. (...) Il n'y a aucune divergence de vues entre le président de la République et moi* [au sujet du sommet de La Haye]. *Je reconnais bien volontiers que l'ordre du jour n'est pas très important, et que les sujets qui seront évoqués à La Haye ne sont pas déterminants. Il y a de graves problèmes en matière européenne qui seront examinés plus tard, et donc il n'y aura pas de difficulté. »*

• *Le vice-président indien à Paris.* – M. R. Venkataraman, vice-président indien, était attendu, mardi 10 juin, à Paris, à l'invitation de M. François Mitterrand avec lequel il présidera les cérémonies de clôture du Festival de l'Inde en France, ouvert en juin 1985. M. Venkataraman remettra un message de M. Rajiv Gandhi au chef de l'État français. Il sera également reçu par M. Jacques Chirac et rencontrera M. Jean-Bernard Raimond au cours de sa visite de quatre jours en France.

• *Congrès de l'Internationale socialiste du 20 au 23 juin à Lima.* – Le secrétariat de l'Internationale socialiste a annoncé le lundi 9 juin, à Londres, que le congrès de l'IS aura lieu à Lima du 20 au 23 juin. C'est la première fois qu'un tel congrès se tient en Amérique latine. La solidarité économique, la consolidation de la démocratie en Amérique latine et la recherche de la paix en Amérique centrale doivent être analysées. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

Haïti

Le Parti communiste désavoue l'appel à la grève générale

Port-au-Prince *(AFP, Reuter)*. – Le calme régnait lundi 9 juin à Port-au-Prince après une semaine de violentes manifestations (ayant fait un mort et une vingtaine de blessés) et à la veille d'un mouvement de grève générale.

L'ordre de grève a été lancé par la Centrale autonome des travailleurs haïtiens (CATH), le Comité d'unité démocratique (KID), créé récemment par de jeunes progressistes, le Parti démocrate-chrétien de M. Sylvio Claude, et l'Union des forces patriotiques et démocratiques (IFOPADA, de tendance socialiste). En revanche, toutes les autres formations politiques, notamment le Parti communiste, ont désavoué cet appel à la grève. M. Marc Bazin, leader du Mouvement pour l'implantation de la démocratie en Haïti (MIDH), ancien ministre des finances et ancien fonctionnaire de la Banque mondiale, considéré comme l'un des aspirants les plus sérieux à la présidence de la République, a déclaré lundi que l'heure *« était à la concertation et au dialogue, non pas aux affrontements »*.

Des radios locales ont diffusé lundi une déclaration du CATH appelant à soutenir la grève *« dans toutes les parties du pays, sur tous les lieux de travail et dans toutes les écoles »*. Un communiqué signé par une cinquantaine de personnalités affirmait, la semaine dernière, que la grève visait à obtenir la démission du ministre des finances, M. Delatour, et du colonel Regala, ministre de la défense, l'un des trois membres du Conseil national de gouvernement.

Les obsèques d'une étudiante tuée la semaine dernière pendant les manifestations devaient avoir lieu ce mardi, et les commerçants de la capitale, redoutant des incidents, ont préféré fermer leurs boutiques dès le début de l'après-midi. On n'excluait pas davantage des troubles dans les quartiers les plus pauvres de Port-au-Prince, où des bandes de jeunes gens rançonnent régulièrement les automobilistes.

• *Départ pour Port-au-Prince d'une délégation française.* – Une mission française dirigée par le député de la Marne, M. Bruno Bourg-Broc (RPR), et composée d'experts des ministères de la coopération, des affaires étrangères et de la Caisse centrale de coopération économique a quitté Paris lundi 9 juin pour Port-au-Prince, afin d'évaluer les possibilités d'aide française à Haïti. Les experts doivent, à leur retour, proposer au ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, un programme concret en vue de la réunion de la commission mixte franco-haïtienne qui se tiendra en juillet à Haïti sous la présidence de M. Aurillac, a indiqué le ministère.

• *Jean-Claude Duvalier s'installe à Mougins.* – M. Jean-Claude Duvalier, ancien président d'Haïti, a quitté, lundi 9 juin, la villa qu'il louait à Grasse (Alpes-Maritimes) depuis le 7 mars pour s'installer dans une autre villa, sur la commune voisine de Mougins, apprend-on de source officielle. La nouvelle résidence des Duvalier, la villa Mohammedia, est une grande maison d'architecture classique de deux étages, avec piscine, située à une dizaine de kilomètres seulement de Grasse, et qui appartiendrait à M. Adnan Kashogi, un milliardaire saoudien.

Etats-Unis

La justice devient le champ clos de l'affrontement entre libéraux et conservateurs

Le Sénat américain a beau être dominé par le parti du président, M. Reagan a de plus en plus de mal à lui imposer ses quatre volontés. Cela est vrai, comme on a pu le noter récemment, à propos de quelques dossiers de politique étrangère (aide aux contras nicaraguayens, vente d'armes à l'Arabie saoudite). Cela le devient aussi en politique intérieure, comme le montre le rejet, ces derniers jours, par les sénateurs de la nomination d'un juge fédéral choisi par le président.

C'est la première fois que le Sénat se rebiffe ainsi. Le juge proposé par M. Reagan briguait un poste dans l'Etat sudiste d'Alabama. Il s'est vu reprocher des déclarations ambiguës sur la question raciale et sur le Ku Klux Klan. Il avait aussi eu un mot malheureux à propos d'une association de défense des Noirs dont il avait cru bon de dire qu'elle était *« non américaine »*.

L'incident témoigne d'un certain durcissement des adversaires de M. Reagan, dans un domaine – celui de la justice – qui tend à devenir, au cours de son deuxième mandat, un champ clos de l'affrontement entre libéraux et conservateurs. Les premiers, et il s'en trouve aussi chez les républicains, constatent, en effet, que, depuis son entrée en fonctions en 1981, M. Reagan a déjà désigné environ 30 % des sept cent soixante et un juges des cours fédérales et des douze cours d'appel régionales. Ils estiment que d'ici à la fin de son mandat, en 1988, c'est sans doute la moitié des juges fédéraux qui auront reçu le label reaganien.

Le pouvoir judiciaire a souvent été aux Etats-Unis l'objet de visées politiques, étant donné le rôle important qu'il joue dans la vie du pays de par la Constitution et pour des raisons historiques. Selon les libéraux, toutefois, qu'ils soient démocrates ou républicains, aucun président américain depuis Franklin Roosevelt n'avait mis autant de soin que M. Reagan à sélectionner les juges fédéraux selon des critères idéologiques. Les candidats sont systématiquement interrogés sur leur position sur la peine de mort et sur l'avortement. Aucun candidat favorable à l'interruption de grossesse, pourtant autorisée depuis 1973 par un arrêt de la Cour suprême, n'aurait été désigné par M. Reagan.

Les adversaires du président relèvent aussi que, curieusement, M. Reagan a une très nette tendance à donner la préférence, dans ses choix, aux hommes et aux Blancs. Sur deux cent trente-trois juges fédéraux nommés par ses soins, on ne compte que quatre Noirs et vingt-deux femmes. Une postulante, qui se réclamait pourtant du Parti républicain, a été écartée il y a quelque temps parce qu'elle avait pris position pour l'amendement sur l'égalité des droits entre hommes et femmes, une proposition que le président combat depuis toujours.

Devant les attaques croissantes dont il est l'objet à ce sujet, M. Reagan fait valoir qu'il est guidé seulement par le souci de nommer des personnes *« hautement qualifiées »*. Il ajoute toutefois qu'il est effectivement hostile aux juges qui, selon lui, utilisent les tribunaux pour se livrer à l'*« action politique, l'expérimentation sociale et l'activisme judiciaire »*. Sa préférence va à ceux qui suivent la doctrine du *« dessein originel »*, celui qui animait, dit-il, les pères fondateurs de la Constitution, voilà deux siècles. Une telle attitude est qualifiée de *« quelque peu arrogante »* par un juge à la Cour suprême, M. William Brennan, qui est sorti de la discrétion habituelle aux neuf « sages » pour s'écrier : *« Qui peut prétendre connaître avec précision les intention des pères fondateurs ? »*

Il n'en reste pas moins que les positions occupées par les conservateurs dans le système judiciaire américain pourraient bien être le legs le plus durable de son passage au pouvoir laissé à la postérité par M. Reagan.

MANUEL LUCBERT.

Quand l'humour juif est pris au sérieux...

Correspondance

Washington. – Pendant trois jours, cette semaine, à New-York, des universitaires vont pouvoir renouveler leur provision de bonnes histoires juives. Non pas pour se distraire, mais pour étudier sérieusement l'humour juif, dans le cadre d'un colloque à l'Ecole de recherche sociale.

Répondant à l'invitation du professeur Ziv, de l'université de Tel-Aviv, plusieurs centaines de participants américains, dont des professeurs, mais aussi des comédiens et des humoristes, vont disséquer les écrits de Saul Bellow et de Philip Roth, étudier les caricatures de Rube Goldberg et de Jules Feiffer, analyser l'esprit de Woody Allen. Ils parleront du théâtre juif en Australie et en Union soviétique, mais aussi de sujets moins plaisants, comme les histoires juives vraiment antisémites.

Avant que ne s'ouvrent ces discussions, le professeur Ziv a souligné que la longue histoire des pogromes, des persécutions et des massacres a développé chez les juifs un humour particulier utilisé comme une sorte d'autodéfense : *« L'humour aide à changer la réalité, surtout quand celle-ci devient insupportable »*, a-t-il dit. L'auteur juif Leo Rosten estime que, *« pour les juifs, la seule façon de garder leur équilibre mental est de regarder un monde hostile avec des yeux sardoniques »*.

Le professeur Shapiro, de l'université du New-Jersey, estime que le vingtième siècle a été *« un âge d'or pour les humoristes juifs »*, ajoutant que les livres, les films, la télévision *« témoignent de cet humour intellectuel et grimaçant »*.

« Cette aptitude à se moquer de soi-même est un signe de bonne santé et non de dégénérescence et de stagnation », estime M. Shapiro, soulignant que, depuis la guerre, les juifs américains sont très conscients et fiers de leur judaïté. Aussi peuvent-ils accepter avec le sourire les histoires juives bâties autour de certains clichés traditionnels comme le sens des affaires ou l'âpreté au gain. Il raconte lui-même l'histoire des trois associés en vacances en Floride. L'un d'eux pâlit : il a oublié de fermer la porte de son coffre-fort : *« Rassure-toi,* lui disent ses partenaires, *nous sommes ici avec toi. »*

M. Shapiro pense aussi que certaines histoires critiquant ou ridiculisant des mères juives abusives ou hyper-protectrices, ou encore la *« princesse juive »*, représentant une jeune femme égoïste, exigeante et choyée, rendent directement hommage aux hommes juifs, très fiers, qui adorent leur mère et gâtent leur épouse.

Certaines histoires témoignent de la détermination des juifs à s'adapter aux circonstances les plus désastreuses. Par exemple celle où Dieu vient d'annoncer que dans trois jours une immense inondation engloutira la planète. *« Confessez vos péchés,* dit le ministre protestant à ses ouailles, *et nous nous retrouverons dans l'autre monde. » « Méditez et nous irons ensemble au nirvana »*, déclare le bouddhiste. *« Mes chers amis,* dit le rabbin, *il n'y a pas de temps à perdre, nous n'avons que trois jours pour apprendre à vivre sous l'eau »*.

L'écrivain Erika Jong aime l'humour noir *« typiquement juif »* de cette autre histoire : une veuve octogénaire emmène au cinéma un veuf du même âge. A son retour, elle dit à sa fille : *« Ça a été terrible ... J'ai dû le gifler trois fois... – Quoi ? Il s'est mal conduit ? – Non, mais j'ai cru qu'il était mort. »*

Leo Rosten aime les histoires courtes. *« Ah ! tu es enceinte ? Félicitations,* dit une femme rencontrant une amie. *Tu attends un garçon ou une fille ? – Certainement »*, répond l'autre.

Certaines histoires se moquent de l'extrême susceptibilité des juifs. *« L'autre jour, dans un autobus, un juif rencontre un autre juif et ... »* Le narrateur est interrompu. *« Encore une histoire juive. Ça suffit, il y a toujours une dose d'antisémitisme dans ces histoires. Pourquoi ne pas choisir un autre groupe ethnique ? – Bon, bon »*, dit l'autre, qui enchaîne : *« L'autre jour, un Chinois rencontre dans un autobus un autre Chinois et lui demande : « Que faites-vous donc pour le Yom Kippour ? »* Il y faut évidemment l'accent et les gestes inimitables des juifs new-yorkais.

HENRI PIERRE.

هكذا من الاصل

La Corée du Sud « offrira quelques épreuves » des Jeux olympiques à la Corée du Nord

déclare M. Samaranch, président du CIO

M. Juan Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), s'est montré optimiste à propos de la troisième réunion entre représentants de la Corée du Sud et de la Corée du Nord qui doit avoir lieu mardi 10 et mercredi 11 juin à Lausanne (Suisse). *« Nous avons quelque chose de nouveau à offrir à la Corée du Nord et nous verrons bien s'il y a de son côté une volonté d'aboutir. Pour moi, cette réunion est capitale »*, a déclaré dimanche à l'AFP le président du CIO. Démentant l'information du journal britannique *The Observer* suivant laquelle un accord serait déjà conclu, M. Samaranch a ajouté : *« La vérité est que la Corée du Sud offrira quelques épreuves des Jeux de Séoul* [en 1988] *au CIO, lequel négociera avec la Corée du Nord. »*

De notre envoyé spécial

Pyongyang. – Tandis que le monde sportif se passionne pour la Coupe du monde de football, à laquelle participe pour la première fois l'équipe de Corée du Sud, la Corée du Nord prépare les prochains Jeux olympiques. Cela peut paraître étrange, car ils sont prévus... à Séoul et non pas à Pyongyang. Pourtant, dans la lutte de propagande que se livrent le Nord et le Sud, les JO sont devenus un véritable boomerang.

« Il s'agit d'un problème politique sérieux », affirme le vice-ministre des affaires étrangères du Nord, M. Kang Sok-ju, qui voit dans le choix de Séoul un complot américano-nippon pour perpétuer la division de la Corée. Pyongyang n'avait guère réagi quand le CIO avait pris sa décision. Depuis lors, le régime du maréchal Kim Il-sung a pris le train en marche et tente par tous les moyens d'obtenir peu ou prou le partage des Jeux. Des réunions de conciliation entre Sudistes et Nordistes ont eu lieu à Lausanne, mais sans succès. Le Nord avait d'abord proposé un copatronage avec une moitié des épreuves de part et d'autre du trente-huitième parallèle. Le CIO a refusé, car ce n'était pas conforme à la charte, mais a proposé, en revanche, que trois ou quatre épreuves aient lieu au Nord. Pyongyang a accepté.

Mais c'est là que le bât blesse : Pyongyang demande maintenant que l'on appelle les vingt-quatrième JO *« Jeux de Pyongyang et de Séoul »* ou *« Jeux de Séoul et de Pyongyang »*. Cette démarche n'a pas abouti. Le Nord demande donc que les épreuves qui se dérouleront au Nord portent le nom de *« Jeux de Pyongyang »* et celles qui auront lieu au Sud celui de *« Jeux de Séoul »*. Mais les Coréens du Sud refusent de partager. *« C'est inacceptable »*, précise M. Kang. Et d'ajouter : *« Un grand nombre de pays s'y opposent »*, citant Cuba, l'Angola et l'Ethiopie. Mais il ne semble pas que les amis de la Corée du Nord, qu'ils soient du bloc soviétique ou du bloc chinois, soient prêts à abandonner la moisson de médailles de Séoul pour faire plaisir au « grand dirigeant ».

Or, pour ce dernier, il s'agit d'une question de prestige. Céder serait perdre la face. Il en va de même pour Séoul, qui compte énormément, sur le plan économique et politique, profiter des Jeux. Cela dit, il est étrange de constater que, contrairement au Sud, où les travaux battent leur plein, le Nord n'a encore rien fait. Notre demande de visiter le chantier de la future cité sportive, situé entre la capitale et le village natal du « grand dirigeant », s'est heurtée à un mur : il n'y a rien à voir, nous a-t-on dit. Le travail de fondations commence à peine. Et le stade sera-t-il prêt à temps ? Là non plus, rien n'a encore été fait. *« Mais nous sommes bons en construction*, assure M. Kang. *Nous pouvons construire hôtels et stades en un an. »*

PATRICE DE BEER.

● *M. Bariani à Séoul.* – Le secrétaire d'Etat auprès du ministre français des affaires étrangères, M. Didier Bariani, est arrivé samedi 7 juin à Séoul pour une visite officielle de trois jours, à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de l'établissement de relations diplomatiques entre la France et la Corée. Il doit remettre au président Chun Doo-hwan des messages du président Mitterrand et du premier ministre Jacques Chirac. – *(AFP.)*

Témoignage

L'enlèvement d'un prêtre français aux Philippines

Deux journalistes français nous ont adressé ce témoignage sur le Père Michel de Gigord, enlevé aux Philippines le 5 juin dernier par des hommes armés qui réclament une rançon en échange de sa libération (*le Monde* du 7 juin).

Au cœur de l'île de Mindanao, dans le sud des Philippines, la ville de Marawi possède le deuxième plus grand centre universitaire du pays après celui de Manille. Reconnue dans toute l'Asie pour son Centre d'études islamiques, la Mindanao State University (MSU) a été créée pour devenir, selon l'un de ses fondateurs, *« un instrument d'intégration des musulmans à la vie politique des Philippines »*. Si la ville de Marawi est à 97 % musulmane, Mindanao ne l'est qu'à 25 %, et la MSU à 42 % seulement.

Il a régné pendant des années sur le campus un climat de corruption et d'insécurité. Une large partie du budget de fonctionnement et d'entretien de l'université a été détournée au profit de quelques-uns. L'état de délabrement des bâtiments et des équipements est là pour en témoigner. La violence était entretenue par la présence de milices armées plus ou moins contrôlées, et chacun pouvait redouter la répétition d'attentats et d'agressions physiques, les intimidations, discriminations et vexations perpétrées à l'encontre de quiconque s'opposait à l'arbitraire.

Dans ce contexte, le Père Michel de Gigord, des Missions étrangères de Paris, s'est toujours montré disponible pour aider et soutenir les victimes, catholiques ou musulmanes, de l'injustice et de la corruption. Mais, par son soutien, il a attiré sur lui une irritation croissante qui s'est traduite par des menaces précises et répétées de la part de quelques-unes des anciennes autorités de l'université. Sans se laisser intimider et en accord total avec l'évêque philippin de Marawi, le Père Michel a continué à travailler sans relâche au rapprochement entre catholiques et musulmans.

Par cet enlèvement, le Père est victime de la haine de ceux qui s'opposent depuis longtemps au dialogue entre les deux communautés, qui ne veulent pas qu'elles cohabitent pacifiquement. Ceux qui, finalement, ne supporteraient pas de voir leur système de corruption et de racket dévoilé.

Pour les deux cent cinquante étudiants de la CSO (Organisation des étudiants catholiques), *« la maison du Père Michel est à la fois un lieu de prière, de réflexion et un refuge »*.

Après des soirées de prière, de chants ou de réflexion, lorsque ces étudiants ne pouvaient plus rejoindre leurs dortoirs à cause du couvre-feu, le Père Michel les hébergeait dans la bibliothèque qu'il a fait construire derrière sa maison. Lui-même, s'il s'absentait pour une conférence du soir, devait dormir sur place. Il n'était pas rare d'entendre des coups de feu dès la tombée de la nuit.

« Father Michel » redonnait espoir et confiance à tous ces jeunes de seize à vingt-deux ans qui étudiaient dans la peur et la violence. *« J'admire leur courage, mais quelle tristesse de voir les conditions dans lesquelles ils travaillent. Nous ne savons pas quand cela va changer, et cette incertitude est difficile à supporter »*, disait-il.

C'était alors la révolution à Manille, et l'avenir des relations intercommunautaires était une grande inconnue. Une étudiante nous disait : *« Etudier avec de jeunes musulmans ? Où est le problème ? Nous ne voulons rien d'autre que le calme, des tables et de la craie pour étudier. »* Un minimum qui, aux Philippines, devenait une gageure.

PASKAL CHELET
et RENAUD RICHEBÉ.

EUROPE

L'ÉLECTION DE M. WALDHEIM EN AUTRICHE ET LA DÉMISSION DE M. SINOWATZ

De la satisfaction à la consternation

Les réactions à l'élection de M. Kurt Waldheim à la présidence de la République d'Autriche se sont multipliées lundi 9 juin dans les capitales du monde entier. Elles vont de la satisfaction non dissimulée, comme en URSS et dans les capitales arabes, à la consternation en Israël. Entre les deux, on peut noter les divers degrés d'embarras de gouvernements aujourd'hui confrontés aux problèmes de l'entretien de relations diplomatiques et protocolaires avec un chef d'Etat démocratiquement élu malgré un passé trouble.

A Washington, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes, a déclaré que le président Reagan *« enverra l'habituel message diplomatique au nouveau président de l'Autriche »*. Celui-ci ne sera pas rendu public à Washington, mais pourrait l'être à Vienne. D'autre part, le porte-parole du ministère de la justice a indiqué dimanche soir que celui-ci ne pouvait empêcher M. Waldheim d'entrer aux Etats-Unis en raison de son statut diplomatique, mais que l'ancien secrétaire général de l'ONU pourrait toutefois être placé prochainement sur la liste de personnes soupçonnées de crimes de guerre nazis à qui l'entrée aux Etats-Unis en tant que personne privée pourrait être interdite.

En Israël, nous rapporte notre correspondant Jean-Pierre Langellier, le ministère des affaires étrangères souligne, pour en grossir la portée symbolique, le caractère rarissime dans l'histoire diplomatique d'Israël du rappel de l'ambassadeur à Vienne, M. Michael Elitzur (*le Monde* du 9 juin). Cette décision n'a eu, il est vrai, qu'un seul précédent au cours des quinze dernières années. Il concernait déjà l'Autriche. En 1973, Golda Meïr, mécontente de la politique du chancelier Kreisky à propos de l'émigration des juifs d'URSS, avait rappelé pendant plusieurs semaines son représentant à Vienne. Il n'empêche : compte tenu du vacarme qui entoure depuis deux mois l'« affaire Waldheim », la décision israélienne semble plutôt modérée.

Le souci de ménager l'Etat autrichien reste patent. Dans sa première réaction à l'élection, le premier ministre, M. Shimon Pérès, a déclaré lundi à Tel-Aviv qu'il se garderait bien de faire *« ce que font les antisémites en proférant des généralisations à propos des Autrichiens »*. Tout en exprimant son inquiétude devant les *« tentatives du peuple autrichien de fuir ses responsabilités »*, M. Pérès a souligné : *« Le problème ne concerne pas les relations entre Israël et l'Autriche (...). Le vrai problème touche aux relations de l'Autriche avec elle-même, avec son passé et à la facilité avec laquelle ce pays oublie les horreurs commises dans le camp qui était le sien pendant la guerre. »*

A Paris, le président Mitterrand a adressé, lundi, le télégramme suivant à M. Kurt Waldheim : *« Je vous présente mes félicitations et mes vœux pour le peuple autrichien. Je souhaite que les relations entre nos deux pays, approfondies depuis de longues années, se poursuivent dans le même esprit. »*

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a déclaré de son côté : *« Je ne peux que condamner sans réserves tous ceux qui ont participé à l'aventure et aux crimes nazis, mais je n'ai vu nulle part de preuves décisives. »* Le premier ministre a ajouté qu'il entend se garder de toute *« ingérence dans la politique intérieure d'un pays ami, qui semble s'être déterminé démocratiquement »*.

Alors que M. Claude Malhuret, secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, estime qu'il appartient au président de la République de décider si M. Waldheim doit être ou non reçu en France, Mme Simone Veil, ancienne présidente du Parlement européen, a regretté que le Congrès juif mondial ait lancé sa campagne *« s'il n'avait pas de preuves précises »*. Mais elle a également dénoncé l'*« hypocrisie générale dans cette affaire »*, évoquant la connaissance qu'auraient eue les grandes puissances du dossier de M. Waldheim, lors de son élection au secrétariat général de l'ONU.

Toujours dans les milieux politiques français, on note la réaction de M. Jean Poperen, le numéro deux du Parti socialiste, qui manifeste une *« grande tristesse »* en constatant queles Autrichiens ont *« élu un ancien nazi président de la République »*.

Parmi les messages de félicitations parvenus lundi à Vienne, on peut noter ceux de la RDA, de la Tchécoslovaquie et de la Hongrie, qui font suite à celui, fort enthousiaste, diffusé dès dimanche soir à Moscou par l'agence Tass (*le Monde* du 9 juin).

● A Tripoli, l'agence officielle Jana salue la victoire de M. Waldheim en écrivant qu'ainsi *« l'Autriche a refusé de laisser le sionisme souiller son histoire »*. Pour l'OLP, enfin, cette victoire est celles *« des forces et de la justice et de la paix sur celle du chantage et de la haine »*.

Crise au Parti socialiste

De notre correspondante

Vienne. – Le chancelier Fred Sinowatz a tiré dès lundi 9 juin, en annonçant sa démission, les conséquences de la cuisante défaite qu'ont subie les socialistes à l'élection présidentielle. L'actuel ministre des finances, M. Franz Vranitzky, a été désigné pour lui succéder. M. Sinowatz gardera cependant la présidence du Parti socialiste (SPOe). Mardi, M. Leopold Gratz, ministre des affaires étrangères, a annoncé, à son tour sa démission.

Le chancelier Sinowatz avait reconnu le soir de l'élection que l'échec de M. Kurt Steyrer – qui n'a obtenu que 46,1 % des voix, contre 53,9 % pour M. Waldheim – était *« une défaite du Parti socialiste »*. L'analyse des résultats montre que 10 % des électeurs socialistes se sont prononcés en faveur du candidat conservateur, exprimant ainsi leur mécontentement envers la politique de leur parti, usé par seize années de pouvoir. Les socialistes ont aussi constaté avec amertume que 65,4 % des électeurs du Parti libéral, avec lequel ils forment depuis 1983 la coalition gouvernementale, ont voté pour M. Waldheim et seulement 21,2 % pour le candidat socialiste. Des voix se sont déjà élevées au sein du Parti socialiste pour mettre en cause cette coalition.

Séparation des fonctions

Dans l'optique des élections législatives prévues pour avril 1987 et qui, selon le chancelier démissionnaire, ne seront pas anticipées, le but du SPOe est évident : tenter de récupérer les voix socialistes perdues en faisant assumer la défaite par le chancelier Sinowatz et se lancer dans la prochaine campagne électorale avec une nouvelle équipe. Le chancelier désigné a annoncé lundi qu'il procéderait prochainement à un remaniement de l'équipe gouvernementale.

M. Kurt Waldheim sera le premier président autrichien non socialiste ou non soutenu par les socialistes depuis 1945. Cette victoire est interprétée par le Parti populiste (OeVP), qui a soutenu sa candidature, comme un *« tournant historique »*. Les populistes nourrissent logiquement l'espoir qu'ils pourront profiter de cette tendance aux prochaines législatives.

La séparation des fonctions du président du parti et du chef du gouvernement est apparue aux socialistes comme la meilleure solution pour préserver leur parti d'une débâcle à la prochaine échéance électorale. M. Sinowatz pourra consacrer, dans l'année qui vient, toutes ses forces au renouvellement intérieur du parti en laissant à son successeur à la tête du gouvernement la tâche, sans aucun doute ingrate, de résoudre les problèmes du moment. Pour le nouveau chancelier, cette solution a l'avantage de lui laisser les mains libres par rapport au parti. M. Vranitzky aura notamment à résoudre le problème épineux du secteur nationalisé, lourdement déficitaire, qui a bénéficié au cours des derniers cinq ans de subventions publiques de 30 milliards de schillings sans résultats visibles. L'assainissement de certaines entreprises ne sera pas possible sans sacrifices, notamment des licenciements. M. Vranitzky a laissé entendre à plusieurs reprises, dans ses fonctions de ministre des finances, qu'il était résolu à mettre fin aux subventions publiques éternelles, même s'il faut fermer certaines entreprises non rentables.

Les pertes des socialistes ont été particulièrement importantes dans les régions industrielles où sont situées ces entreprises, notamment la Voest-Alpine, la plus grande entreprise nationalisée du secteur sidérurgique, sauvée de la faillite l'année dernière par une injection de 5,5 milliards de schillings. La crise de la Voest semble avoir définitivement démoli le prestige du Parti socialiste, du chancelier et de son équipe. Il reste à savoir si M. Vranitzky, banquier de carrière et représentant de l'aile droite, parviendra à réconcilier le Parti socialiste avec la base qui grogne.

La démission du chancelier Sinowatz a sans aucun doute aussi des raisons très personnelles en rapport avec l'élection de M. Kurt Waldheim à la présidence. Accusé par le Parti populiste d'avoir été à l'origine de la campagne contre l'ancien secrétaire général de l'ONU, le Parti socialiste et son président n'ont jamais réussi à dissiper ces soupçons. En outre, depuis le premier tour, le 4 mai, on se demandait comment M. Sinowatz et M. Waldheim pourraient trouver une base de coopération, après les déclarations particulièrement critiques faites par le chancelier à l'encontre du candidat à la présidence.

WALTRAUD BARYLI.

Le nouveau chancelier : M. Franz Vranitzky

Une carrière de banquier



SZLAKMANN.

Sans la crise que connaît actuellement le Parti socialiste autrichien et la démission de M. Sinowatz, son successeur désigné, M. Franz Vranitzky (quarante-huit ans), n'aurait guère eu de chance d'accéder jamais à la chancellerie. Réputé pour sa compétence en matière financière, cet homme qui a fait toute sa carrière dans la banque n'est, en effet, pas un leader au sein du Parti socialiste, même s'il est un des représentants de son aile droite. On lui connaît cependant une amitié très ancienne avec M. Hannes Androsch, ancien ministre des finances et vice-chancelier, qui a, depuis plusieurs années, des démêlés avec la justice à propos d'une affaire d'irrégularités fiscales, et qui dirige actuellement la plus grande banque nationalisée autrichienne, la Creditanstalt.

En 1970, après avoir travaillé pendant neuf ans à la Banque nationale autrichienne, M. Franz Vranitzky devient conseiller en politique économique et financière de M. Androsch, alors ministre des finances, à qui il est lié depuis l'époque de leurs études. Il occupe cete fonction de conseiller jusqu'en 1976, date à laquelle il est nommé directeur adjoint du Creditanstalt. En 1981, il prend la direction de la Länderbank, seconde banque du pays, dont il assure l'assainissement après une période de difficultés. Il entre au gouvernement en 1984 lorsque M. Sinowatz décide de remanier son gouvernement et de se séparer notamment d'Herbert Salcher, engagé dans une querelle sur la place publique avec Hannes Androsch.

En février dernier, M. Vranitzky déclarait à la presse étrangère qu'il fallait revoir à fond les structures économiques autrichiennes. *« Nous ne sommes plus à l'époque où l'on pouvait dépenser 1 ou 2 milliards pour créer des emplois. Nous vivons à présent dans un monde plus compétitif. »* Les autorités provinciales doivent cesser de considérer les industries publiques comme un moyen de résoudre les problèmes locaux de chômage, ajoutait-il.

URSS

Le SIDA, c'est la faute à la CIA

estime le quotidien soviétique « Sovietskaïa Rossia »

De notre correspondant

Moscou. – Le quotidien *Sovietskaïa Rossia* réalise ce petit prodige de consacrer, dimanche 8 juin, un long article au SIDA sans indiquer combien de Soviétiques en sont atteints ni préciser que cette maladie frappe en priorité les homosexuels. *Sovietskaïa Rossia* révèle cependant que *« les médecins soviétiques ont appris, dès 1981, à connaître les symptômes du SIDA »*, ce qui implique que quelques cas au moins sont apparus à cette date.

Une autre publication, *Sovietskaïa Koultoura*, avait avancé une estimation le 7 décembre dernier. Le professeur Jdanov, directeur de l'Institut de virologie de Moscou, avait alors affirmé que le nombre des malades *« ne dépassait pas celui des doigts des deux mains »*.

Sovietskaïa Rossia présente par contre un tableau apocalyptique de la situation aux Etats-Unis. Citant une organisation de gauche américaine, le quotidien estime même que toute la population des Etats-Unis pourrait avoir disparu, victime du SIDA, dès 1993...

Le journal reprend d'autre part les accusations déjà formulées par la *Literatournaïa Gazeta*, selon laquelle l'apparition du SIDA est due à des expériences bactériologiques entreprises par la CIA. Le quotidien soviétique estime que le comédien Rock Hudson, mort du SIDA, pourrait avoir été également un « cobaye » des expériences menées par le Pentagone. L'armée américaine joue décidément un rôle très important pour cette maladie, selon les médias soviétiques, puisque *Sovietskaïa Rossia* affirme que *« les soldats et les officiers des bases militaires américaines sont des propagateurs actifs du virus en dehors des Etats-Unis »*.

La situation est bien sûr tout autre en URSS, affirme le docteur Gordienko, chef du service d'immunologie de l'Institut central de perfectionnement des médecins, qui dépend du ministère de la santé. *« La recherche de méthodes efficaces pour établir le diagnostic, le traitement et la prophylaxie du SIDA sont une tâche très importante »*, estime cependant celui-ci. Autrement dit, le SIDA serait à la fois très peu répandu et très bien étudié en URSS...

Sovietskaïa Rossia écrit d'autre part que les affirmations parues dans la presse en Occident selon lesquelles le virus du SIDA est d'origine africaine sont sans fondement. Le quotidien reprend à son compte le point de vue d'un médecin nigérian, qui estime que ce virus n'est qu'*« un des types rares de rétrovirus que l'on peut rencontrer en Afrique mais que sa transformation s'est probablement opérée en dehors du continent africain »*.

Le docteur Gordienko estime enfin que la propagation du SIDA en Occident est *« due à des causes sociales comme la révolution sexuelle »*, c'est-à-dire, selon lui, la *« légalisation du vice »*. La drogue et la prostitution jouent également à son avis un rôle important dans la diffusion du virus. M. Gordienko ne dit pourtant explicitement nulle part que les homosexuels sont parmi les premières victimes.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Grande-Bretagne

Les questions de défense divisent l'alliance entre les sociaux-démocrates et les libéraux

De notre correspondant

Londres. – On ne sait pas encore quand auront lieu les prochaines élections législatives (1), mais il se confirme que les problèmes de défense et plus particulièrement l'avenir de la force de dissuasion nucléaire britannique seront – comme en 1983 – l'un des principaux sujets de la campagne.

En suggérant récemment un accord séparé entre Moscou et Londres sur la réduction des arsenaux nucléaires, M. Gorbatchev a amené le Parti travailliste à rappeler sa position très controversée en faveur d'un désarmement unilatéral (*le Monde* du 3 juin). Il y a trois ans, les thèses des travaillistes en matière de défense, qualifiées d'*« irréalistes »* et de *« gauchistes »* par les conservateurs, avaient été considérées comme l'un des facteurs essentiels de l'écrasante victoire de Mme Thatcher.

Aujourd'hui, c'est au tour de l'opposition centriste, c'est-à-dire de l'Alliance (coalition entre les sociaux-démocrates, SDP, et le Parti libéral) de prêter le flanc aux critiques de la majorité et de lui fournir ainsi des armes précieuses. Les deux partis doivent publier, mercredi 11 juin, le texte d'un rapport conjoint qui avait pour objet de réduire leur désaccord sur les questions de défense, seul véritable domaine de conflit entre libéraux et sociaux-démocrates. Mais des fuites sur le contenu de ce document viennent d'entraîner, de la part de M. David Owen, leader du SDP, des commentaires très tranchés qui provoquent à présent au sein de l'Alliance une crise grave, la plus importante depuis la création de cette association, voici cinq ans.

Le rapport mis au point en commission par des personnalités des deux partis représente un compromis destiné à gommer les divergences qui opposent les libéraux – dans l'ensemble plutôt unilatéralistes et proches des positions pacifistes des travaillistes – aux sociaux-démocrates, dont le chef de file, M. Owen, préconise le maintien et le développement de la force de dissuasion britannique. La commission recommande prudemment que l'on repousse le débat. Elle estime qu'une décision définitive sur l'éventuel remplacement des fusées Polaris qui équipent les sous-marins stratégiques britanniques peut être reportée après les prochaines élections, pour tenir compte, d'ici là, de l'évolution des négociations Est-Ouest sur le désarmement.

Mais M. Owen, au grand dam de M. David Steel, leader du Parti libéral, et à la surprise de nombreux membres de son propre parti, a estimé que la formule proposée par la commission traduisait une attitude dilatoire intolérable. M. Owen a déclaré que le SDP n'avait pas à revenir sur ses choix et devait se prononcer dès à présent pour un renouvellement de l'arsenal nucléaire britannique. Si M. Owen, d'accord en cela avec les libéraux, est contre la politique du gouvernement qui prône le remplacement des Polaris par des Trident – d'autres missiles balistiques américains très coûteux, – il est pour une collaboration européenne afin de construire des missiles de croisière, une solution fortement contestée par les libéraux.

Dimanche, M. Steel a fermement rappelé à l'ordre son partenaire en déclarant que les deux partis de l'Alliance ne pouvaient aller aux élections en étant ouvertement divisés sur un sujet aussi important. Les propos de M. Owen ont aussi semé le trouble à l'intérieur du SDP. Mme Shirley Williams, présidente de ce parti, a invité M. Owen à faire marche arrière, ce qui paraît peu probable. L'avertissement est clair : l'Alliance est menacée d'éclatement alors que l'association des deux partis, ces dernières années, profitant à chacun d'eux, a fait de cette coalition une troisième force susceptible d'arbitrer la confrontation entre travaillistes et conservateurs.

Cette crise est d'autant plus regrettable aux yeux des libéraux que ceux-ci ont le sentiment d'avoir fait, dans le rapport en question, un effort considérable pour se rapprocher des sociaux-démocrates. Cette dispute renforce d'autre part les détracteurs de M. Owen qui, depuis longtemps, estiment que ce dernier adopte un style *« personnel »* et cherche avant tout vis-à-vis des médias à éclipser la personnalité de M. Steel.

FRANCIS CORNU.

(1) La législature doit normalement s'achever en juin 1988. Mme Thatcher vient de dire qu'elle souhaite atteindre ce terme. Mais les élections ont presque toujours été anticipées en Grande-Bretagne et on spécule actuellement sur une possible convocation de l'électorat au printemps ou à l'automne 1987.

La grande errance de printemps des hippies a commencé

Londres (*AFP*). – Quelque trois cents hippies britanniques, en butte depuis plusieurs semaines à l'hostilité des paysans et des pouvoirs publics, ont été expulsés, lundi 9 juin, d'un terrain de New-Forest (ouest de l'Angleterre) au cours d'une vaste opération de police qui s'est soldée par quarante-deux arrestations.

Cinq cents policiers au total, venus à bord de deux cents fourgons, ont pris part à l'opération préparée de longue date à la demande du ministère de l'agriculture, auquel appartient le terrain. La police a saisi plus de cent véhicules qui n'étaient pas en règle, pour la plupart des camionnettes et des autocars dans lesquels vivent les trois cents hippies rassemblés dans la région.

Décrits la semaine dernière par le ministre de l'intérieur, M. Douglas Hurd, comme une *« bande de bandits du Moyen Age »*, les hippies ont plié leurs tentes et leurs sacs de couchage et quitté le terrain interdit de New-Forest, la plupart à pied. Des autobus avaient été mis à leur disposition, mais nombre d'entre eux, dont des familles avec de jeunes enfants, ont refusé l'aide de la police, notamment les sandwiches, végétariens ou pas, préparés à leur intention.

Depuis un mois, plusieurs milliers de hippies dispersés à travers toute la Grande-Bretagne tentent de se regrouper pour organiser un festival annuel de musique pop.

Chassés des abords du site préhistorique de Stonehenge (150 kilomètres à l'ouest de Londres), où ils venaient célébrer le solstice d'été, leur convoi de tacots rouillés et de fourgons aux couleurs psychédéliques a fait escale près de Yeovil, à Wareham (Dorset), alors que les paysans dressaient des barrages d'engins agricoles pour leur interdire l'entrée de leurs champs. L'an dernier, le voyage vers Stonehenge s'était terminé par une bataille rangée avec la police. Il y avait eu plusieurs dizaines de blessés.

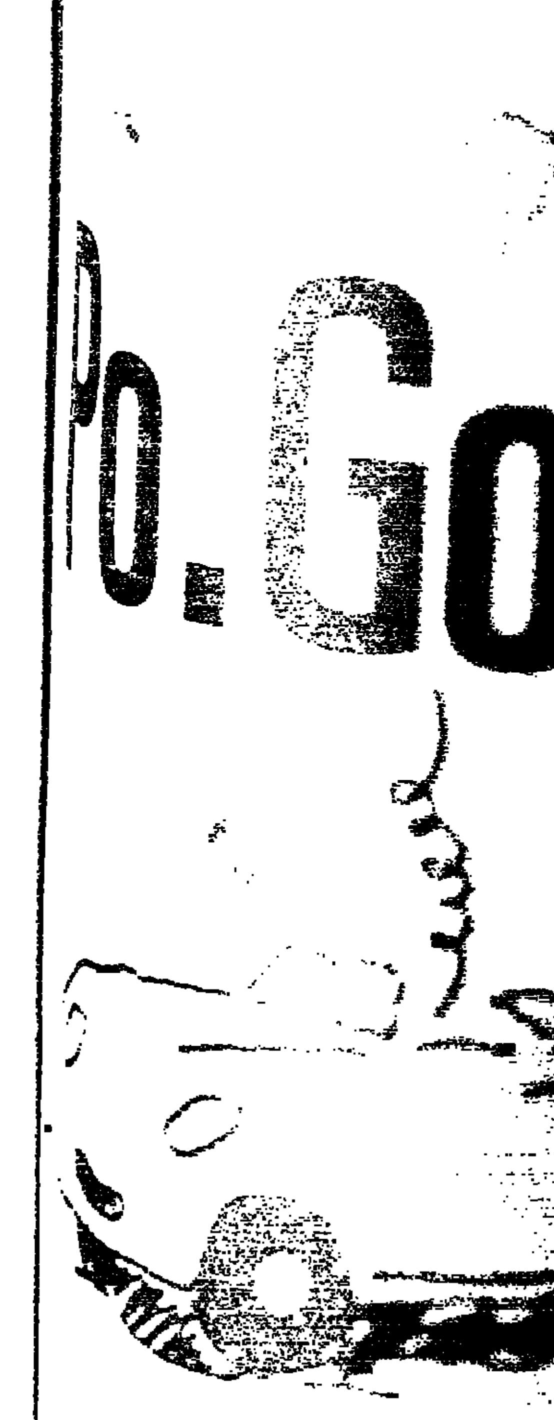
La semaine dernière, Mme Margaret Thatcher avait assuré les députés qu'elle mettrait tout en œuvre pour garantir le respect de la propriété privée face aux nomades. Une commission spéciale du gouvernement a été créée à cet effet, présidée par le ministre de l'intérieur.

Pologne

Nouvelles arrestations

Des unités de Zomos (police motorisée) en tenue de combat ont mis fin, lundi soir 9 juin à Varsovie, à une manifestation en hommage à Zbigniew Bujak. A l'issue d'une messe célébrée à l'église Saint-Stanislas à l'intention du dirigeant clandestin récemment arrêté, à laquelle avaient participé plusieurs milliers de personnes, la foule a scandé pendant près de vingt minutes le nom de Bujak et d'autres anciens membres de la commission provisoire de coordination de Solidarité (TKK), actuellement en prison, comme Wladyslaw Frasyniuk. Grâce à l'intervention du prêtre qui a invité la foule à se disperser et la police à ne pas la « provoquer », il n'y a pas eu de violences.

D'autre part, l'arrestation d'un haut fonctionnaire du ministère des affaires étrangères, M. Zbigniew Wroniak, annoncée dimanche par l'AFP, a été confirmée lundi de sources officielles. C'est dans un appartement qui était la propriété de la fille de M. Wroniak que M. Bujak aurait été découvert. D'autres arrestations, qui n'ont pas encore été annoncées officiellement, ont aussi été opérées, en particulier celle de Mme Alicja Komorowska et de son ami, M. Tadeusz Lewicki, maître-assistant à l'université de Varsovie. Les propriétaires de l'appartement où se cachait M. Konrad Bielinski, un autre responsable clandestin arrêté le même jour que M. Bujak, ont également été appréhendés.



هكذا من الأصل

RFA

Les élections régionales de Basse-Saxe constituent un test pour la popularité du chancelier Kohl

De notre correspondant

Bonn. – Comme à la cour des rois, le monde politique ouest-allemand a déserté ces dernières semaines les bords du Rhin pour aller planter ses quartiers de printemps à Hanovre. Les Verts et le Parti libéral sont venus y tenir leurs congrès, les comités directeurs des Partis chrétiens et social-démocrate s'y sont réunis régulièrement. Sans compter les incessants va-et-vient des dirigeants politiques de tous bords, venus, chancelier en tête, battre la campagne pour soutenir leur candidat en prévision des élections régionales du 15 juin.

L'enjeu de ces élections, qui précèdent de sept mois seulement les législatives prévues pour le mois de janvier 1987, dépassent depuis longtemps déjà les frontières de la Basse-Saxe. Si M. Ernst Albrecht, ministre-président depuis huit ans, devait céder la place, l'opposition social-démocrate détiendrait la majorité des mandats au Bundesrat, la deuxième chambre du Parlement. La marge de manœuvre de l'actuelle coalition s'en trouverait fortement diminuée.

Après la perte de la Sarre et le triomphe, l'année dernière, de M. Johannes Rau, ministre-président social-démocrate de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, un nouvel échec des chrétiens-démocrates marquerait un point de non-retour pour le chancelier Kohl, dont le manque de maîtrise est durement ressenti à l'intérieur même de son Parti.

A son corps défendant et à celui de M. Albrecht, le chancelier a dû se résoudre à faire de cette élection une affaire personnelle. Il s'est déplacé sept fois en Basse-Saxe pendant la campagne et s'est fermement engagé derrière le ministre-président, dont il n'a cessé de prédire la victoire. Un pari risqué si l'on en croit les sondages, qui laissent prévoir un résultat serré.

Comme il est à peu près acquis que M. Albrecht ne retrouvera pas la majorité absolue qu'il avait conquise en 1982, l'issue dépend pour une large part du score que réalisera le Parti libéral, qui n'est pas représenté au Parlement régional depuis les dernières élections et qui se traînait ces derniers mois nettement au-dessous de la barre des 5 % nécessaires pour y faire sa rentrée.

Le bilan de M. Albrecht

Le bilan de M. Albrecht – un francophile qui a longtemps travaillé aux Communautés européennes à Bruxelles – n'a pourtant rien d'infamant. Mais la Basse-Saxe reste imprégnée par ses vocations agricole et maritime traditionnelles, deux activités en déclin. L'agriculture occupe encore 8 % de la population active. Concentrée dans des zones restreintes, l'industrie a souffert du déclin de la sidérurgie et des chantiers navals.

Avec 550 kilomètres de frontière commune avec l'Allemagne de l'Est, la Basse-Saxe a eu, en outre, à subir plus que d'autres après la guerre les conséquences de la séparation des deux Etats allemands, qui a totalement coupé des régions entières de leurs circuits commerciaux traditionnels. Ses points forts – l'automobile (Volkswagen), l'agro-alimentaire, l'électronique et les machines-outils – se sont cependant révélés ces dernières années des atouts maîtres. Leur taux de croissance a été en 1985 supérieurs au reste du pays, avec notamment 20,5 % pour les industries de biens d'investissement. Le résultat est un taux de chômage qui évolue, malgré certains points noirs comme la région côtière proche des Pays-Bas, dans une bonne moyenne nationale. La politique du gouvernement régional consiste actuellement à favoriser une meilleure répartition industrielle et à constituer un réseau d'instituts de recherche et de « parcs de technologie » pour promouvoir les secteurs de pointe, encore mal représentés. La capitale, Hanovre, bien connue pour sa foire industrielle, la plus grande du monde, est devenue une sorte de vitrine pour le développement régional.

Confortée par la reprise, cette politique pouvait permettre en début d'année au ministre-président d'espérer une réélection sinon facile, du moins sans trop de problème. Même s'il a manqué de stature, il y a quelques années, pour s'imposer face à M. Kohl dans la course à l'investiture du Parti démocrate-chrétien, il n'en dispose pas moins, dans son Land, d'une popularité qui n'est pas contestée par ses adversaires.

Malaise

Mais le nouvel échec des démocrates-chrétiens, en mars dernier, lors d'élections communales au Schleswig-Holstein, le voisin nordique de la Basse-Saxe, a mis un terme brutal à cette promenade de santé. De toute évidence, on sous-estimait dans les états-majors politiques le malaise provoqué, surtout dans le nord, par le style de gouvernement du chancelier Kohl. A son absence de charisme, aux incessantes querelles entre les partis de la coalition, sont venus s'ajouter ces derniers mois son affrontement avec les syndicats sur la réforme du financement des grèves et le mécontentement des agriculteurs, particulièrement virulent au moment des négociations sur les prix à Bruxelles.

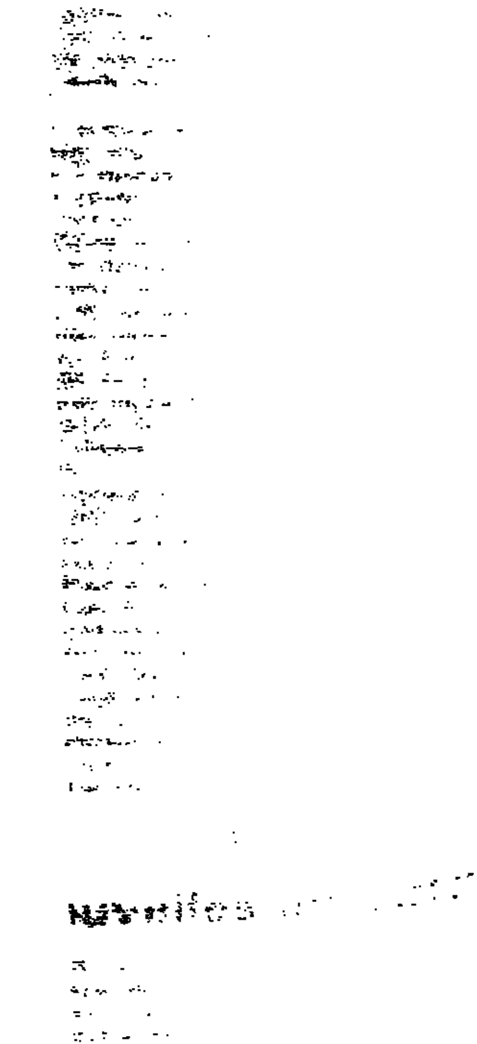
Malgré les bons résultats de l'économie, le pays souffre de façon générale d'un manque de *leadership* qui se traduit notamment par le poids toujours accru dans la vie publique du président de la République, M. Richard von Weizsäcker. Depuis son discours du 8 mai 1985, pour le quarantième anniversaire de la capitulation allemande, celui-ci se révèle de plus en plus comme le point de repère dans les moments difficiles. Il en a une nouvelle fois fait la preuve après la catastrophe de Tchernobyl, alors que face aux réactions souvent excessives des Länder et des partis de gauche les appels au calme du gouvernement restaient totalement inefficaces.

L'impact de cette catastrophe sur les élections du 15 juin demeure une des grandes inconnues. L'émotion demeure considérable, comme en témoignent les manifestations de Wackersdorf et de Borckdorf. La France devrait s'en rendre compte rapidement en raison de la mobilisation en cours contre la centrale de Cattenom, à la frontière de la Lorraine avec la Sarre et le Luxembourg. Mais les Verts ont probablement présumé de leurs futurs succès électoraux en cédant, lors de leur congrès de Hanovre, à leurs penchants les plus radicaux. Cela ne fait pas l'affaire du candidat social-démocrate, M. Gebrart Schröder, qui se trouve plus exposé que jamais à la campagne de la majorité contre le danger d'une coalition entre les Verts et le SPD.

« L'élection du 15 juin est un choix de société », ne cesse-t-on de marteler dans le camp des chrétiens-démocrates. La prise de position des sociaux-démocrates en faveur d'un abandon progressif du programme nucléaire trouve sans aucun doute un écho favorable. Les partis de la majorité ont cependant fini par réagir, chacun à leur manière, avec un temps de retard.

Amorcée par la création d'un superministère de l'environnement et de la sécurité nucléaire, la contre-offensive du gouvernement s'efforce de convaincre que les efforts nécessaires seront faits pour accélérer la recherche d'énergies alternatives, mais qu'il serait irréaliste – ou opportuniste – de prétendre pouvoir se passer dans une phase transitoire du nucléaire.

HENRI DE BRESSON.



politique

Le premier ministre entreprend d'améliorer l'explication de l'action gouvernementale

M. Jacques Chirac a entrepris d'expliquer davantage la politique qu'il conduit. Après une période de mise en place et d'arbitrages, le premier ministre a prévu, outre une série de rencontres avec des journalistes, d'intervenir lui-même dans les médias pour défendre et faire comprendre ses choix. Dans le même temps, M. Edouard Balladur, qui était resté discret jusqu'à présent, s'offre, lui aussi, à expliquer l'action économique du gouvernement (le 8 juin au « Grand jury RTL-*le Monde*, le 10 juin dans un entretien au *Figaro*). Le premier ministre et le ministre d'Etat ont estimé que les reproches exprimés au sein de la majorité sur l'insuffisante « communication » du gouvernement n'étaient pas tout à fait injustifiés.

Le lundi 9 juin, au journal de la mi-journée sur TF 1, M. Chirac a pris acte de ces critiques. Partagé entre M. Denis Baudouin, porte-parole du premier ministre, M. Alain Juppé, ministre délégué au budget – dont la fonction de porte-parole du gouvernement se limite au compte rendu du conseil des ministres – et chacun des ministres, l'information et le commentaire sur les décisions du gouvernement posent des problèmes délicats. L'Hôtel Matignon souhaite parvenir à une certaine coordination (M. Baudouin réunit, chaque semaine, les responsables de la communication des différents ministères), mais les membres du gouvernement, particulièrement ceux qui représentent les formations alliées du RPR, tiennent à préserver leur autonomie en cette matière.

∴

Lundi, sur TF 1, au sujet du projet de loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement, M. Chirac a observé que « *pour la première fois, et malgré une tentative d'obstruction assez systématique de la part de l'opposition, une loi a été votée sans avoir recours à l'engagement de la responsabilité du gouvernement* ». Selon lui, il s'agit d'« *une loi sociale ayant beaucoup moins d'importance que ce qu'on en a dit* », mais l'opération a été « *conduite avec beaucoup d'intelligence par M. Séguin* », « *un homme d'ouverture* », pour qui le premier ministre a « *beaucoup d'estime* » en raison « *de ses très grandes capacités et de sa loyauté* » et dont l'action « *ne mérite que des éloges* ».

En règle générale, M. Chirac préfère « *que les débats aillent au fond, dans des délais raisonnables et sérieux, pour que chacun puisse être informé* », plutôt que de recourir à l'article 49-3 de la Constitution. A propos des menaces des syndicats après l'adoption de la loi sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, le chef du gouvernement « *ne croit pas du tout à une détérioration du climat social* », car « *les Français sont plus réalistes qu'on ne le croit* ».

Interrogé sur la privatisation de TF 1, M. Chirac a déclaré que la décision avait été prise par « *l'ensemble de la majorité* », après une réflexion et un débat « *approfondis* ». « *Nous aurons, comme toute nation moderne, deux chaînes privées, TF 1 et la « 5 », et deux chaînes publiques* », a-t-il dit, sans jamais évoquer FR 3. Selon M. Chirac, il fallait privatiser TF 1, car, sinon, il aurait fallu augmenter la redevance de « *30 % au 1er janvier prochain* ». « *Ceux qui crient « touche pas à ma télé » seraient bien inspirés, également, de crier « touche pas à mon portefeuille »* », a poursuivi le premier ministre. Avec la privatisation, a-t-il dit, non seulement la redevance n'augmentera pas, mais « *elle baissera* ». En outre, a ajouté M. Chirac, la création d'images françaises baisse de 10 % par an à TF 1, et le nombre des téléfilms étrangers augmente sans cesse, ce qui « *n'est pas tolérable* ».

Le conseil des ministres doit adopter le projet de loi sur la communication audiovisuelle le 11 juin. 50 % du capital de TF 1 ira aux téléspectateurs et au personnel de la chaîne et 50 % « *aux capitalistes chargés de la gérer* ». Personne n'aura plus de 25 %, il n'y aura donc pas de minorité de blocage, a précisé M. Chirac. Les opérations de cession se dérouleront sous le contrôle de la commission de la communication et des libertés, et « *tout sera bouclé, je pense, à la fin de l'année* ».

M. Chirac a affirmé que l'échéance présidentielle ne fait pas partie de ses « *préoccupations* ». Le chef du gouvernement juge « *normal* » que certains de ses partenaires de la majorité se positionnent déjà en vue de cette élection. « *Pour moi, ce débat n'existe pas, mais je comprends qu'il ait lieu* », a-t-il dit, en précisant qu'il est normal que chacune des deux tendances de la majorité soutienne un candidat, l'important étant que ce débat ait lieu dans des conditions de loyauté et de sérénité telles que, au second tour de l'élection, un bon report des voix fasse que « *celui qui restera sera bien le candidat issu de la majorité actuelle* ». Au demeurant, M. Chirac est persuadé que la majorité actuelle remportera les prochaines élections. « *Nous aurons encore sept ans pour faire de la France un grand pays moderne* », a-t-il dit.

● *Juin 1936 - juin 1986 à la Mutualité.* – *Rouge*, l'hebdomadaire de la Ligue communiste révolutionnaire (LCR), qui consacre plus de la moitié de son dernier numéro au cinquantième anniversaire du Front populaire sous le titre « 1936, les rendez-vous de l'espoir », organise un débat sur ce thème, mercredi 11 juin, à partir de 20 heures, à la Mutualité à Paris. MM. Maurice Kriegel-Valrimont (ancien député communiste, ancien membre du comité central et responsable de la Résistance), Henri Noguères (ancien président de la Ligue des droits de l'homme), Didier Motchane (membre du secrétariat du PS, député européen) et Charles Michaloux (membre du bureau politique de la LCR) participeront au débat.

Propos et débats

M. Pasqua : gesticulation

M. Charles Pasqua, interrogé par l'AFP, le mercredi 9 juin, sur la préparation du découpage électoral, a affirmé : « RPR et UDF n'ont eu aucune autre information que celles qu'ils détenaient de par leur propre organisation politique. Le PS a exactement les mêmes informations que le RPR et l'UDF. » « Il n'y a pas de découpage au niveau du ministère de l'intérieur », *a-t-il précisé.* « Je mets au défi n'importe quel parlementaire, n'importe quel préfet, n'importe qui, de me montrer un document établi par les services du ministère. Il n'y en a pas. »

Le ministre de l'intérieur a expliqué que ses services ont commencé à « ventiler par ordinateur les résultats des élections par cantons » *et qu'ils s'attaqueront au découpage lorsque les préfets auront remis leurs propositions. Faisant allusion au refus du PS de s'adresser aux commissaires de la République, M. Pasqua a ajouté :* « Une chose est de faire la gesticulation à l'Assemblée, une autre de se préparer à sauvegarder du mieux possible ses intérêts électoraux. »

M. Queyranne (PS) : colère

M. Jean-Jacques Queyranne a commenté le lundi 9 juin, lors du point de presse hebdomadaire du PS, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement en ces termes : « Cette décison enterre le dialogue social. » *Selon le porte-parole du PS,* « le gouvernement va à contre-courant » *et révèle sa* « conception archaïque des rapports sociaux » *en restaurant* « le patronat de droit divin ». *Pour M. Queyranne, après avoir* « suscité (...) la méfiance », *le gouvernement est en train de déclencher* « la colère des syndicats ».

M. Millon (PR) : pas de godillots

M. Charles Millon, député de l'Ain, membre du secrétariat politique du Parti républicain, a déclaré, le lundi 9 juin, sur Europe 1, que « le gouvernement a besoin d'alliés sûrs et pas de godillots ». *Selon M. Millon,* « le rôle d'une majorité, c'est de proposer et de critiquer ». « Il faut permettre, dans un parti politique comme dans une majorité, à toutes les expressions d'apparaître », *a-t-il dit. M. Millon s'est déclaré partisan de la candidature de M. Raymond Barre à la prochaine élection présidentielle.*

M. CHIRAC DEVANT LES PRÉSIDENTS DE CHAMBRE DE COMMERCE

Conviction ou incantation ?

« *Irrévocables, irréversibles* »... M. Jacques Chirac n'avait que ces adjectifs sur les lèvres, le lundi 9 juin, en prononçant son discours devant l'Assemblée permanente des chambres de commerce et d'industrie (APCCI) présidée par M. Pierre Netter, pour qualifier les mesures économiques qui ont été prises par son gouvernement depuis le 16 mars.

Il s'agissait de convaincre les chefs d'entreprise – par sa composition et les motivations de ses membres, l'APCCI ressemble étrangement à une assemblée générale du CNPF – que, si la « *France n'avait pas réussi depuis cinq ans à décoller du peloton et à profiter comme ses partenaires de la croissance mondiale... c'est parce qu'elle a fait pendant des années le contraire de ce qu'il fallait faire* ». Mais désormais l'environnement est nouveau, le profit est reconnu par tous comme le moteur de la croissance et « *le temps est fini où le chef d'entreprise qui ne faisait pas de bénéfices était considéré comme un incapable et celui qui en faisait comme un escroc...* »

Flatteur pour son public (« *je voudrais dire à travers vous à tous les chefs d'entreprise la considération que j'ai pour eux* ») mais prudent (« *ce n'est pas au gouvernement de décider à la place des entreprises* »), impitoyable à l'égard de ses prédécesseurs (« *la France est la lanterne rouge* ») et noircissant le tableau (« *on peut estimer à trois millions le nombre des chômeurs* »), le premier ministre a vu ses propos ponctués par de vifs applaudissements lorsqu'il a déclaré : « *Le gouvernement a les moyens de sa politique. La confiance des Français qui s'est manifestée le 16 mars, l'existence d'une majorité parlementaire parfaitement soudée, solide et cohérente et la Constitution lui permettent de faire aboutir toutes les réformes engagées. Je vous le dis clairement vous pouvez compter sur l'entrée en vigueur très rapide de toutes les mesures annoncées, vous pouvez, vous devez, les intégrer dans vos calculs, les considérer comme faisant partie de l'environnement nouveau des entreprises françaises.* »

M. Chirac a aussi précisé qu'il faisait étudier l'élaboration d'un statut des petites et moyennes entreprises qui prévoira « *l'allégement des contraintes et carcans* » qui pèsent sur elles.

Estimant que « *la répétition des arguments était la meilleure des pédagogies* », le premier ministre a dit et redit que la libéralisation des prix, la suppression de l'impôt sur les grandes fortunes, la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, les aides pour l'emploi des jeunes, la libéralisation des changes étaient « *irréversibles* ». La répétition, certes, est de nature à faciliter la compréhension et à entraîner la conviction. Mais il faut aussi qu'elle dépasse le stade de la simple incantation.

F. Gr.

● *La cohabitation et l'opinion, selon la SOFRES.* – Selon un sondage SOFRES-*le Point* réalisé du 23 au 28 mai auprès d'un échantillon représentatif de mille personnes, et publié le 9 juin, 65% des personnes interrogées estiment que la cohabitation entre M. François Mitterrand et la nouvelle majorité UDF-RPR « *fonctionne très bien ou plutôt bien* » alors qu'elles représentaient 50% en avril dernier. D'autre part, 72% des personnes sondées souhaitent que « *la cohabitation dure jusqu'à l'élection présidentielle du printemps 1988* ».

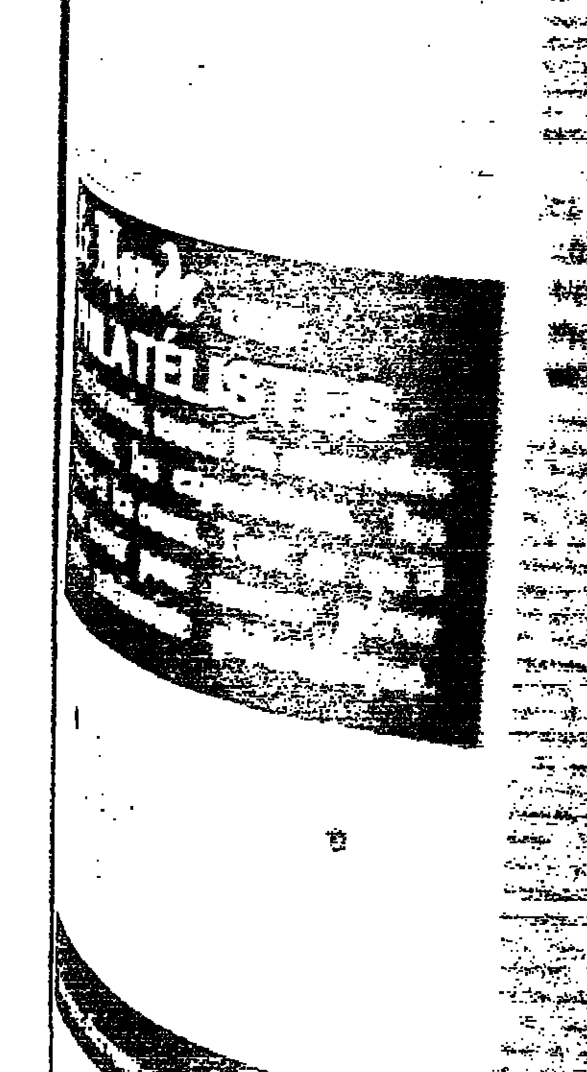
En revanche, 36% déclarent être « *déçues* » par l'action du gouvernement de M. Chirac depuis son arrivée au pouvoir, contre 34% qui en sont « *satisfaites* » et 30% qui n'ont pas d'opinion. Le premier ministre est considéré comme « *le vrai chef de l'exécutif* » par 54% des personnes interrogées (41% en avril dernier) tandis que 31% estiment que ce titre revient au président de la République (au lieu de 40% il y a trois mois).

LE MAIRE DE MENDE COUPABLE D'INGÉRENCE

Mende. – Le tribunal de grande instance d'Aix-en-Provence vient de déclarer coupable du délit d'ingérence M. Jean-Jacques Delmas (UDF), maire de Mende. Mais, dans la mesure où, selon les magistrats, le vice-président du conseil général de Lozère n'avait fait preuve ni de malhonnêteté ni d'intention frauduleuse dans une affaire d'adjudication, il a été dispensé de la peine prévue à l'article 175 du code pénal (1). En outre, M. Delmas pourra continuer d'exercer ses différents mandats électifs.

L'affaire avait éclaté en mars 1984, lorsque les élus socialistes et communistes du conseil municipal de Mende avaient alerté les autorités judiciaires sur le fait que le maire détenait une partie du capital social de l'entreprise Bâti-Gévaudan, à laquelle il venait, au nom de la ville, de confier un marché de 204 000 francs (*le Monde* du 21 mars 1984). – *(Corres.)*

(1) L'article 175 du code pénal dispose : « *Tout fonctionnaire, tout officier public, tout agent du gouvernement qui, soit ouvertement, soit par actes simulés, soit par interposition de personnes, aura pris ou reçu quelque intérêt que ce soit dans les actes, adjudications, entreprises ou régies dont il a ou avait, au temps de l'acte, en tout ou partie, l'administration ou la surveillance, sera puni d'un emprisonnement de six mois au moins et de deux ans au plus (...).* »



A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Les socialistes n'entendent pas relâcher la pression

L'Assemblée nationale devait commencer, ce mardi 10 juin dans l'après-midi, la discussion de la proposition de loi sénatoriale réformant le régime juridique de la presse. Cette proposition de loi, adoptée le 18 décembre 1984 par le Sénat, abroge l'ordonnance du 26 août 1944 et la loi du 23 octobre 1984 *« visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse »*.

Le principal amendement introduit dans la proposition de loi sénatoriale par M. Michel Péricard, député RPR des Yvelines, rapporteur du texte à l'Assemblée nationale, concerne la limitation de la concentration de la presse. Cet amendement propose l'interdiction de toute acquisition qui permettrait à l'acquéreur de détenir plus de 30 % de la diffusion nationale des quotidiens d'information politique et générale.

La discussion de cette proposition de loi sera pour M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication, l'occasion d'un *« banc d'essai »*, a souligné, lundi, le porte-parole du PS, M. Jean-Jack Queyranne. On s'attend généralement que le PS, après le dépôt samedi d'une motion de censure *(voir encadré)* qui pourrait être discutée, jeudi, et dans la discussion de cette proposition de loi maintienne une forte pression dans la conduite des débats.

Le gouvernement, a fait observer à ce sujet M. Queyranne, ne pourra se conduire au cours de la discussion à venir comme il l'a fait pendant l'examen du projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, en réservant l'examen de nombreux amendements, puis en s'opposant à cet examen, en vertu de l'article 44 de la Constitution, puisqu'ils n'avaient pas été *« antérieurement soumis à la commission »*.

La commission des affaires culturelles, familiales et sociales, n'a, en effet, examiné que onze des dix-sept articles de la proposition de loi sénatoriale et quelque quatre cents des cinq cent soixante-dix amendements et sous-amendements déjà déposés par l'opposition.

Après l'usage très offensif de la procédure parlementaire fait par M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, au cours du débat sur la suppression de l'autorisation administrative de licenciement, l'attitude de l'opposition en matière de retardement ou d'obstruction des débats de l'Assemblée nationale pourrait être modifiée. La souplesse des usages relatifs à l'examen des amendements et sous-amendements par les commissions avant la discussion des projets et propositions pourrait, en particulier, être remise en cause par une application plus stricte d'une procédure complexe et riche en ressources diverses.

LE TEXTE DE LA MOTION DE CENSURE

« Contre un gouvernement qui détruit et divise »

Voici le texte de la motion de censure déposée par le Parti socialiste le samedi 7 juin :

Considérant que les divers projets de loi dont l'Assemblée nationale a été saisie depuis le début de la législature ont tous en commun de défaire et jamais de créer ; que le gouvernement qui les lui propose montre ainsi son incapacité à construire et sa seule aptitude à détruire ;

Considérant qu'après le droit de la concurrence, les possibilités de contrôle des prix, les garanties fondamentales accordées aux salariés sous contrat à durée déterminée, aux salariés sous contrat de travail temporaire ou à temps partiel, l'existence d'un secteur public dynamique et moderne, la représentation proportionnelle, l'impôt sur les grandes fortunes, les poursuites contre les fraudeurs fiscaux, c'est aujourd'hui l'autorisation administrative de licenciement qu'il est envisagé de supprimer ;

Considérant que le projet de loi relatif à la suppression de l'autorisation administrative de licenciement remet en cause la conception qui inspire toute notre législation du travail, de l'ordonnance du 24 mai 1945 à la loi du 5 août 1985 sur les congés de conversion, en passant par la création du Fonds national de l'emploi en 1963 et la loi du 3 janvier 1975, que le gouvernement propose aujourd'hui d'abroger ;

Considérant que le gouvernement, faute de pouvoir atteindre les résultats économiques qu'il avait imprudemment fait miroiter, tente de les faire oublier en multipliant les mesures symboliques, qui seront au mieux inefficaces mais le plus souvent néfastes ;

Considérant qu'on ne peut plus longtemps le laisser mener à bien son œuvre de division, dont les effets les plus certains seront l'aggravation immédiate du chômage en même temps qu'un relentissement dans la modernisation, dont l'économie française a besoin ;

L'Assemblée nationale, conformément à l'article 49, alinéa 2, de la Constitution, censure le gouvernement. »

EN BREF

● *M. Jacques Lafleur hospitalisé.* – M. Jacques Lafleur, député RPR de Nouvelle-Calédonie, a été hospitalisé à Paris, samedi 7 juin, à la suite d'un malaise cardiaque.

● PRÉCISION. – M. Jean-Denis Bredin *(le Monde* daté 8-9 juin), qui a prononcé une conférence sur le procès de Pierre Mendès France, a préfacé l'ouvrage de Christiane Rimbaud : *le Procès Mendes France* (Librairie Perrin).

La difficile relance de l'eurogauche

Quelque quatre-vingts intellectuels, universitaires et parlementaires ou membres de la direction des partis socialistes, sociaux-démocrates, parfois communistes, de presque tous les pays européens (hors Europe de l'Est) ainsi que quelques représentants de la gauche « alternative » se sont réunis, du 6 au 8 juin, à Saint-Fons (Rhône) pour tenter de revivifier un mouvement de la gauche européenne. Ce colloque, organisé à l'initiative de M. Paul Noirot, directeur de la revue française *Politique aujourd'hui*, avait pour ambition la création d'une « Fondation européenne pour un socialisme d'aujourd'hui », dont la première étape aurait été la mise sur pied d'un « Centre européen de documentation et d'analyse » financé et contrôlé par cette fondation.

Les multiples implications politiques, financières, techniques aussi, qui sont apparues pendant les débats ont contraint les organisateurs à se rallier à une démarche plus modeste puisqu'il a été seulement décidé, à Saint-Fons, la mise en route d'un *« processus »* devant aboutir à la création de cette fondation.

Dès maintenant, le SPD (RFA) et le PCI (Italie) ont donné leur accord de principe pour leur participation, y compris financière, à cette fondation, dont la présidence pourrait être assurée par M. Bruno Kreisky. En revanche, le PS français, dont la position n'est pas déterminée, n'avait pas envoyé de représentant officiel à Saint-Fons. Néanmoins, plusieurs parlementaires socialistes ou proches du PS, membres du comité international de Politique aujourd'hui, *« revue de la gauche européenne »*, ont assisté à tout ou partie des débats de Saint-Fons (dont le maire, M. Franck Sérusclat, est sénateur socialiste et membre de ce comité), ainsi que M. Jacques Huntzinger, ancien membre du secrétariat national du PS chargé des relations internationales. M. Pierre Juquin, communiste *« contestataire »*, était également présent sans que cela signifie, nous a-t-il précisé, un quelconque *« engagement programmatique »* de sa part.

L'ébauche d'une « trilatérale » du socialisme

De notre envoyé spécial

Saint-Fons. – *« Il n'y a plus de dogmatisme, plus de langue de bois, plus d'idées toutes faites dans la gauche européenne, mais pas non plus l'illusion que le pragmatisme et la simple gestion des choses pourraient être la nouvelle forme du socialisme. Nous ne sommes ni révolutionnaires ni gestionnaires. »* Certaines des affirmations de Jacques Huntzinger (PS, France) ont été largement contestées. Pas celle-là, qui, à écouter les débats de Saint-Fons, n'a, de fait, guère paru discutable. En dépit de la densité d'intellectuels au mètre carré, peu ou pas d'interrogations doctrinales ou purement théoriques, mais les préoccupations à hauteur d'homme, ou de société – chômage, croissance, devenir de l'Etat-providence, solidarité, développement..., – d'une gauche qui se veut aujourd'hui « gauche de gestion », selon la formule de M. Jean Rony, codirecteur de *Politique aujourd'hui* (qui remplaçait M. Noirot, malade).

Certes, la gauche européenne est *« plurielle »*, comme l'ont dit plusieurs intervenants. Mais, à l'évidence, ce n'est pas dans le champ de l'économique et du social que cette pluralité est le plus difficile à gérer, tant les préoccupations apparaissent communes d'un bout à l'autre de l'Europe. On attendait, en revanche, avec quelque gourmandise, l'heure des débats sur les questions de sécurité et de défense, qui promettaient de fameuses empoignades.

La proximité de l'accident nucléaire de Tchernobyl, véritable traumatisme pour les Allemands, qui ont du mal à comprendre la relative indifférence des Français, devait évidemment rendre toute son actualité au débat sur le nucléaire dans lequel le PS français fait cavalier seul. En outre, M. Huntzinger n'a pas cherché à arrondir les angles. En affirmant, comme il l'a fait, que l'atlantisme demeure *« l'attitude dominante »* dans la gauche européenne, l'ancien secrétaire national du PS français chargé des relations internationales ne pouvait que provoquer de vives réactions.

C'est un Britannique, M. John Palmer, qui résumera le premier le sentiment prévalant en répondant tout à trac à M. Huntzinger que, sur les questions stratégiques, le PS français est *« out of line »* par rapport à l'ensemble de la gauche européenne. A écouter un autre Anglais rappeler que le programme du Parti travailliste prévoit le démantèlement de l'arsenal nucléaire britannique, compensé par un renforcement de l'armement conventionnel, à entendre M. Marten Van Traa, secrétaire international du PVDA hollandais, juger que la force de dissuasion française devrait être prise en compte dans les négociations entre les deux Super-Grands, on mesure l'isolement des socialistes français.

International, le débat est aussi franco-français. Présent à Saint-Fons, l'amiral Antoine Sanguinetti opposera un véritable *« contre-rapport »*, comme l'a dit M. Gérard Delfau (PS, France), au travail de M. Huntzinger, en affirmant que la future fondation ne devrait pas *« étouffer le débat (...) comme on l'a fait au sein du PS »*. L'amiral Sanguinetti appelle à sortir de *« l'atlantisme bêlant »*, qui représente à ses yeux *« l'esprit de renoncement, l'esprit de Munich »*, et dénonce la *« désinformation »* et la confusion entretenue, selon lui, entre atlantisme, OTAN et alliance atlantique.

Mis ainsi, courtoisement mais fermement, en accusation, M. Huntzinger a réfuté l'idée selon laquelle les socialistes français seraient seuls face à un front uni de tous les autres partis de la gauche européenne, en détaillant les divergences qui, pour lui, opposent entre eux les détracteurs du PS français ; en affirmant, aussi, que les critiques adressées à la position des socialistes français sont souvent plus tranchées dans les affirmations publiques que dans les négociations à huis clos.

A lui seul, le débat sur les questions militaires aurait montré aux participants du colloque – s'ils avaient eu cette tentation, ce dont tous se défendent – qu'une fondation destinée à « produire » une doctrine unique à l'usage de la gauche européenne est aujourd'hui proprement inimaginable. Il s'agit bien plus, comme l'a dit M. Detlev Algers (RFA, SPD) de relever le *« défi »* de multiples contradictions pour *« inclure toutes ces différentes positions dans un discours commun de la gauche européenne »*. Ainsi M. Albers a-t-il rappelé que les Verts allemands, eux aussi, pourraient participer à cette fondation.

De multiples obstacles

La difficulté, ou la chance, de cette fondation, est que tout le monde en ressent la nécessité, sans parvenir à définir dès aujourd'hui son profil. Sans doute la plupart des intervenants – le déroulement et la conclusion des débats l'ont montré – ne partagent-ils pas les exigences de M. Georges Labica (ancien responsable du PC, France), qui se refuse à faire *« comme si »* la gauche européenne n'était pas en débat et demande une clarification idéologique préalable. *« La gauche doit au moins faire son bilan »*, a demandé, sans être entendu, M. Labica. Mais, sans parfois le dire, tous les participants partageaient probablement les interrogations de Mme Lilly Marcou (universitaire, France), qui, au terme d'un tour d'horizon de la désunion de la gauche en Europe, lançait : *« Est-ce que nous, les intellectuels, avons une chance de réconcilier tout ce monde ? »* Plus encourageant, M. Pierre Juquin (PC, France) pense, avec d'autres intervenants, que la vague néolibérale a *« peut-être atteint son apogée »*.

Ainsi cette *« trilatérale du socialisme »* (1), selon l'expression de M. Jean-Louis Moynot (économiste, France), ne doit pas être un simple satellite des grands partis européens dont la participation financière est une nécessité. De la même façon, plusieurs intervenants ont souligné que cette fondation ne doit pas se confondre avec une émanation de l'Internationale socialiste, tandis que M. Jean Ziegler (sociologue, Suisse) demande de ne pas oublier, pour autant, l'Internationale...

De réserve en prudence, d'interrogation en expectative, les organisateurs constateront vite qu'ils doivent en rabattre sur leur intention première : se séparer après avoir décidé de créer la fondation. Sur proposition de M. Moynot, il s'agira, plus modestement, de *« mettre en route le processus qui aboutira, dans les prochains mois, à la création effective de cette fondation »*. Un groupe de travail provisoire va se mettre à l'œuvre, tandis qu'une armature de bureau est constituée, sous la présidence de l'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky. Sous réserve de confirmation, les vice-présidents seraient, MM. Edgard Pisani (France), Peter Glotz (RFA, secrétaire général du SPD), et Cervetti.

M. Delfau, qui préside la dernière séance du colloque, tentera de compenser la relative amertume qui aurait pu naître de ce repli tactique en lançant l'idée, unanimement saluée, que chacun s'engage ici à défendre, de retour dans son pays, *« l'esprit de Saint-Fons »*...

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) La Commission trilatérale est une instance de réflexion qui regroupe des universitaires, des chefs d'entreprise et des responsables politiques des pays occidentaux (Europe, Etats-Unis, Japon).

LES PRÉSIDENTS SOCIALISTES DE CONSEILS GÉNÉRAUX S'INQUIÈTENT DES PROJETS DU GOUVERNEMENT

Montpellier. – Les présidents socialistes de conseils généraux, réunis à Montpellier le vendredi 6 et le samedi 7 juin, sous la présidence de M. Christian Proust, de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains (FNESER) ont jugé que le gouvernement remet en cause les principes fondamentaux de la loi de décentralisation de 1984 sur le regroupement des agents des collectivités locales et revient sur des acquis de la politique contractuelle en ce domaine.

Ils estiment que l'unification de la fonction publique territoriale est abandonnée. On veut la diviser en deux : l'une communale, l'autre départementale et régionale, expliquent-ils, et perpétuer ainsi un émiettement corporatif qui se prête mal aux exigences modernes d'adaptabilité, de mobilité et de comparabilité avec la fonction publique.

En matière financière, ils dénoncent le prélèvement de 2 milliards de francs effectué sur les réserves de la Caisse d'aide et d'équipement des collectivités locales (CAECL), qu'ils qualifient de *« véritable hold-up sur les fonds des collectivités locales »*. – *(Corresp.)*

POINT DE VUE

CONTRIBUTION COMMUNISTE A LA CONVENTION SOCIALISTE

Pour un seul parti à gauche

par HENRI FISZBIN (*)

DEUX mois après l'avènement du gouvernement Chirac, la droite a fini de manger son pain blanc, les Français font leurs comptes et déjà le retour de la gauche hante la vie politique. Une nouvelle chance est ainsi offerte. A chacun de veiller à ne pas la laisser échapper. Nous y contribuerons, à partir des traditions révolutionnaires, et du point de vue de classe qui nous avait conduits au PC.

Un phénomène politique nouveau est apparu : le peuple communiste a éclaté. Toutefois, on ne peut perdre de vue qu'il demeure, avec sa culture, une composante indispensable à une majorité de progrès.

Le déclin du PC est désormais un fait établi. Sa marginalisation résulte de l'écart de plus en plus grand entre son action et les motivations du peuple communiste. La décomposition du parti ne serait un drame pour le mouvement ouvrier que si elle impliquait la fin du courant révolutionnaire et ne débouchait sur rien.

Le PS est devenu le centre politique de toute la gauche. En exprimant aussi les valeurs qui font agir les communistes, il ouvrira un champ nouveau à la recomposition des forces de gauche.

Mobilisation et participation

Les courants qui travaillent en profondeur la société française traduisent, au-delà de l'épisode actuel du retour de la droite, la vitalité et la puissance de l'aspiration à dépasser les formes d'exploitation, de domination, d'aliénation qui marquent la vie sociale. Grandes sont les forces de transformation. Pour les mettre en mouvement, le socialisme démocratique, la gauche, ont plus que jamais besoin d'un projet émancipateur.

L'opposition entre la droite et la gauche porte avant tout sur le choix de société. L'action de la droite revenue au pouvoir suffirait à rappeler, si besoin était, que les classes existent et les conflits de classes aussi, même quand ils s'expriment dans des formes nouvelles.

La gauche a su, depuis 1981, rénover sa pensée et son action. Aux yeux de l'opinion, modernité et compétence gestionnaire se conjuguent désormais avec socialisme.

La modernité de la gauche, c'est d'avoir fait passer son idéal du ciel des proclamations généreuses mais abstraites aux réalités de la gestion de la société. Ce faisant, la gauche ne se renie pas : elle passe aux travaux pratiques. Elle n'abandonne pas pour autant ses objectifs socialistes, qui donnent un sens à la gestion, à la modernité, à la République.

Le retour de la gauche au pouvoir doit apparaître comme une alternative fondamentale, un processus de transformation de la vie quotidienne des gens sur leur lieu de travail, dans la cité et dans la société. Les réformes de structures, qui sont autant de points de rupture avec le capitalisme, ont besoin de l'intervention du mouvement populaire. Mobilisation, participation : c'est ce qui a manqué aux bonnes lois et à la bonne gestion de la gauche au pouvoir.

Jusqu'en 1936, la gauche se rassemblait autour des valeurs républicaines, laïques et radicales. Avec le Front populaire, le mouvement ouvrier organisé s'est hissé au premier plan de la scène politique. Il est devenu et reste l'axe de la gauche. Préparer le retour de celle-ci au pouvoir, c'est faire des travailleurs des acteurs de cette reconquête, d'où l'importance des efforts pour intégrer le patrimoine du mouvement ouvrier syndical et politique qui, en France, porte l'empreinte profonde de l'influence communiste.

En agissant ainsi, la gauche se donnera le socle solide du nécessaire élargissement à d'autres couches sociales et forces politiques situées au-delà de ses frontières traditionnelles.

Le dépassement des clivages idéologiques périmés et la recomposition du mouvement ouvrier et démocratique sont à l'ordre du jour en France et en Europe. Tous ceux qui se réclament du mouvement ouvrier se retrouvent aujourd'hui dans le rejet du système capitaliste, la volonté de frayer la voie, par une démarche réaliste, à une société post-capitaliste plus juste, plus libre, plus solidaire, plus heureuse : le socialisme démocratique.

Nous tirons de l'expérience historique la conviction qu'être révolutionnaire c'est avancer dans cette direction par un processus graduel de luttes et de réformes portant sur tous les aspects de la vie.

En même temps, nous constatons que les partis socialistes, sociaux-démocrates et travaillistes sont amenés à s'attaquer, de plus en plus, aux structures mêmes du capitalisme. On peut maintenant surmonter les divisions qui ont si longtemps séparé les deux courants du mouvement ouvrier.

La marginalisation du PC a créé un vide qu'il importe de combler aussi rapidement que possible. L'heure est à la réalisation du grand parti des réformes qui rassemblera tous les tenants du socialisme pour changer la société. Nul n'a l'exclusivité de la pensée et de l'action révolutionnaires. Mais il importe que de nombreux communistes, avec leur personnalité propre, soient dans cette formation pour la faire bénéficier de ce qu'il y a de meilleur dans leur culture communiste.

Parce que nous souhaitons que le processus déjà en cours se confirme et s'accélère, le problème principal aujourd'hui ne nous semble pas être celui d'un cheminement personnel vers l'adhésion au PS mais plutôt la réalisation des conditions politiques pour que communistes et socialistes se retrouvent dans un même parti.

Sur tous les points évoqués, les décisions que prendra le PS auront une influence déterminante. La gauche bouge. Nous sommes tous comptables de son avenir.

(*) Député des Alpes-Maritimes, apparenté PS, animateur de Rencontre communiste, s'exprimant au nom du collectif RCH.

POLITIQUE

L'ENRACINEMENT DE L'EXTRÊME DROITE

La preuve par Vitrolles

De notre envoyé spécial

Marseille. – A Vitrolles, comme dans les autres communes des Bouches-du-Rhône, depuis le 16 mars les militants de gauche ont le tournis (prononcez « tournisse »...). Entendez qu'ils sont déboussolés par l'effet Le Pen, et il y a de quoi. En 1981, la gauche était dominatrice : elle totalisait 68,92 % des suffrages exprimés aux élections législatives de juin (37,85 % pour le PS et le MRG, 27,53 % pour le PC, 3,54 % pour l'extrême gauche). Le porte-drapeau local du Front national ne recueillait que quelques miettes (2,71 %). En 1983, cette gauche résistait bien au désenchantement : elle représentait encore 49.95 % des suffrages exprimés aux municipales, et les socialistes, alliés aux communistes, prenaient le contrôle de la municipalité de Vitrolles. Le Front national était alors absent de la compétition.

Aujourd'hui, c'est la débandade. Au soir du 16 mars, la gauche vitrollaise ne totalisait plus que 40,97 % des suffrages exprimés. En cinq ans, le PC a perdu 15 points et le PS 10,88. Le Front national, sans implantation militante, fait désormais jeu égal avec les socialistes. Sa progression a été spectaculaire, nettement supérieure aux moyennes nationale et départementale enregistrées par l'extrême droite : 20,99 % aux européennes de juin 1984, 26,63 % aux cantonales de mars 1985, 26,24 % aux législatives (contre 26,97 % pour le PS) et 27,47 % aux régionales (contre 25,22 % aux socialistes). Le Front national dispute au PS la place de première force locale.

Pourquoi cette éruption et comment y remédier ? A l'initiative du mouvement Vitrolles unité populaire et du MRAP, qui ont le même président, M. Jean-Marie Poncet, médecin de son état, un groupe de militants de gauche ont décidé de briser la léthargie ambiante : *« Nous ne voulons pas nous retrouver en 1989 avec une municipalité de droite et d'extrême droie comme cela risque de se produire à Marseille et dans d'autres villes du département. »* Ils veulent *« s'arc-bouter »*. A l'image, somme toute, de Vitrolles-le-Vieux, ce charmant village provençal qui donne l'impression de s'adosser à son austère piton rocheux comme s'il espérait ainsi mieux résister à l'emprise de son envahissante ville nouvelle de trente mille habitants, qui s'étale en désordre vers l'aéroport de Marignane et l'étang de Berre...

Ils ont donc constitué, en marge du conseil municipal et des sections politiques locales, un « état-major de réflexion », qui compte une vingtaine de personnes, parmi lesquelles des enseignants, des ouvriers, des artisans, des employés, des étudiants, etc. Leur premier travail a consisté à mieux cerner les causes de cette évolution de l'électorat vitrollais en faisant appel aux données économiques et sociologiques pour compléter les résultats électoraux. Leurs premières constatations, communiquées samedi 7 juin, présentent un intérêt qui déborde la cadre marseillais.

Une force de rejet

D'abord une confirmation. A Vitrolles, le vote en faveur du Front national, qui s'est manifesté à partir de juin 1984, a été précédé, aux municipales de 1983, d'un vote de sanction émis contre tous les partis traditionnels. La preuve de ce rejet apparaît dans le score de 22,47 % des suffrages recueillis alors par un nouveau venu sur la scène locale, un directeur d'école, pied-noir d'origine mais sans antécédents politiques, qui avait constitué sa propre liste sur des thèmes chers à M. Raymond Barre : le refus des états-majors, les déclarations d'apolitisme, la mise en avant des intérêts locaux.

« C'était la première fois qu'apparaissait sur la scène vitrollaise, entre les deux courants traditionnels, une troisième force de droite, et ses thèmes populaires et néo-poujadistes ont rencontré l'adhésion « idéologique » des petits propriétaires venus s'installer ici récemment, mais également celle de couches populaires dont les situations sont déstabilisées, explique un journaliste local. *Puis, en juin 1984, comme ce candidat était absent des élections, son électorat s'est reporté sur la liste du Front national tout simplement parce que celle-ci défendait des thèses similaires. »*

Tandis que la liste d'extrême droite obtenait 20,99 % des suffrages, celle du RPR et de l'UDF recueillait 32,59 %. Double confirmation donc : d'une part, les thèmes nationaux-populistes de M. Le Pen ont occupé le vide politique qui s'est créé quand les socialistes se sont convertis à une gestion réaliste de l'économie du pays, alors que la nouvelle opposition RPR-UDF, entre le printemps 1981 et l'été 1984, n'avait pas eu le temps de retrouver une virginité politique aux yeux des électeurs ; d'autre part, MM. Le Pen et Raymond Barre possèdent ici des « clients électoraux » communs.

Les quartiers les plus déshérités

L'exemple de Vitrolles fournit ensuite un révélateur : c'est dans les quartiers les plus déshérités que le parti de M. Le Pen a fait, le 16 mars, ses meilleurs scores et renforcé son audience, au moment même où sa moyenne nationale régressait légèrement. Le cas type est celui du bureau de vote situé dans le quartier des Pins. Un quartier exclusivement composé de HLM « bas de gamme » (comme on dit pudiquement), particulièrement touché par le chômage (16,25 % contre 10,20 % pour l'ensemble de la commune), dont les 1 241 électeurs inscrits sont en majorité ouvriers (42,76 %) ou employés (41,97 %) et où les travailleurs immigrés sont en proportion (13,80 %) supérieure à celle de la moyenne vitrollaise (6 %).

Dans ce bureau, le vote d'extrême droite a été le suivant : 19,76 % aux élections européennes, 27,52 % aux élections cantonales (+ 7,76 points par rapport à juin 1984), 31,12 % aux législatives (+ 3,60 points par rapport à mars 1985), 33 % aux régionales (+ 1,88 point de mieux qu'aux législatives). Le Front national y a fait aux législatives mieux que le PS (21,58 %) et que le PC (16,38 %), lequel avait totalisé 27,65 % des suffrages dans le même quartier aux municipales de 1983.

Dans aucun des bureaux de vote de Vitrolles, le Front national n'a obtenu moins de 22 % des suffrages. Il a toutefois réalisé ses meilleurs résultats dans trois cas de figure opposés : 1) Dans les quartiers populaires, comme celui du quartier des Pins, où l'on a constaté à la fois une diminution des électeurs inscrits et de forts taux d'abstention. 2) Dans les quartiers habités par une population nouvelle, souvent venue de Marseille, où il y avait eu, au contraire, une forte augmentation des inscriptions sur les listes électorales et où les taux d'abstention ont été parmi les plus faibles. 3) Dans les quartiers où, malgré un accroissement du nombre des électeurs inscrits, l'abstention est restée élevée.

Première conclusion du groupe de travail : ces variations prouvent que c'est bien la désagrégation du tissu social qui alimente le vote d'extrême droite : *« L'effet Le Pen prend son ampleur dans une population déracinée, provenant souvent d'autres régions de France, qui a perdu ses référents culturels traditionnels pour des raisons souvent liées à des pertes d'emploi, une population déstabilisée vivant en partie une situation d'échec, exprimant une aspiration à prendre sa revanche sur la vie – un nouveau lieu pour « redémarrer », la volonté de posséder « sa » maison, une cité nouvelle où les autres peuvent ne pas percevoir les parcours passés jalonnés d'échecs, – une population focalisée sur elle-même pour tenter de créer des référents culturels nouveaux et gâtée sans effort par l'accès facile aux nombreux équipements de loisirs... »*

Les premiers commentaires, eux, sont plutôt désabusés : *« On a l'impression que ces électeurs sont irrécupérables »*, dit une militante du MRAP. *« Ces gens-là se sentent battus en tout,* souligne un professeur. *Les parents sont particulièrement angoissés par l'avenir de leurs gosses parce qu'ils ont le sentiment que ceux-ci partent battus d'avance. A la limite, c'est normal, pour eux, que les enfants ne réussissent pas à l'école... L'idéologie de Le Pen les sécurise. » « Les nouveaux venus réagissent beaucoup plus durement que les familles les plus pauvres, qui n'ont pas eu les moyens de quitter le quartier des Pins et qui ont complètement conscientisé leurs échecs, comme c'est le cas chez les immigrés qui sont là depuis longtemps »*, ajoute un éducateur social.

« Il y a aussi, de plus en plus ouvertement, le recours à la force, la référence au chef, raconte une enseignante. *Dans certaines classes, des adolescents ont un compportement fascisant ; ils vont jusqu'à distribuer des coups de poing pour empêcher certains de s'exprimer. C'est devenu la loi du plus fort. Le Pen, Rambo, mêmes dégâts... » « Il y a dix ans la plupart des militants de gauche vivaient au quartier des Pins, maintenant ils ont déménagé et la présence militante a considérablement diminué »*, indique un technicien. *« Comment lutter contre l'irrationnel ? »*, demande une secrétaire. *« L'irrationnel est parfois une réponse pertinente à quelque chose »*, rétorque, sibyllin, un bibliothécaire. *« Les voyantes sont de plus en plus nombreuses à Vitrolles »*, fait opportunément remarquer un artisan...

La preuve par Vitrolles en tout cas que la poussée de l'extrême droite s'appuie sur des racines profondes.

Mais foin des discours ! Les militants de Vitrolles sont au moins d'accord sur un impératif : privilégier dorénavant les actions concrètes pour essayer de *« faire reculer l'extrémisme et son cortège de racisme »*. Ils seront d'abord partie prenante dans le « contrat d'agglomération » que la municipalité de gauche a signé avec l'Etat pour mettre en œuvre, en concertation avec le mouvement associatif, toutes les actions de nature à favoriser l'insertion des immigrés. Ce contrat concerne directement le quartier des Pins : il prévoit sur trois ans une participation de l'Etat de 133 800 francs pour une participation communale de 430 000 francs.

Priorité sera donnée aux actions relatives au logement, à la condition des femmes, aux animations sportives et aux problèmes de la petite enfance, mais le mouvement Vitrolles unité populaire veut décréter la mobilisation générale de la population. Le mot de la fin revient à un éducateur spécialisé : *« Il y a urgence ! Il faut répondre aux cons qui nous gâchent tous les jours la vie... »* Vaste programme !

ALAIN ROLLAT.

M. CHAUVIÈRE PORTE PLAINTE CONTRE M. LE PEN

M. Bruno Chauvière, qui a quitté le 6 mai dernier le groupe parlementaire du Front national, dont il avait conduit la liste dans le Nord aux dernières élections législatives, a porté plainte contre M. Jean-Marie Le Pen qu'il accuse de *« chantage »*.

« Jean-Marie Le Pen m'a adressé un courrier dans lequel il me somme de me démettre de mon mandat de député et brandit la menace d'une campagne diffamatoire à mon égard, a-t-il expliqué lundi 9 juin. *Il s'agit-là d'une méthode relevant d'une violence inacceptable en démocratie et d'un délit de chantage. »* M. Chauvière a rappelé qu'il avait quitté le groupe du Front national parce que celui-ci était *« mû par une hostilité excessive à l'égard du gouvernement »* et *« gênait l'adoption au Parlement de textes répondant pourtant à l'esprit du programme qu'il avait défendu devant les électeurs et lui avait permis d'obtenir trente-cinq sièges à l'Assemblée nationale »*.



AU CONSEIL RÉGIONAL DE PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

M. Domenech et la « race de gens » de gauche

De notre correspondant régional

Marseille. – Un vif incident a éclaté, le lundi 9 juin, au conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, à la suite d'une intervention de M. Gabriel Domenech, député (FN) des Bouches-du-Rhône, qui a provoqué le départ de l'ensemble des élus socialistes et communistes.

Après une déclaration de politique générale du président du conseil régional, M. Jean-Claude Gaudin (UDF-PR) et la réponse du député communiste, M. Guy Hermier, M. Domenech était monté à son tour à la tribune pour faire connaître la position de son groupe. Le député du Front national et vice-président du conseil régional a déclenché un hourvari en assimilant la gauche à une *« race de gens »* avant d'être interrompu par les huées et les sifflets des élus socialistes et communistes.

« Cette race de gens, a-t-il tenté de poursuivre, *dont nous venons d'entendre l'un des porte-parole les mieux qualifiés qui représentait l'Afrique du Nord alors que nous représentons, nous, la Provence... ».* Au milieu des cris et des protestations de la gauche, un élu communiste, M. Rolland Martinez, a exigé des *« excuses publiques »*, tandis que le groupe du Front national scandait *« A Moscou ! A Moscou ! »*. Alors que M. Gaudin incitait l'orateur à poursuivre, l'ensemble des élus de gauche décidait de quitter définitivement la séance accompagnés par ce commentaire de M. Domenech : *« Sortez de vous-mêmes avant que les électeurs ne vous chassent tous ! »*

Interrogé à l'issue des travaux du conseil régional, le député du Front national a expliqué qu'il avait utilisé le mot de *« race »* dans le sens de *« catégorie »*. *« Mais,* a-t-il ajouté, *si M. Hermier veut défendre les Maghrébins, il n'a qu'à aller en Afrique du Nord. Qu'il aille défendre aussi les gens de Kaboul, les Polonais. Nous, ici, nous défendons les Provençaux. »* M. Domenech a enfin estimé qu'il avait *« simplifié la tâche de M. Gaudin, compte-tenu de la façon dont les socialistes et les communistes conçoivent, à l'heure actuelle, la démocratie et de débat d'idées. »*

M. Gaudin, de son côté, a déclaré qu'il s'agissait d' *« un incident sans importance que le PC et le PS ont essayé de transformer en événement politique »*.

Pour le PC au contraire, *« cet incident est particulièrement grave et illustre la nature du Front national et le caractère de l'alliance réalisée entre l'UDF, le RPR et le FN ». « Comment ne pas rapprocher ces propos,* a-t-il souligné dans un communiqué, (...) *de l'annonce faite par M. Gaudin qu'à l'avenir la politique régionale exclurait toutes subventions pour les quartiers populaires ? »*

Dans un communiqué séparé, le PS a affirmé pour sa part qu' *« il n'acceptera pas qu'un responsable de la majorité calomnie des représentants élus de la population régionale (...). »*

GUY PORTE.

LA CONTESTATION AU PCF

Opération de reprise en main ratée dans le Doubs

La dernière tentative en date de reprise en main de la fédération communiste du Doubs par la direction nationale du PCF a échoué, le samedi 7 juin, à l'occasion du renouvellement du comité de section de la ville de Besançon. Au cours de la conférence de section convoquée pour cette « élection interne », en présence de M. Guy Poussy, membre du comité central chargé de « suivre » ce département, M. Bernard Troncin, secrétaire sortant, a demandé l'éviction de certains membres de ce comité de section.

A la fin de son rapport d'activité largement consacré à la situation économique et sociale du département et à la ligne directrice du vingt-cinquième congrès, il a souhaité que M. Bernard Régnier, dernier adjoint communiste au maire de Besançon, (*le Monde* du 3 avril) ainsi que Mme Sylvette Meyer et M. Christian Millet ne fassent plus partie de cette instance locale du PCF pour *« activité fractionnelle »*.

Devant l'hostilité de certains délégués, un vote a été organisé à main levée sur le rapport de M. Troncin. Sur les 130 personnes présentes, 95 avaient un droit de vote avec mandat et le rapport a été rejeté par 58 voix contre 34 et 3 abstentions.

Malgré les consignes de silence qui ont été données, certains communistes bisontins estiment que les dirigeants du PCF ont « raté » leur opération d'établissement d'une « tête de pont » dons cette fédération remuante. *« Comme ils n'ont aucun point d'appui dans le Doubs pour s'attaquer à Martial Bourquin* [premier secrétaire fédéral], confie l'un d'entre eux, *ils ont essayé de mettre en place un comité de section favorable à leurs thèses pour mieux combattre la direction fédérale. »* Et de souligner que le nouveau comité de section de Besançon au contraire est *« maintenant élargi pour mieux représenter les différentes sensibilités du parti »*.

Si M. Régnier se refuse à « tout commentaire » sur cette conférence de section. M. André Vagneron, « grande figure locale » pressentie pour être le nouveau secrétaire de section, affirme que *« le futur comité va régler cette question sans mesure administrative »*. Sous-entendu par le débat. En tout état de cause, selon lui, *« il n'y a pas deux lignes politiques »* qui s'affrontent dans le Doubs.

Il n'en demeure pas moins que M. Bourquin, qui n'est pas bien vu à Paris en raison de son refus de condamnation de ce que les dirigeans du PCF appellent les *« activités fractionnelles »*, était probablement la cible ultime de cette opération... ratée.

O.B.

Les scissionnistes du PCI (trotskiste) veulent rallier le PS

La coïncidence de dates n'était certainement pas fortuite. Alors que le Parti communiste internationaliste (PCI) tenait son trente et unième congrès, à huis clos à Paris, prévu depuis longtemps, les 7 et 8 juin, les démissionnaires de cette organisation trotskiste (*le Monde* du 10 mai) ont organisé les mêmes jours la première convention de Convergence(s) socialiste(s), ouverte à la presse. Les quatre cent vingt délégués, selon les dirigeants, – Roland-Garros oblige, ils n'étaient que deux cent cinquante, dimanche – ont voté à l'unanimité une démarche d'adhésion au PS. A cet effet, leurs responsables vont demander une entrevue aux instances socialistes. Leur objectif est de créer des *« convergences contre la droite »* afin de *« préparer le retour de la gauche au pouvoir »*.

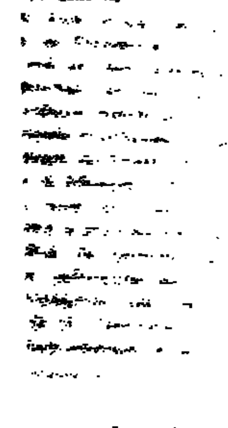
A l'unanimité moins vingt abstentions, les délégués ont élu un bureau exécutif de trente-cinq membres (1) avec, pour porte-parole, M. Marc Rozenblat (ancien président de l'UNEF-ID), et pour secrétaire à l'organisation, M. Dominique Paganelli (instituteur).

Les dirigeants de Convergence(s) socialiste(s), qui revendiquent quelque cinq cents adhérents, anciens militants du PCI, ont décidé de lancer cinq campagnes d'action : égalité des droits, appel dans la CGT contre la loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement, appels contre la privatisation de TF 1, contre le projet de réforme de l'enseignement supérieur *« qui laisse de côté la recherche »* et contre la *« suppression de 40 % du budget de la recherche dans les laboratoires universitaires »*.

La convention a décidé la création d'une revue théorique, d'une lettre d'information hebdomadaire et d'un institut de formation.

O. B.

(1) En sont notamment membres : MM. Jean-Christophe Cambadélis, Michel Broué (directeur à l'Ecole normale supérieure), Bernard Murat (metteur en scène de théâtre), Jean Grosset (secrétaire général adjoint du syndicat FO des instituteurs), Jacques Dupont (CGT de l'INSEE), Bernard Collier (CGT Sécurité sociale), Benjamin Stora (universitaire), Philippe Dariulat (actuel président de l'UNEF-ID) et Bernard Foutrier (ancien militant du PCF). Le siège de Convergence(s) socialiste(s) est au 3, cité Magenta, 75010 Paris.



LES ENJEUX DE LA PRIVATISATION

Deux grands groupes pour créer une industrie de l'image

La polémique sur la privatisation de TF1 va-t-elle dégénérer en une de ces ténébreuses guerres de religion dont la France a le secret ? Les arguments qu'échangent partisans et adversaires de la vente de la chaîne publique restent très idéologiques. La droite, qui a autrefois défendu, bec et ongles, le monopole public, l'accuse aujourd'hui d'être le fossoyeur de la création, le fauteur de la désinformation. La gauche qui, il y a quelques mois à peine, exposait le service public à la concurrence brutale d'une chaîne dotée de nombreux privilèges, trouve soudain urgent de voler à son secours. Cet étrange chassé-croisé a de quoi dérouter le citoyen téléspectateur, qui ne comprend ni l'enjeu ni l'urgence de la nouvelle loi sur la communication.

Pourquoi ne pas lui avouer tout simplement que l'ouverture de l'audiovisuel à l'investissement privé est considéré comme une nécessité vitale par les entreprises françaises de communication. Victime du monopole, ces dernières se sont vu interdire l'accès du marché qui a connu en vingt ans le plus fort développement, celui de la radio-télévision.

Le bilan du secteur s'en ressent : la plupart des entreprises de presse et de cinéma survivent dans une économie semi-assistée ; les rares groupes multimédias ont un chiffre d'affaires à peine supérieur au budget de promotion d'une « major » cinématographique américaine. Sur un marché où la concurrence internationale se fait de plus en plus vive, ce sous-développement équivaut à un arrêt de mort. Seule une libéralisation rapide du secteur de la télévision peut renforcer les groupes multimédias nationaux en créant autour d'eux un processus de concentration.

Cette analyse est celle de M. José Frèches, conseiller de M. Jacques Chirac à Matignon, dans son livre récent *la Guerre des images*. Mais elle était aussi celle des conseillers de M. François Mitterrand quand le président de la République a accordé la publicité aux radios locales, puis décidé la création de télévisions privées. A gauche comme à droite, l'objectif est le même ; seuls les choix stratégiques diffèrent.

La tentative de constituer deux grands pôles médias autour de la famille Seydoux (le groupe Chargeurs et Gaumont) et de Publicis a été mal acceptée par la profession. Sans doute parce qu'elle a été menée dans la précipitation, en fonction d'échéances politiques. Mais aussi parce ce qu'elle excluait maladroitement les grandes entreprises du secteur : Hachette d'un côté et la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion, épaulée par Havas, de l'autre.

C'est autour de ces deux pôles traditionnels de la communication française que se rejoue aujourd'hui la partie. Sans attendre le vote de la loi et les décisions de la future Commission nationale de la communication et des libertés, alliances et concentration vont bon train.

Candidats à la reprise de la cinquième chaîne, Havas et la CLT resserrent leurs liens et invitent au tour de table Moët-Hennessy, Paribas, sans doute la Compagnie générale des eaux et quelques autres partenaires industriels. Dans le même temps, la CLT rééquilibre ses alliances internationales et invite le groupe allemand Bertelsmann à entrer dans son capital pour contrebalancer l'accord du groupe Bruxelles-Lambert, son actionnaire principal, avec M. Rupert Murdoch.

Du côté de Hachette, qui guigne TF1, les grandes manœuvres sont un peu plus lentes. Après avoir racheté Europe 1, le groupe de M. Jean-Luc Lagardère vend Pathé pour retrouver du cash flow et cherche encore des partenaires financiers et des alliances étrangères. Face à ces deux géants, les autres candidats (M. Robert Hersant, les Editions mondiales, Publicis, M. Jérôme Seydoux, etc.) risquent de devoir se contenter de lots de consolation, à moins qu'ils ne réussissent à lier leur sort à l'un des deux camps.

Le projet de loi proposé par M. François Léotard a pour rôle essentiel de favoriser ce processus de concentration autour des chaînes privées ou privatisées. On ne peut lui dénier une certaine cohérence : celle d'une stratégie industrielle pour le secteur de l'image. Mais cette cohérence s'arrête en chemin, et le texte, dans sa version actuelle, présente de graves lacunes. La première est de ne pas définir avec précision les limites de la concentration. Même dans la législation très libérale des Etats-Unis, des règles strictes s'efforcent de préserver le pluralisme et d'organiser la concurrence.

Certes, le projet de loi interdit la propriété de deux réseaux de radio ou de télévision nationaux, dès lors qu'ils desservent plus de quinze millions d'habitants. Mais rien n'interdit à un groupe d'occuper une position dominante, notamment sur une région, en cumulant la propriété de journaux, d'une télévision, d'une radio et de services télématiques. Rien ne s'oppose non plus, malgré les vœux des amis de M. Raymond Barre, à la confusion des fonctions d'agence, de régie et de média au sein du même groupe. La loi prévoit une distinction entre le rôle de producteur et celui de diffuseur mais renvoie sa mise en œuvre au cahier des charges des futures télévisions.

La Commission nationale communication et libertés devra donc jouer les juges de paix du marché, sans disposer d'un code de la concurrence approprié. Comment pourrait-elle empêcher que ne se constituent, par abus de position dominante, des monopoles privés mettant en danger, au-delà de la création audiovisuelle, le pluralisme de la presse et de l'édition ?

Le service public de l'audiovisuel risque de sortir très affaibli de cette réforme. C'est la deuxième grande lacune du projet de loi. Dès qu'il s'agit des chaînes publiques, on est loin d'une stratégie industrielle ou même d'une logique d'entreprise. Non seulement Antenne 2 et FR 3 vont devoir alourdir leur programmation de toutes les obligations de service public mais encore verront-elles leurs ressources limitées.

La baisse de la redevance, après la suppression de la taxe sur les magnétoscopes, les affaiblit ; le maintien de la publicité ne les sauve que provisoirement. Les recettes seront en effet plafonnées par le cahier des charges, définies chaque année par la loi de finances et réparties sous l'autorité du premier ministre. Comment, dans ces conditions, planifier un développement ou, tout simplement, résister à la concurrence ? Il y a fort à parier que la situation financière du service public ne peut que s'aggraver et que FR 3 suivra, tôt ou tard, le sort de TF 1.

Ces craintes sont d'autant plus justifiées que le gouvernement semble vouloir « geler » le projet de chaîne publique culturelle et européenne confiée à M. Bernard Faivre d'Arcier. Loin d'être assimilable à *« un individu qui achète des programmes dans un coin »*, comme l'a qualifié un peu sommairement M. Léotard, la SEPT consacre 300 millions de francs de la redevance à la production de programmes. Pourquoi lui couper les crédits au moment même où l'on prétend privatiser TF 1 pour relancer la création ?

Le déséquilibre entre la liberté accordée aux investisseurs privés et les contraintes qui pèseront sur le secteur public est flagrant. S'il n'est pas corrigé par le Parlement, la réforme de l'audiovisuel risque de décevoir les téléspectateurs sans apporter de solution durable aux problèmes de développement de l'industrie de l'image.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

M. CHIRAC PRONE UN ÉQUILIBRE ENTRE DEUX CHAINES PUBLIQUES ET DEUX CHAINES PRIVÉES

« Comme tout pays moderne, a indiqué le 9 juin M. Jacques Chirac, premier ministre, *nous aurons deux chaînes publiques et deux chaînes privatisées, TF 1 et la 5. »* Celle-ci devrait être *« réformée complètement »*, car *« il faut dire les choses : elle s'est plantée »*. Le premier ministre, en revanche, n'a pas fait allusion à une future privatisation de FR 3 ni à la poursuite de l'exploitation de la chaîne musicale, TV 6.

M. Chirac a justifié le choix de privatiser TF 1 par sa situation déficitaire. *« Si l'on ne faisait rien, au 1er janvier, il faudrait augmenter la redevance de 30 %. La privatisation permettra non seulement de ne pas l'augmenter mais de la diminuer »*, a-t-il fait remarquer.

Le chiffre est contesté par les syndicats CFDT, CGT et SNJ de l'audiovisuel public. Selon eux, *« le déficit de TF 1 étant de 85 millions de francs et une augmentation de 30 % représentant 2,25 milliards de francs, l'erreur n'est jamais que de 2,165 milliards de francs »*. *« Cette contre-vérité, qui vient s'ajouter aux mensonges de M. Léotard, montre décidément que le gouvernement n'a pas un seul argument, hormis la falsification, pour justifier son projet de démolition du service public audiovisuel »*, estiment les syndicats.

A LA VEILLE D'UN REMANIEMENT DES DIRECTIONS RÉGIONALES

Tension à FR 3

Petites ou grandes manœuvres à FR 3 ? En tout cas, il y a du tangage sur la troisième chaîne, où il est fortement question de « déplacer » ou de ne pas renouveler les contrats de plusieurs directeurs et responsables de programmes de stations régionales. Ces « mouvements » devraient être rendus publics à la fin de cette semaine. Mais il est probable que la liste de ceux qui sont concernés par ces mesures sera connue dès le jeudi 12 juin, à l'issue de la réunion à laquelle sont convoqués l'ensemble des directeurs régionaux.

« Ces mouvements sont normaux », indique-t-on à la direction de FR 3, en précisant qu'ils entrent dans le cadre d'une réorganisation qui se fait régulièrement sur la chaîne. Quant aux non-renouvellements des contrats, ils s'expliqueraient par le fait que *« les mandats de certains directeurs nommés il y a trois ans arrivent à échéance »*.

Cinq ou six d'entre eux pourraient être touchés par ces remaniements. Ce chiffre avait été avancé par M. François Loncle, député PS de l'Eure, au cours de l'émission « Droit de réponse » de Michel Polac, samedi 7 juin. *« Peut-être plus »* confirme aujourd'hui la direction de FR 3.

L'inquiétude règne dans la station, même si la majorité des directeurs se refusent à tout commentaire avant la réunion du 12 juin. On espère seulement que le remaniement concernera *« tout le monde et sera appliqué avec équité et égalité »*. Une rumeur insistante laisserait pourtant supposer que les stations de Marseille, Limoges, Toulouse, Nancy, voire celle de Lyon et de Paris-Ile-de-France-Centre dont les directeurs ont été nommés après 1981, seraient particulièrement visées. L'échéance des contrats au bout de trois ans évoquée par la direction de FR 3 surprend. D'aucuns font remarquer en effet que certains directeurs régionaux sont en poste depuis quatre, cinq, voire dix ans.

Politiques ou non, les décisions qui se préparent risquent de peser lourdement sur l'avenir des stations régionales. L'idée de leur autonomie, lancée il y a deux ans par M. Serge Moati, est restée pratiquement lettre morte. De surcroît, depuis près d'un an, les productions se sont considérablement ralenties, faute de moyens. *« Nous vivons sur nos stocks »*, déplorent certains responsables. *« Qu'adviendra-t-il lorsqu'ils seront épuisés ? Les stations seront-elles condamnées à n'être que les exécutantes des idées venues de Paris ? »*

ANITA RIND.

Une semaine d'action pour le Livre CGT

Le Livre CGT parisien a décidé une semaine d'action, du 9 au 14 juin. Ouverte le 9 par une conférence de presse, cette semaine culminera le 10 juin par un arrêt de travail de vingt-quatre heures dans les imprimeries de labeur (celles qui ne concernent pas les quotidiens) de la capitale et par une manifestation allant du ministère de l'industrie à celui de la culture et de la communication. Le Livre CGT doit, d'ailleurs, rencontrer M. Alain Madelin, ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, le 10 juin, et a demandé un rendez-vous à M. François Léotard, ministre de la culture et de la communication.

Le 11 juin, une délégation des ouvriers du Livre se rendra au tribunal de commerce de Paris. Celui-ci doit, en effet, statuer ce jour sur le sort de l'Imprimerie de Maisons-Alfort (IMA, ex-imprimerie Del Duca), qui compte cinq cent vingt salariés et dont le bilan a été déposé en janvier (*le Monde* du 30 janvier). Mais le Livre défendra aussi l'emploi des trois cent cinquante salariés de l'Imprimerie moderne de Paris (IMP, ex-imprimerie Lang), en cessation de paiement faute de charge de travail, et dont la liquidation pourrait être prochainement prononcée par le tribunal de commerce de Paris.

Enfin, le 12 juin, le Livre CGT entend présenter ses revendications salariales au Syndicat de la presse parisienne.

Le Livre CGT parisien, outre cette semaine d'action, a aussi proposé la constitution d'un pool moderne d'imprimerie en région parisienne. Celui-ci pourrait regrouper les potentiels de l'IMA et de l'IMP, mais aussi bénéficier du transfert des matériels de l'imprimerie Héliogravure de France, de Noyon (Oise), elle aussi en difficulté. En annonçant que, depuis le 9 juin, cent cinquante salariés occupaient l'imprimerie de Noyon, le Livre CGT a indiqué que ce regroupement des trois imprimeries *« de disposer rapidement d'un outil performant »*.

M. DE VILLIERS DÉFINIT SA POLITIQUE EN MATIÈRE DE RADIO

Les stations FM devront adopter une logique d'entreprise

A la veille du Conseil des ministres devant examiner le projet de réforme de l'audiovisuel, M. Philippe de Villiers, secrétaire d'Etat à la culture et à la communication, livre les dispositions du projet relatives à la radio. Un sujet que le secrétaire d'Etat connaît bien, lui qui, en 1981, avait démissionné du corps préfectoral pour lancer Alouette FM, une radio locale privée installée en Vendée. Un sujet également qui, effacé par le débat actuel autour de la télévision, n'avait guère encore été abordé par le nouveau gouvernement, malgré la multitude de questions en suspens.

« A quelles réflexions vous conduisent aujourd'hui vos cinq années d'expérience dans le milieu de la FM ?

– D'abord, à considérer la FM comme un bien rare, qui suppose la conciliation de deux libertés : celle d'émettre, celle d'être entendu. Les radios, à cet égard, ont fait preuve d'une grande indiscipline. Ensuite, à noter combien le cadre juridique de la loi de juillet 1982 était rigide dans un domaine où les évolutions technologiques ont été étonnamment rapides. La loi restait fondée sur l'idée de radios de communauté, alors que les radios évoluaient vers l'idée d'entreprise. Enfin, à reconnaître l'impératif d'une autorité unique d'arbitrage. La loi de 1982 avait abouti à une telle dispersion de l'autorité que tous – TDF, ministère de la communication, Haute Autorité – avaient tendance à se renvoyer la balle, et à perdre toute crédibilité.

– Comment jugez-vous l'état actuel de la bande FM ?

– En parfait désordre. A Paris notamment, où des radios ont changé de statut, de fréquence, de site d'émission sans prévenir qui que ce soit. Des radios autorisées ont soudain disparu tandis que des pirates continuent à s'installer...

– Le vide juridique, dû au renoncement de la Haute Autorité de renouveler les autorisations parisiennes, ne va pas arranger les choses !

– Rien de sérieux ne pouvait être fait sans connaître avec précision le plan de fréquences de la FM. Et c'est ce qu'a demandé la Haute Autorité. Mais ce vide juridique dont vous parlez ne peut pas durer, et les pirates ne devraient pas s'amuser trop longtemps. Le projet de loi prévoit de proroger les autorisations de radios dont le terme normal se situe entre le 1er mai 1986 et l'appel de candidatures par la commission remplaçant la Haute Autorité, et ce pendant un délai ne pouvant excéder une année après l'installation de cette commission.

– Quelle est la philosophie qui inspirera votre action dans le domaine de la radio ?

– Philosophie ? Parlons plutôt des principes sur lesquels se fondera la loi. D'abord, le principe de la transparence. La communication doit être une maison de verre, et les plans de fréquences doivent être aussi accessibles aux citoyens qu'une délibération de conseil municipal. Ensuite, le principe de la concurrence. Enfin, celui de la viabilité économique. Désormais, l'instance arbitrale qui déterminera les normes d'émission des radios-puissance, site, rayonnement – devra tenir compte des zones de chalandise, des bassins publicitaires.

» J'y ajoute trois mots-clés. L'entreprise : la communication est une liberté publique et c'est une affaire d'entreprise (publique ou privée). L'expérience : elle permet d'éviter de renouveller les erreurs. On sait maintenant que les mariages de raison ne marchent pas, ou que l'interdiction des réseaux se heurte au satellite. L'équilibre : nous refusons de choisir entre les différents types de radios. Chacun, au contraire, doit pouvoir se développer : les radios associatives ou communautaires, les périphériques et les réseaux, les radios indépendantes commerciales avec ou sans réseau et les stations d'Etat.

– Concrètement, comment fonctionnera le nouveau système ?

– La Haute Autorité disparaît au profit de la Commission nationale communication et libertés (CNCL). Sa bonne volonté à mettre de l'ordre sur la FM n'est pas en cause – c'est même l'hommage que lui rend le gouvernement, – mais elle se trouvait face à des textes inapplicables et manquait à la fois d'unité (à cause de sa composition), de pouvoirs et de moyens. Désormais, la CNCL aura l'entière responsabilité des plans de fréquences et disposera pour cela des services concernés de TDF ainsi que de certains services de la DGT. Elle sera également dotée de pouvoirs de police importants qui lui permettront de mettre en demeure, de suspendre, de retirer les autorisations et de saisir elle-même la justice.

– Voilà donc TDF démantelée ?

– TDF, devenue société publique (et non plus établissement), sera effectivement libérée de toute tâche concernant la police des fréquences. Il lui reste cependant deux vocations essentielles : être le diffuseur exclusif des émissions des sociétés nationales ; devenir l'un des compétiteurs sur le marché de la transmission et de la diffusion, désormais ouvert à la concurrence.

– La fin d'un monopole...

– Oui. Et c'est une chance pour TDF de se transformer en une entreprise de communication compétitive.

– Si TDF avait un goût prononcé pour le secret en matière de plan de fréquences, la procédure de sélection des radios autorisées ne brillait pas non plus par sa transparence.

– Désormais tout sera clair puisque la procédure est décrite par la loi ; de l'appel de candidatures à la désignation des titulaires. Quant aux critères de sélection, ils seront divers : l'expérience acquise dans les activités de la communication (y compris dans la presse) ; les perspectives d'exploitation du service (il faudra un projet d'entreprise) ; la contribution du projet au développement de la concurrence et au pluralisme des opinions ; les engagements des candidats quant à la diffusion d'œuvres originales d'expression française. Il faut aujourd'hui un certain volontarisme pour ne pas céder à la tentation du tout anglo-saxon.

– Les autorisations seront-elles cessibles ?

– Ah non ! Il n'est pas question de laisser se développer un marché noir des fréquences comme s'il s'agissait de licences de débits de boissons ! Toute modification substantielle dans la vie de la société ou de l'association titulaire de l'autorisation devra être portée à la connaissance de la commission. Un manquement à cette obligation entraînerait aussitôt une sanction radicale.

– Et que faites-vous des réseaux ?

– Il faut être réaliste. Une loi ne peut pas brider une technique. la SAT FM (la radio par satellite) est techniquement inévitable, économiquement en plein développement. Alors je dis oui aux réseaux. Ne serait-ce d'ailleurs que pour des raisons de justice : on ne peut pas en accepter le principe pour Radio-France et les radios périphériques et l'interdire pour les autres.

– Voilà levées un certain nombre d'interdictions.

– Evidemment. Celle d'avoir un pied dans plusieurs radios, celle d'acquérir à l'extérieur plus de 20 % des programmes diffusés à l'antenne, celle d'utiliser des réémetteurs (c'est d'ailleurs parfois la seule façon de résoudre un problème de puissance), voire de se livrer au franchisage.

– De quoi précipiter le phénomène de la concentration !

– Non. Car nous fixons des limites en termes d'audience potentielle totale. Si l'on est titulaire d'une seule autorisation, il sera possible d'atteindre plus de quinze millions d'habitants (c'est le cas des radios périphériques). En revanche, si l'on est titulaire de plusieurs autorisations (le nombre n'est pas limité par la loi), l'audience potentielle globale de ces différentes radios ne pourra excéder quinze millions d'habitants. Ce dispositif ne s'applique ni aux franchises ni à la fourniture de programmes par un même opérateur à un ensemble de stations.

– Voilà qui pourrait empêcher les radios périphériques de se racheter mutuellement, mais qui ne prend guère en compte la concentration multi-média ?

– Il ne faut pas jouer un média contre un autre. L'idée n'était pas d'interdire aux entreprises de presse l'entrée dans les nouveaux médias. Au contraire, puisque leur expérience devrait être plutôt considérée comme un atout. Mais dans un monde de la communication si mouvant et si imprévisible, plus un texte est laconique, plus il est efficace.

– Faisons donc un exercice d'application : votre dispositif permettrait-il à la radio NRJ de racheter Radio-Monte-Carlo comme elle vient d'en manifester l'intention ?

– La Sofirad, qui s'apprête à remettre au privé l'ensemble des participations qu'elle détient dans RMC et dans Sud-Radio pour se recentrer sur les activités radio hors de France, accueillera la candidature de NRJ comme elle a accueilli quelques autres.

– Quelle place faites-vous au service public de la radio ?

– Une place importante puisque Radio-France poursuivra sa mission de société nationale de programme en gérant ses chœurs et ses orchestres et en continuant à diffuser France-Inter, France-Culture, France-Musique. En région, elle continuera à bénéficier des fréquences qu'elle utilise actuellement, et la CNCL lui réservera un droit de priorité sur les fréquences nécessaires à l'accomplissement des missions de service public. Il est cependant prévu que Radio-France puisse aussi céder tout élément d'actifs susceptible d'exploitation autonome dès lors qu'il ne constitue pas un élément fondamental de leur activité.

– Cela signifie qu'elle peut vendre, si elle le souhaite, certaines de ses stations décentralisées ?

– Oui. Radio-France n'a pour ressource que la redevance : au PDG de faire librement des choix d'entrepreneur.

Propos recueillis par
ANNICK COJEAN



société

JUSTICE

LE « CARREFOUR DU DÉVELOPPEMENT »

Le montant des fonds publics disparus s'élève à plus de 20 millions de francs

selon le ministre de la coopération

Le ministre de la coopération, M. Michel Aurillac, a annoncé, lundi 9 juin, que le montant des fonds publics ayant disparu après avoir été versés à l'association Carrefour du développement s'élevait désormais à *« un peu plus de 20 millions de francs »*. Jusque-là, le ministre avait cité les chiffres de 10 millions et 15 millions de francs. La destination finale des ces sommes est toujours inconnue.

Interrogé à ce sujet par Jean-Pierre Elkabbach sur Europe 1, M. Aurillac a estimé qu'*« on peut tout imaginer »* : une utilisation *« à des fins privées, politiques ou de bienfaisance »*. Le ministre, qui a porté plainte pour détournement de fonds, s'est engagé à informer l'Assemblée nationale de ce qu'il découvrirait.

Interrogé le même jour, lors du déjeuner de la presse eurafricaine, sur un article du *Figaro* mettant en cause, pour la première fois directement, l'ancien ministre, M. Christian Nucci, M. Aurillac a indiqué ne pas être *« en situation de démentir une ligne de cet article »*. *« C'est une affaire extrêmement malheureuse qui m'a beaucoup gêné dans mes voyages en Afrique »*, a-t-il dit.

Un faux ?

M. Aurillac a confirmé qu'un document octroyant la garantie de l'Etat à l'association La Promotion française pour l'achat d'un château en Sologne portait une signature étant *« apparemment celle de Christian Nucci »* (*le Monde* du 10 juin). En revanche, le contrôleur financier du ministère de la coopération, dont la signature figure également sur ce document, a estimé qu'il s'agissait d'un faux, selon M. Aurillac. Ne démentant pas l'article du *Figaro*, le ministre a donc implicitement confirmé l'existence d'un compte bancaire commun à M. Nucci et à son ancien chef de cabinet, M. Yves Chalier, en première ligne dans cette affaire. En l'absence d'informations plus précises et d'explications de la part de M. Nucci, on comprend encore mal le fonctionnement de ce compte.

Enfin, M. Aurillac a indiqué qu'il ignorait où se trouve M. Chalier, ancien trésorier de Carrefour du développement, qui n'a donné aucune nouvelle depuis le début mai. *« Je ne pense pas qu'il soit en France »*, a cependant déclaré le ministre. Selon une rumeur circulant depuis longtemps, — dans le milieu de la coopération, M. Chalier aurait quitté Paris pour un pays d'Amérique latine avec lequel la France n'a pas d'accord d'extradition.

C. L.

DES JUGES D'INSTRUCTION S'INQUIÈTENT DU DÉVELOPPEMENT DES COMPARUTIONS IMMÉDIATES

L'Association française des magistrats chargés de l'instruction (AFMI) estime que certaines dispositions du projet de loi de M. Albin Chalandon *« relatif à la lutte contre la criminalité et la délinquance »* comportent un *« risque considérable de dérapage vers une justice expéditive »*. L'AFMI s'inquiète en particulier d'une disposition qui permettra de traduire directement devant les tribunaux correctionnels un nombre de délinquants plus important qu'aujourd'hui. Actuellement, seuls les prévenus arrêtés en flagrant délit font l'objet de cette procédure de comparution immédiate. Désormais, il suffira qu'il y ait contre eux des *« charges suffisantes »* pour les juger sur-le-champ, sans instruction préalable. L'AFMI estime que si ce projet était adopté, *« les droits de la défense seraient menacés et la protection des intérêts de la victime gravement compromise »*.

Par ailleurs, l'AFMI estime que les dispositions relatives à la lutte contre le terrorisme ne sont pas *« choquantes »* et approuve notamment la prolongation de deux à quatre jours du délai de garde à vue possible dans ce genre d'affaire.

LA DISCUSSION DES PROJETS DE LOI DE MM. CHALANDON ET PASQUA

Sécurité ? Libertés !

Un nouveau conflit se prépare à l'Assemblée nationale où M. Albin Chalandon, garde des sceaux, compte défendre, avant les vacances d'été, ses projets sur la sécurité. Ces projets sont relatifs à la lutte contre le terrorisme et aux atteintes à la sûreté de l'Etat ; à la lutte contre la criminalité et la délinquance ; à l'application des peines et aux contrôles d'identité. A ces quatre textes s'ajoutent le projet du ministère de l'intérieur sur les étrangers et la création, par décret, d'une carte d'identité informatisée (*le Monde* des 20, 23 et 28 mai).

Le Conseil constitutionnel avalisera-t-il ces réformes ? Sont-elles conformes, comme l'assure M. Chalandon, à la convention européenne des droits de l'homme ? Autrement dit le gouvernement ne risque-t-il pas une condamnation de ses projets ? C'est la question qu'examine dans l'article ci-dessous M. Jacques Robert, professeur de droit public à l'université Paris-I.

par JACQUES ROBERT

BIEN qu'elles soient fort habilement présentées et que leur terminologie, souvent incertaine et ambiguë, permette des interprétations divergentes, certaines innovations des textes gouvernementaux sur la sécurité des personnes et des biens paraissent, à plusieurs titres, se trouver en contradiction, soit avec les principes fondamentaux du droit constitutionnel pénal, soit avec les garanties dont les traités européens ont voulu entourer nos libertés.

∴

— *Cinq grands principes* de notre droit pénal, tels qu'ils ont été consacrés par le Conseil constitutionnel (1), semblent quelque peu bousculés.

a) *L'autorité judiciaire, gardienne de la liberté individuelle.*

Ce principe ne se trouve-t-il pas aujourd'hui malmené par les nouveaux pouvoirs conférés à la police ou à l'administration qui amenuisent d'autant la compétence des tribunaux judiciaires ?

Demain, *la flagrance du délit* sera remplacée par l'importance des preuves rapportées. Ainsi la célérité et le savoir-faire des policiers détermineront désormais le choix de la procédure. On dira, certes, qu'un procès accéléré vaut peut-être mieux qu'une détention provisoire excessive. Mais sommes-nous vraiment coincés entr la flagrance et l'enlisement ?

Hier, *l'interdiction du territoire et la reconduite à la frontière* étaient des « peines » prononcées pour des délits d'entrée et de séjour. Elles sanctionnaient des infractions aux règles, non une menace à l'ordre public. Aussi n'étaient-elles point, l'une et l'autre, décidées par un agent du pouvoir exécutif, mais par un juge judiciaire et dans le respect d'une procédure minutieusement décrite. Or voici qu'elles deviennent des décisions administratives soustraites à l'intervention préalable d'un juge.

b) *« Nullum crimen, nulla poena sine lege. »* Seule la loi peut créer un nouveau crime et l'assortir d'une peine correspondante.

Or nous voyons aujourd'hui surgir de nouvelles procédures pour combattre le terrorisme mais aucun essai précis de définition du « crime terroriste » ne semble entrepris. Une liste — si exhaustive soit-elle — ne saurait tenir lieu de définition. Une telle notion est, à l'évidence, difficile à cerner. Mais c'est précisément aux juristes à faire preuve d'imagination, de compétence et de rigueur terminologique.

Présomption d'innocence

c) *La présomption d'innocence.* Tout homme est présumé ne point avoir commis de faute tant qu'il n'a pas été déclaré définitivement coupable.

Appliqué à *la liberté d'aller et de venir,* ce principe devrait impliquer, pour tout national, le droit légitime et indiscutable de se déplacer sur tout le territoire sans aucun titre puisqu'il n'est astreint à aucune demande d'autorisation ni à aucune déclaration et qu'il est présumé être un citoyen au-dessus de tout soupçon. Celui qui n'est ni titulaire ni porteur d'une carte d'identité ne saurait donc commettre aucune infraction pénale.

Les nouveaux textes viennent pourtant d'admettre qu'en dehors de toute recherche judiciaire et simplement pour prévenir une éventuelle atteinte à l'ordre public, le plus modeste agent de police judiciaire pourra inviter n'importe quelle personne à justifier de son identité et, si celle-ci ne peut le faire ou s'y refuse, à la conduire dans des locaux de la police, à l'y détenir quelques heures puis à prendre ensuite, sans autorisation quelconque d'un magistrat, des empreintes digitales et sa photographie si elle maintient son refus de justifier de son identité. Pour le cas où elle ne voudrait pas, en outre, se prêter à ces vérifications et empreintes, elle commettrait un délit...

Une personne pourra donc être demain interpellée, détenue, fichée puis condamnée... pour, peut-être, trois ans plus tard, voir annuler pour excès de pouvoir l'opération abusive de prévention administrative qui aura servi de prétexte à la vérification de son identité !

Pour l'instant, juridiquement, la carte d'identité nationale informatisée n'est pas obligatoire, mais, pour être efficace, elle le deviendra nécessairement. Un simple décret peut-il d'ailleurs créer un système de fabrication et de gestion de telles cartes, alors que l'article 34 de la Constitution dispose que la loi seule est compétente pour fixer les règles concernant les garanties fondamentales accordées aux citoyens pour l'exercice des libertés publiques ?

d) *Le respect des droits de la défense.*

Ce principe est-il vraiment respecté quand le condamné qui voit une proposition de réduction de peine contestée par le procureur de la République devant le tribunal correctionnel ne peut point se faire assister d'un avocat pour défendre sa cause et tâcher d'obtenir cette réduction ?

e) *Nul ne peut être soustrait à ses juges naturels.*

Ce principe signifie que l'on ne peut créer sur mesure des tribunaux ou des formations de jugement spécialisés pour juger exceptionnellement des infractions exceptionnelles. Les juridictions de droit commun doivent suffire. Elles sont compétentes pour connaître de l'ensemble d'un contentieux dans une circonscription territoriale prédéterminée. Or deux entorses semblent aujourd'hui apportées à ce principe.

La première tient au fait que les affaires de terrorisme seront désormais centralisées dans des formations spécialisées des juridictions parisiennes. Cela signifie que Paris pourra être compétent pour toute affaire de terrorisme survenant sur le territoire national. N'est-ce pas tourner le dos aux principes décentralisateurs de notre époque et à la règle procédurale de la « territorialité » ?

La seconde entorse est plus grave : lorsque ces affaires seront de nature criminelle, elles seront jugées par une cour d'assises composée uniquement de magistrats professionnels. En somme, un abandon de la justice populaire et la création d'une nouvelle juridiction spéciale pour cause de « sûreté de l'Etat ». Pis. Alors que les juges de l'ancienne Cour de sûreté de l'Etat étaient nommés par le pouvoir pour une durée déterminée, le président de la nouvelle cour d'assises parisienne et ses assesseurs seront désignés demain ponctuellement par le premier président de la cour d'appel de Paris en fonction des seules nature et importance de l'affaire à juger...

∴

Par rapport aux conventions et traités internationaux, les textes gouvernementaux ne sont pas non plus d'une totale rectitude.

I. — En ce qui concerne, tout d'abord, la *« sûreté personnelle »*, l'article 5-1-*c* de la Convention européenne des droits de l'homme n'autorise la privatisation de liberté d'une personne que si elle a été arrêtée et détenue parce qu'il y avait des raisons plausibles de soupçonner qu'elle a commis une infraction ou des motifs raisonnables de croire à la nécessité de l'empêcher d'en commettre une. Or le projet sur les vérifications d'identité prévoit une détention de plusieurs heures en dehors de ces hypothèses.

Dans l'affaire Lawless, aujourd'hui classique (2), la Cour européenne, explicitant le texte de la Convention, précise qu'une personne ne peut être *« privée de sa liberté »* que pour empêcher seulement la commission d'infractions contre la paix et l'ordre public ou la sûreté de l'Etat.

II. — S'agissant de la garde à vue, la Convention européenne (article 5, alinéa 3) prévoit que toute personne arrêtée ou détenue doit *aussitôt* être traduite devant un juge. Certes, la Commission européenne estime que les gouvernements signataires ont une certaine marge d'appréciation pour interpréter et appliquer l'exigence de rapidité. On admet en général quarante-huit heures. Mais quatre jours ? ou six ?.

III. — Dans le domaine de l'expulsion des étrangers, la Cour de justice des Communautés européennes a déclaré que, pour justifier certaines restrictions à la libre circulation des personnes, le recours, par un Etat, à la notion d'ordre public suppose l'existence d'*« une menace réelle et suffisamment grave, affectant un intérêt fondamental de la société »* (3). On ne trouve, dans les nouveaux textes, aucune exigence semblable.

IV. — L'expulsion entraîne, en outre, l'éclatement de la vie familiale. Or l'article 8-1 de la Convention européenne dispose que toute personne a droit au *« respect de sa vie privée et familiale »*. Aussi la Commission européenne ne retient-elle la régularité d'expulsions prononcées pour la défense de l'ordre ou la répression d'infractions que lorsque ces expulsions ont été prises à la suite de la condamnation des réquérants pour infractions pénales.

Or l'étranger pourra, demain, être expulsé de France s'il constitue une simple menace pour l'ordre public ou s'il se livre à des *« agissements préjudiciables à la politique extérieure de la France »* (4). Qui aura pu rester en France librement plusieurs années sera demain expulsé si notre politique étrangère vient brusquement à changer...

L'avenir du droit d'asile

V. — On ajoutera enfin que l'on peut se montrer inquiet sur l'avenir du droit d'asile, dont la Déclaration universelle des droits de l'homme voulait accorder pourtant le bénéfice à tous ceux qui sont persécutés pour le combat qu'ils mènent pour la liberté.

En effet, une demande auprès de l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (OFPRA) devra désormais être accompagnée d'un titre de séjour ; or l'entrée pourra être refusée à un étranger dont la présence constituerait une menace pour l'ordre public... S'il n'a donc pas franchi la barrière de l'ordre public, l'étranger ne pourra demander l'asile. L'OFPRA ne pourra donc statuer que sur les cas admis par le ministère de l'intérieur. Ainsi l'autorité administrative court-circuite-t-elle en amont l'intervention de l'Office !

Il n'y a pas de société libre sans sécurité ni de sécurité sans justice. Mais il n'y a pas, heureusement, d'incompatibilité fondamentale entre la société libérale, une paix publique assurée et une bonne justice. Le garde des sceaux a eu raison de le rappeler opportunément ces derniers jours.

Il faut absolument trouver un équilibre entre elles. Mais où sont la mesure et le juste milieu ? Toute démocratie s'efforce de les découvrir. Rares sont celles qui y parviennent sans peine ou sans bavures.

(1) Voir Loïc Philip, « La constitutionnalisation du droit pénal français ». (*Revue de science criminelle et de droit pénal comparé*, 1985, nº 4, pp. 712 et suiv.)

(2) Cour européenne des droits de l'homme, 1er juillet 1961. Soupçonné d'appartenir à l'IRA, M. Gérard-Richard Lawless avait été arrêté puis détenu en Irlande du Nord dans un camp militaire dans des conditions qu'il contestait.

(3) Cour de justice des Communautés européennes, aff. 30-77, Régina C., P. Bouchereau, 27 octobre 1977, rec. 1999.

(4) Voir S. Mangin, « La condition des travailleurs immigrés ». *Etudes et rapports de la Commission du bilan*, tome V, La Documentation française, 1982, pp. 176-180.

Le ministre de l'intérieur annonce un prochain remaniement de la brigade des mineurs

Dans une interview à l'Agence France-Presse diffusée lundi 9 juin, M. Charles Pasqua, ministre de l'intérieur, a annoncé que la brigade des mineurs de Paris serait prochainement remaniée dans son ensemble. Auparavant M. Pasqua avait qualifié de *« carence extraordinaire »* le fait qu'un policier de la brigade des mineurs alerté par des *« gardiens de base »*, après l'interpellation de plusieurs jeunes gens aux Halles à Paris le 21 mai dernier, n'ait pas jugé bon de prévenir les parents de ces adolescents.

Le ministre s'est cependant élevé contre toute mise en cause globale des policiers.

« La police comme tout corps de la société, a-t-il dit, *n'est pas composée que de saints et de saintes. Il n'y a pas plus de raisons que la police soit parfaite qu'il n'y a de raisons que le clergé ou le Parlement soient parfaits. »*

A propos des négociations menées notamment avec les pays du Maghreb afin que *« des étrangers condamnés en France effectuent une partie importante de leur peine dans leur pays d'origine »*, il a annoncé *« la signature d'une convention avec la Tunisie et un accord de principe avec le Maroc »*, tandis que *« les discussions se poursuivent avec l'Algérie »*. Reste à mettre en œuvre ces accords pour lesquels ces pays *« demandent en contrepartie une aide économique »*.

Interrogé sur la situation en Corse, M. Pasqua a affirmé que *« les auteurs de l'attentat de Cargese, qui sont à l'origine de la mort de deux personnes,* [étaient] *pratiquement identifiés »*.

Après une opération anti-clochards

SIX POLICIERS MUNICIPAUX INCULPÉS A TOULON

M. Benjamin Rabaut, juge d'instruction à Toulon, vient d'inculper d'*« arrestations illégales, séquestrations et vols avec violence »*, les six policiers municipaux de la ville qui, en commando armé avaient, à deux reprises, fin avril et début mai (*le Monde* des 15 et 17 mai), enlevés une dizaine de vagabonds. Après les avoir molestés et dépouillés de leurs papiers d'identité, ils les avaient relâchés dans la campagne à une vingtaine de kilomètres de Toulon.

Avant d'être inculpés, Claude Cano, brigadier-chef dans la police municipale, Michel Rodolfo, Patrick Cordier, Michel Irroy, André Vitillo et Bernard Pascalini, tous policiers municipaux, avaient été suspendus. Reconnaissant la plupart des faits, les policiers nient cependant avoir exercé des violences et porté des cagoules. Le responsable de la police municipale, Guy Brunier, conseiller municipal RPR de Toulon, avait été inculpé le 16 mai (*le Monde* du 19 mai).

Le Monde

SCIENCES

Afrique : SOS criquets

Pour la première fois depuis vingt-cinq ans, les criquets menacent d'envahir une bonne partie de l'Afrique. Avec des conséquences incalculables.

UNE menace très grave pèse sur l'Afrique. Depuis plusieurs mois se manifestent des signes avant-coureurs annonçant la pullulation simultanée d'au moins neuf espèces de criquets. L'explosion démographique de ces ravageurs redoutables devrait, logiquement, se produire au début de la saison des pluies. Le danger est donc très proche pour toutes les zones situées entre le sud du Sahara et l'équateur.

L'économie des pays africains, déjà fort malade, n'avait vraiment pas besoin de ce fléau. D'autant qu'une fois déclenché le phénomène peut s'étendre à l'ensemble du continent et se poursuivre pendant plusieurs années, sans qu'il soit possible de prévoir son évolution ni sa durée.

Dans les années 50 et 60, cinq organisations internationales africaines avaient été créées pour organiser la lutte commune contre les criquets-locustes. Elles ont contribué, par leurs actions menées dès qu'une situation menaçante était détectée, à l'absence d'invasions majeures de criquets-locustes, constatée depuis 1962. Cette longue rémission a fait croire que le fléau avait définitivement disparu. Les moyens ont été donnés de plus en plus chichement à ces organisations, qui sont peu à peu entrées en sommeil (l'une d'entre elles a même été dissoute au début de 1986), et sont ainsi complètement désarmées devant la situation actuelle (1).

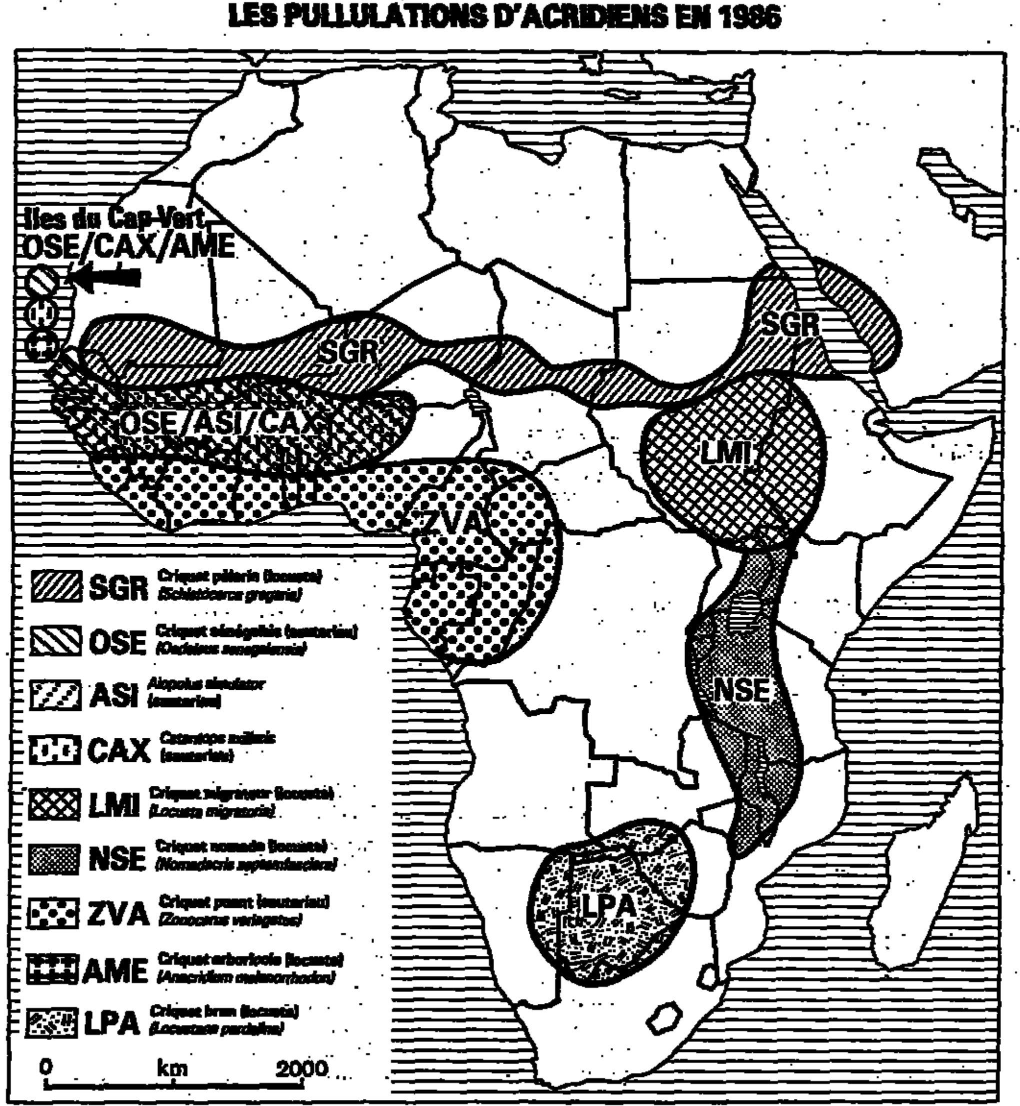
Appelés souvent, mais à tort, « sauterelles », les insectes qui s'abattent sur les cultures en énormes essaims pleins d'appétit sont en fait des criquets. Certes, criquets et sauterelles appartiennent tous à l'ordre des Orthoptères, et ils se ressemblent beaucoup, notamment par le grand allongement de leur troisième paire de pattes qui leur permet, aux uns et aux autres, de faire des bonds de plusieurs dizaines de centimètres. Mais les criquets, dotés d'antennes courtes et d'un ovipositeur (l'organe par lequel la femelle dépose ses œufs dans le sol) à valve courte, font partie de la classe des Coelifères, alors que les sauterelles – longues antennes et ovipositeur en forme de sabre – appartiennent à celle des Ensifères.

Une trentaine d'espèces de criquets – regroupées sous le nom de « locustes », et malheureusement les plus redoutables – ont la particularité d'avoir deux modes de vie complètement différents selon qu'elles sont en phase solitaire ou en phase grégaire.

En temps normal, les locustes sont présentes ici ou là. Certes, elles se nourrissent aux dépens de la végétation locale. Mais elles ne sont pas très nombreuses, ne se regroupent pas et leurs effets sur la végétation sont très limités. Les adultes volent discrètement, et uniquement la nuit.

Malheureusement, il arrive parfois que les vents apportent sur de petites zones des adultes solitaires qui s'ajoutent brusquement à leurs congénères autochtones. Pour peu que des pluies abondantes favorisent la croissance de la végétation, l'explosion démographique déclenche un phénomène de « densation » qui induit le passage des locustes à la forme grégaire.

LES PULLULATIONS D'ACRIDIENS EN 1986



4 000 tonnes de végétaux

Les criquets-locustes se mettent alors à pulluler. D'énormes bandes de larves dépourvues d'ailes se rassemblent, au point de couvrir parfois plusieurs hectares ou même plusieurs kilomètres carrés. Elles se déplacent, à pied, toutes suivant la même direction, quels que soient les obstacles, en dévorant allègrement la végétation.

Au-delà d'un certain seuil de densité, la morphologie des locustes change complètement. Les criquets pèlerins *(Schistocerca gregaria)* adultes sont brun verdâtre lorsqu'ils sont dans leur phase solitaire. Dès qu'ils sont dans leur phase grégaire, les adultes immatures sont roses, puis deviennent jaune citron lorsqu'ils sont matures. Dans le même temps changent des détails de leur morphologie (longueur des pattes et des ailes, notamment).

Quant au comportement, il se transforme du tout au tout. Comme leurs larves, les locustes, dans leur phase grégaire, se groupent en essaims énormes. Certains de ces essaims peuvent couvrir plusieurs kilomètres carrés (ou même plusieurs dizaines de kilomètres carrés).

Supposons un essaim « moyen » de criquets pèlerins de 10 kilomètres carrés, dont la densité est de 200 individus au mètre carré : il y aura, rassemblés, 2 milliards d'insectes. Chaque criquet pèlerin pèse 2 grammes et mange chaque jour son poids de matière végétale fraîche. Ce sont donc 4 000 tonnes de feuilles, d'herbes, d'écorces ou de brindilles tendres qui sont dévorées chaque jour. Par comparaison, rappelons que 4 000 tonnes de ces végétaux suffiraient à nourrir pendant une journée 40 000 éléphants ou 100 000 chameaux, ou 1 million d'hommes, selon la nature des végétaux mangés.

Vols de jour

En outre, les locustes grégarisées s'envolent dès que la température monte à 25 °C ou 26 °C. Peu après le lever du soleil, l'essaim, qui a tout dévoré la veille au soir, prend son essor, et est entraîné par le vent jusqu'à ce qu'il se pose, peu avant le coucher du soleil, à 20 ou 30 kilomètres (parfois plus) de son gîte d'étape précédent. Là, les locustes dînent de bon appétit, avant de repartir le lendemain matin. Chemin faisant, les femelles pondent deux ou trois fois de 60 à 100 œufs chacune. Les nouvelles larves éclosent au bout d'une vingtaine de jours, lorsque la végétation commence à repousser, et un nouvel essaim entre dans la danse...

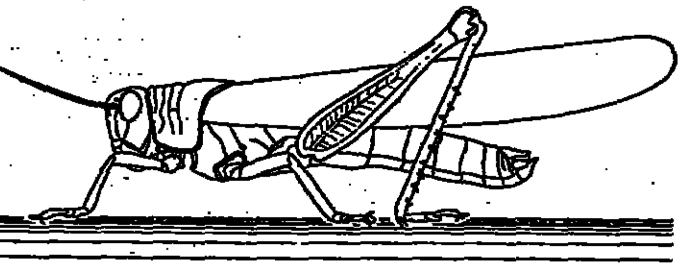
Tout cela explique que, pour peu que les conditions naturelles favorables persistent pendant plusieurs années, les locustes, allant et venant tout en se reproduisant, ravagent tout sur leur passage pendant des périodes assez longues.

Ainsi, le criquet nomade (*Nomadacris septemfasciata*), qui avait commencé à pulluler entre 1927 et 1930, a-t-il exercé ses ravages en Zambie, en Tanzanie, au Zaïre de 1930 à 1944.

Le comportement des locustes pendant leur phase grégaire est tel que le moyen le plus efficace de combattre ce « fléau de Dieu » est de s'y attaquer dès que les conditions naturelles ont fait s'amorcer l'explosion démographique dans des zones limitées. Mais cette lutte préventive suppose des missions répétées sur le terrain. D'abord, pour surveiller l'état des lieux ; ensuite, pour traiter aux insecticides si besoin est. Il faut donc du personnel qualifié et du matériel disponible (véhicules, insecticides, pulvérisateurs, parfois petits avions). Or les invasions de criquets-locustes connaissent – heureusement – des périodes de rémission plus ou moins longues. Lorsque le phénomène se déclenche, le personnel compétent a été dispersé par d'autres tâches, les stocks d'insecticides n'ont pas été constitués, et le matériel est, soit inexistant, soit hors d'état de marche.

A cela s'ajoute le fait que certaines des aires de grégarisation – massifs montagneux du Tchad, Erythrée, Ethiopie, notamment – sont actuellement dans des zones de rébellion active, ce qui interdit tout accès aux équipes de surveillance.

La très grande majorité des criquets sont incapables de se transformer et de modifier leur comportement, même s'ils se mettent à pulluler à la suite de pluies abondantes. Ceux-là sont regroupés sous le nom de « sauteriaux », aussi voraces que les locustes. Deux cent cinquante espèces de sauteriaux vivent dans le Sahel, dont *Oedaleus senegalensis*, qui raffole du mil, et *Aiolopus simulator*, qui est friand de sorgho... En outre, les sauteriaux, sans essaimer massivement comme les locustes, sont capables de se déplacer.


Criquet pèlerin.

Les criquets ignorant les frontières, la lutte contre eux est donc obligatoirement plurinationale.

YVONNE REBEYROL.

(1) La FAO a lancé le 15 mai un appel à l'aide internationale pour lutter contre les criquets en Afrique (*le Monde* du 17 mai). Le coût de la lutte contre les seuls sauteriaux est estimé à une douzaine de millions de dollars (110 millions de francs environ). Les fonds versés, notamment ceux des Communautés européennes, de l'Italie et de la Belgique, se montent à quelque 8 millions de dollars. La Fondation de France veut recueillir des fonds pour acheter du petit matériel de terrain et envoyer en Afrique un spécialiste qui veillera au bon usage de celui-ci. (Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. CCP Paris 369 G, en précisant « criquets »).

Des spécialistes français

LA France est le seul pays à avoir une équipe de spécialistes d'acridologie (les criquets font partie de la famille des acridiens) qui est à la disposition des pays concernés par le fléau. Sous la direction de M. Michel Launois, onze acridologues français sont regroupés au sein du Programme de recherches interdisciplinaires français sur les acridiens du Sahel (PRIFAS), qui fait partie du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Le PRIFAS a été créé en 1975, un an après la fin de la sécheresse catastrophique qui s'était abattue sur le Sahel pendant plusieurs années. Le retour des pluies avait alors fait se multiplier dangereusement des sauteriaux *(Œdaleus senegalensis)*.

Les chercheurs du PRIFAS conduisent sur le terrain des études intensives. Leur but est triple : comprendre la genèse des pullulations d'acridiens ; essayer de prévoir ces pullulations et d'avertir les autorités des pays concernés ; recommander les mesures nécessaires à la recherche, à la formation de personnel et à la lutte antiacridienne.

Ces travaux sur le terrain sont accompagnés de recherches en laboratoire à Montpellier, et aussi dans deux stations implantées l'une à Maradi (Niger), l'autre à Saria (Burkina-Faso). En quelques années, la connaissance des acridiens – en particulier celle des sauteriaux – a ainsi fait des progrès considérables.

Complémentaires du PRIFAS, divers laboratoires français étudient aussi les criquets, notamment dans les universités de Paris-VI et Paris-XI, à l'Institut national agronomique (INA) et au Muséum national d'histoire naturelle.

La huitième plaie d'Egypte

LES ravages des criquets ne sont pas limités à l'Afrique. La FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) a dénombré une cinquantaine de pays concernés par ce fléau. L'aire d'expansion du seul criquet pèlerin s'étend des côtes atlantiques de l'Afrique à l'Inde. Et actuellement, l'Australie et le Brésil, notamment, ont de sérieux problèmes dus à leurs criquets spécifiques, aussi voraces que les espèces africaines. La voracité des criquets est telle qu'on a vu ces insectes manger – au sens propre du terme – la laine sur le dos des moutons.

La FAO a comptabilisé quelques-uns des ravages occasionnés par les criquets ici ou là dans le monde : en 1944 en Libye, sept millions de pieds de vigne (soit 19 % de la totalité du vignoble libyen) ont été dévorés ; en 1958 en Ethiopie, 167 000 tonnes de céréales ont disparu, etc. La valeur des pertes subies est énorme : 4,5 millions de livres sterling pour le seul Maroc en 1954-1955...

Les criquets ont plusieurs façons de faire des dégâts sur les végétaux. Non seulement ils en dévorent des quantités énormes, mais ils infligent aux plantes, par leurs morsures, des blessures qui sont autant de voies ouvertes aux infections, aux maladies et aux parasites, et ces lésions finissent par détruire cinq à dix fois plus de tissu végétal que ne le ferait l'ingestion proprement dite par les criquets. En outre, le poids des essaims arrive parfois à faire casser les branches d'arbres ou d'arbustes sur lesquelles les insectes se sont posés. Enfin, les déchets rejetés par les criquets sont en quantités telles que la photosynthèse des végétaux ainsi souillés est perturbée.

De tout temps, les invasions de criquets ont été considérées par l'homme comme une catastrophe divine et inéluctable. La Bible les mentionne à plusieurs reprises. Elle a même fait des criquets la huitième des dix plaies d'Egypte envoyées par Dieu pour décider Pharaon à laisser partir les Hébreux. Certes, la formation et les migrations d'essaims de criquets sont la conséquence de conditions naturelles rares, mais l'action de l'homme y joue maintenant un rôle croissant.

Les aménagements agricoles, en modifiant l'environnement, créent souvent, en effet, les conditions favorables à la pullulation des criquets. L'extension des zones cultivées dans l'espace et dans le temps augmente la quantité de nourriture disponible et attrayante pour les criquets comme pour les hommes. On a vu ainsi apparaître en 1980-1981 des criquets migrateurs *(Locusta migratoria)* et des sauteriaux *(Aiolopus simulator)* – ces derniers venus du Tchad – dans les zones nouvellement mises en culture dans le désert libyen où, auparavant, ces deux insectes étaient inconnus.

Il y a aussi l'irrigation qui humidifie les sols, où peuvent pondre ainsi les femelles. En outre, nombre de cultures actuelles sont choisies en raison de leur haute valeur commerciale, ce qui accroît d'autant le coût des ravages dus aux criquets.

Y. R.

Les leçons de Three Mile Island

Avant Tchernobyl, il y eut Three Mile Island (Pennsylvanie). L'analyse minutieuse de cet accident a permis à la France d'améliorer la sûreté de ses réacteurs.

LE 28 mars 1979, le réacteur nº 2 de la centrale américaine de Three Mile Island (TMI) était gravement endommagé à la suite d'une série d'accidents et de fausses manœuvres. Avant l'explosion de Tchernobyl, cet accident était considéré comme le plus grave survenu sur une centrale nucléaire.

S'il n'a pas eu de conséquences sur la santé des personnels de la centrale et des populations environnantes – certaines évacuations ont été décidées par prudence, – il a entraîné un arrêt, probablement définitif, du réacteur. Le bâtiment est resté hermétiquement clos pendant seize mois ; en juillet 1980, la radioactivité ayant assez décru, deux hommes y pénétrèrent en scaphandre pour une rapide inspection. L'accès au cœur fut possible à l'été 1982, et le déchargement du combustible a débuté en octobre 1985.

En vertu du proverbe qui veut que malheur est toujours bon à quelque chose, l'accident de TMI a eu des conséquences bénéfiques. Il a mis en évidence qu'un accident relativement bénin au départ pouvait, si les mesures appropriées n'étaient pas prises, gravement dégénérer. A TMI, il y a eu erreur de diagnostic, puis persistance dans l'erreur, aggravée par une déficience générale de la maintenance.

Pas de remise en cause

Les centrales nucléaires françaises étant – à l'exception de quelques installations anciennes – du type réacteur à eau pressurisée, comme celle de TMI, leurs exploitants pouvaient beaucoup apprendre de cet accident. Un « plan d'action post-TMI » a été engagé. Il n'a pas entraîné de remise en cause de la sûreté, et a même conforté la philosophie générale de « défense en profondeur » qui la sous-tend. Mais il a conduit EDF et Framatome, en accord avec les autorités de sûreté, à modifier l'installation nucléaire, ses systèmes de contrôle, ou les procédures d'exploitation.

La décision la plus significative est celle d'assurer la présence permanente dans chaque centrale d'un ingénieur spécialement formé aux procédures de sûreté et de radioprotection. Il n'a pas à intervenir en régime normal ; la conduite de chaque réacteur de la centrale est assurée par une équipe de quart. En cas d'incident sur un réacteur, l'équipe de quart et l'ingénieur de sûreté analysent indépendamment ce qui s'est passé, ce dernier se concentrant sur le point critique : le refroidissement du réacteur après son arrêt. Puis ils confrontent leurs diagnostics. Si l'incident peut être traité dans le cadre des procédures normales, la conduite reste assurée par l'équipe de quart. Mais si l'ingénieur de sûreté le juge utile, il peut prendre le commandement et décider d'appliquer des mesures exceptionnelles.

La formation des opérateurs a aussi été améliorée. Bien avant TMI, EDF avait déjà décidé de se doter de simulateurs, où les opérateurs pourraient s'entraîner à la conduite dans des conditions anormales. Sept simulateurs ont été installés depuis 1978. Ces machines permettent de traiter plus de cinq cents types d'accidents : vanne qui ne ferme pas, petite rupture de canalisation, panne électrique. Mais d'autres accidents leur échappent. Un simulateur doit calculer en temps réel le déroulement de l'accident qu'on veut représenter, et dans certains cas, en particulier ceux où une brèche importante du circuit primaire entraîne une ébullition de l'eau qu'il contient, le volume de calculs est trop grand.

Aussi étudiait-on depuis dix ans la réalisation d'un simulateur beaucoup plus puissant, capable de traiter l'évolution d'un mélange eau-vapeur et de modéliser le comportement d'un réacteur dans des conditions extrêmes... L'accident de TMI a mis en évidence son intérêt, et sa réalisation a été décidée. Construit par Thomson, ce simulateur SIPA sera opérationnel fin 1988.

Toujours dans cette même intention d'éviter les erreurs de diagnostic – ce sont les plus graves, car les redondances sont suffisantes pour que, en cas de défaillance d'un élément, d'autres puissent le suppléer, – il a été décidé de regrouper sur un panneau spécial, dit de sûreté, les informations essentielles pour le maintien de la sécurité du réacteur en cas d'accident. En effet, dans une installation aussi complexe qu'un réacteur nucléaire, un défaut peut en faire naître d'autres, ou simplement entraîner des valeurs anormales de nombreux paramètres. Les opérateurs voient donc simultanément s'allumer de nombreux voyants, et il leur est difficile de distinguer l'important de l'accessoire.

Sur les réacteurs eux-mêmes, la principale modification a été l'installation de nouvelles soupapes sur le pressuriseur. En cas de surchauffe, ces soupapes s'ouvrent automatiquement pour faire baisser la pression dans le circuit primaire, puis doivent se refermer. Avec les anciennes soupapes, cette fermeture n'était pas garantie. Les nouvelles soupapes sont pilotables depuis la salle de contrôle, ce qui permet de s'assurer qu'elles se referment bien après une ouverture. A TMI, une soupape est restée ouverte, ce qui a partiellement vidé le circuit primaire et entraîné une fonte partielle du combustible.

Quarante-six mesures

Quelques autres modifications matérielles ont été faites. En particulier, par suite d'une réévaluation de la quantité d'eau qui peut s'écouler dans le bâtiment du réacteur en cas de rupture du circuit primaire, certains appareils ont été modifiés pour qu'ils fonctionnent même s'ils sont accidentellement noyés.

Au total, quarante-six mesures ont été prises dans le cadre du plan d'action post-TMI. Leur mise en œuvre est actuellement réalisée à 90 % pour les réacteurs de 900 mégawatts. Elle est entièrement accomplie pour les réacteurs de 1 300 mégawatts, dont la construction venait juste de débuter en 1979, ce qui a permis d'intégrer les modifications décidées avant la mise en service. Le plan d'action a coûté environ 1 milliard de francs en études et en modifications, plus 300 millions pour la formation des personnels.

MAURICE ARVONNY.

Alexandre Koyré et la « révolution scientifique »

Un colloque international réuni au Collège de France du 10 au 14 juin est consacré au fondateur de l'histoire de la pensée scientifique.

par PIETRO REDONDI (*)

ALEXANDRE KOYRÉ est à l'honneur. Le titre du colloque qui lui est consacré au Collège de France dit bien l'ambition centrale de son œuvre : « Science, la renaissance d'une histoire » (1). Cet historien des sciences de langue française le plus influent de notre siècle comprit que notre façon de penser était l'effet d'une aventure intellectuelle passionnante, allant de Copernic à Einstein : l'histoire de la pensée scientifique.

L'importance historique de la science est fort bien connue quand Koyré travaille sur Galilée, Kepler et Newton. La nouvelle technologie porte alors essentiellement sur le rôle économique et industriel de la science dans l'histoire, tandis qu'aujourd'hui nous nous inquiétons surtout de l'avenir de ses applications militaires et industrielles. Mais Koyré va beaucoup plus loin. Il montre que le rôle historique de la science moderne ne se réduit pas à ses effets les plus récents et les plus apparents.

Ayant de créer des machines et des empires économiques, la science avait créé notre monde tout entier, à travers les conceptions de l'espace, du temps, de l'univers, dont nous disposons depuis Galilée, Descartes, Newton. « *Il s'agissait, non pas de combattre des théories erronées, ou insuffisantes, mais de transformer les cadres de l'intelligence elle-même, de bouleverser une attitude intellectuelle, fort naturelle en somme, en lui en substituant une autre qui ne l'était aucunement.* »

Penser, parler, vivre dans un monde aristotélicien fini et centré autour de la terre, ce n'est pas tout à fait la même chose que de penser, parler, vivre dans un monde cartésien géométrisé. Quand nous disons « infini », nous pensons à l'univers, à la vitesse de la lumière (même par « à peu près »), à la série de nombres naturels, aux atomes... Quand nous pensons, tous les jours, nous faisons de la science newtonienne sans le savoir. Le concept d'infini est aujourd'hui inscrit dans le monde où nous vivons, à la portée de notre logique. Nous ne pourrions pas penser l'impossibilité de l'infini ni envisager de penser un monde clos tout autour de nous. Pourtant, pendant des siècles, l'infinité fut impensable : seuls les mystiques pouvaient conceptualiser ce grand mystère. Les autres, même les plus grands savants, même Copernic, croyaient à un monde fini et y trouvait la preuve rigoureuse de l'existence de Dieu, de sa grandeur et de sa providence. Nous avons substitué à Dieu l'étendue et la régularité mathématique de l'univers.

A la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique des hautes études, ils ne furent pas nombreux à avoir le privilège d'écouter Alexandre Koyré lire, dans les textes théologiques et scientifiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, le récit extraordinaire de la pensée qui arracha ses prérogatives à Dieu pour les porter au cœur de la nature, sous le nom de géométrie, d'astronomie, de physique. Avec Koyré, l'histoire des sciences ne pouvait plus se refermer sur l'érudition ou se se séparer des autres disciplines historiques.

Défi intenable il y a vingt ans : si le nom de Koyré fut encensé, son histoire de la pensée scientifique fut rapidement occultée comme philosophie, et le plus souvent comme philosophie « idéaliste ». C'est finalement ce défi que le colloque peut relever aujourd'hui.

Par contre, le nom de Koyré s'est très largement associé à la fortune d'un mot-clé de notre culture : « *celui de révolution scientifique* ». Koyré privilégia et définit en effet cette expression pour caractériser la science de Copernic jusqu'à Einstein « *par ces deux moments étroitement liés : géométrisation de l'espace et dissolution du cosmos* ». Avant la seconde guerre mondiale, il étudia dans ses *Etudes galiléennes* comment l'espace abstrait de la géométrie euclidienne s'est substitué à l'espace concret de la physique galiléenne. Il développa ensuite aux Etats-Unis, dans *Du monde clos à l'univers infini*, le deuxième aspect de cette transformation spirituelle dont « *la physique moderne, ou plus exactement classique, est à la fois l'expression et le fruit* » : héliocentrisme, atomisme, théorie du vide, relations de Dieu à l'univers et à l'espace.

On a découvert depuis qu'une « *révolution scientifique* » suit des comportements et des structures sociologiques, institutionnelles et linguistiques encore plus complexes. On a même identifié plusieurs « *révolutions scientifiques* » dans la longue évolution de la science moderne : « *deuxième révolution scientifique* » pour la physique mathématique du début du XIXe siècle, « *révolution évolutionniste* » du « *siècle de Darwin* », « *révolution quantique* » des années 20. La « *révolution scientifique* » de la biologie moléculaire semblait devoir être la plus récente, mais elle a été bientôt harcelée par une « *révolution dans les sciences de la terre* ». Pour la technologie, dont Koyré identifiait au XVIIe siècle la transformation intellectuelle à travers la notion de « *précision* », sonne dès nos jours l'heure d'une « *révolution informatique* ».

Quand nous parlons de notre civilisation, nous sommes sans le savoir, les héritiers d'Alexandre Koyré.

(1) L'initiative de ce colloque revient au Centre Alexandre-Koyré, fondé en 1958 par Fernand Braudel et Koyré lui-même dans ce qui allait devenir l'Ecole des hautes études en science sociales. A cette occasion, les Editions de l'EHESS font paraître un volume qui regroupe les cours donnés par Koyré à Paris et à New-York, ainsi que deux conférences inédites.

(*) Chercheur au CNRS, directeur-adjoint du Centre Alexandre-Koyré à l'Ecole des hautes études en sciences sociales.

Né à Taganrog (Russie) en 1892, mort à Paris en 1964, Alexandre Koyré étudie à Göttingen avec Husserl, Reinbach et Hilbert, puis à Paris avec Picavet et Meyerson. Après la Grande Guerre, pendant laquelle il sert comme volontaire dans l'armée française, il passe le diplôme de l'Ecole pratique des hautes études, puis soutient sa thèse d'Etat sur la philosophie de Jakob Böhme en 1929. Directeur d'études à la section des sciences religieuses de l'Ecole pratique, Koyré est le cofondateur, en 1943, de l'Ecole libre des hautes études à New-York. Il sera également membre du prestigieux Institute for Advanced Studies de Princeton.

Fondateur de la revue *Recherches philosophiques*, éditeur des œuvres de Copernic, Spinoza et saint Anselme, Alexandre Koyré est l'auteur de : *Etudes galiléennes* (1939), *Du monde clos à l'univers infini* (1957), *Mystiques, spirituels, alchimistes du seizième siècle allemand* (1955), *Etudes d'histoire de la pensée philosophique* (1961), *Etudes newtonniennes* (1965), *Etudes d'histoire de la pensée scientifique* (1966).

MORT DE BERNARD PHILIPPE GROSLIER

Le dernier conservateur d'Angkor

Bernard Philippe Groslier, le dernier conservateur français des monuments d'Angkor (Cambodge), à qui l'on doit le sauvetage de tous les relevés de cet ensemble unique au monde, est mort à Paris le 29 mai, aussi discrètement qu'il avait vécu.

Né à Phnom-Penh le 10 mai 1926, Bernard Philippe Groslier était le fils de George Groslier, directeur des arts et conservateur du musée national du Cambodge. Après avoir pris part à la Résistance en France, engagé volontaire en 1944, il a participé aussi à la libération du Cambodge.

Historien de formation, il était diplômé de l'Ecole des langues orientales et diplômé supérieur de l'Ecole du Louvre. Sa carrière a été double : entré en 1950 au Centre national de la recherche scientifique, il y était directeur de recherche depuis 1967, dans le même temps, il entrait à l'Ecole française d'Extrême-Orient (EFEO, Saigon) et commençait des travaux de fouilles à Angkor. Conservateur du musée de Saigon de 1950 à 1954, il a été de 1959 à 1975 directeur de recherches archéologiques de l'EFEO, conservateur des monuments d'Angkor et directeur des fouilles d'Angkor. On lui doit la restauration de très nombreux monuments témoins de la grandeur de la civilisation khmère.

Bernard Philippe Groslier a senti à temps la montée des périls. Peu à peu, il a pu transférer en France les doubles de toute la documentation et des relevés des monuments accumulés au cours des années, sauvant ainsi de la fureur des Khmers rouges des archives inestimables.

Forcé de rentrer en France, il dirigea de 1976 à 1978 le Centre de recherches archéologiques du CNRS à Valbonne.

Bernard Philippe Groslier laisse de nombreuses publications, dont le livre Angkor, hommes et pierres *(1957). Il a codirigé* l'Histoire de l'art de Larousse, *et a participé au* Grand Atlas archéologique *de l'Encyclopaedia universalis.*

Correspondant de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Bernard Philippe Groslier était officier de la Légion d'honneur et de l'ordre du Mérite, titulaire des croix de guerre 1939-1945 et des TOE, et de la médaille de la Résistance.

Y. R.



SOCIÉTÉ

REPÈRES

BILINGUISME

L'occupation du Colegio hispanofrances

Les parents d'élèves occupent les locaux du Colegio hispanofrances de Lyon depuis le 5 juin. Cet établissement financé par l'Etat espagnol, et périodiquement menacé de fermeture, compte parmi les quatre établissements espagnols en France (il existe vingt écoles francophones en Espagne).

A Lyon, une équipe pédagogique réduite à six personnes assure l'enseignement, du cours préparatoire à la quatrième. Soixante-dix élèves seulement sont inscrits. Devant la faible fréquentation de l'établissement, les parents réclament l'ouverture du Colegio aux enfants latino-américains, l'accueil des jeunes Français attirés par la culture hispanique, la désignation d'un médiateur espagnol et la création de locaux plus fonctionnels.

ÉDUCATION

Les orientations du SGEN

M. Jean-Michel Boullier, nouveau secrétaire général du SGEN-CFDT, nous adresse les précisions suivantes à la suite de l'article sur le congrès de cette organisation, paru dans le Monde *des 1er-2 juin.*

« 1. Mon élection ne saurait marquer la volonté du SGEN de *« prendre ses distances »* vis-à-vis de notre Confédération, la CFDT. Nous sommes fermement attachés au fédéralisme. Nous comptons prendre toute notre place dans les débats et initiatives interprofessionnels aux plans local, départemental, régional, national, sur la base des propositions que nous avons adoptées et que nous adopterons.

» 2. La description de deux courants (d'un côté, les partisans d'un syndicalisme de service, de l'autre, les partisans de l'innovation permanente) ne correspond pas à la réalité du SGEN. Celle-ci est, fort heureusement, plus complexe et plus riche.

» Le SGEN a, lors de son congrès d'Annecy, confirmé la priorité qu'il accorde à la transformation du système éducatif, même si la mise en œuvre suscite des débats. Dans la résolution générale votée par le congrès, nous nous sommes prononcés en faveur d'un syndicalisme *« de contestation, de réflexion, de » proposition, d'action, de service »*. C'est sur la base de ce syndicalisme à plusieurs facettes que nos instances ont été élues. »

L'Europe, l'Université et l'industrie

Les ministres de l'éducation de la Communauté européenne ont adopté, le 9 juin à Luxembourg, le programme Commett (Community action programme in education and training for technology), qui a pour but de stimuler les liens entre universités et industries. L'objectif est d'encourager les échanges d'étudiants, d'enseignants et de professionnels, et de multiplier en particulier les possibilités de formation aux nouvelles technologies (*le Monde* du 3 avril). Cependant, devant les très fortes réticences de la RFA à l'égard de dépenses considérées comme peu rentables, les Douze ont été contraints de réduire de 60 à 45 millions d'ECU le budget de ce programme. D'autre part, ils n'ont pu se mettre d'accord sur le deuxième projet présenté en décembre dernier par la commission, baptisé Erasmus et destiné à ouvrir plus largement les universités européennes aux étudiants de la Communauté.

MÉDECINE

Un autocollant contre le mal de mer

Un nouveau médicament « autocollant » contre le mal de mer et le mal des transports va être commercialisé en France. Fabriqué par les laboratoires Ciba-Geigi, ce produit est constitué d'un disque adhésif contenant de la scopolamine, une molécule connue depuis longtemps pour ses propriétés antinauséeuses. Son originalité tient à l'administration transcutanée de cette molécule qui, assure le fabricant, réduit nettement la fréquence et l'intensité des effets secondaires de la scopolamine (somnolence, sécheresse de la bouche, etc.).

Cet autocollant doit être placé (derrière l'oreille) une douzaine d'heures avant le départ. Son efficacité est de soixante-douze heures. Inconvénients : il est contre-indiqué chez les moins de quinze ans et n'est pas remboursé par la Sécurité sociale. C'est après la Trinitrine (contre l'angine de poitrine) le deuxième médicament autocollant commercialisé en France (*le Monde* du 12 et du 26 février 1986).

NUCLÉAIRE

Greenpeace pourchasse l'Anglais

Plusieurs militants embarqués à bord de chaloupes parties du *Sirius*, navire de l'organisation écologiste Greenpeace ont trompé la surveillance des vedettes d'escorte et abordé le cargo *Sweater*, dimanche 8 juin à l'aube, en Méditerranée, au large de Civitavecchia, port de l'Italie centrale. Ce bateau est effecté au transport régulier des barreaux d'uranium usagés retirés de la centrale nucléaire de Latina, au sud de Rome, vers un centre de retraitement en Grande-Bretagne. Greenpeace, dont c'est la première opération sur les côtes italiennes, entend protester une fois de plus contre le danger de semblables va-et-vient.

ESPACE

UN RAPPORT ACCABLANT SUR L'EXPLOSION DE CHALLENGER

La NASA au piquet

De notre correspondant

Washington. – Ce n'était pas la fatalité, ont conclu les treize membres de la commission constituée par le président Reagan pour enquêter sur l'explosion en vol de Challenger, le 28 janvier dernier. Cette catastrophe qui avait frappé en direct à la télévision l'Amérique de stupeur avait des causes et ces causes sont accablantes pour la NASA.

Techniquement parlant, a établi la commission dans le rapport présenté lundi 9 juin, la destruction de Challenger a été provoquée par la combustion de joints d'étanchéité sur la fusée d'appoint de droite du cargo de l'espace. C'est en effet la défaillance de ces joints du booster droit qui a entraîné une fuite de gaz incandescents qui ont fait exploser l'énorme réservoir supplémentaire, la navette entière et ses passagers, soixante-treize secondes exactement après un lancement sur fond de ciel bleu et de hourras.

Or ces joints présentaient des défauts de conception sur lesquels l'attention avait été vigoureusement attirée par des ingénieurs de la NASA dès le 2 septembre 1977, presque neuf ans, donc, avant le drame. Depuis, problèmes et traces d'érosion avaient été signalés à de nombreuses reprises – particulièrement après le lancement du 24 janvier 1985, qui avait été réalisé par temps froid. On était là à un an de la catastrophe, et les études et tests supplémentaires effectués dans les mois qui allaient suivre avaient fait recommander d'éviter un lancement à des températures inférieures à 11 °C.

Celui du 28 janvier dernier a pourtant eu lieu alors que le thermomètre n'indiquait pas plus de 2 °C à Cap Canaveral. Dans ces conditions, a estimé la commission d'enquête que présidait l'ancien secrétaire d'Etat William Rogers, la décision de lancer Challenger était une faute. Ceux qui ont pris cette décision n'étaient au courant ni de la récente série de problèmes liés aux joints ni de la première recommandation écrite du sous-traitant, Thiokol (le fabricant du booster), déconseillant de procéder à un lancement à des températures situées au-dessous de 53 degrés Fahrenheit.

« Roulette russe »

Le titre du chapitre suivant – *« Un accident aux racines historiques »* – est une accusation à lui seul, et l'on y lit : *« Le problème de la fusée d'appoint de la navette spatiale a commencé avec la mauvaise conception de son joint, et s'est développé lorsque aussi bien les responsables de la NASA que ceux du sous-traitant se sont d'abord abstenus de voir là un problème, puis se sont abstenus d'y apporter une solution, et l'ont finalement traitée comme un risque acceptable* (...). »

« Tandis que grandissaient le nombre et la gravité des problèmes liés au joint, la NASA les minimisait (et) *la position affirmée par Thiokol était que « si la situation » n'était pas souhaitable, elle était » acceptable »*, poursuivent les treize membres de la commission avant d'ajouter qu'ils sont arrivés à la conclusion que *« ni Thiokol ni la NASA n'ont répondu de manière adéquate aux mises en garde internes »* qui leur avaient été prodiguées. L'une et l'autre ont en fait joué à *« une sorte de roulette russe »* en acceptant à chaque fois le risque parce qu'elles s'en étaient tirées la fois d'avant.

La principale raison trouvée par la commission à ce refus de voir tient aux *« pressions »* suscitées par la volonté de se conformer à un programme *« sur-ambitieux »* de vingt-quatre vols par an à atteindre d'ici à 1990. Ces *« pressions sur le système »* se sont exercées au détriment des règles de sécurité avec d'autant plus d'aisance, donne à comprendre le rapport, que *« l'attitude de la NASA a historiquement reflété l'idée que nous pouvons tout faire »* – un *« optimisme qui, pour être essentiellement fondé, doit être tempéré par la compréhension que la NASA ne peut pas tout faire »*.

Après avoir entendu cent soixante témoins au cours de trente-cinq sessions dont la retranscription couvre douze mille pages, les treize *« recommandent »* en conséquence une complète modification des joints incriminés sous la supervision, non pas de la NASA, mais du Conseil national pour la recherche (NRC). Les tests réclamés par la commission devront, en deuxième lieu, être effectués dans des conditions *« aussi proches que possible de celles d'un lancement réel »* – ce qui exigera investissements lourds et procédures complexes.

Les structures de direction du programme des navettes devront, en troisième lieu, être profondément remaniées, de manière à y associer beaucoup plus étroitement les astronautes que la commission souhaite, d'une manière générale, voir jouer un plus grand rôle au sein de la NASA.

Quatrième point : l'Agence devrait établir un rythme de vol *« correspondant à ses ressources »* de manière à ne plus avoir à négliger les procédures établies. Les Etats-Unis, enfin, ne devraient plus se reposer sur les seules navettes pour l'exploration spatiale et le lancement de satellites – conseil anticipé par le Pentagone qui a déjà passé commande d'une dizaine de lanceurs traditionnels pour ses propres besoins qui risquent, estime-t-on généralement, d'avoir la haute priorité quand reprendront les vols de navettes (1).

En principe, ce devrait être dans treize mois, mais ce délai, bien que réaffirmé lundi par le directeur de la NASA, M. James Fletcher, est de plus en plus souvent regardé comme irréaliste. C'est tout le programme spatial américain qui est aujourd'hui en suspens jusqu'à la définition d'une nouvelle politique d'ensemble.

L'entreprise sera compliquée par ses implications militaires profondes et l'ampleur des sacrifices financiers qu'elle exigera dans une période d'austérité budgétaire – par l'importance en un mot des choix stratégiques qu'elle commande. L'Amérique, d'un autre côté, est confrontée là à un défi et a déjà cent fois prouvé qu'il n'y a qu'une seule autre situation dans laquelle elle sait se mobiliser avec plus encore d'efficacité : la défense de ses mythes.

De tous les mythes américains, la NASA était certainement l'un des plus chéris.

BERNARD GUETTA.

(1) Les Etats-Unis disposent actuellement de trois navettes (Columbia, Discovery et Atlantis), et l'une des premières décisions que va devoir prendre M. Reagan est d'ordonner ou non la construction d'une quatrième, qui reviendrait à près de trois milliards de dollars.

La céleste conquête

De notre correspondant

Pékin. – Les scientifiques chinois plastronnent. Après les échecs de la navette spatiale américaine et d'Ariane, ils se trouvent actuellement les seuls à pouvoir proposer des places dans leurs fusées pour lancer des satellites. Profitant des difficultés américano-européennes, les Chinois tentent cette année de se placer sur le marché commercial des lanceurs. Ce prestige pour un pays du tiers-monde se double de la perspective de profits importants pour une Chine en proie à une grave pénurie de devises.

Selon le vice-ministre de l'astronautique, M. Sun Jiadong, la Chine a lancé en seize ans dix-huit satellites (météorologie, communications...). Sur ces dix-huit lancements, un seul – le premier de la fusée Longue marche 2 – a été un échec total, un autre a été un échec partiel. La fusée Longue marche 3, à trois étages, a permis de mettre sur orbite depuis 1984, deux satellites géostationnaires. Le taux officiel de succès est donc très élevé. C'est ce qui a permis aux scientifiques chinois, poussés par le gouvernement à faire du profit, de proposer leurs services dans un marché où les satellites sont bien plus nombreux que les lanceurs. L'armée elle-même s'est vue demander, dans tous les domaines, de se serrer la ceinture au profit du secteur commercial. Elle conserve cependant encore la part du lion pour Longue marche 3 puisque, sur une production annuelle de dix à douze fusées, seulement une ou deux sont destinées au lancement de satellites civils. Le programme de défense chinois, qui repose sur l'arme nucléaire, compte en effet beaucoup sur les fusées intercontinentales.

Méticuleux

La Chine utilise ses deux bases de lancement de Jiuquan, dans le Gansu, au nord-est du pays, et de Xichang, au Sichuan, pour lancer des satellites. Le personnel est en grande majorité d'origine militaire, même s'il est vêtu en civil, si l'on en croit des visiteurs étrangers. Ainsi, le conseiller scientifique suédois, qui s'est rendu récemment à Xichang, a été impressionné par la propreté méticuleuse d'une base parfaitement équipée d'un matériel presque exclusivement chinois. Le centre spatial est relié à la base par fibres optiques, les ordinateurs sont couplés pour éviter les pannes, les spécialistes *« savent parfaitement de quoi ils parlent »*. Le seul équipement étranger visible était un grand écran de fabrication japonaise, mais on peut penser que la Chine achète également à Hongkong des composants électroniques indispensables. Toujours est-il que, selon M. Sun, la Chine doit *« compter sur ses propres forces »* dans le domaine de l'espace.

Les Suédois sont les premiers à avoir pris une option, en mars dernier, sur un lanceur Chinois pour leur satellite Mailstar. Les négociations sont menées par la Société spatiale suédoise, qui dépend du ministère de l'industrie, et la Société industrielle de la Grande muraille, chargée, du côté chinois, de la fabrication et de la commercialisation des lanceurs. Ceux-ci sont fabriqués à Shanghai et à Pékin, acheminés vers la base de lancement par train et assemblés sur place. Cette option devra être confirmée d'ici la fin de 1986, et le lancement devrait intervenir deux ans ou deux ans et demi après la signature du contrat. Le coût du lancement serait d'environ 4 millions de dollars. M. Sun se contente de dire qu'il serait inférieur de 10 % à 15 % au prix mondial.

A un moment où les frais d'assurances grimpent en flèche, la compagnie nationale chinoise PICC propose de son côté une prime à taux promotionnel à la première compagnie qui utilisera Longue marche pour lancer un satellite. Mais elle laisse entendre qu'ensuite *« les tarifs seront fixés selon les prix mondiaux »*. La Compagnie nationale est prête à coopérer avec des compagnies internationales d'assurances en ce qui concerne la réassurance. Cependant, l'exigence de la compagnie d'assurance de connaître les caractéristiques des satellites à l'avance qui cache sans doute le désir des Chinois d'obtenir le maximum de transfert de technologie, pourrait rendre plus difficile la signature d'un contrat. En particulier pour les sociétés américaines en négociations avec Pékin, car il n'est pas sûr que Washington accepte, pour des raisons de sécurité, ces exigences.

Une branche épargnée

En effet, la Teresat de Houston a signé un accord avec La Grande Muraille pour lancer deux satellites placés sur une mauvaise orbite et récupérés par une navette spatiale en 1985 : Westar-6 et Palapa-B, ce dernier destiné à l'Indonésie. Selon M. Sun, la Western Union serait également en pourparlers avec la Chine, de même que plusieurs pays étrangers : Grande-Bretagne, Pays-Bas, Canada, Australie, Pakistan... Bien que présentant leurs *« sincères regrets »* aux Américains et aux Européens, les Chinois entendent bien profiter du créneau ouvert actuellement. Il leur faudra cependant du temps pour réaliser leurs objectifs puisque le premier lancement commercial n'est pas prévu avant la fin de 1987 ou le début de 1988 dans le meilleur des cas. Mais les Chinois organisent, fin juin, une visite à Xichang pour une dizaine d'ambassades étrangères à Pékin.

Bien des choses se sont passées depuis qu'en 1970, en pleine révolution culturelle, la Chine lança son premier satellite, L'Orient est rouge qui pesait 170 kilos. Jamais les gardes rouges n'eurent la permission d'aller semer le trouble chez les spécialistes de l'espace, comme du nucléaire, ce qui explique que ceux-ci n'aient pas accumulé le retard qui caractérise tant de branches de l'industrie chinoise. En 1980, les Chinois lançaient Longue marche 3, dont la capacité actuelle est de 1,4 tonne de charge utile. Le ministère de l'astronautique voudrait la faire passer à 2 tonnes, puis à 2,5 tonnes au cours des prochaines années. Ce qui sera nécessaire pour lancer des satellites plus lourds, et plus grands. Après quoi, la *« phase finale »* du programme spatial chinois, qui sera atteinte *« pas à pas »*, selon M. Sun, serait l'envoi du premier Chinois dans l'espace. En mettant tous les moyens nécessaires et en accordant la priorité absolue à l'espace, les Chinois montrent ainsi que, malgré une économie encore très primitive et loin derrière celle des pays occidentaux, ils sont proches de ces derniers dans quelques secteurs de pointe.

PATRICE DE BEER.

culture

Images de la mémoire italienne

L'Institut français de Naples

Une ambassade de l'art vivant

Sous l'impulsion de son directeur Jean Digne, l'Institut français de Naples multiplie les initiatives de rapprochement entre la France et l'Italie. Avec bonheur.

Dans l'un des plus beaux et des plus grands bâtiments français à l'étranger, sous l'impulsion d'un homme jeune aux allures fantasques, mais diaboliquement déterminé, Jean Digne, l'Institut français de Naples apparaît toujours un peu plus dynamique, ouvert, et devient discrètement mais sûrement une sorte d'ambassade culturelle de France pour l'Italie du Sud.

En trois années, on a réaménagé les parties publiques et privées, créé une salle de spectacle de trois cents places, un bar, des cimaises, une salle d'exposition temporaire, baptisée Alberola, du nom du jeune peintre français qui l'a, en premier, habitée.

« J'ai voulu créer une vraie plate-forme artistique dans le sud de l'Italie, explique Jean Digne. *« Mes efforts ont porté surtout sur l'hébergement. Deux appartements ont été aménagés à l'institut même pour recevoir des artistes en résidence. Je me suis aussi procuré un appartement dans le quartier Montesanto, au cœur du vieux Naples, et j'ai passé un accord avec les galeries d'art de Caserte pour disposer là-bas d'un studio prêt à accueillir un artiste pour une durée d'un mois, à la condition qu'il nous laisse une œuvre en échange de laquelle lui sont offerts une exposition et un catalogue par la ville de Caserte et le galiériste Massimo de Simone. »*

Cette règle s'applique d'ailleurs à tous les artistes, peintres, sculpteurs, photographes, etc., désireux d'être reçus à l'Institut. Depuis trois ans, beaucoup ont fait le chemin de Naples : Isabelle Champion-Métadier, Pierre Balas , Ernest Pignon-Ernest, Alberola, Boirond, Biet, Jean-Piere Timbaud...

« Nous avons pu constituer ainsi une artothèque qui compte déjà plus de cinquante pièces, dit Jean Digne. *Elle comprend des œuvres singulières ou des petites séries, voire même des écrits ou même des notes de travail comme celles que nous avons conservées lors du montage de l'exposition Alberola. Cela devrait nous permettre de créer une véritable cellule d'art contemporain comparable à la cellule d'archéologie installée ici par mon prédécesseur, qui pourrait bénéficier de crédits spécifiques, d'une certaine autonomie, et qui rendrait irréversible notre travail avec les artistes. Nous sommes d'ailleurs les premiers candidats pour la création d'un centre d'art à vocation européenne, projet actuellement dans les cartons de l'administration parisienne. »*

L'Institut est pour l'instant financé pour le quart de ses besoins par le ministère des affaires étrangères qui lui a alloué pour cette année la somme de 640 000 F. 40 % de ses ressources proviennent des cours de français à l'usage des Napolitains. Si ce revenu est traditionnel, les cours proposés le sont moins. Axés pour plus d'efficacité sur le tourisme et le commerce, ils rassemblent près de 600 élèves.

Les 40 % restants sont des recettes nouvelles et ponctuelles. *« Nous sommes aidés par l'ingéniosité napolitaine, parade locale à cette sorte de danger permanent qui guette la ville. Nous n'entreprenons rien tout seuls. Nous avons recours au mécénat – le Banco di Napoli nous a ainsi donné 80 millions de lires pour l'exposition Modigliani et 5 millions pour le forum franco-italien sur les échanges culturels qui s'est tenu il y a quelques jours ; Peugeot vient de nous donner son accord de principe pour travailler son image de marque en échange d'un sponsoring ; l'exposition « Quatre siècles d'images pieuses » a été entièrement été financée par des collectionneurs privés. Nous offrons aussi les services de l'institut, une activité d'engineering clés en main adaptée au pays, pour l'organisation de séminaires, par exemple.*

» Nous faisons désormais l'objet d'un feu d'artifice de propositions. Mais je ne veux pas que nous devenions une auberge espagnole. Nous ne sommes pas un centre culturel ou un centre de diffusion. Les gens viennent ici travailler avec les stimulants napolitains. Il s'agit de les mettre en situation d'observer le savoir-faire des Italiens. »

Jean Digne semble aujourd'hui souffrir d'un dialogue difficile avec les centres de décision parisiens. *« Les seuls postes budgétaires que l'on nous propose sont des postes d'enseignants de l'éducation nationale. J'aurais besoin, entre autres, d'une attachée de relations publiques avec les villes voisines et d'un barman. Comme ces postes n'existent pas au budget de l'Etat, j'ai dû les créer et les autofinancer. Paris ne voit pas directement ce que pourrait être l'utilisation d'un institut comme le nôtre. Pourtant, il y a du boulot en Italie, à Naples, pour des Français, et j'aimerais bien avoir des contacts avec l'ANPE. »*

Cela n'empêche pas les soixante personnes qui travaillent à l'Institut de manière directe ou indirecte de tout entreprendre pour développer son activité. A tel point qu'il est devenu aujourd'hui une entité connue de tous les Napolitains.

OLIVIER SCHMITT.

★ Institut français de Naples. Via Crispi, 86, Naples. Tél. : (19) 39-81-669-665.

« Angelico in vitro », de Maurice Guillaud à la Cartoucherie de Vincennes

La piscine du couvent Saint-Marc

Les illuminations et les découvertes d'un grand peintre appartiennent parfois. aussi à l'art de la scène.

Les spectateurs se sont assis. Les portes ont été fermées. Les lampes s'éteignent. Le théâtre n'est plus que du noir, le noir absolu de la nuit, dans la chambre des enfants, quand ils ont peur et demandent, à la maman, une lampe. Il n'y a pas même, quelque part sur les côtés, la petite lueur bleue ou verte de l'écriteau obligatoire « Sortie ».



« Le Christ aux outrages » D. R.

Noir et silence s'établissent. Durent. Est-ce le calme ou bien la mort ? La paix ou bien l'abîme ? Mais une rumeur, dans le noir, naît, s'enfle, devient un grondement énorme, le hurlement d'enfer d'un avion gros porteur qui décolle.

Dans le noir, des touches faibles de blanc apparaissent, pour aussitôt disparaître, mirages indistincts barrés de stries sombres. Puis ce sera, sur toute l'étendue là devant, comme un linge immense posé sur des degrés, et les rayons du jour, surtout, frappent eux-mêmes les yeux, allant buter bientôt sur de grandes formes de couleur bleue, rouge.

Bientôt, plus distinctement, se détacheront du noir les figures d'une femme qui veille un homme étendu ou d'un homme qui veille une femme. Le grondement s'est éloigné. Des paroles fragmentaires, murmurées, semblent couper à travers champs dans le silence. Et une image, enfin, se précise : celle d'une étroite piscine vert jade, dans laquelle des corps de femmes et d'hommes, sous l'eau, évoluent, marchent à deux comme des amants, volent comme des oiseaux.

Angelico in vitro, annonçait le grand calicot tendu dehors, près du théâtre ; et, en effet, l'auteur de ce spectacle, Maurice Guillaud, a tenu à donner quelque chose à voir, à entendre, pour accompagner l'édition d'un livre consacré à Fra Angelico.

Ce livre va paraître fin juin ; il est d'une incroyable beauté, les grandes planches des fresques et des tableaux d'Angelico sont d'une fidélité entière. Après de très longues recherches, Maurice Guillaud a fait réaliser en Suisse une pâte à papier particulière qui permet de recréer la qualité même de la substance mate de la fresque et la qualité même de la lumière qui accroche doucement cette substance.

Et ce livre se suffirait à lui-même, mais Maurice Guillaud, qui est avant tout un homme de l'art, ne peut s'empêcher, lorsqu'il organise une exposition ou édite un livre d'images, de créer, complémentairement, autre chose qui est, si l'on veut, du domaine du spectacle, car ce sont des sons et des images, dans un espace, à prendre ou à laisser.

Comme si l'exposition ou le livre suscitaient un « répondant », un écho, qui impliquent le corps vivant, ou mettaient en mouvement des nerfs, du sang, des voix.

Les mystères et les beautés

Et *Angelico in vitro* n'est pas une « reprise » auditive et visuelle des fresques d'Angelico, qui sont la matière du livre, mais, tout de même, le bleu et le rouge sont ceux des groupes d'anges qui se disposent dans l'espace, dans l'art sacré de ce temps-là, au quinzième siècle et avant ; et les linges avec leurs plis sont ceux des nappes des repas, des draps des lits, des suaires, de la serviette qui ceint les hanches de Jésus. Et les degrés sont ceux des marches qui précèdent les trônes majestueux des rois du ciel.

Plus « localisée » pourrait être l'étrange piscine d'*Angelico in vitro*. La cuve d'eau du spectacle a exactement la couleur verte et la forme rectangulaire du cadre dans lequel s'inscrit le *Christ aux outrages* du couvent Saint-Marc, à Florence. Fresque très étrange où seules les mains sectionnées des bourreaux et l'une de leurs têtes, coupée, « nagent » dans du vert d'eau autour de la figure du Christ, dans un espace irréel, cependant que les plis de la robe, en bas, sortant de cette eau verte, se disposent dans l'espace réel.

Le fait est qu'il y a tout un théâtre de l'œuvre d'Angelico. C'est Napoleone Orsini, le crâne ensanglanté, qui tombe du cheval, dans le *Triptyque de Cotone*. C'est la symétrie implacable de la croix, de l'échelle, et des arêtes verticales des tours de la ville, juste derrière, dans la *Déploration du Christ*. C'est le prodigieux *Christ en croix* de Fiesole, qui n'a pas la tête un peu penchée de côté, et vue de trois quarts, comme tous les christs en croix, mais qui a, brutalement, profanement, la tête tombée tout droit, et ce rien change tout. C'est l'immense dalle de pierre qui file jusqu'à la ligne d'horizon, au centre du *Jugement dernier*, avec toutes ses cases ouvertes, noires et les couvercles en désordre, et, dans ce même *Jugement*, ce sont les deux anges qui pénètrent dans les rayons de lumière, et ils avancent les mains pour écarter les flèches d'or. Et, dans la fresque de la chapelle Niccolina, au Vatican, c'est la petite fille et le petit garçon auxquels le pape Sixte a donné une pièce d'or, et ils s'éloignent, tout contents, mais en se disputant déjà. Ou bien, dans la fresque d'Orvieto, c'est la grenade éclatée que tient l'enfant Jésus, dans les bras de sa mère, et les grains de cette grenade sont comme les dents d'un crâne qui rit.

Tous les mystères et toutes les beautés de l'œuvre de Fra Angelico seront « touchables », tels quels, dans le livre magnifique qu'a réalisé Maurice Guillaud (il sera distribué par la maison Vilo, il est imprimé chez Mondadori, en Italie, il est coproduit par les Américains), et, d'ici là, les spectateurs de bonne foi, de bonne volonté, peuvent se risquer à la soirée quand même surprenante, ardue, d'*Angelico in vitro*. Rendons hommage aux quatre acteurs-nageurs qui, dans la piscine froide du *Christ aux outrages*, accomplissent leurs exploits physiques : Véronique Guillaud, Agnès Meurie, Pierre-Octave Arrighi, Christophe Sarbeck.

MICHEL COURNOT.

★ Cartoucherie de Vincennes, atelier du Chaudron, 20 h 30, du mardi au vendredi.

CINÉMA

« Havre » de Juliet Berto

Que peut-on faire avec un port photogénique, des docks ressemblant à un labyrinthe, une jeune fille muette, un gamin expert en jeux vidéo, un loubard, un prédicateur fou qui n'aime pas les femmes, un vieux magicien, un Chinois, un Noir, un beau marin surgissant de nulle part, sosie de Corto Maltese ? Eh bien ! justement, une bande dessinée filmée, qui invite au rêve, un monde imaginaire pour un itinéraire initiatique. Sous-titre : *Lili chez les dockers*. Lili, c'est le nom de la muette. Attaquée par les représentants du Mal, défendue par les représentants du Bien (les hommes de couleur), elle retrouve la parole après une danse brésilienne, une transe rappelant vaguement le cinéma de Glauber Rocha auquel Juliet Berto rend hommage, comme elle rend hommage à Joris Ivens, magicien sage, parcheminé, assis dans un fauteuil de jardin.

On ne peut pas débarquer là sans un bagage de cinéphile. On perd pied, on essaie de se raccrocher à la poésie et on s'aperçoit qu'il manque quelque chose d'essentiel : un scénario.

JACQUES SICLIER.

« Souvenirs secrets » de John Reid

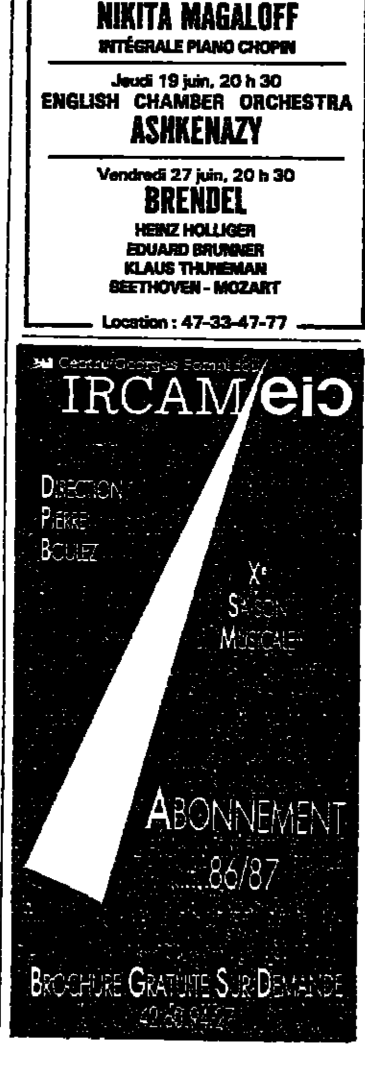
Ces *Souvenirs secrets* sont ceux de Katherine Mansfield, consignés dans son Journal et dans sa correspondance avec son mari, John Gielguid, dont elle est séparée. Il en accepte la publication trente ans après sa mort, par un éditeur français, Féodor Atkine, qui vit dans la belle campagne normande avec Jane Birkin, double de la morte et comme elle révoltée.

Le film est construit par retours en arrière, comme une enquête. Enquête sur la solitude, la maladie, la mort de Katherine Mansfield, rongée de tuberculose, pillée corps, âme et littérature, et à qui, bien entendu, Jane Birkin s'identifie – elle joue les deux rôles.

Tout est bien convenu d'ailleurs dans cette histoire. Le metteur en scène John Reid veut montrer la cruauté égoïste d'un monde raffiné, policé. Il le fait avec tant de discrétion, sur un rythme si languissant, qu'on ne peut guère s'intéresser à ces fantômes intemporels. Une fois encore, Katherine Mansfield est trahie.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.



FÊTES

« Les nuits blanches de la danse »

Entrechats et trapèzes

A travers toute la France, des danseurs amateurs ont mis en scène leur ville et leurs espoirs.

Après la musique, la danse veut faire la fête. On la comprend. Des claquettes aux tutus classiques, les amateurs sont légion. Et des créateurs comme Merce Cunningham, Carolyn Carlson ont ouvert la voie à toute une génération de jeunes chorégraphes tentés par la confrontation de leur travail avec un espace quotidien. Forte de cette vitalité et de cette popularité de la danse, la chorégraphe Anne-Marie Reynaud a rêvé à des « Nuits blanches de la danse ». Le ministère de la culture et de la communication, le Centre national d'action musicale ont aimé l'idée et la soutiennent. Tout comme la SACEM, la Fédération française de la danse, le secrétariat d'État à la jeunesse et aux sports.

Le budget de cette première année est mince : l'événement national annoncé n'a eu lieu que dans neuf villes de France, qui, selon leurs moyens et de manière inégale, ont respecté la règle du jeu : inviter un chorégraphe à mettre en scène une ville et ses amateurs.

Dans la banlieue parisienne, outre Orsay et Marne-la-Vallée, Saint-Quentin-en-Yvelines s'est associée aux « Nuits blanches de la danse » A Clermont-Ferrand et Tours, des associations locales se sont mobilisées. La maison de la culture de Nevers programme mille deux cents chorégraphes amateurs durant tout le mois de juin et a choisi de consacrer sa « Nuit » au cinéma, avec des films de danse et de flamenco.

A Roubaix, Toulouse et Grenoble, les directeurs des grandes compagnies installées à demeure se sont mis aussi sur la brèche : Alfonso Cata, directeur du Ballet du Nord, a donné des cours aux amateurs. Joseph Russillo et le Centre national chorégraphique de Toulouse ont orchestré l'opération « Bambou », du nom d'une chorégraphie dansée simultanément dans la ville par amateurs et professionnels. Jean-Claude Gallota a ouvert la maison de la culture de Grenoble aux « aspects de la chorégraphie locale » et mis en scène un parcours au long des murs peints de la cité.

Mais c'est à Marne-la-Vallée, avec « Trapèzes » : une composition chorégraphique pour cent cinquante danseurs, musiciens, sportifs, vidéos géantes, vaches (et beaucoup de public), que s'est produit l'événement. Là, la simple ligne d'un corps dans l'espace a fait basculer la nuit du côté de la poésie. On y a vu des valses un peu tristes esquissées par des danseuses vêtues de blanc, chapeaux et gants carmin ; un culturiste solitaire ; des corps huilés s'envolant dans les arbres avec des cris sauvages ; un duo d'amour du haut d'un pignon, entre un grimpeur et une gitane à la robe rouge et noir frémissante.

Lieux publics (une association spécialisée dans les événements festifs alliant arts de la rue et environnement urbain) et Lolita (un des jeunes « loups de la danse » à Rennes, en 1981) ont su créer un spectacle gigantesque autour d'une idée simple : la verticalité. Dans un lieu superbe : la ferme du Buisson, à une demi-heure de Paris, où devrait voir le jour un projet dédié à la danse du Centre d'action culturelle de Marne-la-Vallée.

ODILE QUIROT.

Le quarantième anniversaire de l'UNESCO

C'est à Ko Murobushi, danseur buto, qu'il a été fait appel pour célébrer le quarantième anniversaire de l'UNESCO et l'Année internationale de la paix. Le choix est symbolique car le buto, danse japonaise moderne, est une retombée d'Hiroshima.

La Danse des ténèbres, blessure vivante installée dans le corps de Murobushi, symbolise aujourd'hui la violence, la cruauté, la pauvreté, qui règnent un peu partout dans un monde en mal de destruction.

Aujourd'hui, estime de chorégraphe, le buto peut être dansé aussi par des Occidentaux, une façon de rappeler que la menace de mort est à l'échelle planétaire.

★ *Panta Rhei*, de Ko Murhobushi, Maison de l'UNESCO, salle 1, 20 h 30. Entrée libre.

DIGRESSIONS par Bernard Frank

Un baron Haussmann dans le XIIIe

1 *Toubon, l'ami !*

J'habite donc depuis bientôt trois ans, monsieur le maire et député du XIIIe arrondissement, monsieur le secrétaire général du RPR, un pavillon dans un passage tranquille que vos bâtisseurs veulent détruire ou rogner par les deux bouts. Le passage, le passage Bourgouin pour ne pas le nommer, n'est pas le seul objet de votre ressentiment : la rue du Château-des-Rentiers, la rue Nationale, la rue Albert, la rue Patay et bien d'autres sans doute, n'échapperaient pas à vos fureurs libératrices.

Je vous rassure tout de suite : ce n'est pas moi, en premier lieu, que je défends. Ne croyez pas m'abattre en me délogeant. J'ai vécu dans cette ruelle aussi heureux que mon naturel maussade me l'a permis, mais je ne suis que locataire – ces locataires qui sont redevenus depuis l'arrivée de vos amis au pouvoir les peaux-rouges de l'habitat, de nouveau taillables et corvéables à merci, – autant dire une hirondelle des faubourgs et, comme il se doit, plutôt en froid avec mon proprio. Si demain, l'occasion, l'herbe tendre, se présentaient, je m'installerais sans regret rue du Bac, dans ce septième où l'un de vos illustres aînés a, m'a-t-on dit, un pied-à-terre dont il n'a plus besoin puisque, en attendant mieux, il a trouvé refuge à l'Hôtel Matignon !

Le jouvenceau que vous êtes encore, M. Toubon, ne peut avoir en mémoire tous les sigles par lesquels votre formation est passée. Le vieux parti gaulliste, depuis le RPF de 1947, a connu plus d'avatars que Vishnu et toutes les divinités de l'Inde réunis : disons une bonne dizaine d'appellations qui n'étaient plus toutes contrôlées, hélas ! par le général. A juste titre, vous avancez l'hypothèse dans les colonnes mêmes du *Monde* (samedi 7 juin) que : *« Un paradoxe constant veut que l'histoire la plus récente soit la plus vite oubliée »*, je ne vous étonnerai donc pas, ni ne vous blesserai en vous rappelant que, depuis le départ de son fondateur, votre rassemblement s'est surtout illustré par son goût, sa connivence, avec le bâtiment !

Oui, entre les promoteurs immobiliers et vous, il y a eu des affinités électives, des amitiés particulières qui ont fait jaser ! Vous avez assez de rondeur, de bouteille, pour vous souvenir encore du prince Poniatowski tonnant contre cette République *« de copains et de coquins »*, et c'était les scandales de la construction qu'il visait ! Durant ces années-là, on l'oublie trop, votre parti – *nolens, volens* – a sauvé le cinéma français d'une mortelle inanition. L'immobilier et ses ramifications politiques ont été à l'origine de ce que j'appellerai le cinéma Conchon qui va de Chabrol à Tavernier en passant par Sautet et tant d'autres. Cette source semble inépuisable. Elle nourrit aujourd'hui encore notre télévision, qu'elle soit publique ou privée, toutes chaînes confondues, de rediffusion en rediffusion. Si l'on devait décerner un césar du cinéma à un parti, à un rassemblement, je ferais tout ce qui est en mon pouvoir, j'userais de ma faible influence auprès de Georges Cravenne pour qu'il vous fût décerné, monsieur du RPR, et qu'il vous fût remis par votre ami Léotard de Fréjus.

Un détail linguistique mieux qu'un long discours illustrera mon propos. Albin de Chalandon, noble baron du régime, protecteur des sceaux, comment croyez-vous qu'il restera dans nos mémoires oublieuses ? Par ce monocle imaginaire qu'il semble porter en permanence comme le Pierre Fresnay de *la Grande Illusion* ? Par ce reniflement si caractéristique qui lui permettait de sentir où se trouvaient les champs de pétrole ? Par son œuvre de justice à égale distance de celle d'Alain Peyrefitte et de celle de Robert Badinter (il faut savoir raison garder) ? J'en doute. Mais bien plutôt par ces coquettes et gracieuses chalandonnettes qui égaient le paysage français. Elles sont passées dans notre langue de tous les jours, aussi indestructibles qu'un frigidaire. N'en doutez plus, Toubon, la pierre est et sera votre destin !

2 *La propriété est-elle un vol ?*

Dans notre passage, et dans les rues que nous avons évoquées, il y a comme partout des maisons, des immeubles qui ne paient pas de mine, qu'il faudrait ravauder et même ravaler. Tel n'est pas le dessein de la ZAC. ZAC ? On dirait le nom d'une police secrète d'un Etat de l'Europe de l'Est ! Dans notre quartier, la Ville de Paris est plus à l'affût des morts et des héritiers qu'une entreprise de pompes funèbres. Les morts et les pauvres sont de bonnes affaires.

On se croirait dans *César Birotteau*. La Ville rachète pour des prix dérisoires maisons délabrées et terrains vagues à des indigents pour qui quelques millions de centimes, c'est le gros lot. Ainsi, peu à peu, on gratte, on grignote, on tente d'isoler les habitants des maisons en bon état, de leur donner mauvaise conscience d'être encore là et d'empêcher par leur néfaste présence, le progrès, la marche irrésistible des grands ensembles. Les grands ensembles sont parés de toutes les vertus. Ils apporteront avec eux l'emploi, l'essor, la propreté, le confort, la sécurité, le commerce, la joie ! Ce seront de grands ensembles comme on n'en a jamais vu : humains, avec des espaces verts, des fontaines, des statues, des maisons individuelles s'il le faut, que sais-je ?

M. Toubon ne badine pas avec les passages égoïstes qui barrent la route du vingt et unième siècle à la France de demain. C'est un philanthrope que notre maire. Dans sa rage de sauver tout le monde par les bienfaits inouïs d'une société libérale aux voiles largement déployées dont il a lu le mode d'emploi dans les pages en couleurs du *Figaro-Magazine*, et que M. Louis Pauwels, qui a le génie de la vulgarisation, s'est donné la peine de lui résumer entre deux lectures de Chateaubriand, il n'admet pas les cailloux qui freineraient sa marche : quand le XIIIe pourrait servir d'exemple à tout Paris, devenir une immense HLM sophistiquée, pourquoi s'embarrasser des propriétés de chacun ? D'ailleurs Proudhon l'a dit : *« La propriété, c'est le vol ! »* Et M. Toubon sait être proudhonien quand l'intérêt du bâtiment l'exige.

Toutes ces petites gens, ces petits vieux qui n'en finissent pas de vivre dans leurs cahutes *« de terre glaise et de troncs d'arbres »*, tout ce magma qui constitue le fond de son électorat, tous ces électriciens et architectes, ces avocats, ces écrivassiers, ces ingénieurs en informatique, etc., M. Toubon ne peut plus les souffrir avec leurs plaintes, leurs foutues maisons individuelles qu'ils ont arrangées avec leurs arbres, leurs cerises, leurs glycines, leurs lilas, leurs cours plantées de chèvrefeuille, leurs chiens, leurs chats, leurs perroquets, leurs coqs, leurs enfants qui crient et courent en liberté dans ces endroits à l'écart des bagnoles.

S'il pouvait s'exprimer en toute liberté, sans perdre des voix, M. Toubon s'exclamerait : *« Les maisons, les maisons, il y a des beaux quartiers pour ça ! Vous n'êtes pas dignes de les habiter puisque vous n'avez pas la fortune nécessaire pour être des privilégiés. »* Et c'est vrai que beaucoup de personnes qui habitent ces riantes maisons qui leur appartiennent encore n'auraient pas les moyens d'en louer de semblables, ailleurs, si elles en étaient expropriées.

La nouvelle société libérale dans un souci de justice veut en quelque sorte rétablir un régime censitaire. De 1816 à 1848, il fallait avoir de la fortune pour voter. C'était le bon temps. Ce bon temps peut être rétabli pour l'accès à la propriété. On sait que, pour encourager le patronat à embaucher, le gouvernement lui permet désormais de licencier autant de personnes qu'il veut sans autorisation préalable. Pour que les propriétaires soient plus nombreux et plus riches, il serait juste de s'inspirer d'une philosophie semblable. Les maires devraient avoir le pouvoir de détruire sans préavis, sans concertation, les maisons de ceux qui usurpent ce beau titre de propriétaire alors qu'ils n'ont pas les moyens d'habiter autre part que chez eux. Depuis bientôt soixante-dix ans, le communisme soviétique n'en finit pas de passer par une période transitoire : il n'a pas encore débouché sur cette anarchie responsable dont rêvait Marx. La société libérale a, elle aussi, ses contraintes. Il faudra peut-être cent ans de Pasqua, d'expropriation, de chômage avant d'en arriver à ce type de citoyen maître de lui, imaginatif, créateur d'emplois et de loisirs à ne plus savoir qu'en faire. Mais vous pouvez déjà contempler le mâle visage souriant de M. Léotard, qui est un peu notre vitrine, notre métro en or de Moscou !

3 *Heureux comme un Allemand en France*

Après ces vertiges idéologiques, comme baume sur vos soucis, je vous encourage à lire le *Journal de captivité. De Domrémy à l'île d'Oléron, voyage dans la France de 1870* (v.o. : Kriegsgefangene). La traduction française de *Souvenirs d'un prisonnier de guerre allemand en 1870* a été publiée pour la première fois en 1892 chez Perrin. L'actuelle édition, préfacée par Alain Garric, paraît chez Bueb et Reumaux à Strasbourg (diffusion Hachette, 75 F). De Theodor Fontane, que Michel Tournier considère comme le plus grand des romanciers allemands du dix-neuvième. C'est un livre savoureux, plein d'humour et d'enseignement. Fontane est né en 1819 à Neurappin (dans le district de Potsdam) et il est mort à Berlin en 1898. Il a donc couvert avec beaucoup de lenteur le grand siècle de la littérature européenne. Quelque part, Fontane écrit : *« Il n'y a que les prisonniers qui soient libres »*, boutade que Sartre reprit dans son fameux : *« Nous n'avons jamais été aussi libres que sous l'Occupation ! »*

EN BREF

Mouvement de chefs

Catherine Comet, chef d'orchestre français de quarante et un ans, vient d'être nommée titulaire de l'Orchestre de Grand-Rapids, dans le Michigan. Elle succède à ce poste à l'Américain d'origine soviétique Symon Bychkov, appelé à la tête de l'Orchestre de Buffalo (New-York). Ancienne élève de la Rue de Madrid, puis de la Juilliard School de New-York, Catherine Comet avait travaillé auprès de l'Orchestre de Saint-Louis.

Concert pour un puits

Les pianistes Jean-Philippe Collard, François-Joël Thiollier et Marc Laforêt, les violoniste et violoncelliste Patrice et Renaud Fontanarosa, le Quatuor Viotti, participent, le 14 juin salle Gaveau, au Gala pour un puits, organisé par l'Action internationale contre la faim et parrainé par l'Institut d'enseignement privé Intégrale. Les bénéfices de ce concert devraient permettre la réalisation d'un projet d'adduction d'eau en pays Dogon au Mali, d'un coût estimé à 90 000 F.

★ Renseignements : Michel Gottlib. Tél. : 47-63-74-92.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

STEFANO, Espace Marais (42-71-10-10), 20 h 30.

LES DÉSIRS DE L'AMOUR, Lucernaire (45-44-57-34), 19 h.

LES DERNIÈRES CARTES, Centre Wallonie-Bruxelles. 20 h 30.

N'ÉCOUTEZ PAS, MESDAMES, Palais Royal (42-97-59-81), 20 h 45.

GMUND, Grande Halle de La Villette, 21 h 30.

ENTRE CHIEN ET LOUP, Astelle Théâtre (42-38-35-53), 20 h 30.

LE VOYAGE IMMOBILE, Tintamarre (48-87-33-82), 18 h 30.

L'AGE EN QUESTION, Variétés (42-33-09-92), 20 h 45.

☞ Les spectacles sélectionnés par le club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

COMÉDIE-FRANÇAISE (40-15-00-15), 20 h 30 : le Balcon.

CHAILLOT (47-27-81-15), Récitations-conversations : à 20 h 30 ; mélodie : A. Zaepffel. Théâtre Gémier : 20 h 30 : le Terrain Bouchaballe.

PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Des trous dans la glace, d'Anne Barbey.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 3e Festival d'orchestre : 20 h 30 : Orchestre symphonique et chœurs de la radio-télévision espagnole/M. A. Gomez Martinez (de Falla, Rodrigo, Guridi).

THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77) Danse : 20 h 45 : Ballet Cullberg.

CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), théâtre : 20 h 30 : l'Empereur Jones, d'E. O'Neill.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.

ASTELLE (42-38-35-53), 20 h 30 : Entre chien et loup.

☞ ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House.

BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez-vous.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Home : 22 h : Marc Jolivet ; 22 h : la Mort, le Moi, le Nœud.

CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 21 h : la Vie, c'est par moment.

CARTOUCHERIE. Atelier du Chaudron (43-28-97-04), 20 h 30 : Angelico in vitro.

CHAPELLE EXPIATOIRE (48-06-50-84), 20 h 30 : Pénélope.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.

COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22), 20 h 30 : Chrysis.

CRYPTE SAINTE-AGNÈS (47-00-19-31), 20 h 30 : Phèdre.

DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut !

DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : poésie avec Vicky Messica.

EDOUARD-VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.

ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 21 h : Histoires... d'aller au théâtre, ou la fin d'Othello.

ESPACE MARAIS (42-71-10-19), 20 h 30 : Stefano, 18 h 30 : Ça va, ça vient.

ESSAION (42-78-46-42), 21 h : la Nuit du 4 août.

☞ FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Mystères du confessionnal, 22 h : les Chaussures de Madame Gilles.

☞ GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 21 h : Messieurs les Ronds-de-cuir.

GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.

GRAND HALL MONTORGUEIL (39-52-43-79) 20 h 30 : 5e Festival du THEG-Théâtre des gens.

GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Des oiseaux par les yeux ; 19 h 30 : le Dédale du silence.

HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Mystères de Paris.

☞ LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 20 h 30 : la Voisine.

☞ LUCERNAIRE (45-44-57-34). I. : 18 h 30 : Pour Thomas ; 20 h : Rires de crise. II. 19 h : les Désirs de l'amour ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballyberg ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. Petite salle, 21 h 30 : Si on veut aller par là.

MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.

☞ MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.

☞ MARIE-STUART (45-08-17-80), 22 h : Haute Surveillance ; 20 h 15 : Savage Love ; 18 h 30 : l'Entrée en matière.

MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.

MONTPARNASSE (43-22-77-74), Grande salle, 20 h 45 : le Veilleur de nuit. — Petite salle, 21 h : Marx et Coca-Cola.

MUSÉE DES ARTS DÉCORATIFS (42-60-32-14), 21 h : Enfant et roi.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : la Berlue.

ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : La mienne s'appelait Régine.

☞ PALAIS DES GLACES (46-07-49-93). I. 21 h : Et Juliette ; II. 21 h 30 : Rufus, 300 dernières ; 20 h : Speedy Bananas.

☞ PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : N'écoutez pas, mesdames.

PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : les Trompettes de la mort.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97), 21 h 15 : la Poule d'en face.

POTINIÈRE (42-61-42-53), 21 h : la Panthère repentie.

☞ SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.

TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79) III. 20 h 30 : Tous en scène ; 22 h 15 : bail à céder.

THÉATRE D'EDGAR (43-22-11-02), 18 h 30 : Passé composé ; 20 h 15 : les Babas-Cadres ; 22 h : Nous, on fait où on nous dit de faire.

TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 18 h 30 : le Voyage immobile.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). I. Grande Salle, 20 h 30 : les Oiseaux ; 18 h 30 : les Intimités d'un séminariste.

THÉATRE DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.

TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Namouna ; 20 h 30 : Dernier show en Cochinchine ; 22 h 30 : Vie et mort de P. P. Pasolini.

☞ TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40), 20 h 30 : Ariane ou l'Age d'or.

☞ VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 45 : l'Age en question.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : En manches de chemise ; 23 h, Drôle de larme.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou II ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. — II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : les Pieds nickelés.

CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11). I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. — II. 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes. — III. 20 h 15 : Pierre Salvadori.

DOMINO (43-37-43-51), 22 h : les Bonheurs de Sophie.

L'ÉCUME (45-42-71-16), 20 h 30 : La vie est un grand toboggan.

ESCALE (43-54-63-47), 20 h 30 : Ainsi naquit l'ornithorynque.

PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre ; 22 h 30 : Pièces détachées.

TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; 18 h 30 : le Voyage immobile.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.

DON CAMILLO (42-60-20-31), 20 h 30 : Spectacle Don Camillo.

Music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.

CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.

OLYMPIA (47-42-52-86), 20 h 30 : Popeck.

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 21 h : Kawlali.

SENTIER DES HALLES (42-36-37-27) : Little Bob Story.

La danse

(voir théâtres subventionnés)

CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-35), 20 h 30 : Visages de femmes, et En vol ; à 22 h 30 : Ophelia peut-être.

DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47), 22 h : Duetti, des Tresses à dénouer.

ESPACE KIRON (43-73-50-25), 18 h 30 : l'Encontre ; 21 h : D'Ordinaire et Itho, Hier.

UNESCO, Grande Salle, 20 h 30 : Ko Murobushi (danse butô).

Opérettes, Comédies musicales

AMANDIERS (43-66-42-17), 20 h 45 : Puzzle.

GRÉVIN (42-46-84-47), 21 h : l'Amant, Statue, Maison à vendre.

Les concerts

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : Cosi fan tutte, opéra de Mozart, J.-P. Ponnelle (mise en scène).

Pleyel, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, J.-P. Wallez (dir.), A. Lagoya (guitare) (Rodrigo, Vivaldi, L. Mozart).

Gaveau, 20 h 30 : Trio Sitkovetsky-Caussé-Maïsky (Bach : Variations Goldberg).

Salle Adyar, 20 h 30 : Ensemble Constance (Taïra, Fleurent, Lumbroso, Desportes).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : L'Oratoriekör de Ljungby (Schubert, Couperin, musique populaire suédoise).

Cité internationale des arts, 21 h : T. Rousi (violon), T.Y. Liu (piano) (Chopin, Ravel, Schubert).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : GERM (Eliane Radigue).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre D. Fanal, Ensemble vocal C. Poupelin, Chœurs Poëthra (Claudel : Magnificat ; Pourrias : Credo, création mondiale ; Mozart : Messe du couronnement).

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Camerata de Paris (Bach, Telemann, Vivaldi, Haendel).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre Kuentz, J.M. Gamard, M.A. Malaquin (violoncelles) (Vivaldi, Boccherini, Haydn).

Maison des cultures du monde, 18 h : Chants de l'Inde (Kawwali, Chant soufi) par Mahmud Nizami et son ensemble.

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : S. Yamada (piano) (Beethoven, Chopin, Liszt).

Théâtre de Paris, 21 h : Musique et lasers avec A. Ciccolini (piano) (Liszt, Scriabine).

Théâtre Grévin, 21 h : Maison à vendre, l'Amant-statue, opéras de N. Delayrac.

Eglise Saint-Etienne-du-Mont, 20 h 30 : chœur et orchestre Bach de Paris, dir. J. von Webski (Bach, « Messe en si »).

Mardi 10 juin

Jazz, pop, rock, folk

BAINS (48-87-01-80), 22 h : A. Fakroun.

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : Jazz Percussions.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : De Pressac Jazz Group.

GIBUS (47-00-78-88), 23 h : Shakers.

MONTANA (45-48-93-08), à 20 h 30 : Quartet Marcia Maria.

MONTGOLFIER (45-54-95-00), à 22 h : M. Attenoux.

NEW MORNING (45-23-51-41), à 20 h 30 : Sir Alli's Girls ; Gismondi Trio.

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), à 21 h 30 : N. Croisille Quintet.

PETIT OPPORTUN (42-36-01-36), 23 h : M. Roquez, S. Kessler, P. Boussagnet, R. Portier.

LA PINTE (43-26-26-15), 21 h 30 : Trio P. Fradet.

SLOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : Blue Duck.

SUNSET (42-61-46-60), 23 h : G. Ferris et B. Altschull.

Festivals

Versailles, (39-50-71-18). Grand Trianon, à 21 h : Phèdre.

Festivals du Marais

(48-87-74-31)

Théâtre : Centre Wallonie-Bruxelles, 20 h 30 : les Dernières Cartes.

Festival Printemps du théâtre

(48-87-83-68)

Bouffes du Nord, 20 h et 22 h 30 : le Tigre du Bengale.

Grande Halle de la Villette, 21 h 30 : Gmund.

En région parisienne

BOIS-D'ARCY, Eglise Saint-Gilles (34-60-34-35), 20 h 45 : Chorale R. Barre (Mozart).

ISSY-LES-MOULINEAUX, BATEAU Gabès (45-54-76-16), 21 h : Agwar Ney Wodei.

NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81), 20 h 30 : Quai Ouest.

NEUILLY, Théâtre (47-45-75-80), Athlétic (46-24-03-83), 20 h 30 : Tueur sans gages.

VIROFLAY, Eglise Notre-Dame, 20 h 45 : Mozart, Telemann.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

16 h, Hommage à A. Trauner : Paris Blues, de M. Ritt ; 19 h, la Promesse de l'aube, de J. Dassin ; 21 h, Perspectives du cinéma français — Cannes 86 : l'Envers du décor, de M. Guiet ; Qui trop embrasse, de J. Davila.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

Relâche.

Les exclusivités

ABSOLUTE BEGINNERS (Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Lincoln, 8e (43-59-36-14). — V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).

AFTER HOURS (All., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44 ; Gaumont Parnasse, 14e (43-36-30-40) ; Maillot, 17e (47-48-06-06) ; Images, 18e (45-22-47-94).

L'AME SŒUR (Suis.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77).

L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Calypso, 17e (43-80-30-11). — V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (45-08-96-45).

LES AVENTURIERS DE LA QUATRIÈME DIMENSION (A., v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88).

LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Studio Cujas, 5e (43-54-89-22).

LES BALISEURS DU DÉSERT (Tunisien, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

BERLIN AFFAIR (*) (v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

BIANCA (It., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

BIRDY (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82). — V.f. : Opera Night, 2e (42-96-62-56).

BLACK MIC-MAC (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Epée de Bois, 8e (43-37-57-47).

CHORUS LINE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (43-54-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

DELTA FORCE (A., v.f.) : Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

LE DIAMANT DU NIL (A., v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40). H. — v.o. : Espace Gaîté (H. sp.), 14e (43-27-95-94).

L'EFFRONTÉE (Fr.) : Cinoches (H. sp.), 6e (46-33-10-82).

L'ÉLU (A., v.o.) : Utopia (H. sp.), 5e (43-26-84-65) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40).

EN DIRECT DE L'ESPACE (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).

ÉTATS D'AME (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Saint-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ;

MACARONI (It. v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).

LA MACHINE A DÉCOUDRE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (43-26-48-18).

MAINE OCÉAN (Fr.) : Luxembourg (H. sp.), 6e (46-33-97-77) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19).

NEUF SEMAINES ET DEMIE (*) (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16). — V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).

NOMADS (A., v.o.)) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Publicis Élysées, 8e (47-20-76-23) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

OUT OF AFRICA (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97) ; Kinopanorama, 15e (43-06-50-50) : v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

LES FILMS NOUVEAUX

LE DERNIER SURVIVANT, film néo-zélandais de Geoff Murphy, (v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Grand Rex, 2e (42-36-83-93) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-26-23-44) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

FINAL EXECUTOR, film italien de Romolo Guerrieri, (v.f.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

HAVRE, film français de Juliet Berto : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES PLAISIRS DE LA CHAIR, film japonais de Nagisa Oshima, (v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14 Juillet Racine, 6e (43-25-19-68) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).

POURVU QUE CE SOIT UNE FILLE, film italien de Mario Monicelli, (v.f.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-52-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94).

ROSE BONBON, film américain de Howard Deutch, (v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-36-21-21) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

SOUVENIRS SECRETS, film britannique de John Reid, (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).

UNE AMIE QUI VOUS VEUT DU BIEN, film américain de David Greenwalt, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; (v.f.) : St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

YOUNGBLOOD, film américain de Peter Markle, (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-82-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99).

PIRATES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George-V, 8e (45-62-41-46) ; Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Fauvette, 13e (43-31-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).

POLICE FÉDÉRALE LOS ANGELES (A., v.o.) : George V à partir de dimanche, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-77).

RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52).

RUNAWAY TRAIN (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9e ((47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).

LE SACRIFICE (Franco-suédois) : (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Bienvenue Montparnasse, 15e (45-44-25-02) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33).

SALVADOR (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Saint-Germain Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Mercury, 8e (45-62-75-90) ; Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06).

LE SECRET DE LA PYRAMIDE (A., v.f.) : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08).

LE SOULIER DE SATIN (Franco-portugais, v.o.) : République Cinéma, 11e (48-05-51-33).

STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama 13e (H. sp.), (47-07-28-04).

SUBWAY (Fr.) : Lincoln, 8e (43-59-29-46).

TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

TASIO (Esp., v.o.) : Utopia, 5e (H. sp.), (43-26-84-65).

THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

TENUE DE SOIRÉE (Fr.) (*) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Clichy Pathé, 18e (45-22-46-01).

TOUBIC ACADEMY I (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).

37°2 LE MATIN (Fr.) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-35-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).

TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Capri, 2e (45-08-11-69) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).

ULTRAVIXENS (A., v.o.) (**) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19) ; v.f. : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71).

UNE FEMME POUR MON FILS (Algérien, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (43-26-80-25).

UN HOMME ET UNE FEMME : 20 ANS DEJA (Fr.) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).

ZOO (Brit., v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).

Les grandes reprises

ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Action Écoles, 5e (43-25-72-07).

LE BAL (Fr.-It.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

LA BELLE DE MOSCOU (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (46-33-97-77), Mac Mahon (43-80-24-81).

LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Calypso, 17e (43-80-30-11).

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARDS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

LA CAGE AUX FOLLES II (Fr.) : George V, 8e, à partir de dimanche (45-62-41-46).

CARMEN (Rosi) : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33), Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; (v.f.) : Marivaux, 2e (42-96-80-40).

COMMENT ÉPOUSER UN MILLIONNAIRE (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (43-25-78-37).

CUL-DE-SAC (A.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

DELIVRANCE (A. v.o.) (*) : Saint-Ambroise, 2e (47-00-89-16).

DON GIOVANNI (Fr.-It.-All, v.o.) : Vendôme, 2e (47-42-92-52).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

L'ENFER EST A LUI (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS (A., v.f.) : Bellevue, 20e (47-97-46-99).

LE FAUCON MALTAIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14).

LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A. v.o.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

LA FIÈVRE AU CORPS (A., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).

GLORIA (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41).

GOLDFINGER (A. v.o.) : Danton, 6e (42-35-10-30) ; Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93), UGF Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN SEIGNEUR DES SINGES (Brit., v.o.) : La Boîte à films, 17e (46-22-44-21) ; v.f. : Capri, 2e (45-08-11-69).

LA GUERRE DES GANGS (It., v.f.) : Le Club, 9e (47-70-81-47).

LA HUITIÈME FEMME DE BARBE-BLEUE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

JEUX INTERDITS (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).

LADY ÈVE (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07).

LIEN DE PARENTÉ (v.f.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

LA MAMAN ET LA PUTAIN (Fr.) : Epée de Bois (Hsp), 5e (43-37-57-47).

MANHATTAN (A., v.o.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Ang., v.o.) : Studio Galande (h.sp.), 5e (43-54-72-71) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-80-00).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (45-08-11-69).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Rialto, 19e (46-07-87-61).

MONTY PYTHON SACRE GRAAL (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (46-22-44-21).

NATTY GANN (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).

NOBLESSE OBLIGE (Ang., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (43-54-42-34).

NOSFERATU (All., v.o.) (h. sp.) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (45-08-94-14) ; Studio Galande (h. sp.), 5e (43-54-72-71) ; v.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

PETER PAN (v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-40).

PORTIER DE NUIT (It., v.o.) (**) : Templiers, 3e (42-72-94-56).

PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34).

QUERELLE (All., v.o.) (**) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34), Grand Pavois, 15e (h.sp.) (45-54-46-85).

LA ROUTE DES INDES (Ang., v.o.), Ranelagh, 16e (42-88-64-44).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (42-33-54-58).

SÉRÉNADE A TROIS (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (43-29-11-30).

SILVERADO (A., v.f.) : Hollywood Boulevard, 9e (47-70-10-41).

THAT UNCERTAIN FEELING (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30).

THIS IS ARMY (A., v.o.) : Péniche des Arts, 16e (45-27-77-55).

LE 3e HOMME (A., v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34), Reflet Balzac, 8e (45-61-10-60), Reflet Lafayette, 9e (48-74-97-27).

UN, DEUX, TROIS (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (43-29-44-40).

LA VIE EST A NOUS (Fr.) : Studio 43, 9e (47-70-63-40).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) (*) : Forum, 1er (42-97-53-74), Quintette, 5e (46-33-79-38), Marignan, 8e (43-59-92-82), Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93), Français, 9e (47-70-33-88), Bastille, 11e (43-07-54-40), Fauvette, 13e (43-31-56-86), Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50), Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06), Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27), Pathé Wépler, 18e (45-22-46-01).

PARIS EN VISITES

MERCREDI 11 JUIN

« Une demeure du XVIIIe : le musée Lambinet », 14 h 30, entrée du musée, 54, boulevard de la Reine (Office du tourisme).

« Les cours et jardins ignorés du vieux Montmartre », 14 h 30, sortie métro Lamarck-Caulaincourt (Hauts lieux et découvertes).

« L'hôtel de Lauzun : de la Grande Mademoiselle à Baudelaire », 15 heures, métro Pont-Marie (M.-C. Lasnier).

« Exposition Yves Saint Laurent, Musée des arts et de la mode », 15 heures, 111, rue de Rivoli (P.-Y. Jaslet).

« La Madeleine et son quartier », 16 h 30, façade de l'église de la Madeleine (Approche de l'art).

« L'Opéra », 14 h 30, haut des marches gauche (AITC).

« Jardins secrets, curiosités et ateliers d'artistes de Montparnasse », 15 heures, métro Vavin (M. Ragueneau).

« Le Marais et ses rénovations, les hôtels de Sens, De Brinvilliers », 14 h 30, 6, boulevard Henri-IV.

« Le Marais (sud), la place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville, sortie Lobeau (G. Botteau).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30. Sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« De Rembrandt à Vermeer », 17 h 45, Grand Palais (Mme Leblanc).

CONFÉRENCES

Salons France-Amérique, 9, avenue Franklin-Roosevelt à 18 heures : « Les États-Unis, perspectives économiques et image de la France » (M.-S. Bellanger). Tél. : 43-59-51-00.

Domus Médica, 60, boulevard Latour-Maubourg, 20 h 30 : « La manie dépressive. L'inertie » (M. Y. Diemal).

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Flash foot !

On peut les prendre pour des images du Mundial ou de Roland-Garros, et puis non... L'arbitre qui a jeté une pièce en l'air reçoit un poulet sur la tête ; le gardien qui s'ennuie entre ses deux poteaux tend un fil et fait sa lessive ; deux joueurs emmêlés se mettent à danser le rock...

Il y en a comme ça à peu près trois par jour depuis le 24 mai sur TF 1. Trois minuscules flashes qui arrivent sans crier gare, juste après le petit lion de la publicité. Ça dure vingt secondes, pas une de plus (très approximativement, vers 12 h 20, 19 h 20, 22 heures).

François Guizerix et Pierre Deny voulaient au départ monter un spectacle assez corrosif. Ces deux comédiens très sportifs, qui dépassent 1,80 mètre et pratiquent le foot, l'athlétisme, le ski, le tennis, sont très réservés sur le star-system. Ils s'étonnent du manque total d'humour dans le milieu sportif. Ils n'aiment ni l'argent, ni la violence, ni les manipulations qui entourent les compétitions. Ils ont cherché pendant un an des « sponsors » pour leur pièce satirique, n'en ont pas trouvé, ont eu l'idée de ces petits sketches pour la télé, qu'ils ont proposés à différentes chaînes. TF 1 leur en a commandé quatre-vingts pour souligner sa politique sportive à l'occasion du Mundial (« le sport aime la Une... »). Exclusivité pour quinze mois.

Pour Guizerix et Deny qui ont écrit et joué les sketches, c'est un exercice de style. Il y a un petit côté Buster Keaton ou Jerry Lewis dans ces gags qui dérapent vers l'inattendu, ou l'absurde. TF 1 n'a pas retenu certains scénarios un peu plus caustiques qui touchaient au fanatisme des supporters. Reste ces variations sur des gestes très connus de joueurs, ces flashes, sans paroles, mais avec une bande son. Comique de situation, clin d'œil inégal, plutôt gentil, mi complice, mi ironique.

CATHERINE HUMBLOT.

Mardi 10 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 40 Les grands écrans de TF1 : *Madame Baptiste*.
De Guy de Maupassant, réalisation C. Santelli. Avec I. Huppert, F. Bergé, R. Van Hool... (rediff.).
Les souffrances d'une jeune fille victime d'un viol dans l'atmosphère étouffante d'une petite ville de province au dix-neuvième siècle.

22 h 15 Documentaire : le Fruit de vos entrailles.
Emission de René Girard et G. Arnaud, réal. G. Ferraro.
Deuxième volet d'une enquête courageuse sur un sujet tabou.

23 h 40 Débat.
Avec les professeurs Bergeron, Meunier, Roux, le père de Dinechin, MM. Vautier, Dalmas.

23 h 55 Journal.

0 h 10 C'est à lire.

DEUXIÈME CHAINE : A2

19 h 55 Football : Coupe du monde.
Bulgarie-Argentine (en direct).

21 h 55 Football : Coupe du monde.
Italie-Corée du Sud (en différé).

23 h 35 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Cinéma : Sand.
Film de Louis King (1949).
L'histoire d'un étalon en fuite dans les beaux paysages du Colorado.

21 h 55 Journal.

22 h 30 Emissions régionales.

23 h 30 La clef des nombres et des tarots.

23 h 25 Prélude à la nuit.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

18 h 5, **Effraction**, avec Jenna de Rosnay.

CANAL PLUS

20 h 35, **Tais-toi quand tu parles !**, film de Ph. Clair ; 22 h, Informations ; 22 h 10, **le Professionnel**, film de G. Lautner ; 23 h 55, **Après la répétition**, film d'I. Bergman.

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : **Flamingo Road** ; 21 h 25, Série : **Arabesque** ; 22 h 20, Magazine : **Jonathan**.

TV 6

NRJ 6 ; 20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Le journal du corps : la chirurgie esthétique.

21 h 30 Diagonales, l'actualité de la chanson.

22 h 30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment.

0 h 10 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

21 h Concert (en direct du Théâtre Sorano) : *Concerto en la mineur pour deux violons*, de Vivaldi ; *Rondo en la majeur pour violon et orchestre à cordes*, de Schubert ; *Cassation en sol majeur*, de Haydn ; *Sérénade nº 6 en ré majeur*, de Mozart, par l'orchestre régional d'Auvergne.

23 h 5 Les soirées de France-Musique.

Mercredi 11 juin

PREMIÈRE CHAINE : TF1

19 h 50 Football : Coupe du monde.
Belgique-Paraguay (en direct). A 20 h 45, tirage du Loto pendant la mi-temps.

21 h 50 Journal.

22 h 5 Football : Coupe du monde.
Mexique-Irak (en direct).

23 h 35 Performances.
Magazine d'actualité culturelle de Michel Cardoze.
Invitée : la chanteuse italienne Giovanna Marini, qui a créé une cantate pour la basilique Saint-Denis. Au sommaire : Portrait d'un chercheur (Michel Enaudeau a rencontré un archéologue spécialisé dans la préhistoire néolithique) ; Histoire sans parole ou comment un dessin peut remplacer un article ; Rock en taule, après la peinture, rencontre avec un groupe de rock en prison ; l'agenda et la minute rétro.

0 h 5 C'est à lire.
Avec Rosaline Krauss (*Explosante Fixe*) et Jean-Louis David. Sous réserve.

DEUXIÈME CHAINE : A2

20 h 35 Variétés : Le grand échiquier.
Emission de Jacques Chancel.
Invitée : Barbara Hendricks.

23 h 35 Journal.

23 h 55 Football. Coupe du monde.
Pologne-Angleterre (en direct).

TROISIÈME CHAINE : FR3

20 h 35 Magazine : Au nom de l'amour (et à 22 h 50).
Emission de Pierre Bellemare.
Vingt-cinquième anniversaire d'Amnesty International.

21 h 35 Magazine : Thalassa.
De Georges Pernoud. « Boléro pour le thon blanc ».

22 h 20 Journal.

23 h 10 Cinéma : les Jocondes.
Film français de Jean-Daniel Pillault (1982), avec D. Lahumière, M.-A. Then, M. de Jonge.
Une fille de dix-neuf ans, arrivant de province, va loger, à Paris, chez l'amie d'une ancienne camarade de classe. L'union de deux solitudes, dans les chamailleries et les réconciliations, une amitié qui ne va pas sans meurtrissures, deux vraies jeunes femmes des années 80 et les problèmes d'une société en crise. Un premier long métrage.

0 h 35 La clé des nombres et des tarots.

0 h 40 Prélude à la nuit.
La tempesta, *de Hans Werner Henze, par l'orchestre philharmonique italien, dir. Gianluigi Gelmetti.*

CANAL PLUS

21 h, **Assaut**, film de J. Carpenter ; 22 h 25, Informations ; 22 h 35, **la Traviata**, film de F. Zeffirelli ; 0 h 20, **Un assassin qui passe**, film de M. Vianey ; 2 h, Série : **le Tiroir secret**, de D. Thompson (nº 6 et fin, rediff.).

LA « 5 »

20 h 30, Feuilleton : **Flamingo Road** (et à 0 h 10) ; 21 h 25, Série : **l'Inspecteur Derrick** (et à 1 h) ; 22 h 25, Magazine : **Big Bang**, présenté par Alexandre Baloud. *Les chaînes alimentaires ; cartographie informatisée ; reconstitution des accidents sans témoin ; chorégraphie et athlétisme ; l'ordinateur au théâtre ; recyclage des déchets au Japon ; recyclage des eaux usées au Colorado* ; 23 h à 20-2 h 55, **rediffusions**.

TV6

20 h, Tonic 6 ; 23 h, NRJ 6 (rediff.).

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Pour ainsi dire : forum de poésie internationale de Naples.

21 h 30 Pulsations : semaines musicales internationales d'Orléans : *Magnétiques*, de Miroglio, *Histoire du soldat*, de Stravinski.

22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

21 h Concert (en direct du Théâtre Sorano) : *Sérénade viennoise nº 1*, de Mozart ; *Menuet nº 3*, de Schubert ; *Trois Bagatelles*, de Dvorak ; *la Nuit transfigurée, opus 4*, de Schoenberg, par l'Orchestre de chambre national de Toulouse, premier violon et direction G. Armand.

23 h Jazz-club, en direct du Café des allées avec Richard Calleja Quartet, le groupe Tobogang.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le mardi 10 juin à 0 heure et le mercredi 11 juin à minuit :

Les hautes pressions se sont affaiblies sur l'Europe occidentale laissant pénétrer une perturbation qui a traversé toute la France. Elle sera suivie d'une autre moins active.

Mercredi, des résidus nuageux et orageux le matin près des frontières de l'Est sur la côte méditerranéenne et sur les Pyrénées. Une nouvelle zone nuageuse sur la Bretagne où il y aura des ondées locales. Sur les autres régions temps bien dégagé et ensoleillé.

Les températures minimales de 9 à 10 degrés sur le Nord-Ouest et localement dans le Centre seront comprises entre 11 et 13 degrés sur la plus grande partie du pays. Dans la journée les nuages vont gagner la moitié ouest donnant seulement de courtes averses très locales. Sur la moitié est le beau temps se rétablira la journée sera bien ensoleillée après l'élimination des derniers résidus orageux. Le vent d'ouest sera assez fort en Manche, modéré sur la majeure partie du pays. Les températures maximales atteindront 16 à 17 degrés sur l'Ouest et près de la Manche, 19 à 22 degrés sur une grande partie du pays et 23 à 27 degrés sur le quart sud-est.

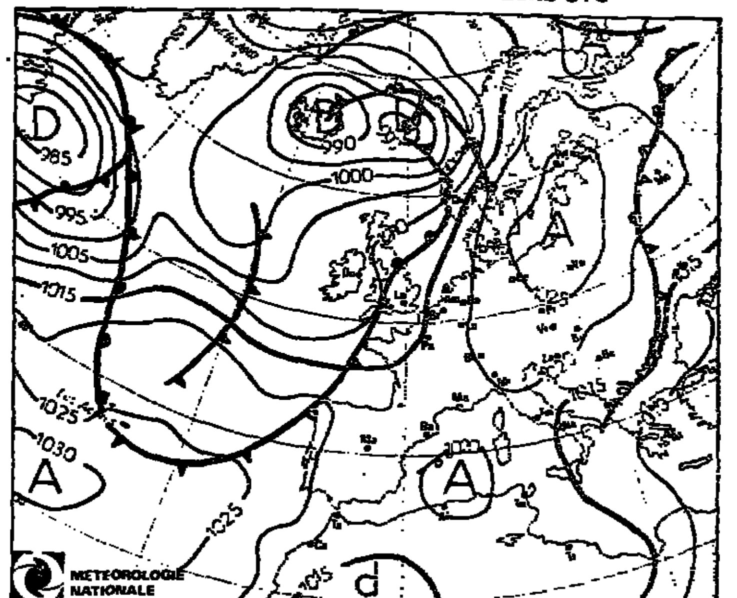
Evolution prévue jusqu'au dimanche 15 juin :

Une dorsale se développera sur les îles Britanniques et la France à partir de jeudi et se renforcera jusqu'à dimanche. Ainsi, le courant perturbé sera rejeté sur l'Europe septentrionale et des conditions anticycloniques prédomineront sur notre pays.

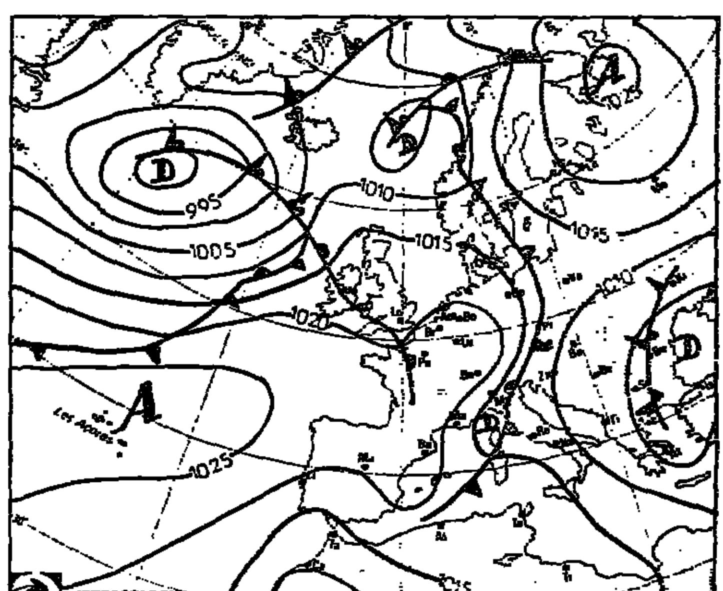
Jeudi 12 : Des passages nuageux se produiront sur le nord du pays. Les éclaircies seront plus nombreuses l'après-midi. Une activité orageuse persistera encore sur les Alpes du Sud et la Corse le matin. Sur les autres régions, le temps sera bien ensoleillé. Le mistral s'établira. Les températures minimales varieront de 9 à 16 du nord au sud. Les températures maximales seront comprises entre 20 et 26 degrés du nord au sud.

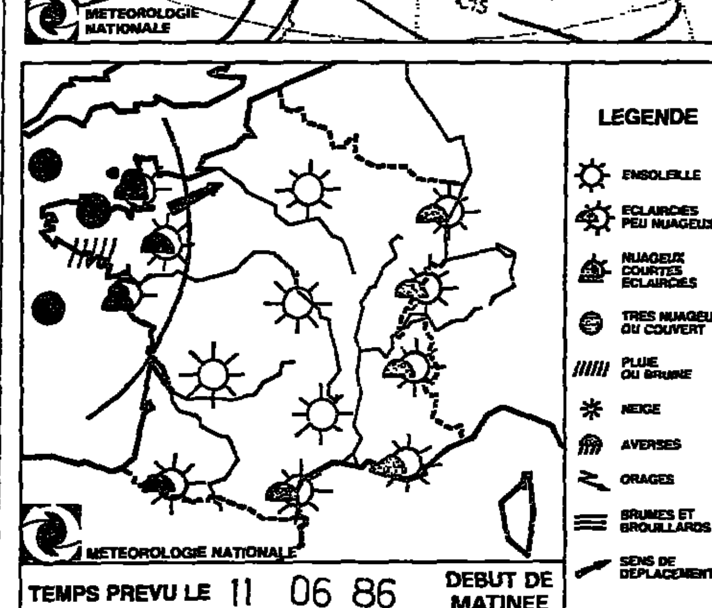
Vendredi 13, samedi 14 et dimanche 15 juin : Le temps sera en général bien ensoleillé et le mistral persistera. Les températures seront en hausse de 1 à 2 degrés chaque jour.

SITUATION LE 10 JUIN 1986 A 0 HEURE UTC



PRÉVISIONS POUR LE 12 JUIN A 0 HEURE UTC





EN BREF

CONCOURS

JOURNALISTE REPORTEUR D'IMAGE. – Les épreuves du concours d'entrée au Centre universitaire d'enseignement du journalisme de Strasbourg auront lieu les 8 et 9 septembre pour l'écrit et à partir du 18 septembre pour l'oral. A partir de la rentrée 1986, une section *« journaliste-reporteur d'image »* formant au métier de caméraman est ouverte dans les mêmes conditions d'accès que la section générale. Les dossiers d'inscription doivent être demandés à partir du 15 juin et retournés avant le 31 juillet. Le concours est accessible aux étudiants titulaires d'au moins un DEUG ou d'un diplôme équivalent.

★ **CUEJ, 10, rue Schiller, 67083 Strasbourg Cedex. Tél. : 88-36-30-32.**

EXPOSITION

ARTISANS DU FEU DE BENGALE. – « Le monde de l'Inde et de l'Asie » accueille jusqu'au 15 juin une exposition-vente d'œuvres dhokras dues aux artisans du feu de Bengale, d'Orissa et de Bastar, en Inde orientale. Divinités tribales, animaux, lampes à huile, coffrets à bijoux, objets de culte ou objets quotidiens, toutes ces pièces de bronze ont été fabriquées selon les traditions millénaires. Chaque pièce est unique (à partir de 200 F).

★ **« Le monde de l'Inde et de l'Asie », 15, rue des Ecoles 75005 Paris. Tél. : 46-34-03-20. Du lundi au vendredi de 10 heures à 19 heures, le samedi de 10 heures à 18 heures.**

HANDICAPÉS

RÉADAPTATION. – Un guide recensant les établissements spécialisés qui assurent des stages de rééducation professionnelle pour les adultes handicapés vient d'être publié par l'ONISEP (collection « Réadaptation »). Ces stages ne concernent que les personnes ayant les possibilités intellectuelles et physiques leur permettant de suivre la formation envisagée et dont le handicap est suffisamment stabilisé. Pour chaque établissement sont indiquées les conditions d'admission, les principales déficiences admises et le détail des sections professionnelles.

★ **Adultes handicapés : formation professionnelle. Etablissements, février 1986. Prix : 31 F. Code 3 P 0990. Disponible à l'ONISEP, diffusion 75635 Cedex 13. On peut aussi consulter cette brochure dans les centres d'information et d'orientation.**

FORMATION

HERBORISTERIE. – L'Association pour le renouveau de l'herboristerie organise pour l'année 1986-1987 un enseignement à domicile de formation préparatoire à l'herboristerie. Les études durent deux ans. La première année comporte des cours de botanique, d'anatomo-physiologie humaine et de chimie fondamentale. Deux formules sont proposées : un cours avec exercices et corrigés (2 300 F), un cours sans exercice ni correction (1 800 F).

★ **Association pour le renouveau de l'herboristerie. Le Sagittaire C, 6, rue Jongkind – 75015 Paris.**

TEMPÉRATURES maxima - minima - temps observé

FRANCE				ÉTRANGER				ÉTRANGER			
AJACCIO	22	11	N	ALGER	26	10	S	LOS ANGELES	26	16	N
BIARRITZ	28	15	N	AMSTERDAM	22	12	S	LUXEMBOURG	21	12	S
BORDEAUX	27	13	C	ATHÈNES	28	19	C	MADRID	30	13	S
BOURGES	25	11	S	BANGKOK	35	28	N	MARRAKECH	30	18	C
BREST	15	10	P	BARCELONE	22	12	S	MEXICO	28	14	P
CAEN	24	12	C	BELGRADE	22	15	C	MILAN	26	18	N
CHERBOURG	21	13	C	BERLIN	20	11	S	MONTRÉAL	27	10	S
CLERMONT-FERR.	24	12	S	BRUXELLES	23	14	S	MOSCOU	27	17	S
DIJON	23	10	S	LE CAIRE	37	26	S	NAIROBI	24	13	S
GRENOBLE St-M-H	24	12	S	COPENHAGUE	16	11	S	NEW-YORK	31	16	S
LILLE	25	14	S	DAKAR	26	22	N	OSLO	15	12	P
LIMOGES	24	13	S	DELHI	43	29	S	PALMA-DE-MAL.	24	8	S
LYON	23	11	S	DJERBA	25	15	S	PÉKIN	33	21	S
MARSEILLE-MAR.	24	13	S	GENÈVE	22	9	S	RIO-DE-JANEIRO	24	24	S
NANCY	23	9	S	HONGKONG	30	25	N	ROME	28	12	S
NANTES	24	12	N	ISTANBUL	27	20	C	SINGAPOUR	31	27	C
NICE	23	17	S	JÉRUSALEM	29	19	S	STOCKHOLM	16	7	N
PARIS-MONTS.	25	14	S	LISBONNE	25	14	N	SYDNEY	16	9	C
PAU	27	13	C	LONDRES	18	12	C	TOKYO	27	19	C
PERPIGNAN	24	13	N					TUNIS	25	15	S
RENNES	23	12	P					VARSOVIE	20	10	S
ST-ÉTIENNE	23	11	S					VENISE	23	15	S
STRASBOURG	25	10	S					VIENNE	22	12	S
TOURS	26	13	N								
TOULOUSE	26	12	S								
POINTE-A-PITRE											

A	B	C	N	O	P	S	T	*
averse	brume	couvert	nuageux	orage	pluie	soleil	tempête	neige

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RESULTATS COMPLETS Nº 41

LOTO SPORTIF

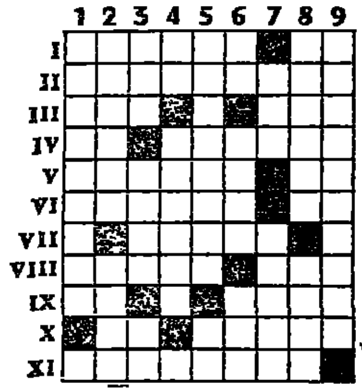
	NOMBRE DE JEUX GAGNANTS	RAPPORT PAR JEU GAGNANT (pour 5F)
16 bons résultats	1	5 344 575,00 F
15 bons résultats	20	267 225,00 F
14 bons résultats	387	13 810,00 F
13 bons résultats	4 125	1 295,00 F
Bons résultats aux "7 Numéros de la Chance"	156 706	15,00 F

Tirage des " 7 Numéros de la Chance " du Dimanche 8 Juin 1986 : 1 2 4 9 11 13 14

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4244



HORIZONTALEMENT

I. Peut faire fondre une résistance à la prise de contact. Sont mis en code. – II. Soleil levant. – III. Se déplace souvent en jet. Expression propre à faire bondir. – IV. Participe passé. Quand le cachet est comprimé, il trouve la pilule amère. – V. Gris nuancé. Tirés du gaélique. – VI. Architecte français qui travailla au Carnavalet. Ligne longitudinale. – VII. Prise à la gorge. – VIII. Bricoles. Façon de rester quand on n'en revient pas. – IX. Copulative. Séance de projection. – X. Conjonction. Outil d'un Laboureur aux élégants sillons. – XI. Conteur bleu.

VERTICALEMENT

1. Du cran pour certains, du toupet pour d'autres. – 2. Le masque de fer. Lit de tout repos pour un Ebroïcien las de vivre. – 3. Contraction d'un métal léger. Ville ou villa. Un des côtés du cours. – 4. Participe passé. Toujours grave quand il s'agit d'un ulcère. – 5. Manquent manifestement de doigté. Lettres en « abrégé ». – 6. Préposition. Poire ou citron. Café de deuxième classe. – 7. Rite élisabéthain. Assainit. – 8. Avait une chouette façon d'annoncer sa présence. Valait autant que Wotan. – 9. Annonce d'excès de précipitations ou d'apathie totale.

Solution du problème n° 4243

Horizontalement

I. Affront. – II. Pari. Orée. – III. Primitive. – IV. Sedan. – V. Ile. – VI. Natalité. – VII. Titillera. – VIII. Semée. Or. – IX. As. Aise. – X. Rein. Loin. – XI. Es. Thé. Fe.

Verticalement

1. Appoint. Are. – 2. Far. Laisses. – 3. Frisette. – 4. Rime. Aimant. – 5. Idylle. – 6. Nota. Iléale. – 7. Trinité. Io. – 8. EV. Erosif. – 9. Réélu. Arène.

GUY BROUTY.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mardi 10 juin 1986 :

UN DÉCRET

● N° 86-763 du 9 juin 1986 modifiant le décret n° 83-298 du 13 avril 1983 relatif à l'élection des représentants des conseils régionaux à la commission consultative sur l'évaluation des charges résultant des transferts de compétences, instituée par l'article 94 de la loi du 7 janvier 1983 relative à la répartition de compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat.

DES ARRÊTÉS

● Du 3 juin 1986 fixant les programmes de certaines épreuves du concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure (section des lettres) pour la session de 1987.

● Du 22 mai 1986 modifiant l'arrêté du 27 décembre 1985 portant fixation des taux de cotisations du régime de l'assurance obligatoire des salariés agricoles contre les accidents du travail et les maladies professionnelles pour 1986 et de la part des ressources affectées à chaque catégorie de charges de ce régime.

ÉDITION

UN LIVRE DE GAROUSTE

Les repentirs de Caïn

Gérard Garouste publie, à quarante exemplaires, le *Débat du cuer et du corp*, de Villon, passé au filtre de son dessin.

Gérard Garouste nous restait comme le riche embrouillamineur du restaurant Le Privilège, dans les entrailles du Palace. Puis comme l'auteur de toiles, ou plutôt de sujets sombres et gentiment méchants, c'est-à-dire pervers.

Conformément à l'inspiration du siècle, il se présentait comme un peintre fasciné par la littérature, les codes secrets, le théâtre, les trucages de cinéma et la sculpture, toutes denrées en général difficiles à faire tenir ensemble dans les limites d'un tableau. Garouste y parvenait assez bien pour que son inspiration passât enfin à l'avant-scène du marché : le voici s'envolant vers les plafonds de l'Elysée, commande présidentielle. Le voilà promis un temps aux délices du Palais-Royal, commande ministérielle négligemment balayée après Lang par la brise bien légère de la rue de Valois.

40 exemplaires

Mais en quelle langue gémir sur l'inconstance du monde, lorsqu'on s'appelle Garouste ? La plus lointaine et la plus enfumée, la plus dure et la plus émouvante : celle de Villon. Après Brassens qui avait emprunté au poète du français naissant, à l'aube de la Renaissance, sa *Ballade des dames du temps jadis*, Garouste est allé chercher le *Débat du cuer et du corp*, dont il a fait d'abord des dessins, puis un livre. Un livre somptueux, au papier lourd comme des draps de lit, tiré à quarante exemplaires, vendus chacun 5 000 F.

L'art de Garouste n'est pas un art du dessin, du trait choisi et gradué. C'est un art du repentir, de la noirceur, de la fuite en avant, en arrière, dans tous les coins de la page et même audelà. Il y a du Caïn dans ce bonhomme-là. Ses chiens sont efflanqués et sournois, ils ont toujours une sorte d'âme qui s'échappe en douce du corps, comme pour fuir le débat de Villon. Cela et ses faces de navet hagard aux prises avec les instruments d'une vie mystérieuse, étouffante ; ses manifestations de lucidité face aux hasards du destin ; la conscience de son inconscience ; tout cela fait un romantisme bon teint, à peine lifté, juste maquillé.

Pour 5 000 F, je coucherais bien dans ces draps-là, assuré de cauchemars exquis.

FRÉDÉRIC EDELMANN.

★ Galerie Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes, 75 003 Paris (au fond de la cour). Jusqu'au 19 juillet.

POINTS DE VUE

Réviser la loi Lang sur le prix du livre

par MICHEL BAROIN (*)

ALORS que le premier ministre s'était engagé solennellement à consulter les professionnels pour faire réviser la loi Lang, le ministre de la culture vient de nous informer, au cours de l'émission « L'heure de vérité » sur A 2, le mercredi 28 mai, que le prix du livre resterait bloqué tout comme les produits frais et les produits pharmaceutiques.

Sans insister sur l'étrangeté d'un choix qui amalgame dans une commune réglementation ce qui est essentiel à l'homme pour alimenter son corps et son esprit, il est permis de s'interroger sur une décision en contradiction avec une parole donnée, qui semble proroger délibérément les effets pervers d'une loi depuis longtemps dénoncée qui ignore l'enjeu même de la question et qui est bafouée par certains de ceux qui devraient l'appliquer.

La liberté d'entreprendre est indissociable de la liberté de vendre. Depuis plusieurs années l'ancienne opposition, reprenant enfin à son compte cette évidence, en avait fait son cheval de bataille au nom duquel elle s'engageait à déréglementer pour libérer l'économie des liens qui l'entravaient. Le programme du nouveau gouvernement a été partiellement mis en œuvre. Libération des changes, allégement des charges fiscales, baisse des taux d'intérêt, libération de certains prix.

Entre le plus et le moins d'Etat le choix paraissait clair. Il semblerait cependant que ce ne soit pas le cas et que la production littéraire appartienne à un ghetto, à un secteur réservé. A la décision de la FNAC d'offrir une réduction de 20 % sur le prix des livres à ses adhérents dès le 12 avril, le gouvernement demandait de surseoir jusqu'à la consultation de toutes les parties concernées.

Qu'en est-il aujourd'hui Monsieur le ministre de la culture et de la communication ? Au travers de ces incohérences, de ces pas de valse-hésitation, il est bien vrai que le consommateur ne s'y retrouve plus. De qui se moque-t-on ? La loi Lang ainsi maintenue a pourtant abouti à un triple échec : le prix des livres s'est accru, la consommation a diminué et la créativité ne s'est pas développée.

Il conviendrait tout de même de voir l'enjeu exact de la décision prise. Maintenir la réglementation du livre revient à maintenir une taxe sur la culture qui freine l'accès à celle-ci ou crée une ségrégation entre ceux qui veulent et ceux qui peuvent y accéder, les chiffres le prouvent. Un livre n'est pas gadget que l'on consomme avant de le jeter. C'est l'instrument par excellence de la construction d'une identité ; c'est ce qui permet de la faire évoluer, c'est un instrument de vie. Il est le support et le garant de la démocratie, l'accroissement de la vente de livres aux Etats-Unis en est l'illustration. Il est inutile de prétendre à la liberté de penser si on limite l'accès à ce qui la nourrit.

On parle beaucoup d'audiovisuel aujourd'hui et les discours sur la liberté de l'information fleurissent. Il semblerait que l'on oublie que l'audiovisuel ne devrait être que le complément de l'écrit. Il n'y a pas de journal télévisé sans journal lu ; il n'y a pas de dramatique sans roman (d'où la plupart sont tirés au demeurant) ; il n'y a pas d'« Apostrophes » sans amoureux de la lecture. Oublier ces truismes reviendrait à se placer dans la problématique du film de François Truffaut, *Farenheit 451* : un monde de zombies asservis par l'image où les résistants apprennent par cœur les grands textes littéraires pour les transmettre à la postérité. Nous n'en sommes pas là ? Certes. L'équilibre entre l'un et l'autre ne doit pas moins être protégé – et les équilibres sont toujours fragiles.

Il n'y a pas de civilisation sans culture ; celle-ci en est le ciment, l'esprit même, et de la lecture en soi ou de la facilité à y accéder, laquelle des deux est la plus importante ? La démocratie n'est pas le règne du plus grand nombre d'analphabètes mais celui du plus grand nombre de citoyens instruits. Il ne faut pas oublier la grande leçon de la Troisième République et des lois Grévy – sans elles, Marcel Pagnol n'eût été qu'un tâcheron, tailleur de pierres comme son grand-père, et les lettres françaises auraient perdu un de leurs plus beaux fleurons.

Toute erreur est excusable quand son mobile est noble. Malgré toutes les mises en garde, le précédent ministre de la culture avait fait adopter un texte que l'expérience a sanctionné. Il a eu le courage de le reconnaître et se proposait de le modifier.

Maintenir la réglementation présente est absurde et liberticide. La revoir en faisant en sorte que toutes les parties prenantes trouvent ensemble les bases d'un accord s'impose, le gouvernement doit s'en persuader. Il serait profondément affligeant que les tenants du libéralisme oublient que ce mot dérive de celui de liberté. La balle en tout cas est dans leur camp.

(*) Président de la FNAC.

LE CARNET DU Monde

Naissances

– Augustin GILLOIRE
et Véronique MONOD
sont heureux d'annoncer la naissance de

Ina, Lucie, Eurydice,

le 11 mai 1986.
Chemin de l'Ibac,
06410 Biot.

– Jacqueline et Louis-Charles ARRIVE ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Magali

Johannesburg, le 6 juin, 17 h 39.

51, Dundalk avenue, Parkview, 2193 Johannesburg.

Décès

– Mme André Boyer Chammard,
née Marie-Joseph Guizard,
son épouse,
M. et Mme Martial Boyer Chammard,
M. et Mme Rémy Boyer Chammard,
M. et Mme Patrick Roussel,
M. et Mme Yves Touchot,
M. et Mme Michel Toloton,
ses enfants,
ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. André BOYER CHAMMARD,

endormi dans la paix du Seigneur, le 7 juin 1986, à l'âge de soixante-seize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Paris, en l'église Saint-Pierre de Chaillot, le mercredi 11 juin, à 8 h 30.

L'inhumation aura lieu à Saint-Bauzille-de-Putois (Hérault).

Messes et prières.

– M. Milan Givadinovitch,
son époux,
M. et Mme Bochko Givadinovitch,
M. et Mme Svetislav Givadinovitch,
ses enfants,
M. et Mme Jean-Milan Givadinovitch,
M. Bochko Givadinovitch,
M. et Mme Gilles Genain,
Mlle Yvana Givadinovitch,
ses petits-enfants,
Olivier Genain,
son arrière-petit-fils,
M. François Bard,
Les familles Givadinovitch et Andreyevitch,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Milan GIVADINOVITCH,
née Mara Andreyevitch,

survenu le 3 juin 1986, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Ses obsèques ont eu lieu en l'église orthodoxe Saint-Alexandre-Nevski, à Paris, dans l'intimité.

Elle a été inhumée au cimetière de Oinville-sur-Montcient (Yvelines).

Cet avis tient lieu de faire-part.

34, rue Poussin,
75016 Paris.

– Mme Grisel,
née Huguette Joseph,
Ses enfants Henri, Jean, Etienne et Jacques,
Toute la famille et ses amis,
font part du retour au Père de

M. Charles GRISEL,

survenu le 8 juin 1986, au domicile familial, 14, avenue Jeanne-d'Arc, 92160 Antony.

Déjà la paix était en lui.

Le service religieux aura lieu en l'église Sainte-Odile (RER Croix-de-Berny), le jeudi 12 juin, à 14 heures.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse vers 15 h 30, entrée boulevard Edgar-Quinet (14e).

Les fleurs seront remplacées par des messes ou des dons à la Ligue nationale contre le cancer, CCP la Source 31.447.18.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Jean-Claude Hubert,
Jean-Alain et Lucile Hubert,
et leurs enfants,
Agnès et James Hubert-Pond,
Joëlle Hubert,
Hélène Hubert
et Albert Grenier,
Et toute la famille,
ont le chagrin de faire part du décès de

Lydia HUBERT,
née Renard,

survenu à Paris, le 5 juin 1986, à l'âge de soixante-quatre ans.

Les obsèques ont eu lieu le mardi 10 juin dans la plus stricte intimité familiale.

21, boulevard Lannes,
75116 Paris.

– Saint-Malo, Rennes, Paris.
Mme Bernard Lepetit, son épouse,
Valérie et Anne, ses filles,
Mme Jean Lepetit, sa mère,
M. et Mme André Artur, ses beaux-parents,
Mlle Denise Lepetit,
Le docteur et Mme Gérard Perenchio,
Mme Marie Lepetit,
M. et Mme de Masse,
M. et Mme Paul Lepetit,
M. et Mme Jean-Etienne Lepetit, ses frères et sœurs,
M. et Mme François Paulpont,
M. et Mme Pierre Brial,
ses beaux-frères et belles-sœurs, et toute la famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

M. Bernard LEPETIT,

survenu le 6 juin 1986, à Saint-Malo, à l'âge de cinquante-trois ans, après une longue et cruelle maladie.

La cérémonie religieuse a été célébrée dans l'intimité en l'église de Saint-Briac (Ille-et-Vilaine), suivie de l'inhumation au cimetière Saint-Laurent de Rennes.

– Nous apprenons le décès de

Anne MANSON,
journaliste et écrivain.

Elle était l'épouse de Benjamin Leleu, dit Michel Dunois, directeur de rédaction au *Figaro-Magazine*.

– La Fondation pour les études de défense nationale,
L'Institut d'histoire des conflits contemporains,
La *Revue d'histoire de la deuxième guerre mondiale et des conflits contemporains*,
ont le regret de faire part du décès de

M. Henri MICHEL,
combattant volontaire de la Résistance,
docteur ès lettres,
directeur honoraire
de recherches au CNRS,
directeur-fondateur
de la *Revue d'histoire*
de la deuxième guerre mondiale
et des conflits contemporains,
président d'honneur
du Comité international d'histoire
de la deuxième guerre mondiale,
commandeur de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre national du Mérite,

survenu le 5 juin 1986, à l'âge de soixante-dix-neuf ans.

L'incinération a eu lieu au columbarium du Père-Lachaise, le 10 juin 1986, à 8 h 30.

Hôtel national des Invalides,
escalier M, troisième étage,
75007 Paris.

(*Le Monde* du 7 juin.)

– Jeannine Wallon, son épouse,
Jean-Luc et Isabelle Vaillant,
Jean-Brice Wallon,
Pierre et Catherine Wallon,
Marie-Laure Wallon,
ses enfants,
Amélie, Julien, Benoît et Simon,
ses petits-enfants,
Mme Bernard Barbey,
sa belle-mère,
Sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

André WALLON,

survenu le 8 juin 1986, à Paris, à l'âge de soixante-deux ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 juin, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs (91, boulevard du Montparnasse, Paris 6e).

L'inhumation aura lieu le même jour au cimetière de Roullée (Sarthe).

65, rue Notre-Dame-des-Champs,
75006 Paris.

Ni fleurs ni couronnes.
Des dons peuvent être adressés à APPEL, aide aux enfants victimes de la guerre (Tchad), 89, rue de Flandre, 75019 Paris.

Anniversaires

– Que tous ceux et toutes celles qui ont connu et aimé

Suzanne CRÉMIEUX

aient une pensée pour elle en ce dixième anniversaire de sa mort.

– A l'occasion du cinquième anniversaire de la disparition du

docteur Régis CREGUT,

Une messe sera célébrée le jeudi 12 juin 1986, à 9 h 30, en l'église Sainte-Marguerite (chapelle), 36, rue Saint-Bernard, 75011 Paris.

– Il y a dix ans,

Michel FRIJA

disparaissait en mer.

Que ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent de lui.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

– Université Paris-II, mercredi 11 juin, à 16 heures, salle des commissions, M. Tijani Najah : « La politique monétaire américaine et la désinflation ».

هكذا من الأصل

هكذا من الاصل

sports

LA COUPE DU MONDE DE FOOTBALL

Bonne fortune

Lors du concours olympique de saut en longueur à Mexico, l'Américain Bob Beamon avait en trois essais pour entrer dans la légende en franchissant 8,90 mètres, bond inégalé depuis 1968.

Le 17 juin prochain, dans le même stade Olimpico, l'équipe de France de football n'aura qu'un essai pour accéder aux quarts de finale du Mundial. Champions d'Europe en titre, les Bleus auront-ils la bonne fortune de vaincre le deuxième qualifié du groupe A. C'est une place que devaient se disputer, mardi 10 juin, l'Argentine, championne du monde 1978, l'Italie, championne du monde 1982, et la Bulgarie.

Tablant sur la victoire des Français contre les Canadiens et leur match nul avec les Soviétiques, un parieur de l'Isère a eu la bonne fortune de trouver les seize bons résultats de la grille 41 du Loto sportif. Avec une mise de 1 080 francs, il doit toucher 8 287 725 francs, le deuxième plus gros gain de l'histoire du concours de pronostics en France.

Toutefois, le bonheur d'une équipe nationale peut faire le malheur d'un supporteur. A Copenhague, un vendeur d'appareils photographiques avait annoncé, à la veille de la rencontre Danemark-Uruguay, qu'il consentirait un rabais de 100 couronnes (85 francs), pour chaque but marqué par les coéquipiers de Preben Elkjaer-Larsen. Le gardien de la « Céleste », Fernando Alvez, est allé chercher six fois, le ballon au fond de ses filets, et le commerçant a vendu en quelques heures cinq cents appareils. Perte sèche pour le marchand, 300 000 couronnes, mais gain d'estime considérable pour les joueurs de Sepp Piontek.

GROUPE C : FRANCE BAT HONGRIE 3-0, A LEON

Sans péril et sans gloire

De notre envoyé spécial

Leon. – Le romantisme n'est plus de saison. Réalisme oblige. « *Faites court* », le maître mot des rédacteurs en chef serait-il devenu celui des entraîneurs ? En tout cas, la France a fait court. Dans un match où il y aurait eu en plus bien des paragraphes à couper et où la somnolence fut contagieuse, léthargie nous voici, l'équipe d'Henri Michel a assuré sa qualification. Sans gloire, certes, car sans trop de péril face à cette formation de Hongrie pour qui le Mexique sera devenu le lieu géographique de tous les renoncements, de toutes les capitulations.

Six buts encaissés contre l'URSS, trois contre la France, et encore avec exemption de TVA, les gens de Budapest avaient probablement autre chose à faire qu'à venir au *Mundial*. Le plus drôle, ou le pire, est que la Hongrie pourrait tout de même se qualifier pour le tour suivant. Le système des meilleurs troisièmes, ou des moins mauvais, fait ici que les équipes paniers percés travaillent avec canot de survie et session de rattrapage. Les artistes hongrois ne procèdent plus sans filet. A preuve, les leurs sont pleins.

La médiocrité d'une équipe a ceci de désespérant qu'elle déteint, qu'elle contamine. Une incitation à tout, sauf à la débauche d'énergie. Pourquoi faire beaucoup quand le moindre suffit ? Pourtant, après ce match, les Français, et d'abord Henri Michel, donneront une curieuse analyse : *« On a très bien joué. L'équipe ne cesse de s'améliorer. »*

Morne lundi

Bien sûr, bien sûr. A moins que cela ne soit l'opposition qui ne cesse de se détériorer. Car tout de même, ce France-Hongrie au petit trot, et trop c'est trop, cette partie de campagne avec pique-nique sur la pelouse n'est pas précisément de celles qui sauraient susciter le lyrisme ou l'enthousiasme. Marquer trois buts à une défense percée de grands boulevards, en rater quatre ou cinq autres offerts sur le plateau mexicain et s'en retourner aux vestiaires rouler les tambours, il y a là comme une façon de prendre les témoins pour des billes.

Elle est pourtant si simple, toute crue, la vérité : la France a joué au minimum. Et elle a gagné quand elle l'a voulu, comme elle l'a voulu. Une rencontre tristounette, tricotée main, une tentative à l'envers, l'autre à l'endroit. Et il n'y a ni à lui en faire gloire, ni à lui en faire grief.

L'essentiel du jour, à chaque jour suffit sa sueur, était de gagner, au plaisir des joueurs. Quant au plaisir du spectateur, une autre affaire, il aura été de mastiquer ce match mou, ce match-caramel, avec une sorte de morne résignation. Le public mexicain, qui vient de moins en moins sur les stades, signe d'un grand dénuement financier ou d'une grande lassitude, a sa façon à lui de symboliser le désœuvrement et l'ennui. Quand une partie l'embête, quand le couvercle se fait pesant, il frappe dans ses mains, façon de dire : *« Commencez, commencez ! »* Ou bien, signe de la plus grande fureur, il scande *« Mexico, Mexico. »* Histoire d'histoire...

La claque mexicaine a beaucoup donné ce morne lundi. Entre les buts français : une tête fracassante du jeune Stopyra à la 30e minute (1-0) ; une bien jolie combinaison Rocheteau-Tigana à la 62e minute et Tigana, dont tout le Mexique pense qu'il est sacrément bon ce Brésilien, ne rate point l'occasion (2-0). Enfin, une échappée de Platini sur le périphérique gauche à la 84e minute et une passe admirable d'abnégation à Rocheteau, mieux placé (3-0).

Voilà qui ne nécessite pas un roman. Pas plus que les occasions françaises manquées : une bonne demi-douzaine. Pas davantage que les entreprises hongroises : pour mémoire, un tir sur le poteau en début de deuxième mi-temps. Hormis la qualification française, l'intérêt d'un tel match est de permettre d'observer et de noter.



Très marqué depuis le début du Mundial, Michel Platini n'a pas encore trouvé le chemin des buts.

Noter par exemple que quatre joueurs français – Stopyra, Papin, Amoros et Battiston – étaient venus avec, au poignet, un petit manchon de glace pour assurer la traversée de Leone.

Noter aussi l'état d'insécurité morale du gardien Bats, d'ailleurs blessé en fin de match. Certes, celui-ci arrête les tirs, mais il ne bloque plus les balles et les boxe comme des pommes de terre trop chaudes. Ce n'est pas un signe d'absolue confiance en soi. Noter, à l'inverse, l'absolue sérénité et la santé des arrières français. Prendre un seul but en trois matches, ce n'est pas si mal.

La malchance de Platini

Noter enfin l'état d'exaspération croissant de Michel Platini. Le capitaine français a passé beaucoup de ce match à ronchonner et à faire le sémaphore. En somme, à prendre tous et toutes, Dieu le père et Madame votre concierge, comme témoins des malheurs qui l'accablent. Ces malheurs n'ont qu'une origine, la pire : la malchance, cette sorcière aux dents vertes, crainte des sportifs.

Michel Platini n'est peut-être pas tout à fait en forme. Mais surtout il n'a pas de réussite. C'est ainsi et cela devient pour lui exaspérant dans cette compétition à part que se livrent, d'un match à l'autre, les joueurs d'exception. Le Français, cela fait partie de son standing, ne peut se permettre de passer à côté du *Mundial*. Surtout quand ses pairs, ses rivaux, s'offrent des superlatifs : Maradona avec l'Argentine, Altobelli avec l'Italie et surtout les cosmonautes danois Laudrup et Elkjaer-Larsen, en passe de kidnapper l'épreuve.

Le capitaine français, lui, ne réussit pas. Ou pas encore. Et s'il se trouve au purgatoire, en excellente compagnie avec les as allemands et brésiliens, eux aussi voués au pain sec et à l'eau, cela ne lui est pas d'un extrême réconfort. Michel Platini voulait, ce lundi, marquer. Visiblement, rageusement. Rien à faire. Pas de sucrerie, pas de caramel pour la star française. Cinq de ses coéquipiers ont réussi un but depuis le début de l'épreuve. Cela, assurément, est un peu vexatoire pour le patron, peu habitué à pareille absence.

C'est ainsi. Aussi bien Platini et la France encourent-ils désormais l'obligation de briller. La récréation est finie. Commencent les choses sérieuses avec les huitièmes de finale et le système d'élimination directe. Le plus vraisemblable, non le plus rassurant, est que le prochain obstacle soit l'Italie, le mardi 17 juin au stade universitaire de Mexico. Les champions du monde sortants, les rois du football réaliste. Autant dire l'épreuve de vérité avec, au-delà, pure fiction encore, un France-Brésil de derrière les cactus. Il s'agira donc désormais de ne plus faire court.

PIERRE GEORGES.

GROUPE C : URSS BAT CANADA (2 à 0), A IRAPUATO

Coup de pouce

De notre envoyé spécial

Dans une de ces conférences de presse obligatoires, où le jeu consiste à aligner les poncifs sur le respect et la valeur de l'adversaire pour éviter de répondre aux questions, Valeri Lobanovsky, responsable du Dynamo de Kiev et de la sélection de toutes les Russies, avait gravement prononcé sa mise en garde : *« Celui qui sous-estimera les Canadiens risque de se casser les dents. »* Comme l'entraîneur soviétique a, semble-t-il, les dents longues, on préfère penser qu'il a plutôt la mémoire courte. Pour rencontrer le Canada, lundi 9 juin à Irapuato, Valeri Lobanovsky avait, en effet, donné congé à son « orchestre rouge » et fait appel à ses seconds violons complétés, pour aligner tout de même une équipe, par deux titulaires habituels, Oleg Kuznetsov et Sergei Alejnikov.

Certes, la rencontre était *a priori* disproportionnée entre les Soviétiques, promis à la première place du groupe C depuis leur large victoire sur les Hongrois (6-0) et leur match nul contre les Français (1-1), et les Canadiens, déjà condamnés à reprendre le prochain vol pour Montréal. Mais l'enjeu était d'importance. La première place du groupe C permettait de rester à Leon et d'y recevoir pour les huitièmes de finale une équipe classée troisième des groupes A, B ou F. En revanche, la deuxième place condamnait à se déplacer à Mexico pour rencontrer le deuxième du groupe A (probablement l'Italie ou l'Argentine) avant d'affronter, en principe, le Brésil en quart de finale à Guadalajara.

Le vétéran de Kiev

Même s'il sous-estimait un peu son adversaire, Valeri Lobanovsky aurait pourtant dû savoir qu'il vaut mieux éviter de le lui montrer aussi ostensiblement. Surtout s'il s'agit de onze Canadiens vigoureux comme des bûcherons et bien décidés à profiter jusqu'au bout de leur première participation à une Coupe du monde. Dans leur résistance acharnée à cette équipe soviétique démontrant, à défaut de brio, une maîtrise individuelle et collective bien supérieure, les Canadiens ont, il est vrai, bénéficié d'un petit coup de pouce inattendu d'un petit homme frêle comme Jean Tigana et né à Bamako comme lui, désigné pour arbitrer le match : Idrissa Traoré.

Idrissa Traoré est-il simplement faillible comme tous les arbitres ? A-t-il le cœur qui bat pour les équipes présumées les plus faibles ? Est-il francophile ? Aimerait-il voir la carrière de l'idole du Mali se poursuivre le plus loin possible avec l'équipe de France dans ce Mundial ? Toujours est-il qu'il fit signe de continuer à jouer lorsque, sur un tir d'Oleg Blokhine, Tino Lettieri, le gardien canadien, ramena, au prix d'un beau plongeon, le ballon qui avait, semble-t-il, franchi la ligne de but. Il ne se manifesta pas plus sur une charge de ce même gardien sur Gennadi Litovchenko, qui pouvait justifier un penalty.

Comme dans le même temps Yannick Stopyra avait ouvert le score à Leon (39e minute), l'équipe de France se retrouvait virtuellement en tête du groupe C, et Valeri Lobanovsky commençait à s'agiter sur son banc de touche. Pour les Français, cet impossible espoir d'un match nul des Canadiens se prolongera même trente-cinq minutes (vingt minutes de jeu et un quart d'heure de mi-temps).

C'est Oleg Blokhine, le vétéran de toutes les campagnes de Kiev et de la sélection, qui devra mettre fin lui-même à la résistance des Canadiens en se projetant dans leur but sur un centre d'Igor Belanov à la 158e minute. La cause était dès lors entendu pour les Soviétiques, quelle que soit l'évolution du score à Leon. Mais, pour justifier la confiance de Valeri Lobanovsky, il leur restait encore à faire bonne mesure, en ajoutant un deuxième but par Alexandre Zavarov à un quart d'heure de la fin.

GÉRARD ALBOUY.

A LA TÉLÉVISION

MARDI 10 JUIN

- *Groupe A* : Bulgarie-Argentine, A 2, 20 heures, en direct.
- *Groupe A* : Italie-Corée du Sud, A 2, 22 heures, en différé.

MERCREDI 11 JUIN

- *Groupe B* : Belgique-Paraguay, TF 1, 20 heures, en direct.
- *Groupe B* : Mexique-Irak, TF 1, 22 heures, en direct.
- *Groupe F* : Pologne-Angleterre, A 2, minuit, en direct.

LES RÉSULTATS

LUNDI 9 JUIN

- *Groupe C* : France bat Hongrie, 3-0 ; URSS bat Canada, 2-0.

Classement. – 1. URSS *, 5 pts ; 2. France *, 5 pts ; 3. Hongrie, 2 pts ; 4. Canada, 0 pt.

* Equipes automatiquement qualifiées pour les huitièmes de finale.

LA PRESSE BRÉSILIENNE INDIGNÉE

Rio-de-Janeiro. – La presse brésilienne de lundi exprime en une avec de grands titres son indignation à propos de l'obligation faite aux joueurs de la sélection nationale, par la Fédération de football brésilienne, de ne plus aborder désormais aucun sujet de caractère politique et de ne parler que de football pour le restant de la Coupe du monde.

« C'est la loi du silence », titre en première page le quotidien *O Globo* alors que la *Tribune de presse* de Rio-de-Janeiro écrit de façon simple et éloquente : « Ils ont reçu l'ordre de se taire... ».

Le journal populaire *O Dia* parle du baillonnement de l'équipe décidé par le vice-président de la Fédération brésilienne. Le *Journal des sports* de Rio précise que le baillon est posé plus précisément sur les lèvres du capitaine Socrates. *« S'il parle de nouveau il sera exclu »*, écrit ce quotidien.

Socrates avait déclaré, au lendemain de Brésil-Espagne, qu'aucun arbitre ne prendrait une décision désavantageant le Brésil et le Mexique, et ce pour des raisons politiques et commerciales. Ces deux pays devaient, selon lui, absolument se qualifier pour les huitièmes de finale dans l'intérêt général. – *(AFP.)*

Les chameaux sauvages

A l'heure des retransmissions des matches de la Coupe du monde de football, l'ont-ils vu, ne l'ont-ils pas vu, les téléspectateurs de TF 1, le petit chameau, emblème de la marque de cigarettes Camel, proposé en toile de fond d'un débordement de Maradona, d'un tir en coin de Giresse ou d'une remise en jeu de Rummenige ? En tout cas, sa présence parmi les inévitables panneaux publicitaires dont sont encombrés les stades – mexicains en l'occurrence – risque de leur jouer un bien mauvais tour. C'est que la Ligue contre la fumée du tabac en public l'a vu et tient cette présence pour une *« voie de fait »* constituant un trouble manifestement illicite à l'ordre public. C'est pourquoi, lundi 9 juin, elle demandait au tribunal des référés de Nanterre de la faire cesser au plus tôt.

Son assignation, qui vise TF 1, mais aussi la société Reynolds-France, filiale de la société propriétaire et distributrice des cigarettes Camel, est fondée sur la loi française du 9 juillet 1976 qui prohibe la propagande et la publicité par la radio ou la télévision en faveur du tabac. *« Une loi trop souvent tournée, tournée »* a plaidé Mᵉ Francis Szpiner pour la Ligue en se référant à l'article de Jean-Yves Nau publié dans *le Monde* du 21 mai. En invoquant aussi l'arrêt rendu par la cour d'appel de Paris, le 10 janvier dernier, qui imposa à Antenne 2 l'obligation de préciser que les images diffusées par cette société du Rallye Paris-Dakar et qui montraient des pilotes ou des voitures avec le nom d'une autre marque de cigarettes n'avaient pas pour objet la publicité de cette marque, mais *« le seul souci de donner d'événements d'actualité une information directe et spontanée »*.

Pas d'acte matériel

Pour Mᵉ Szpiner, il n'y a pas à chercher midi à 14 heures. TF 1 *« qui s'honore, nous dit-on, d'être l'incarnation du service public avait le devoir de respecter en France une loi française. En acceptant de diffuser les images venues du Mexique, elle mettait le téléspectateur devant le fait accompli. Quand à la société Reynolds-France, elle ne pouvait être en cette affaire que la principale bénéficiaire de cette violation de la loi »*. Pour autant, Mᵉ Szpiner n'entend pas s'aliéner les amateurs de football. Il ne demande pas que soit imposé à TF 1 d'arrêter les retransmissions. Il entend obtenir seulement que soient dissimulées les images qui montrent le petit chameau. Faute de quoi TF 1 et Reynolds-France devraient payer 1 320 ù00 francs d'astreinte pour chaque match au cours duquel serait constatée la récidive.

Tout cela ne paraît guère sérieux à Mᵉ Georges Kiejman, avocat de TF 1. D'abord, relève-t-il ironiquement, Antenne 2 qui retransmet, elle aussi, les matches du Mundial au cours desquels on peut voir apparaître la même publicité, ne se trouve pas mise en cause. Pour quelle raison ?

Ensuite, la querelle d'aujourd'hui est sans rapport avec celle suscitée par le Paris-Dakar. Les images de ce rallye avaient été prises en effet par des cameramen de la chaîne. TF 1 aujourd'hui n'a aucun pouvoir sur ceux chargés, au Mexique, d'enregistrer les matches de la Coupe du monde. Cela dépend de la seule société mexicaine Televisa, société privée qui a traité ensuite avec la Fédération internationale de football, laquelle, pour l'Europe, a passé contrat avec la Société européenne de radiodiffusion qui a son siège à Bruxelles et qui, pour TF 1, fut le seul interlocuteur. Dans ces conditions, la société de télévision française n'a pas le choix. Ou bien elle diffuse ce qu'elle reçoit, ou bien elle ne diffuse rien du tout.

S'il est vrai que la loi de 1976 prévoit effectivement des poursuites contre les responsables d'émissions réalisées hors des frontières et faisant, en faveur du tabac, une publicité prohibée, cela ne saurait s'appliquer que dans le cas où ces responsables ont eux-mêmes un pouvoir sur la réalisation. Rien de tel dans le cas de la Coupe du monde de football. Et Mᵉ Kiejman résume ainsi sa position juridique : *« Il ne suffit pas de constater la matérialité des images diffusées, il faut que l'acte matériel, émission ou enregistrement, soit le fait de celui qui le diffuse. »*

Quant à Mᵉ Sauveur Vaisse, avocat de Reynolds-France, il estime que la Ligue est irrecevable. De plus, la société qu'il représente a, au sein du groupe Reynolds, un rôle limité à des prestations de service totalement étrangères à la diffusion de la marque de cigarettes Camel, l'importation et la vente en France étant d'ailleurs assurées par la SEITA. Reynolds-France n'a concouru ni à la commande, ni à la mise en place des panneaux publicitaires placés sur les stades mexicains. Elle s'est trouvée en dehors de tous les accords et de tous les contrats passés en vue de la diffusion des matches du Mundial. Bref, tout commande qu'elle soit promptement mise hors de cause.

Le tribunal, que présidait M. François Hanne, répondra le 12 juin.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

TENNIS

Avertissement au CIO

Avertissement de M. Philippe Chatrier, président des fédérations française et internationale de tennis, à M. Juan-Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO) : les tennismen ne participent plus aux Jeux depuis 1924, ils doivent recommencer à Séoul en 1988 mais ils peuvent attendre encore quelques années si les meilleurs ne peuvent s'aligner. En clair, M. Chatrier ne veut pas d'une distinction artificielle entre amateurs et professionnels ou bien d'une limitation de l'âge des concurrents. *« Ce sera tout le monde ou personne »*, a dit M. Philippe Chatrier, qui regrette que le code de l'athlète permettant aux fédérations d'établir leurs propres règles de qualification n'ait pas été retenu par le CIO.

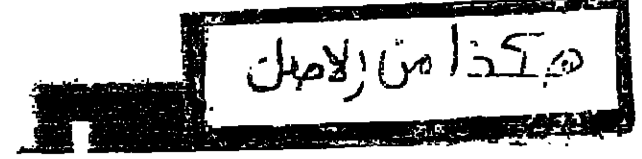
VOILE

Départ de la Transat britannique en double

Royale, le catamaran français barré par Loïc Caradec, a pris la tête de la Transat britannique en double à la voile, le Twostar, lors du départ qui a été donné dimanche 8 juin à Plymouth (sud de l'Angleterre).

Royale, le plus long des quarante-cinq bateaux de treize nations différentes engagés (26 mètres), a profité d'un vent sud-ouest de force 3 et d'une mer peu agitée pour voguer à une vitesse oscillant entre 12 et 18 nœuds. A cette allure, le vainqueur pourrait arriver à Newport (Rhode Island), au large de la côte est des Etats-Unis, dans onze ou douze jours, soit beaucoup mieux que le record de la course, détenu depuis cinq ans par Chay Blyth et Robert James (14 jours et 13 heures). *Apricot*, le trimaran britannique probablement le mieux préparé à cet exercice, s'est également porté aux avant-postes.

هكذا من الأصل

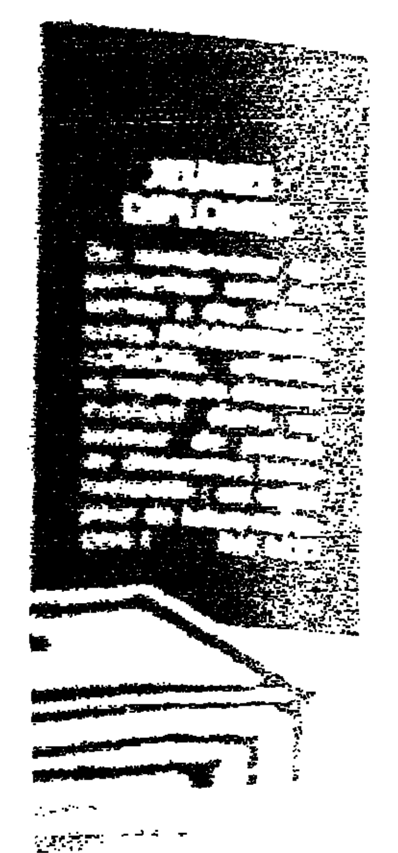


Le Monde LES GRANDS RENDEZ-VOUS



US

L
ique



Nous sommes un vaste groupe diversifié, opérant sur de nombreux sites, en France comme à l'étranger, et cherchons (réf. 4784 LM)

un cadre débutant dans la fonction personnel

Venez prendre progressivement en charge tous les volets de la fonction : recrutements, contrats de travail, rémunérations, analyses de carrières, relations syndicales, et conseiller efficacement nos dirigeants dans la gestion de leurs ressources humaines.

Nous vous proposons plusieurs mois de formation et la possibilité d'évoluer rapidement, soit au siège, soit dans l'une de nos filiales comme adjoint au chef du personnel.

Notre consultante, Mlle A. DANIEL, vous remercie de lui écrire.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

A la pointe de la compétition

Jeunes ingénieurs diplômés des Grandes Ecoles, vous avez une formation de haut niveau. Vous recherchez une activité qui vous permette de valoriser vos connaissances et de participer à des projets d'avant-garde. Rejoignez l'une de nos équipes et venez mettre en œuvre, grâce à nos moyens importants, des projets ambitieux :

- conception des systèmes d'armes,
- autodirecteurs électromagnétiques et infrarouges,
- guidage inertiel, gyroscopes,
- calculateurs à base de microprocesseurs,
- simulation de vol en temps réel,
- reconnaissance de formes,
- micro-électronique hybride,
- CAO, éléments finis,
- informatique scientifique et temps réel,
- télémesure.



aerospatiale

DIVISION ENGINS TACTIQUES

Merci d'adresser votre CV détaillé à aerospatiale, Division Engins Tactiques, Service Relations - Formation, 2 rue Béranger, BP 84, 92322 Châtillon cedex.

Un des premiers groupes privés français d'assurances collectives et individuelles recherche :

Ingénieurs

DEBUTANTS INPG, ENSI, INSA...

pour le développement d'applications informatiques de haut niveau.

Notre maîtrise des techniques avancées dans le traitement de l'information et l'utilisation d'un matériel informatique important (ordinateurs 3081 - 3083, réseau de + de 800 terminaux), offre aux candidats dynamiques la garantie d'une évolution rapide dans un environnement enrichissant.

Postes à pourvoir dans le SUD DE LA FRANCE.

Envoyer lettre manuscrite et photo sous référence 1019 à :

Organisation et Publicité
2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra.

NÉGOCIEZ LE VIRAGE DE VOTRE CARRIÈRE

nos Ingenieurs sont les garants de la qualité de nos équipements et produits.
Hommes de terrain et de dialogue, votre dynamisme nous interesse. Notre Division Pneumatiques recherche des :

DEBUTANTS ARTS ET METIERS OU EQUIVALENT + si possible une première expérience réussie dans une fonction similaire

INGENIEUR ETUDES DEVELOPPEMENT

Vous définirez les spécifications des pneumatiques, suivrez en liaison avec tous les services de la société, le produit de sa conception à sa mise en production. Vos connaissances en resistance des matériaux et en CAO vous rendront immédiatement operationnel. Poste a pourvoir à MONTLUÇON - réf. LED/1

INGENIEUR MESURES ET ESSAIS

Vous effectuerez essentiellement en laboratoire les mesures et essais sur pneumatiques, participerez à la définition des méthodes et équipements nouveaux. Poste à pourvoir à MONTLUÇON - réf. IME/2

INGENIEUR DE PRODUCTION

Ingénieur mécanicien débutant ou confirmé, le domaine des elastomeres vous est familier (IFOCA). Vous serez rattaché au Chef de production et vous aurez après une formation à nos méthodes, la responsabilité d'un secteur de fabrication de semi-ouvrés. Poste a pourvoir à AMIENS - réf. IP/3

DEBUTANT ESE - ENSERG ou EQUIVALENT + si possible une première expérience réussie dans une fonction similaire

INGENIEUR ELECTRICIEN AUTOMATICIEN

Vous assurerez la maintenance des automatismes industriels, participerez à l'etude et à la définition des nouveaux équipements, et réglerez dans votre domaine de compétence les problèmes liés au fonctionnement de ces équipements.
Avec une équipe de techniciens et professionnels que vous saurez motiver, vous serez le garant de la qualité et de la maintenance de ces différents équipements. Poste à pourvoir à MONTLUÇON - réf. IEA/4

Pour tous ces postes, la maîtrise de l'anglais est indispensable.
Le Groupe DUNLOP FRANCE offre de larges perspectives d'évolution pour des candidats de valeur.

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV et photo) en précisant la réf. du poste choisi à DUNLOP FRANCE - Direction du Personnel
62, rue Camille Desmoulins, BP 41
92133 ISSY-LES-MOULINEAUX.



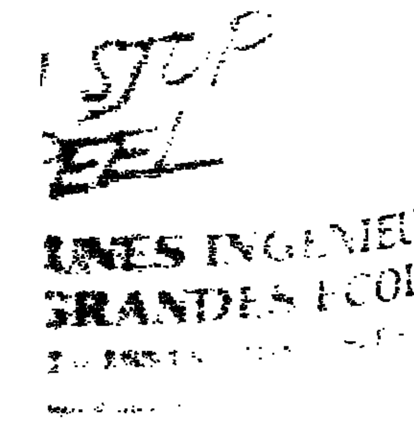
DUNLOP FRANCE

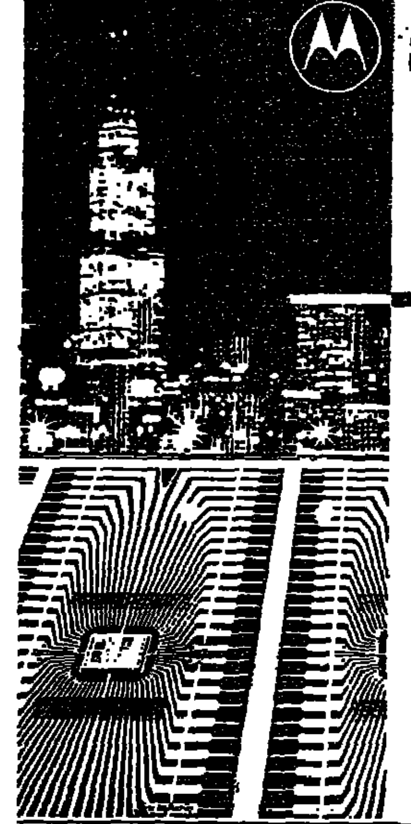
HAVAS CONTACT

INGENIEURS GRANDES ECOLES VIVEZ L'énergie créative CGI

Imagination, rigueur, expérience, trois composantes de la créativité CGI : Leader européen du progiciel, présent dans tous les domaines informatiques. Chaque année des diplômés de haut niveau rejoignent CGI, le plus court chemin vers des responsabilités à leur mesure.
Formés aux méthodes originales CGI, ces diplômés deviennent des généralistes complets évoluant à travers un large éventail de métiers : Consultant, Ingénieur-Système, Chercheur-Réalisateur, Formateur, Ingénieur technico-commercial, Concepteur de produits nouveaux...
IMPLANTATIONS : Barcelone, Bruxelles, Chicago, Dallas, Genève, Lille, Lyon, Madrid, Marseille, Milan, Montréal, Nantes, New-York, Paris, Tours, Turin, Washington.
Quelle que soit votre date de disponibilité, adressez votre candidature (lettre manuscrite, CV, photo) sous réf. DJ/I-06 à Mme Jamet.
***Compagnie Générale d'Informatique**, 84 rue de Grenelle, 75007 Paris.*







MOTOROLA
DIVISION SEMI-CONDUCTEURS

Manager en 5 ans, le défi Motorola.

MOTOROLA l'un des géants de l'électronique mondiale emploie aujourd'hui plus de 88000 personnes dans le monde. 50 sites répartis dans 15 pays, dont la France avec Toulouse, Angers, Evry et Paris, fabriquent et commercialisent des **semi-conducteurs**, des **microprocesseurs** et toute une gamme de matériels électroniques pour les **communications, l'informatique, l'électronique** automobile et industrielle, **l'espace.**

Dans le domaine des semi-conducteurs, MOTOROLA a conçu et réalisé la famille des microprocesseurs 68000 16/32 bits que l'on trouve actuellement au cœur de la plupart des systèmes produits par les plus grands constructeurs.

INGENIEURS DIPLOMES ELECTRONIQUE,

possibilité offerte aussi

AUX JEUNES DIPLOMES HEC, ESSEC, SUP DE CO.

Pour soutenir notre expansion et notre taux de croissance, nous sommes prêts à investir, à parier sur votre avenir, votre potentiel, votre polyvalence si vous avez le sens des responsabilités, de la négociation et surtout une bonne dose d'enthousiasme et d'implication personnelle.
Nous vous proposerons de vous former et d'intégrer pendant 2 ans à la vie des différentes unités, tant en fonctionnel qu'en opérationnel, à Paris, en region, à l'étranger ; l'objectif à terme : un poste de manager là où vous serez le meilleur.
Pour un premier contact merci d'adresser votre candidature : CV, photo, prétentions à C. LEROLLE, MOTOROLA, 2, rue Auguste Comte - BP 39 - 92173 Vanves Cedex.



THOMSON

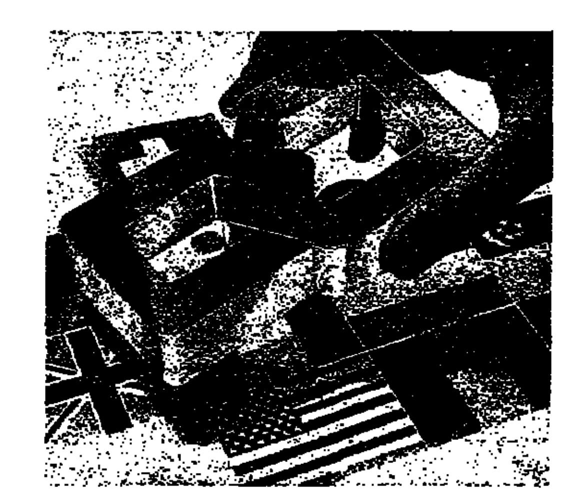
Mieux qu'un métier, un avenir.

Pour exprimer pleinement vos possibilités professionnelles, vous avez besoin d'une entreprise dynamique à la pointe du progrès technique.



Le CIC Paris a besoin de votre volonté d'entreprendre.
Dans le monde bancaire de demain, les **jeunes diplômé(e)s Grandes Ecoles (Commerciales ou Scientifiques)** joueront un rôle primordial dans le développement et l'évolution de la relation clientèle, en France et à l'étranger.

Envoyez votre candidature détaillée au CIC Paris, à l'attention de Pierre Ginestel, Département des Ressources Humaines, 66 rue de la Victoire, 75009 PARIS.



DESSEIN

PARIS ET ETAMPES

Jeunes diplômé(e)s

SCIENCES ECO. + DECS

Au Crédit Agricole : nous avons le souci permanent d'un service toujours meilleur à la clientèle, ainsi nous recherchons dans un secteur en plein développement de JEUNES DIPLOME(E)S SCIENCES ECO. + DECS.
Vous aurez la responsabilité de l'etude des dossiers de prêts aux entreprises. Cette mission implique : • une grande rigueur étayée par une solide formation comptable • une bonne aisance rédactionnelle nécessaire à la présentation de ces dossiers • de réelles qualités de contact, qu'il s'agisse de vos relations commerciales avec les entreprises ou de vos relations fonctionnelles avec le réseau d'agences.
Cette fonction formatrice et diversifiée vous permettra de mettre en valeur votre potentiel et d'accéder à des responsabilités accrues.

Merci d'adresser votre candidature sous référence JDM, au Crédit Agricole, 26 quai de la Rapée 75012 Paris.



Le bon sens près de chez vous.

Jeune diplômé ESC ou équivalent

Votre formation et votre tempérament vous incitent à rejoindre un groupe • industriel à vocation internationale • dans un domaine de haute technologie qui vous permette de prendre rapidement des responsabilités.

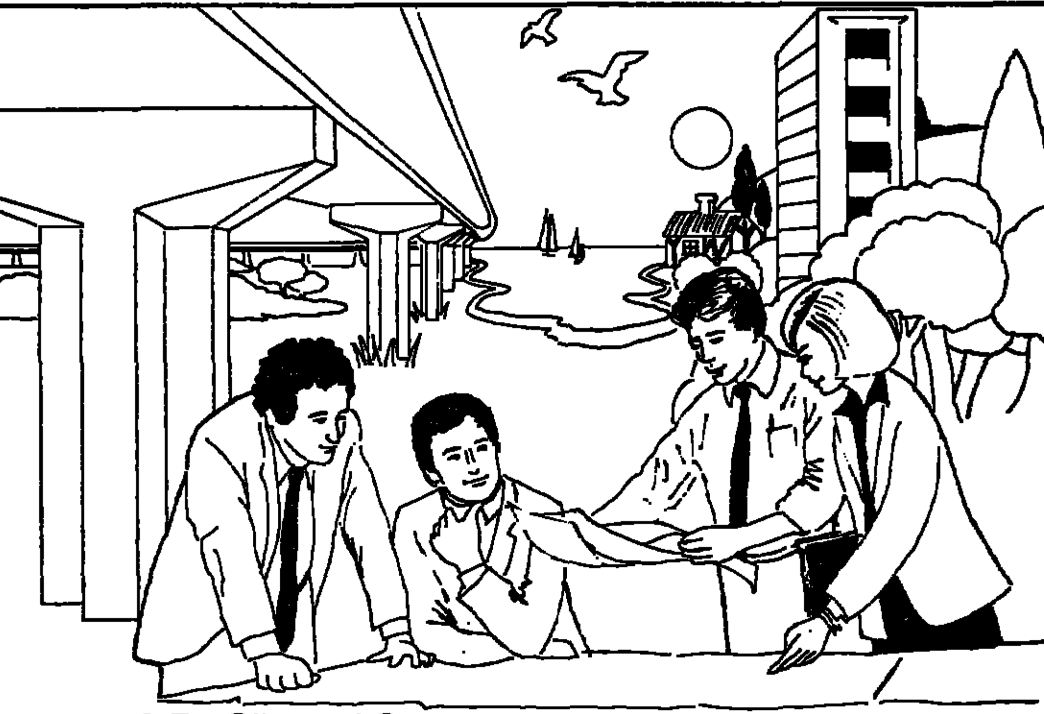
Au sein de notre Direction des Affaires Sociales, vous prendrez en main des missions opérationnelles dans le cadre de l'un des départements : Gestion provisionnelle et recrutement,communication interne, études sociales, Formation ou administration personnel.

Mobile intellectuellement et même géographiquement, votre ouverture d'esprit, votre créativité et vos ambitions vous poussent à choisir

Les affaires sociales pour évoluer

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite et CV) sous réf. 9258/MN à Media System, 2 rue de la Tour des Dames 75009 Paris.

média-system



LA CHANCE D'ENTREPRENDRE

Pas besoin d'aller bien loin pour cela. A Rouen, Le Havre, Cherbourg, Caen, Amiens ou Beauvais par exemple... Prendre rapidement des responsabilités, décider, mesurer ses résultats et cela dès le début de sa carrière : c'est le privilège du Génie Civil et du Bâtiment, où chaque chantier fonctionne comme une entreprise.

JEUNE DIPLOME(E) GRANDE ECOLE D'INGENIEUR

VOUS SOUHAITEZ VOUS REALISER DANS UN ENVIRONNEMENT STIMULANT.

Filiale d'un groupe leader, nous sommes en pleine santé. Notre volonté de diversification et d'expansion s'appuie sur un haut niveau de performance et d'innovation technique, ainsi que sur une informatisation maîtrisée.
Enfin notre taille humaine nous permet de privilégier l'intégration et la formation de nos collaborateurs. Nous vous proposons des postes en travaux, commercial et dans d'autres filières. Alors saisissez avec nous la chance d'entreprendre...
Et écrivez-nous : Direction des Ressources Humaines - QUILLE - Le Hastings - 2, mail Pélissier - B.P. 1048 76015 ROUEN



GROUPE BOUYGUES — REUSSIR ENSEMBLE

Organisation et Publicité

La ressource humaine : une filière à part entière dans cette entreprise high tech

Adjoint du chef du personnel vous travaillez dans un service de 10 personnes, partie prenante du management de l'entreprise. Diplômé de l'enseignement supérieur à la tête bien faite, vous parlez vraiment anglais. Un environnement et la culture technique vous attirent : c'est nécessaire car vous serez un ***relais de communication interne****. La formation, les groupes d'expression, le journal interne, la commission formation et le recrutement seront votre terrain de prédilection. Si vous savez analyser et synthétiser vite, si vous n'avez pas peur d'émettre ou de recevoir des* ***idées novatrices****, vous intégrerez à l'ouest de Paris une multinationale de l'électronique professionnelle au nom prometteur et à la réussite incontestable. • Merci d'adresser CV, photo et salaire souhaité sous réf. 218 à A.S. PUBLICITÉ, 3, rue de Liège, 75009 Paris.*

AS PUBLICITE

SOCAM • Filiale autonome (100 personnes) du Groupe SAINT-GOBAIN.
• Production de compteurs d'eau domestiques en grande série et d'appareils de mesure et de détection.

LYON

Ingénieur A & M débutant

destiné à animer les services techniques

Vous prendrez en charge la mise en fabrication de deux produits nouveaux : définition des équipements et outillages, relations avec les fournisseurs d'équipements et sous-traitants, relations avec le service commercial.
Parallèlement, vous repérerez les gains de productivité possibles pour l'existant et participerez à la définition du plan d'investissements.

Progressivement, vous aurez aussi des relations techniques avec les clients pour répondre à leurs questions concernant le comptage et la gestion des réseaux de distribution d'eau.
Vous aurez un travail varié, entouré de personnes compétentes.

Merci d'envoyer votre candidature à Gérard SCHNEIDER, qui vous assure toute discrétion. Réf. ZIM.

SCHNEIDER RECRUTEMENT — 55 montée de Choulans 69323 Lyon Cédex 05.

média-system — AFCOREM

هكذا من الاصل

Le Monde — LES GRANDS RENDEZ-VOUS



LUNDI 16 JUIN

LECTEURS ET ANNONCEURS

Afin de faciliter la consultation des annonces d'offres d'emploi.
A partir du LUNDI 16 JUIN, nous vous donnons rendez-vous chaque semaine au travers de différentes rubriques :

LE LUNDI :
La rubrique générale
« LE MONDE DES CADRES »
et la rubrique ciblée sur
« L'UNIVERS DE LA GESTION »

LE MARDI :
Accompagnée par un thème rédactionnel hebdomadaire la rubrique
« SECTEURS DE POINTE »
suivie de la rubrique générale
« LE MONDE DES CADRES »
et enfin
« LES EMPLOIS INTERNATIONAUX »

Pour tous ces renseignements complémentaires

LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.
Téléphone : 45-55-91-82.

SECTEURS DE POINTE

FORMATION

Ordinateurs obligatoires à « Sup de Co » Bordeaux

Le directeur de cette école de commerce souhaite faire de l'informatique un « moyen d'expression » comme les autres.

CORALIE l'affirme : avant, elle avait peur des machines. *« Même une calculette un peu trop sophistiquée me paniquait, en classe terminale et également en prépa. »* Alors cette jeune fille spontanée a été à la fois ravie et inquiète lorsque au mois de juillet 1985 elle a reçu une lettre l'informant qu'elle était admise à l'Ecole supérieure de commerce et d'administration des entreprises de Bordeaux et que, en conséquence, elle devait faire l'acquisition d'un micro-ordinateur.

Coralie comme beaucoup de ses 120 camarades de promotion n'avait jamais pianoté sur un clavier. Elle a connu quelques moments d'angoisse pendant l'été, mais la semaine d'initiation à la rentrée universitaire l'a rassurée. *« Et, par la suite, je suis devenue une adepte »*, lance-t-elle en tapotant avec fierté sa sacoche où repose son Hewlett Packard 110.

Lorsqu'il prit la direction de Sup de Co Bordeaux, Henri de Pitray arrivait du monde des affaires et du commerce international en particulier, des lieux où l'informatique joue un rôle important. Certes, l'école, comme d'autres centres de formation de gestionnaires, possédait un parc de machines important, des salles spécialement équipées et des enseignants compétents. *« Mais,* comme l'explique le directeur, *l'informatique demeurait une discipline comme les autres, aussi banalisée ».* Henri de Pitray a souhaité bouleverser cet état. Il cherche à faire de l'informatique un « moyen d'expression » des étudiants. Selon lui, il s'agit *« de leur apprendre à utiliser l'appareil très naturellement, pendant leur scolarité. Ce qui doit les préparer à en faire un élément de bureau dans leurs activités futures ».*

L'objectif dans une école de gestion n'est pas de former des spécialistes du logiciel. Ce sont donc les aspects pratiques de l'informatique, les facilités et la rapidité dans le traitement de l'information qu'elle apporte qui sont utiles aux gestionnaires en puissance.

Yvan reconnaît qu'il n'avait suivi aucun cours d'initiation avant d'arriver à Sup de Co. L'achat de la machine l'effrayait légèrement. Mais lorsqu'il a compris que la direction de l'école avait obtenu du constructeur une ristourne importante sur un matériel léger et compatible, il a apprécié. Le HP 110, sélectionné pour ses qualités et son encombrement — égal à celui d'une machine à écrire portable, — commandé en grande quantité, a permis à la direction de l'école de proposer aux élèves des prix réduits de 65 %. *« De plus nous n'avions pas à payer immédiatement,* explique Yvan, *car l'école avait obtenu d'une banque des prêts à des taux avantageux, remboursables de façon échelonnée, seulement après notre entrée dans la vie scolaire. »*

Coralie, Yvan et tous les élèves de première année ont suivi une semaine d'initiation et se sont entraînés le soir chez eux. *« Les applications pratiques ont été faibles au premier trimestre,* reconnaît le directeur, *ce qui a provoqué des critiques de la part des étudiants. »* Puis, peu à peu, les enseignants de toutes disciplines, qui participaient à cette première, ont conseillé aux élèves d'utiliser leur micro en cours et surtout lors de la réalisation de devoirs écrits. Laurence explique qu'elle n'a pas été découragée par les cours de mathématiques financières. *« A la différence des élèves des années précédentes nous n'avons pas été obligés d'effectuer de longues séances de calculs d'amortissements. La machine se chargeait des données mathématiques, nous, nous pouvions aborder directement les questions de fond. »*

En chambre

Les enseignants reconnaissent que l'esprit des cours a complètement changé. Le travail de mise en forme effectué par le micro-ordinateur permet de gagner du temps. Les documents écrits à la main disparaissent. Les élèves travaillent dans leur chambre et profitent des imprimantes, en libre accès à l'école, pour restituer devoirs ou rapports de stage. Même les examens de milieu d'année ont été bouleversés, précise Henri de Pitray puisque la présence des micros individuels assure aux élèves de précieuses « antisèches ». *« Il a fallu s'adapter,* avoue le directeur. *Accepter que les examens ne soient pas seulement la restitution de connaissances acquises, car la mémoire de l'ordinateur est très forte à ce petit jeu. »*

Les cours, les examens, la vie même de l'école se sont modifiés. Des coffres individuels ont vu le jour, pour que les élèves puissent déposer la sacoche contenant leur petite machine pendant la journée. Les associations d'élèves, nombreuses dans les grandes écoles, ont bénéficié des avantages de l'informatique individualisée. *« On est vraiment indépendants »*, résume Coralie, fière de son HP et persuadée que son investissement sera rentable.

Au moment des premiers bilans, le directeur s'estime *« très content »* de l'opération. A la rentrée prochaine, une nouvelle promotion d'élèves va faire connaissance avec le microportable. Peut-être un appareil différent. En effet l'administration de Sup de Co interroge les fabricants à la recherche d'une machine *« encore plus performante, encore plus légère ».* Afin de remplacer stylo et cahiers dans les cartables des futurs étudiants.

SERGE BOLLOCH.

ENTREPRISES

Fermes marines nouvelle vague

L'aquaculture reste un secteur marginal de l'élevage industriel. Seule une collaboration étroite entre la recherche scientifique et les éleveurs peut la sortir de son isolement.

« L'AQUACULTURE, on en a parlé trop et trop vite. Il a fallu deux mille ans pour mettre au point les techniques d'élevage du porc et des bovins. Nous, nous n'avons commencé que depuis quelques années. » Jacques Calvas est amer. Il est chef de la station Aqualive de Noirmoutiers en Vendée, placée sous la responsabilité de l'IFREMER (Institut français pour la recherche et l'exploitation de la mer).

Les fermes marines sont confrontées depuis leur invention (en France, dans les années 70) à des difficultés d'exploitation majeures. En fait, l'aquaculture marine (élevage d'espèces d'animaux ou végétaux marins en vue de leur commerce) n'en finit pas de commencer. Dans le monde, sa production ne représentait que 10 % de la pêche.

Aujourd'hui, une seconde génération d'éleveurs se lancent dans la création de fermes marines exploitées selon des critères soumis à un contrôle scientifique des plus rigoureux. Objectifs de cette aquaculture nouvelle vague : revaloriser des sites côtiers abandonnés, tels que les 28 000 hectares de marais salants de la côte atlantique ; diversifier certaines productions qui viennent à saturation : la France est le second producteur européen d'huîtres et de moules ; créer des emplois pour des jeunes fermiers, séduits par la nouveauté complète d'un élevage industriel pétri de techniques avancées, allié à une vie au grand air ; rééquilibrer la balance commerciale sur certains produits de la mer.

En effet, la France importe la quasi-totalité de sa consommation annuelle de crevettes : 27 800 tonnes pour une dépense de 870 millions de francs, ou de saumon : 25 500 tonnes pour une dépense de 914 millions de francs.

L'aquaculture traditionnelle a fait ses preuves. La pisciculture notamment, avec la truite d'eau douce, par exemple, dont les techniques d'élevage ont plusieurs siècles. Son exploitation industrielle a fait baisser son prix à la consommation de moitié en dix ans, de 40 F à 18 F.

Pour sortir des quelques espèces qu'elle connaît bien, l'aquaculture développe comme premier principe... la prudence. Car une pollution soudaine dans un bassin fermé peut entraîner la perte de tout un cheptel la veille de sa vente. Les éleveurs se contentent d'espèces consacrées (saumon, truite, bar — appelé loup en Méditerranée — dorade, turbot, sans oublier le gros de la production : l'ostréiculture).

La nouvelle aquaculture mise sur des espèces en expérimentation outre-mer, comme la crevette ou l'algue. La crevette japonaise en particulier *(Penaeus japonicus),* dont les atouts sont décisifs : élevage rapide pour un goût bien meilleur et une variété livrée sur les marchés encore frétillante ! La demande mondiale est par ailleurs en forte hausse : entre 1977 et 1983, les importations de quinze pays importateurs ont augmenté de 23 %, et la valeur des échanges a progressé de 65 % pour atteindre 3,2 millions de dollars.

Espèces nouvelles, techniques nouvelles : la nouvelle aquaculture accentue une tendance pour survivre : l'association entre laboratoires et fermes marines de production.

Un marais et l'électricité

La ferme de la Petite-Tonille, sur l'île de Ré, en est la traduction parfaite. Philippe Ernoult va bientôt quitter son poste de chercheur à l'IFREMER-Tahiti pour rejoindre Daniel Aubin, ingénieur en océanographie et ancien chercheur en ostréiculture. *« Nous sommes très fiers de cette installation »*, déclare-t-on à l'IFREMER, qui semble favoriser cette fuite de cerveaux, comme à Brest, où la moitié d'une équipe a quitté la station expérimentale pour créer son entreprise. La Petite-Tonille, créée en 1983, occupe sur 10 hectares cinq personnes à plein temps, dont trois aquaculteurs locaux. Un homme à tout faire, bricoleur de talent, mécanicien de vocation, connaît autant la soudure que l'élevage ; un technicien aquacole, ingénieur de formation, a dû se « déqualifier » pour s'intégrer à l'équipe. En somme, trop de cerveaux pour pas assez de places.

La ferme a nécessité un investissement de 5 millions de francs. *« Mais avec 300 000 à 400 000 F un jeune exploitant peut démarrer »*, estime Daniel Aubin. *« C'est variable suivant les travaux de génie civil. Il faut trouver un marais et le viabiliser en amenant l'électricité. Pour certaines espèces, comme la palourde (coquillage bivalve), il doit demander à l'Etat une concession au domaine marin. Pour celui qui s'installe, c'est la phase la plus délicate. On nous laisse les marais les plus mauvais. Certains maires bretons s'opposent à toute aquaculture, estimant que le tourisme est prioritaire. »* D'autres municipalités, comme Mèze (Hérault), intègrent les deux activités et proposent au touriste de visiter les fermes marines de la région.

Dans le domaine économique, le laboratoire ne peut donc que suggérer certaines orientations à la ferme d'exploitation, tributaire d'une politique locale. En revanche, l'association porte véritablement ses fruits dans le domaine technique.

Crevettes en bassins

Ce matin du 4 juin, Daniel Aubin revient de la gare de La Rochelle avec tout un cheptel dans ses caisses : des milliers de minuscules crevettes japonaises nées dans une écloserie (« maternité ») de Palavas-les-Flots (Hérault).

Premier principe des éleveurs aquacoles de la deuxième génération : spécialiser sa ferme selon le degré de croissance de l'animal. Une écloserie élève des larves de crevettes en bassin fermé. Les contrôles portent sur la qualité de l'eau, sa température, son oxygénation, la densité d'animaux, leur nourriture. Au contraire, une ferme de grossissement reçoit des post-larves (jeunes crevettes de forme adulte) et les élève dans des bassins en contact intermittent avec la mer.

Second principe de la nouvelle aquaculture, expérimenté à Noirmoutier, puis mis en pratique à l'île de Ré : travailler douze mois sur douze en milieu semi-naturel au rythme des marées, selon un cycle d'élevage très court (l'hiver pour les salmonidés — saumons et truites, — l'été pour les crevettes). Le bassin étant en contact avec l'océan, un système de vannes permet de réguler l'apport d'eau de mer. Lorsque les truites sont arrivées à maturité, elles sont commercialisées. Les crevettes prennent leur place dans ce milieu ouvert, ce qui évite de fournir trop d'aliment et d'augmenter les dépenses.

Ce modèle économico-technique d'aquaculture s'inspire des expériences de stations en métropole comme dans les DOM-TOM. En Polynésie, en Nouvelle-Calédonie, aux Antilles, en Guyane depuis peu des fermes marines se consacrent à l'élevage encore à ses débuts des crevettes...

L'aquaculture française semble mieux réussir à l'étranger que dans son propre pays. France-Aquaculture, filiale d'IFREMER, a signé plusieurs contrats de vente d'écloseries de crustacés en Amérique latine.

CHRISTIAN TORTEL.

Demain

En direct des satellites

La société de capital risque de la compagnie financière de Suez, France Câbles et Radio, Locatel et la Société lyonnaise des eaux ont créé une filiale commune : Vidéospace, spécialisée dans la commercialisation des antennes de réception satellites.

Constituée avec un capital de 3 millions de francs, qui sera bientôt augmenté, Vidéospace assure l'étude des réseaux, l'installation, la maintenance, et la location des équipements permettant la réception des signaux audiovisuels émis par divers satellites, dont Télécom 1, Eutelsat, et Intelsat V, aussi bien pour les particuliers que pour les professionnels.

Au cours des prochains mois Vidéospace devrait, notamment, réaliser l'équipement de nombreux hôtels Sofitel, Novotel et Mercure pour le compte du groupe ACCOR, et organiser plusieurs vidéotransmissions pour des entreprises et des organismes publics.

1988 : un câble transatlantique à fibre optique

Le premier système de câble sous-marin à fibre optique — TAT 8 — entre l'Europe et l'Amérique du Nord sera mis en service en 1988 entre Tuckerton (New-Jersey), Widemouth (Angleterre) et Penmarc'h (France). Il fournira, sur cet axe à fort trafic, une capacité de transmission numérique supplémentaire de 560 Mbit/s.

De nouvelles dispositions contractuelles sont envisagées en ce qui concerne la location de liaisons spécialisées numériques avec, par exemple, des contrats de longue durée (3 ans et 5 ans) assortis de conditions tarifaires attrayantes en échange de l'engagement du client. Ces nouvelles dispositions seraient applicables à partir de 1988 pour la location de liaisons spécialisées empruntant le TAT 8 et offrant des débits de 64 kbit/s à 2 Mbit/s.

La propriété du câble est partagée entre, d'une part, les administrations françaises et européennes des PTT et, d'autre part, ATT Communication, Téléglobe Canada et des compagnies nord-américaines.

Le TAT 8 permettra de faire face à l'accroissement du trafic téléphonique et de fournir à la clientèle d'affaires une gamme étendue de services numériques de haute qualité.

هكذا من الأصل

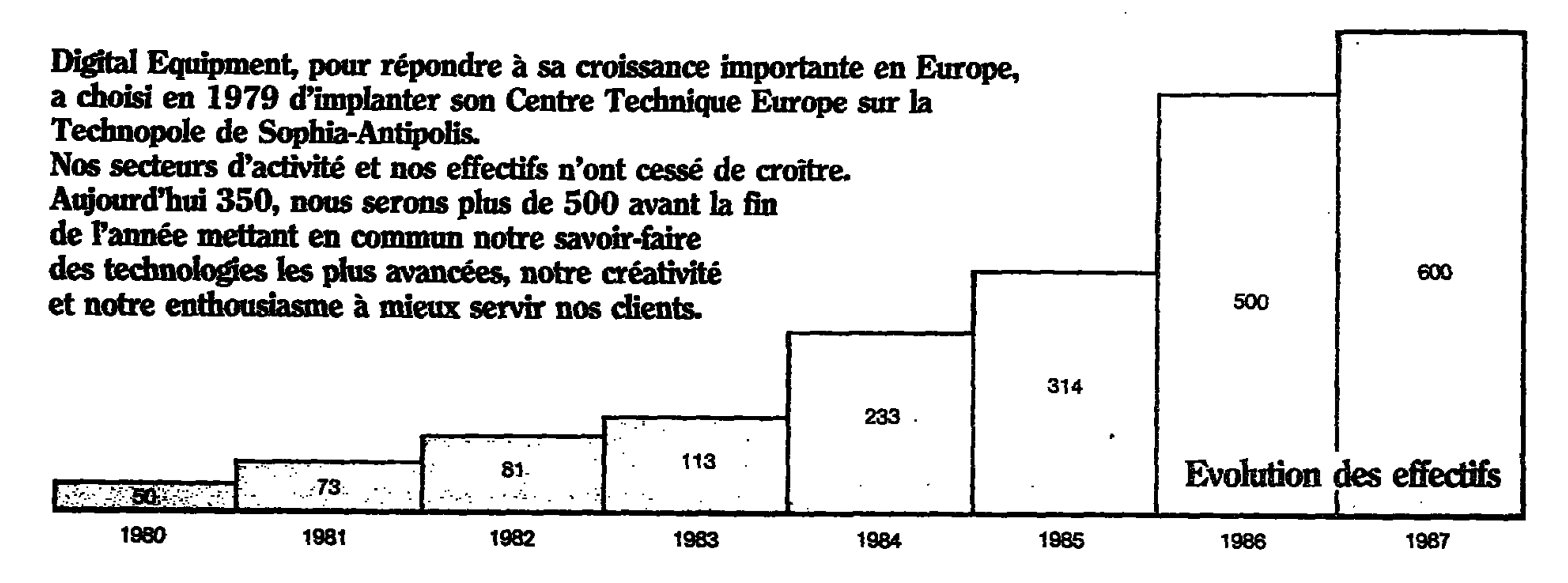
Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde

Etre bien ... là où la croissance est forte!

Digital Equipment, pour répondre à sa croissance importante en Europe, a choisi en 1979 d'implanter son Centre Technique Europe sur la Technopole de Sophia-Antipolis.
Nos secteurs d'activité et nos effectifs n'ont cessé de croître.
Aujourd'hui 350, nous serons plus de 500 avant la fin de l'année mettant en commun notre savoir-faire des technologies les plus avancées, notre créativité et notre enthousiasme à mieux servir nos clients.



Réseaux Haute Technologie

20 consultants de haut niveau ont la charge de bâtir des solutions informatiques et de fournir une expertise en réseau sur VAX dans les domaines de la bureautique, de l'I.A., des bases de données et des langages de 4ème génération. Ils disposent de ressources importantes : du micro VAX au VAX 8800, une antenne parabolique, des liaisons fibre optique afin de permettre aux clients européens de vérifier la souplesse et la facilité de mise en place des solutions proposées.

Intelligence Artificielle

Ce Groupe Européen d'Experts en Intelligence Artificielle développe des produits liés à cette technologie d'avenir pour répondre à la demande du marché et à nos propres besoins internes.

Ses principaux domaines d'études sont :

- les systèmes expert - la langue naturelle - les outils et langages IA.

Division Terminaux

Cette activité conçoit dans le cadre de stratégies mondiales, des terminaux pour la bureautique du futur, développe leur industrialisation et en gère leur planification pour le marché européen.
Des outils de gestion et de développement sophistiqués (CAD - CAE - CAM - ateliers flexibles) sont utilisés pour la réalisation de cet objectif.

Support Technique Européen

Le STE permet à nos clients européens d'utiliser de manière optimale leurs systèmes Digital.
Il regroupe, dans toute l'Europe, des spécialistes : systèmes, applications, réseaux et supports. Ceux-ci sont chargés de la recherche et de la mise en place de nouveaux services et méthodologies de support préventif. Ils apportent un conseil et une formation technique de haut niveau. Ils interviennent en support de résolution de problèmes complexes auprès de nos services locaux de maintenance en Europe. Ils participent également au lancement de nouveaux produits.

Ingénierie Internationale

L'Ingénierie Internationale développe et adapte des produits bureautiques, des applications réseaux, des produits graphiques destinés au marché mondial.
Ces produits sont conçus pour être utilisés par des clients de langues différentes.
Dans un proche avenir, de nouvelles équipes interviendront également dans la conception de produits (logiciel et ingénierie de base).

Pour ces secteurs nous recherchons des Ingénieurs, possédant une solide expérience dans leur domaine (3 à 10 ans selon le niveau de responsabilités souhaité) et ayant la capacité de devenir rapidement en fonction de leurs compétences et affinités :

Ingénieur support
Réf. IS

Ingénieur Développement
Réf. ID

Ingénieur Conception
matériel et logiciel
Réf. IC

Ingénieur de Connaissance
Réf. IG

Rédacteur Technique
Réf. RL

Chef de Projet
Réf. CP

Chef de Produit
Réf. CP

Consultant Haut Niveau
Réf. CN

Responsable Département
Réf. RD

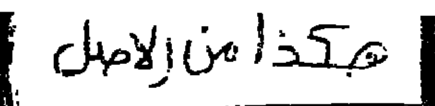
L'environnement international implique une très bonne connaissance de l'anglais.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant la référence du ou des postes choisi(s) ainsi que le ou les secteur(s) d'activité vous intéressant à DIGITAL EQUIPMENT S.A. Centre Technique Europe, Jean-Jacques LETANG - B.P. 29 - Sophia-Antipolis 06561 VALBONNE CEDEX.
Les entretiens préléminaires pourront avoir lieu à Paris ou à Valbonne dès fin juin.

CURRICULUM






هكذا من الاصل

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde



Notre société intervient dans différents domaines informatiques : gestion, systèmes, réseaux, industrie. Depuis 1981, nous avons su gagner la confiance d'entreprises de forte notoriété.

Afin de poursuivre notre développement, nous recherchons aujourd'hui un

ingénieur chef de projet

- 3 à 6 ans d'expérience,
- pour prendre en charge des réalisations en productique et visionique faisant intervenir :
  - des micro et mini calculateurs,
  - des automates programmables (APRIL, MODICON...)

Nous recherchons également des ingénieurs débutants.

Merci d'adresser votre candidature (C.V. et prétentions) sous référence INF 24 à ARC INFORMATIQUE - 7, rue du Faubourg Montmartre - 75009 PARIS

Organisation et Publicité

Ingénieur marketing d'achat

Technologies nouvelles - Pour faire face au développement de son département achat, cette société (chiffre d'affaires : 600 millions de francs, effectif 2500 personnes) qui se situe parmi les leaders européens de l'instrumentation, crée la fonction ingénieur marketing d'achat spécialiste électronique. Directement rattaché au directeur des achats et responsable d'un budget d'environ 75 millions de francs, il devra assurer la prospection, l'analyse et la sélection des marchés fournisseurs sur un plan international puis négocier les accords-cadres. Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien dont la dernière expérience a été acquise soit dans une fonction achat soit dans une fonction commerciale chez un fabricant ou un distributeur de produits électroniques. La maîtrise de l'anglais est impérative. La rémunération annuelle sera en rapport avec la position stratégique de ce poste. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/D 2715M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieur produits nouveaux

Maîtriser la planification des produits nouveaux - Cet équipementier automobile, leader sur les marchés européens, crée un poste d'ingénieur responsable de la planification des produits nouveaux. Rattaché aux méthodes centrales, il intervient dès la demande de lancement en production de nouveaux produits et coordonne les actions de tous les secteurs de l'entreprise liés à l'industrialisation et à la fabrication (commercial, achats, bureau d'études, gestion de production et fabrication en usine...). Il anime une équipe d'une douzaine de techniciens et bénéfie de moyens informatiques modernes. Il doit mettre en place des réunions de travail et des situations statistiques. Ce poste pivot ne peut convenir qu'à un ingénieur électromécanicien, familiarisé avec les fabrications en grande et moyenne séries. Dans cette fonction, les qualités personnelles (sens de l'écoute et de la décision, pragmatisme, créativité, charisme...) prennent une dimension professionnelle majeure. La rémunération annuelle pourra dépasser 250.000 francs, si les qualités le justifient. Le poste est à pourvoir à Paris. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/D 2776M.

PA

3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs Grandes Ecoles

Vous concevrez et développerez des projets dans les domaines temps réel et télécommunication utilisant des moyens tels que : MOTOROLA 68.000, PDP, IBM avec des langages assembleur, PASCAL et C.

Les projets que nous vous confierons vous mettront en contact avec les grands noms de l'industrie et vous feront évoluer dans un environnement de techniques de pointe.

Nous sommes une société de conseil et d'ingénierie à taille humaine. Notre expansion, notre dynamisme et notre ouverture à l'expression des valeurs personnelles vous permettront d'évoluer au mieux de vos capacités et de vos ambitions.

Postes basés à Paris, Toulouse, Nantes.

Merci de bien vouloir adresser votre **CV, photo s/réf. 5746 C à SIVAN 10, Bd. de Strasbourg 75010 PARIS.**

SIVAN

un esprit pour l'informatique

LEVI-TOURNAY/ABSCOM

info'rop

GESTION DE PROJETS

recrute

TECHNICIENS DE CONTRÔLE DE PLANIFICATION

TECHNICIENS GESTIONNAIRE DE CONFIGURATION

Disponible rapidement. Environnement aéronautique spatial.
Lieu de travail : PARIS et CANNES
Tél. pour R.V. (1) 43.77.42.45

Ingénieur électronicien ou automaticien

Nous savons être performants dans ce domaine difficile des biens d'équipement qui est celui de la machine-outil. Notre PME pour sa compétence et le service qu'elle a su développer compte parmi ses clients les plus grands noms de l'industrie. Notre évolution nous amène à compléter notre équipe par un jeune ingénieur de réalisation.

Définitions techniques, choix des matériels, établissement des plans électriques, suivi de fabrication, mise en route et assistance à notre clientèle... Votre rôle très complet est très proche du terrain ; il nécessite une grande polyvalence ainsi que des qualités de rigueur, et d'autonomie.

Ingénieur diplômé, électronicien ou automaticien, vous avez une compétence mécanique ; 4 à 5 ans d'expérience sur le terrain en milieu industriel (maintenance par exemple), vous ont appris ce qu'est une machine outil. Les commandes numériques, les automates programmables, et même les variateurs de vitesse sont des matériels que vous connaissez bien. Vous parlez anglais. Le poste est basé en région parisienne sud.

Merci de nous adresser lettre, CV, photo sous référence 1374 M. Réponse et discrétion. 24 rue Eugène Flachat - 75017 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

Organisation-logistique-informatique

2 jeunes chargés de mission - Paris centre - Pour appartenir à un nom prestigieux de la distribution, cette société de magasins à succursales multiples (350 unités - 14 milliards de francs de chiffre d'affaires) bénéficie de supports logistiques et informatiques de premier ordre. Une réorganisation récente de ses services appelle le directeur logistique - organisation - systèmes à renforcer son équipe de spécialistes en organisation. Constitués en binômes avec les chefs de projets informatiques, ils assureront le développement et la mise en œuvre de travaux ayant pour objet l'optimisation des flux physiques (approvisionnements, transports, gestion des stocks...) et des circuits d'information (procédures comptables, bureautique etc...). La qualité des résultats constatés et de réelles aptitudes à la négociation à tous niveaux permettront une évolution rapide vers des projets de plus en plus pointus au sein d'une fonction-clef de l'entreprise, et volontairement progressiste. Les candidats auront idéalement un diplôme d'une grande école et 2 à 3 ans d'expérience en service logistique *et*/ou organisation d'une entreprise importante. Leur potentiel et leurs motivations seront examinés avec attention. La rémunération sera fonction de l'expérience acquise et des qualités humaines. Ecrire à PH. LESAGE en précisant la référence A/D 2778M.



3, rue des Graviers - 92521 NEUILLY Cedex - Tél. 47.47.11.04
Offres PA Minitel : 36.14.91.66 code PA

Aix - Lille - Lyon - Nantes - Paris - Strasbourg - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

Ingénieurs commerciaux, Ingénieurs Technico-commerciaux en Informatique



DEFENSE TRANSPORT
INFORMATIQUE/TELECOM

INGENIEUR GENERALISTE

Responsable du B.E. des produits informatiques

Importante Société française recherche pour son centre d'Etude spécialisé en terminaux et systèmes de communication et situé en banlieue Sud, un ingénieur chargé d'encadrer l'équipe de projeteurs et dessinateurs qui réalisent des études faisant appel à de multiples techniques : circuits imprimés, mécanique, plastique, connectique...
Responsable de son budget, il saura faire évoluer les méthodes de conception, grâce à l'analyse de la valeur ou la CAO, pour la compétitivité des produits. Ce poste implique de nombreux contacts avec nos usines de province.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à A.S. PUBLICITE, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. MB 6611.

AS PUBLICITE

Présents dans 75 pays, forts de l'expérience de 26 000 collaborateurs, de la compétitivité internationale de nos produits, nous développons sur tous les marchés des solutions évolutives intégrant matériels, applications et services, pour donner à nos utilisateurs plus de liberté pour mieux entreprendre. Au sein du Groupe, BULL SYSTEMES conçoit, développe et industrialise nos grands et moyens systèmes, 5 000 personnes dont 1 500 ingénieurs y participent.

BULL ENGAGE DES NOVATEURS EN CONCEPTION SYSTÈMES

Que vous soyez diplômé de l'X, Centrale, les Mines, Télécom ou Supelec, vous souhaitez avant tout vous réaliser sur de grands projets.

Venez définir avec nous les bases de nos grands systèmes de demain. En relaton directe avec les structures de recherche du Groupe, vous pourrez exprimer vos talents au contact de spécialistes reconnus mondialement.

Référence CI

INGENIEURS D'ETUDE BULL ENGAGE DES CREATIFS

Diplômé de Grandes Ecoles ou Universitaire options informatique-électronique, vous êtes débutant ou souhaitez renforcer votre savoir-faire dans les domaines du logiciel, du matériel, des réseaux ou de la qualification systèmes.

Vous êtes tout à la foix curieux et rigoureux, vous aimez anticiper. Venez exprimer vos qualités de dynamisme et de curiosité et vous réaliser dans un univers de pointe, stimulant et évolutif, en faisant équipe avec les meilleurs spécialistes.

Rejoignez notre Direction Etude et Développement Matériel en participant à la mise en œuvre de **technologies avancées** pour le développement de **nouveaux ordinateurs** de la gamme DPS7.

Référence ET

Réagissez à présent en adressant votre dossier de candidature (lettre, CV et prétentions) sous référence de votre choix à
Sylvie Benamour - F13D33 - Groupe BULL - rue Jean Jaurès - BP53 - 78340 LES CLAYES SOUS BOIS.



SOURCES

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde



DEVENEZ LES HOMMES DE L'ENERGIE AUTONOME...

Leader mondial pour les accumulateurs alcalins, les générateurs spéciaux et les piles au lithium, premier producteur européen pour l'énergie de secours et l'éclairage de sécurité, leader en France de la conversion d'énergie.

14 établissements en France et 13 à l'étranger (dont 3 aux USA et 1 au Japon), un réseau commercial implanté dans le monde entier, 6 000 collaborateurs dont 1 800 hors de France.

Dans le cadre du développement de nos activités, nous souhaitons intégrer des candidats à fort potentiel.

JEUNES INGENIEURS GRANDES ECOLES
(Généralistes, Chimistes, Electrochimistes, Electroniciens...)

JEUNES COMMERCIAUX ET GESTIONNAIRES
(Ecole de Commerce et Université).

Dans un premier temps, au cours d'une mission opérationnelle formatrice de plusieurs mois, vous mettrez en valeur vos capacités d'analyse, d'observation et vos compétences techniques et humaines.

La qualité de vos résultats vous permettra de prendre des responsabilités de :

ETUDES ET DEVELOPPEMENT
(Directions Techniques de Romainville - 93, Poitiers, Bordeaux, Tours).

PRODUCTION ET INDUSTRIALISATION
(Unités de Romainville - 93, Poitiers, Bordeaux, Angoulême, Tours et Troyes).

MARKETING OU VENTE
(région parisienne principalement).

GESTION
(région parisienne ou Unité de Production en province).

Si ces missions et responsabilités vous intéressent, merci d'adresser votre dossier de candidature s/référence SA 15 à SAFT, Direction des Ressources Humaines, 57, rue de Villiers, 92200 Neuilly-s/Seine.

GROUPE CGE

CONTESSE

GRAPHITEL

... Ou comment développer aujourd'hui les arts graphiques de demain...

GRAPHITEL est animée par une équipe qui a démontré, en peu de temps, ses succès dans divers domaines technologiques de pointe. GRAPHITEL est désormais appelée à s'imposer comme un des leaders dans le domaine des Arts Graphiques et de la bureautique. Afin de poursuivre, au même rythme, et parfaitement maîtriser son développement, GRAPHITEL souhaite s'entourer de plusieurs jeunes

Ingénieurs d'études

(formation Ingénieurs Grandes Ecoles ou équivalent)

qui, intégrés à une équipe de spécialistes de haut niveau, prendront en charge tout ou partie des développements dans les domaines suivants :

ELECTRONICIEN (Réf. 8601) : Bonne connaissance des systèmes à microprocesseur 32, 16 et 8 bits avec pratique des asservissements numériques. **Poste largement autonome basé à Strasbourg.**

MICROLOGICIEL (Réf. 8602) : Futur spécialiste de la programmation des asservissements numériques, il doit apporter une bonne connaissance de systèmes à base de microprocesseur et maîtriser les langages C et/ou PL/M et les systèmes de développement INTEL ou équivalent. **Poste autonome basé à Strasbourg ou Paris.**

MICROLOGICIEL (Réf. 8603) : Futur spécialiste de l'intelligence interne de nos produits, il maîtrisera les langages C et/ou PL/M ainsi que les systèmes de développement INTEL ou équivalent. Spécialiste MSDOS et/ou RMX-INTEL, il possède la pratique courante des techniques de l'informatique générale (structures de données et de programmes, multitâches, réseaux locaux). **Poste largement autonome basé à Strasbourg ou Paris.**

Pour ces trois postes, il est demandé une expérience de 2 à 5 ans en R/D, en entreprise performante, du type secteur péri-informatique pour les deux derniers. L'anglais technique est également indispensable.

Nous vous prions d'adresser votre dossier de candidature à notre Conseil, André MOOG, sous la référence E/GI/LM, qui vous garantit une discrétion absolue.

AFCOREM

Raymond Poulain Consultants 24, place Kléber - 67000 STRASBOURG
PARIS - LYON - STRASBOURG - NANTES - NICE

MEDIA PA

DEFENSE TRANSPORT
INFORMATIQUE/TELECOM

FUTUR RESPONSABLE DU GROUPE «PRODUITS ANALOGIQUES»

Importante Société française, nous réalisons dans l'un de nos centres situé en banlieue Sud de Paris des systèmes et des produits d'informatique industrielle du type «O FAUTE PERMISE» là où la sécurité des personnes et des biens est en jeu.
Pour notre activité ferroviaire le développement de nouvelles études nous amène à renforcer notre équipe technique par un jeune électronicien. Sous la responsabilité du Chef de produit il développera des produits à forte dominante analogique puis il prendra progressivement en charge la totalité de l'équipe technique. C'est un jeune ingénieur tourné vers l'électronique analogique, la modélisation des circuits d'informatique, ouvert aux relations internes et externes à l'entreprise.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV, photo et prétentions) à A.S. PUBLICITE, 3, rue de Liège 75009 Paris, sous réf. MM 6611.

AS PUBLICITE

CONSEILLER DE DIRECTION Junior

Vous êtes diplômé d'une grande école. Généraliste de l'entreprise avec 2 à 3 années d'expérience, le Conseil vous passionne.

Merci d'adresser votre dossier de candidature sous référence 569 à

UNILOG
Conseil en Systèmes d'Informations et de Gestion
9 rue Alfred de Vigny, 75008 PARIS

AFCOM

Responsables de haut niveau
hyperfréquence - traitement du signal

Notre Société est spécialisée dans l'hyperfréquence et l'informatique appliquée aux télécommunications, télémesures et à l'aéronautique. Notre développement nous conduit à intégrer des hommes de valeur et à rechercher :

DIRECTEUR INDUSTRIEL :

dépendant de la Direction Générale, il sera responsable du département industriel de la société et animera une équipe de 70 personnes. Il aura pour objectif de développer les actions de rationalisation et d'organisation, de suivre le déroulement des programmes de fabrication et de proposer des mesures pour en améliorer la rentabilité. **(Réf. A)**

INGENIEUR (S) PROJET :

chargé de concevoir les produits de demain, il aura pour mission, en collaboration avec la Direction, d'élaborer les propositions techniques et commerciales à soumettre aux clients. Passionné de technologies nouvelles dans notre domaine, il possèdera de solides capacités d'innovation, un excellent relationnel et saura se montrer rigoureux et motivé. **(Réf. B)**

Ces missions s'adressent à des **Ingénieurs Grandes Ecoles** (ESE, Sup. Télécom...) de 30-35 ans ayant acquis une expérience significative dans nos spécialités.

Pour ces postes basés dans une grande ville universitaire de l'Ouest, les premiers entretiens auront lieu à Paris.

Merci d'adresser lettre manuscrite + C.V. + photo et prétentions en précisant la référence RG/LM/860528/A ou B, à CAPFOR NORMANDIE - Péricente 4 - 149, rue de la Délivrande - 14000 CAEN.

CAPFOR

PARIS - LYON - AIX/MARSEILLE - NANTES - AUCH/TOULOUSE - METZ
ANGERS - BREST - CAEN - MONTLUÇON - MONTPELLIER - NIORT - QUIMPER

MEDIA PA

Ingénieur X, SUP TELECOM, ESE, CENTRALE, ENSI DEA INFORMATIQUE, HEC, ESSEC, SUP de CO
LA-CELLE-SAINT-CLOUD

Fonctions en:
ETUDES MATERIEL
ETUDES LOGICIEL
VENTE

COPERNIQUE

Créés en 1980, nous sommes devenus une des sociétés leaders dans l'étude et la commercialisation de machines de bases de données (DIRAM 32, DORSAL 32) que nous commercialisons aussi bien en France qu'aux Etats-Unis.
Nous développons actuellement de nouveaux produits dans le domaine des machines base de données audiovisuelles (serveurs multimédia) des frontaux de télécommunication et de l'intelligence artificielle.
Notre effectif actuel de 120 personnes, dont 68 ingénieurs, passera fin 1987 à 130 personnes.
Pour faire face à notre développement, nous recherchons

- **Des ingénieurs d'études logiciel, système de base de données.**
- **Des ingénieurs d'études matériel et logiciel associé.**
- **Des ingénieurs commerciaux (Ecole Supérieure de Commerce ou d'ingénieur).**

Pour tous ces postes : pratique de l'anglais appréciée.
Envoyer C.V. à Mme MARSALLON - COPERNIQUE - Service du Personnel - 108, av. Jean-Moulin - 78170 LA-CELLE-SAINT-CLOUD.

MEDIA PA

Jeunes ingénieurs informaticiens

VTCOM

FRANCE CABLES & RADIO

VTCOM, département de France Câbles et Radio spécialisé dans la Télématique et la Vidéocommunication, recherche un technicien d'exploitation.
Au sein d'une équipe jeune et dynamique vous participerez au développement de produits de communication (télématique et images interactives).
De formation ingénieur ou universitaire, vous possédez une toute première expérience en développement d'applications. Une connaissance du langage C, d'UNIX, et du Vidéotex serait appréciée.
Votre potentiel et votre dynamisme vous permettront d'évoluer avec nous.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, lettre manuscrite, CV et photo sous réf. CL/A/45/M à Monsieur Chaperon, Direction des relations Humaines et de l'Administration FRANCE CABLES et RADIO, 124 rue Réaumur, 75002 Paris, qui vous assure de sa discrétion.

FCR

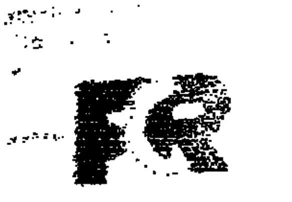
MEDIA PA

هكذا من الأصل

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

Le Monde



DEPUIS 28 ANS, L'ELECTRONIQUE A UN NOM : TEXAS INSTRUMENTS.



Pionniers dans les domaines de l'électronique de pointe, c'est parce que nous avons un passé que nous savons réfléchir et préparer votre avenir.

INGENIEURS ELECTRONICIENS CONFIRMES

Associez vos objectifs à la vocation de notre Centre de Technologie : proposer des solutions innovatrices basées sur nos produits et fonctions associées, participer au développement d'applications, assurer un support technique de haut niveau à notre clientèle dans des domaines technologiques de pointe :

- processeurs de vidéographie.
- microprocesseur à architecture modulaire,
- processeurs en tranche de 32 bits,
- circuits personnalisés,
- processeurs traitement de signal,
- circuits analogiques,
- circuits digitaux.

Notre engagement ? La qualité : excellence des compétences techniques, responsabilité de projets, autonomie, capacités d'innovation et aptitudes à communiquer notre savoir-faire et notre passion. L'importance exceptionnelle de nos moyens (informatique, CAO, de formation technique...), souligne notre esprit de partenariat et le vaste champ d'evolution offert à votre initiative et à vos compétences.

Diplômés de Grande Ecole d'Ingénieurs, vous avez 2 à 4 ans d'expérience dans la conception et la mise au point de circuits électroniques.

Pour ces postes basés à Vélizy, l'anglais courant est indispensable.

Thierry VINCENT vous prie de lui adresser votre candidature, sous référence SC/0686/1 M à TEXAS INSTRUMENTS FRANCE, 8/10, Avenue Morane Saulnier, 78141 Vélizy-Villacoublay Cédex.



TEXAS INSTRUMENTS

média system

---

4 GROUPES A MANAGER
1 SCHEMA DIRECTEUR A BATIR
EN INFORMATIQUE

Un groupe de dimension nationale et internationale (5 milliards de CA), situé à PARIS, détient une place prépondérante parmi les sociétés du secteur tertiaire.
Nos performances reposent évidemment sur la qualité de nos collaborateurs mais les investissements que nous avons réalisés pour notre outil informatique ont aussi contribué fortement à notre développement.

DIRECTEUR DES ETUDES

Vous serez aidé dans vos missions par 4 chefs de projets de haut niveau technique. Un management musclé saura tirer le meilleur parti de leurs compétences.
Diplômé d'une grande Ecole d'Ingénieurs, 35 ans environ, vous êtes régulièrement sollicité pour avoir tenu des responsabilités importantes aux études chez un constructeur ou dans un groupe industriel.
Cette expérience va vous permettre de mettre en place notre réseau, occupant à ce titre un rôle véritablement stratégique au sein de notre Direction Informatique.
Une fiche d'information sera envoyée aux candidats présélectionnés.
Merci d'adresser votre dossier, en toute confidentialité, sous réf. 473 LM à notre Conseil.

SODERHU
22, rue St Augustin,
75002 PARIS

Soderhu
MEMBRE DE SYNTEC

DESSEIN

Electrolux

Jeunes ingénieurs méthodes à REIMS : une usine à votre image

A votre image car le Groupe ELECTROLUX modernise ses outils de production et ses outils de gestion. Notre unité de Reims s'est automatisée, sa gestion est décentralisée.

Le service Methodes est partie intégrante du développement. Il s'articule autour de trois cellules : technologie, organisation industrielle et organisation du travail.

Pour compléter notre équipe, nous recherchons deux ingénieurs méthodes. Leur activité s'exercera dans la gestion des gammes de produits finis, la mise en œuvre de programmes de qualite, le développement de produits et de moyens de production nouveaux.

L'un d'eux, aura trois ans d'expérience, l'autre pourra être débutant. Une formation supérieure à dominante mécanique (A & M ENSI, INSA, etc...) ainsi qu'une bonne pratique de l'anglais s'imposent.

Une solide personnalité et des talents d'animateur seront déterminants pour une évolution rapide vers un rôle opérationnel.

Merci de vous mettre rapidement en contact avec notre conseil en adressant votre dossier de candidature (Ref. FE/9). Un descriptif complet du poste vous sera fait dès le premier contact. INFRAPLAN - 83, boulevard Raspail - 75006 Paris.

MEMBRE DE SYNTEC

INFRAPLAN

SOURCES

Leader européen dans la fabrication d'IMPRIMANTES ELECTRONIQUES SPÉCIALISÉES

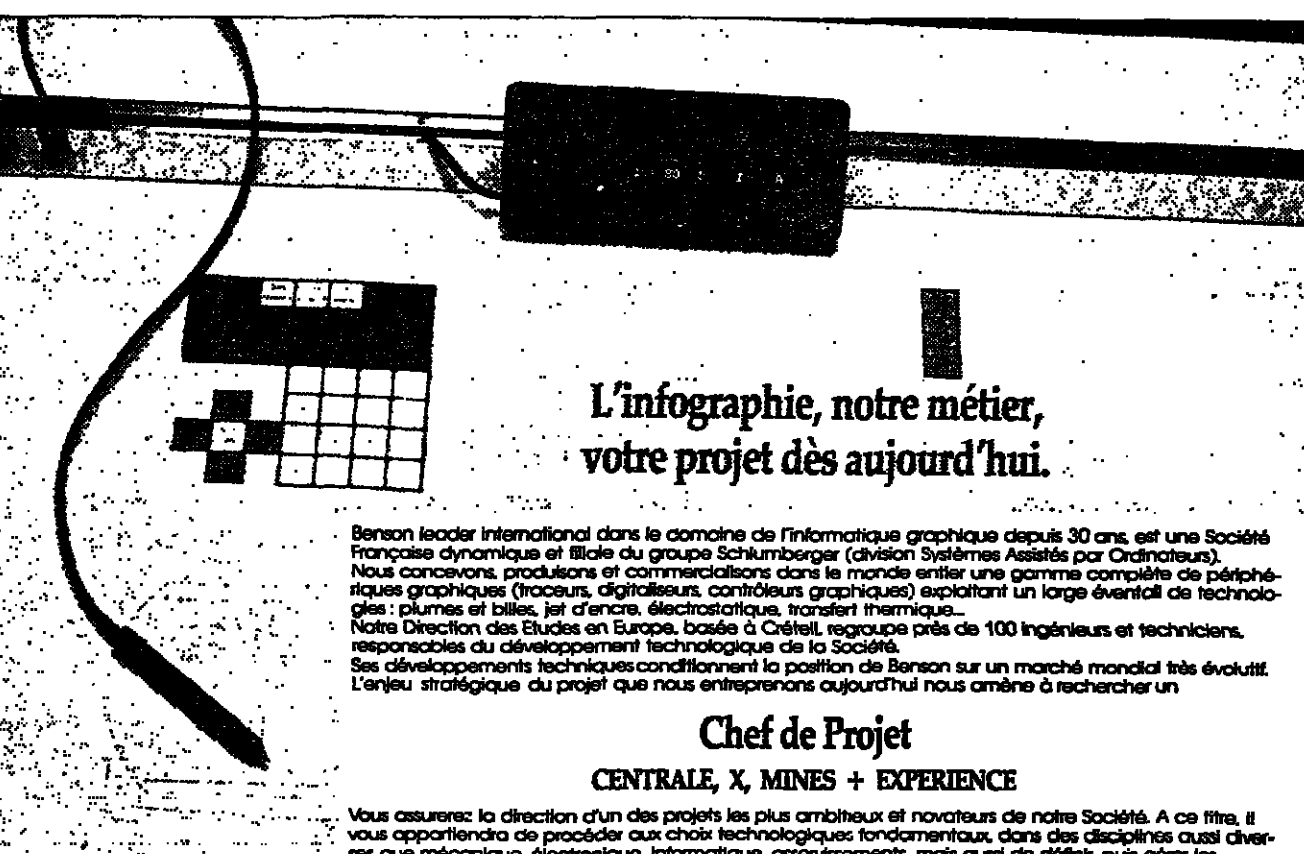
IER

une des sociétés françaises les plus performantes par son taux de croissance (moyenne 30%/an) et sa rentabilité (résultat supérieur à 5% net), recherche dans le cadre de son expansion vers de nouvelles technologies

un chef du développement des produits magnétiques

Poste convenant à un Ingénieur d'études, électronicien, ayant au minimum 5 ans d'expérience dans la conception de lecteurs et encodeurs magnétiques.
Il sera responsable des études de nouveaux produits, tant sur le plan matériel que logiciel.
Anglais courant et technique impératif.
Si vous pensez avoir le profil de la personne que nous recherchons, écrivez en joignant photo, Curr.-Vitae et prétentions s/référence LM.1006, au Service Personnel,
I.E.R., 12, rue Sébastopol - 92400 COURBEVOIE

P.R.B.



L'infographie, notre métier, votre projet dès aujourd'hui.

Benson leader international dans le domaine de l'informatique graphique depuis 30 ans, est une Société Française dynamique et filiale du groupe Schlumberger (division Systèmes Assistés par Ordinateurs).
Nous concevons, produisons et commercialisons dans le monde entier une gamme complète de périphériques graphiques (traceurs, digitaliseurs, contrôleurs graphiques) exploitant un large éventail de technologies : plumes et billes, jet d'encre, électrostatique, transfert thermique...
Notre Direction des Etudes en Europe, basée à Créteil, regroupe près de 100 ingénieurs et techniciens, responsables du développement technologique de la Société.
Ses développements techniques conditionnent la position de Benson sur un marché mondial très évolutif.
L'enjeu stratégique du projet que nous entreprenons aujourd'hui nous amène à rechercher un

Chef de Projet

CENTRALE, X, MINES + EXPERIENCE

Vous assurerez la direction d'un des projets les plus ambitieux et novateurs de notre Société. A ce titre, il vous appartiendra de procéder aux choix technologiques fondamentaux, dans des disciplines aussi diverses que mécanique, électronique, informatique, asservissements, mais aussi de définir, puis gérer les moyens nécessaires au bon déroulement du projet.
La dimension internationale du projet vous conduira à collaborer très rapidement avec l'un des centres de recherche de Schlumberger situé en Californie ainsi qu'avec plusieurs Sociétés du groupe (Japon, U.S.A., Europe).
Ce challenge est ouvert à un ingénieur de très haut niveau, fort d'une large expérience réussie dans la conduite de projets d'envergure. Disponible très rapidement tous les moyens nécessaires vous seront donnés pour réussir dans cette entreprise. Votre développement de carrière sera à la hauteur de vos ambitions.
Merci d'adresser CV, lettre manuscrite, photo et prétentions, à la Direction du Personnel Benson, Z.I. des Petites Haies, 1 rue Jean Lemoine, BP 113, 94003 Créteil.

BENSON
Schlumberger

média-system

Tioxide FRANCE

Premier producteur européen d'oxyde de titane. Filiale de Tioxide Group.

Calais

Jeune ingénieur chimiste

Bilingue Anglais/Allemand

Sous l'autorité du responsable du Département Assistance à la clientèle, il sera l'interlocuteur des clients pour répondre à toutes les questions techniques en France mais également en Europe. Une expérience de quelques années dans l'industrie de la peinture ou des matières plastiques serait un plus.
Formation supérieure chimie et parfaite maîtrise de l'**anglais et de l'allemand exigées.**
De 28 ans environ, le candidat devra justifier de ses compétences techniques et qualités commerciales. Rémunération attrayante.
Pour les candidats débutants, une formation sera assurée.

Ecrire avec C.V. détaillé, photo, prétentions et téléphone privé (joindre enveloppe pour réponse plus rapide), sous référence 26011M à **Danièle Chapuis.**

MRI conseil **13, rue Madeleine Michelis, 92522 Neuilly.**

CURRICULUM

---

elscint france

Le spécialiste international de l'Imagerie Medicale recherche

Ingénieur d'applications

Paris

Pour notre ligne médecine nucléaire, vous développerez les applications Traitement de l'Image (assembleur, Fortran) et vous formerez les équipes médicales à leur utilisation.
Vous avez une formation Ingénieur Grande Ecole ou encore Médecin + Informatique. Vous parlez anglais.

Ingénieurs de Maintenance

Paris + Province

Vous aurez en charge l'ensemble de la Maintenance de nos matériels à haute technologie (scanners, médecine nucléaire...)
Après une formation d'électronicien, niveau Ingénieur ou DUT, vous avez acquis une expérience dans la Maintenance de Système informatisé complexe (pourquoi pas dans le médical). Une bonne connaissance de l'anglais serait appréciée.

Nous vous offrons une formation poussée, une rémunération motivante avec de réelles possibilités d'évolution au sein d'un groupe international.
Ecrivez à Pascal BERARD - ELSCINT FRANCE - 19, 21 rue Jean Lolive, 93170 Bagnolet.

SOURCES

Le Monde

SECTEURS DE POINTE

POUR UN GRAND PROJET INFORMATIQUE

Nous sommes un groupe français de dimension internationale. Nos performances se situent dans les domaines de l'informatique industrielle de pointe. Nous cherchons à renforcer un Département qui doit développer de nouvelles activités et souhaitons intégrer plusieurs responsables d'équipe dans les domaines suivants :

RESPONSABLE REALISATION SYSTEME

De formation Ecole d'Ingénieur ou DEA + thèse, vous possédez une expérience de plus de 5 ans en conception et réalisation de systèmes logiques. Vous animerez une équipe de 4 à 5 ingénieurs chargée d'adapter et de réaliser des dispositifs spécifiques. Réf. 329M.

RESPONSABLE PROJET

De formation Ecole d'Ingénieur ou DESS, vous possédez une expérience d'au moins 5 ans en réalisation de logiciel système. Vous connaissez UNIX, C, FORTRAN. Vous encadrerez une équipe de dix ingénieurs chargée de participer au développement du programme. Réf. 330M.

Pour ces deux postes la connaissance de l'anglais est nécessaire. Par ailleurs des talents de manager sont indispensables pour coordonner et animer votre équipe que vous aurez en grande partie à constituer. L'importance du projet et les solides atouts dont nous disposons pour réussir ouvrent de larges perspectives.

Merci d'adresser votre candidature en indiquant la référence du poste souhaité à notre conseil qui traitera ces recrutements avec la plus grande confidentialité.

JFD conseil 102, BOULEVARD MALESHERBES 75017 PARIS

INGÉNIEUR SYSTÈME

DEC

De formation Ecole d'Informatique ou DEA/DESS vous avez acquis au moins 3 ans d'expérience de la fonction dans un centre de calcul scientifique et possédez une solide connaissance des matériels DEC actuels.

Vous participerez à une importante configuration informatique et serez responsable de l'équipe de maintien opérationnel des moyens informatiques. De bonnes aptitudes à la communication sont nécessaires car vous serez l'interface avec d'autres services informatiques.

Notre département lié à un grand groupe de dimension internationale dans le domaine de l'électronique procurera à un candidat de bon niveau de solides perspectives d'évolution sur le plan des responsabilités. Poste situé en proche banlieue Ouest de Paris.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 332M à notre conseil qui traitera votre candidature avec la plus grande confidentialité.

JFD conseil 102, BD. MALESHERBES 75017 PARIS.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

RECHERCHE ET ÉTUDES

De formation Ingénieur (X, Mines, Supelec,...) ou Universitaire (Doctorat) vous possédez si possible une expérience d'environ 2 ans en traducteur LISP ou PROLOG.

Au sein de nos équipes "Intelligence Artificielle" vous serez chargé en tant que RESPONSABLE LOGICIEL de la conception, des spécifications et du suivi de réalisation de logiciel de base. La connaissance de l'anglais est nécessaire pour participer à des réunions internationales.

Notre département lié à un groupe de grande dimension procurera à un candidat de bon niveau de solides perspectives d'évolution. Ce poste est basé en proche banlieue Ouest.

Merci d'adresser votre dossier sous référence 333M à notre conseil qui traitera votre candidature avec la plus grande confidentialité.

JFD conseil 102, BD. MALESHERBES 75017 PARIS.

Le Groupe L'AIR LIQUIDE

Spécialiste Mondial des Gaz Industriels
25.000 personnes dans 55 pays

recrute pour sa filiale



INGENIEUR D'AFFAIRES

Il sera responsable de la réalisation des investissements importants de production et de distribution et de la gestion des crédits correspondants.

Il concevra et mettra en œuvre des actions d'optimisation des coûts de production et de distribution.

Impérativement ***Diplômé d'une Ecole d'Ingénieurs****, il aura au moins 3 ans d'expérience de projets ou de chantiers en ingéniérie chimique ou pétrochimique.*

Pour ce poste basé au Siège Social, à ***Paris 8e****, une bonne connaissance de* ***l'anglais*** *est indispensable.*

Adresser lettre manuscrite, CV avec photo, en précisant votre rémunération actuelle et en rappelant la référence IAM à ***CARBOXYQUE FRANÇAISE****, 91 rue du Fg-Saint-Honoré 75008 PARIS.*

45% de croissance moyenne sur les dix dernières années. Les résultats nous donnent raison, nous avons su faire les bons choix stratégiques et attirer les candidats de valeur à la réalisation de nos projets.

Spécialistes Bases de Données

Bordeaux - Lille - Lyon - Marseille

Vous interviendrez auprès de nos clients et prospects pour les conseiller en matière d'architectures de données. Vous répondrez à des cahiers des charges et composerez dans un milieu d'applications de gestion des solutions intégrant réseaux, bases de données, langage de 4ème génération.

Issu(e) d'une grande école d'ingénieur ou équivalent, vous avez travaillé au moins 8 ans dans une SSII ou une entreprise. Vous avez déjà participé à la mise en place de bases de données et de systémes transactionnels. Vous maîtrisez, de préférence, les langages de 4ème génération. La connaissance de notre gamme Digital serait un atout. Vous parlez l'anglais.

Merci d'envoyer votre lettre manuscrite + C.V. + photo sous référence MON236 à Marie-Claire SAN QUIRCE, DIGITAL EQUIPEMENT FRANCE, Service Recrutement, 2, rue Gaston Crémieux, 91004 EVRY CEDEX.

Digital : un choix de société

digital

Désireux d'accroître notre potentiel d'étude et de développement de produits cosmétiques (soin et maquillage) au sein des laboratoires de Recherche Appliquée et Développement de CHEVILLY LARUE, nous créons un poste :

Ingénieur chimiste

Vous avez 30 ans environ :

- Une formation supérieure (chimie ou pharmacie)
- Une expérience de la formulation de produits cosmétiques (soin et maquillage) de cinq ans minimum.

Théoricien et réalisateur vous êtes capable de :

- Conduire un dialogue constructif avec les laboratoires de Recherche Fondamentale.
- Innover et concevoir tant en matière de produits que de technologie.
- Mettre en oeuvre les nouveaux concepts.

Merci d'adresser votre dossier (lettre manuscrite + CV), sous référence 300, Laboratoires de Recherche Appliquée / Développement BP 553 - 94152 RUNGIS.

L'ORÉAL

L'OREAL LA VOLONTE DE LA PERFORMANCE

Des avants projets à la réalisation industrielle...

Constructeur automobile, nous étoffons l'équipe assemblage final, véhicules de notre Direction des méthodes de production.
A l'avant-garde technologique, nous construisons aujourd'hui les usines de demain. Nous vous invitons à participer à ces projets d'envergure à la dimension de notre groupe.
Vous êtes:

Ingénieurs Grandes Ecoles

(X, Mines, A et M, Centrale ...)

Et vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans en bureau d'études méthodes, fabrication automobile. Nous vous confierons des missions à hautes responsabilités dans les domaines suivants :

- **Avants projets**
- **Ingénierie automobile.**
- **Logistique industrielle.**

La conception outil industriel, produit automobile, organisation industrielle sont dans vos cordes, écrivez à Média-System, 2 rue de la Tour-des-Dames, 75009 Paris, en précisant la référence 9978.

média system

SECTEURS DE POINTE

Le Monde



PARMI LES PREMIERS DANS SON DOMAINE AU NIVEAU MONDIAL

GRANDS SYSTEMES EMBARQUES INFORMATIQUE TEMPS REEL

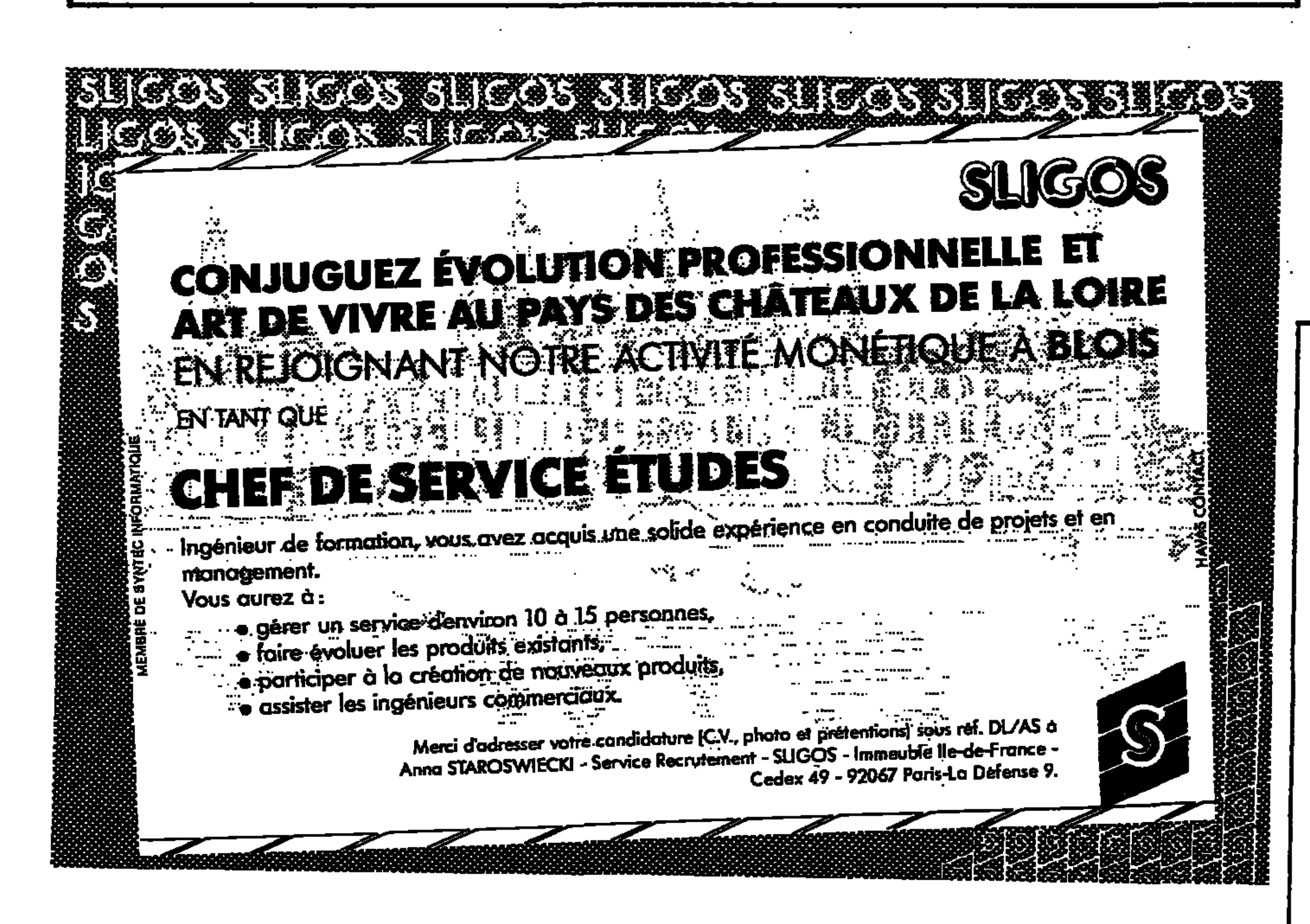
RECHERCHE POUR SON DEPARTEMENT D'ARCUEIL

Ingénieurs informaticiens et électroniciens.

Grandes Ecoles.

- Développement de systèmes embarqués hautes performances.
- Développement de logiciels de Base (Moniteur, Compilateur, S.G.F., Handlers, etc...) destinés à une nouvelle génération de calculateurs embarqués hautes performances. Connaissances en LTR 3 appréciées.
- Développement de systèmes "Expert" en coopération avec les spécialistes ayant pour objectif d'améliorer l'aide à la décision.
- Evolution vers postes à responsabilités pour candidats de valeur.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions) en précisant le poste souhaité à Martine Bialobos THOMSON SINTRA ASM 1, **avenue Aristide Briand - 94117 ARCUEIL CEDEX.** Frais de transport éventuels à notre charge.



SODETEG T.A.I.

Société d'Ingénierie Informatique

550 personnes dont 250 ingénieurs - 60 % du C.A. réalisé à l'export

recherche dans le cadre de sa forte expansion un

CHEF DE PROJET LOGICIEL

De formation Grande École, vous avez acquis une expérience significative des systèmes informatiques **TEMPS RÉEL.**

Responsable d'une équipe d'ingénieurs, vous assurerez la conception et la réalisation d'un logiciel de pilotage d'atelier flexible.

La connaissance des domaines suivants est souhaitée :
- Langages PASCAL, FORTRAN,
- VMS, RSX, DECNET.

SODETEG/T.A.I., présente dans 25 pays, offre à des ingénieurs talentueux et disponibles, une évolution à la mesure de leur ambition.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, en précisant la référence 3/M, à la Direction des Affaires Sociales, SODETEG/T.A.I., Sandrine MANDIN, 283, rue de la Minière, B.P. 11 — 78530 BUC.

THOMSON INDUSTRIES ET INGÉNIERIE

HAVAS CONTACT

SOCIETE DE PREMIER PLAN

recherche pour ses applications militaires

INGENIEUR

Région Parisienne

MECANIQUE RESISTANCE DES MATERIAUX

Il sera responsable de la conception, du calcul et de la mise au point de prototypes d'abris mobiles.
Il assurera ensuite le développement du Service chargé de cette activité.
Une expérience en structures métalliques et matériaux composites est souhaitable.
Formation A&M, IDN, INSA, UTC. Anglais indispensable.

Envoyer C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions sous référence 7962 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

Une nouvelle usine...

Responsable de production

Prendre en charge l'ensemble de la fabrication (process en continu) de cette usine située en région France Ouest.
Assurer la production en qualité, quantité, délai et coûts.
Réaliser cette fonction aux plans social, humain, technique et économique.
Participer de façon complètement impliquée, au démarrage de cette usine (350 p.), c'est la mission que vous propose ce leader européen dans son domaine.
A 32/35 ans environ, avec une formation A & M ou équivalent, vous voulez aujourd'hui vous impliquer totalement dans une fonction et un environnement social fort.
Votre expérience d'environ 7 ans en fabrication vous a familiarisé avec les équipements industriels, les équipes, l'animation.
Vos résultats en sont le reflet tangible.
Cette rare occasion de se réaliser dans un projet nouveau et d'envergure, nécessite bien évidemment des qualités et un tempérament adaptés.

Merci d'adresser CV complet, lettre manuscrite, sous réf. M 133 J à Olivier Chaumette, OC Conseil, 15 rue du Louvre 75001 Paris, à qui nous avons confié cette recherche.

OC conseil
Ressources humaines
PARIS LYON

AFCOREM

Spie-Trindel

Entreprendre dans votre région

SPIE TRINDEL, Entreprise pluridisciplinaire dans le domaine de l'équipement électrique, est la filiale la plus importante du Groupe SPIE BATIGNOLLES avec un effectif de 8 500 personnes et un CA de 3,8 Milliards de Francs.
Intégrée dans la Division Electricité et Nucléaire, SPIE TRINDEL recherche pour sa Fédération ILE-DE-FRANCE

Ingénieurs d'affaires

Electricité Industrielle, Automatismes, Instrumentation

Ingénieur Electricien (ESE, IDN, ENSIEG, ESME, ESTP, ...) vous avez acquis une première expérience de 4 à 5 ans de gestion d'affaires dans les domaines précités.
Au sein de notre Fédération Régionale ILE-DE-FRANCE, nous vous proposons de rejoindre nos équipes pour contribuer au développement de ces activités en Région Parisienne.
L'exercice de vos compétences et votre goût du challenge seront valorisés par des possibilités d'évolution en France et/ou à l'export.

Pour un premier contact, adressez votre candidature à SPIE TRINDEL, DP/GRH, 202 quai de Clichy, 92111 CLICHY CEDEX en précisant la référence SB 86/59.

média-system



Société de services et d'ingénierie à forte croissance

recherche pour son département

INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

(systèmes embarqués, avionique, imagerie, logiciels de base ...)

INGENIEURS GRANDES ECOLES

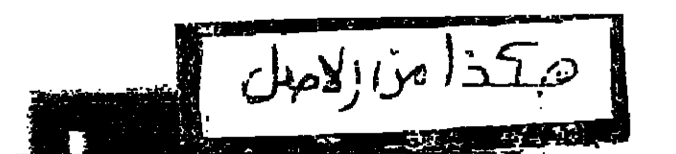
(MINES, ESE, ENST, ENSIMAG, ENSEEIHT...)
(Option informatique ou automatique)
ayant acquis une première expérience sous l'un des environnements suivants :
68000, UNIX, C, PASCAL, VAX, 8086, 8088, RMX, PDP, MITRA, SOLAR.



EVOLUEZ AVEC NOUS

Merci d'adresser votre candidature et date de disponibilité (s. réf. B 082) à
BETEL INGENIERIE
23, rue de la Paix - 75002 Paris

هكذا من الأصل





SECTEURS DE POINTE

Suivi de projet complexe

La Direction des Constructions Navales, dépendant du Ministère de la Défense, recherche un **jeune ingénieur** pour prendre en charge le suivi d'un projet complexe relatif à l'armement naval.

Rattaché au Directeur du Programme et intégré dans l'équipe chargée de sa réalisation, il aura dans un premier temps à concevoir et à mettre en place l'outil de suivi du projet : planning d'ensemble des études et des approvisionnements, étude de cohérence des plannings des établissements industriels (civils ou militaires) intervenant dans la réalisation, contrôle du respect des procédures qualité, élaboration de la documentation générale du programme, initialisation du plan maintenance. Dans un second temps, il sera responsable de l'extension de la méthode de suivi ainsi mise en œuvre à d'autres programmes de construction navale.

Ce poste convient à un candidat de haut niveau, diplômé d'une école d'ingénieurs, ayant déjà acquis une première expérience (1 à 2 ans) des grands projets dans une société d'ingénierie. Il nécessite de bonnes connaissances en informatique, le goût de la méthode et de l'organisation, le sens des contacts et une aptitude pour une activité autonome. Poste basé à Paris.

Merci d'adresser C.V., photo et lettre manus. s/ réf. L054M à H.Bouet, SEMA-SELECTION, 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

SM SEMA•SELECTION
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

SEMA·METRA fête son 150ème schéma directeur

SEMA-METRA est l'un des premiers groupes européens de Conseil et d'Ingénierie en Informatique. Ses succès dans l'animation de Schémas-Directeurs et la réalisation de grands projets sont dus à la compétence de ses équipes et aux méthodes et outils très performants sur lesquels ils s'appuient.
Pour nous accompagner dans notre croissance et bénéficier de notre capital de savoir-faire, devenez :

Responsable d'affaires et de centres de profits — Réf. 10725/M

Vous prendrez la responsabilité de développer un secteur d'activité. Vous définirez la stratégie d'approche de ce marché, vous développerez l'activité commerciale. Vous assumerez l'animation technique et le suivi commercial d'un grand projet d'un secteur d'activité économique ou d'un domaine fonctionnel de l'entreprise. Vous serez responsable du chiffre d'affaires et de la marge dégagée.

Consultant senior — réf. 10723/M

Vous assurerez la responsabilité des Schémas-Directeurs face aux équipes dirigeantes des sociétés clientes. Vous serez confronté à la définition de leurs objectifs en termes de développement. Vous devrez sensibiliser la Direction Générale, bâtir avec elle la stratégie du nouveau système d'information qui supportera le développement et la productivité souhaités. Vous coordonnerez et animerez les équipes de travail. Vous interviendrez à partir de la méthodologie RACINES - MERISE. Vous êtes issu de l'Informatique et/ou d'un secteur d'activités précis : banque, assurance, grande distribution.

Consultants — Réf. 10724/M

Intégrés aux équipes de conseil, vous participerez au développement des Schémas-Directeurs. Vous y apporterez votre connaissance d'un secteur d'activité **de préférence bancaire** et/ou votre expérience de Chef de projet informatique. Vous serez formés à la méthodologie RACINES - MERISE, si vous n'êtes pas déjà rompus à ces méthodes.

Si ces opportunités correspondent à votre orientation de carrière, prenez contact avec Agnès CHAUVIN, Département Recrutement en nous faisant parvenir une lettre manuscrite et un curriculum-vitae.

SM SEMA·METRA 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex.

MEMBRE DE SYNTEC



Pour COURBEVOIE

INGENIEUR RESPONSABLE QUALITE

Ayant plusieurs années d'expérience comme Responsable Qualité de Projet dans le domaine militaire.
Dépendant de la Direction de la Qualité de la Société, il sera intégré dans une équipe de Maîtrise d'Oeuvre de Stations au sol d'un projet national de télécommunications.
Nationalité FRANCAISE exigée.
Merci d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, prétentions et photo) à Mme LECLERE, «Le Doublon» 11, avenue Dubonnet 92407 COURBEVOIE Cedex.

CONTESSE

RANK XEROX

Vendre de l'intelligence artificielle avec Rank Xerox, c'est intelligent

2 commerciaux en intelligence artificielle

Le marché de l'Intelligence Artificielle se développe à grande vitesse. Rank Xerox a des atouts maîtres dans ce domaine et recherche 2 commerciaux

Profil :
- Formation universitaire de type 3ème cycle (spécialisée en Intelligence Artificielle ou expérience acquise dans l'univers professionnel)
- Dynamisme, goût des contacts, sens de la négociation à haut niveau et de sa concrétisation.
- Expérience commerciale appréciée
- Candidatures des débutants étudiées.

Mission :
- Support d'une force de vente bureautique et informatique non spécialisée en Intelligence Artificielle.
- Développement d'un portefeuille personnel d'affaires.

Merci d'adresser votre candidature sous réf D.LM 186 à Nicole Bresson, Rank Xerox, Direction des Ressources Humaines, 93607 Aulnay-sous-Bois Cédex

média-system



INSTITUT FRANCAIS DU PETROLE

situé à RUEIL MALMAISON (92) recherche pour sa Direction de Recherche **GEOPHYSIQUE & INSTRUMENTATION**

DOCTEUR ES SCIENCES ou INGENIEUR HAUT NIVEAU

ayant une expérience de la recherche

Dans un premier temps, son rôle consistera à déterminer et optimiser les caractéristiques de sources sismiques en liaison avec une équipe d'expérimentation.
A plus long terme, son activité sera orientée vers le problème de traitement et interprétation des signaux sismiques.
Adresser CV, photo et prét. sous réf. 8663 à CONTESSE PUBLICITE 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

CONTESSE

THOMSON SEMICONDUCTEURS

CHEF DE PROJET INFORMATIQUE : un relais important de notre efficacité

Un taux exceptionnel de croissance, un investissement permanent en hommes et en moyens de production, une expansion internationale doivent nous conduire à réaliser notre ambition : être parmi les 10 leaders mondiaux de notre activité en 1990.

Dans ce contexte, le plan informatique très volontariste mis en place représente un cadre passionnant pour les professionnels de très bon niveau. Les différentes équipes de la Direction Informatique, et en particulier le service "Etudes Informatique Centrale" auquel vous serez rattaché, ont un impact direct sur la rentabilité de l'entreprise.

Nous vous invitons à venir nous rejoindre : vous participerez ainsi, en liaison avec les sites industriels français et étrangers, à la mise en place du nouveau système de gestion commerciale "Progesco" ; vous en assurerez le suivi sur le plan technique, et la coordination avec les aspects comptables.

De formation supérieure (grandes écoles d'ingénieurs ou de commerce), avec une expérience de 5 ans minimum en gestion commerciale (connaissances Progesco, langage RAMIS, IBM gros systèmes), vous devrez faire la preuve d'un tempérament d'organisateur et d'un sens affirmé du dialogue. L'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier (lettre, C.V., prétentions) sous référence 91055/LM à THOMSON COMPOSANTS – DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES 101, boulevard Murat, 75116 PARIS.



HAVAS CONTACT




Pour COURBEVOIE

DES INGENIEURS

Pour ETUDES DE SYSTEMES DE TELECOMMUNICATIONS PAR SATELLITES

(ENST, ESE...) Expérimentés

Nationalité Française exigée.

Merci d'adresser un dossier de candidature (lettre manuscrite, CV détaillé, prétentions et photo) à Mme LECLERE, «Le Doublon» 11, avenue Dubonnet 92407 COURBEVOIE Cedex.

CONTESSE

I NGENIEUR GENERALISTE CONFIRME

D'abord la qualité, ensuite la direction des fabrications

Cette très performante Société, filiale d'un important Groupe industriel français, est spécialisée dans la transformation mécanique de produits complexes destinés à des applications technologiques de pointe : électronique, aéronautique, nucléaire, etc...
Elle connaît une expansion constante et d'excellents résultats économiques. Dans ce contexte, nous proposons le poste d'Ingénieur Responsable du Service Qualité. Il assume une mission complète dans ce domaine : développement et structuration du service ; participation aux négociations techniques avec les clients ; assistance de la fabrication pour la résolution des problèmes techniques liés au respect des procédures d'assurance qualité ; direction d'une équipe et participation au Comité de Direction de l'usine.
Le poste évoluera à court terme vers des responsabilités OPERATIONNELLES sur l'ensemble de la production de l'usine (effectif : 200 personnes).
Nous souhaitons rencontrer un Ingénieur de formation mécanique (A et M, etc...) dont l'expérience (plusieurs années) s'est déroulée dans un service périphérique à la fabrication (Qualité, Méthodes, etc...) ou en production directement.
Le poste est basé dans une ville agréable au Sud de Paris.
Les conditions offertes sont naturellement attractives.
Merci d'adresser lettre manuscrite de motivation, C.V. complet, photo et rémunération actuelle, sous référence 2023 M, à l'Agence AFFLUENTS - 48, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra et qui vous garantit toute confidentialité.

UNE REUSSITE QUI SE PROGRAMME...

Nous sommes une importante Société de Services et d'Ingénierie Informatique et, dans le cadre de notre expansion, nous recherchons plusieurs informaticiens de haut niveau.

CHEF DE PROJET

De formation Grande Ecole d'Ingénieur ou Universitaire, vous avez 5 à 10 ans d'expérience et des capacités d'encadrement et d'animation d'une équipe.

INGENIEUR REALISATEUR

Diplômé d'une MIAGE ou d'un DUT, vous avez une expérience de 2-3 ans.

Pour ces postes, une expérience dans le domaine de l'assurance sera appréciée.

Environnement IBM - COBOL - CICS.

Rémunération motivante.

Merci d'adresser lettre manus, C.V., photo, prét. à GTI - 17-19, rue de la Croix-Nivert 75015 PARIS.

GTI

MEDIAPA

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

Des conseils de haut niveau pour l'international

SEMA-METRA CONSEIL fait partie de SEMA-METRA, l'un des premiers groupes européens de conseil et de services en informatique, management et marketing. Regroupant les compétences d'une centaine de consultants, SEMA-METRA CONSEIL intervient en France et à l'étranger (55% du CA), dans les domaines de la stratégie, des structures, des finances, de l'audit et des systèmes d'aide à la décision. Dans le cadre d'une mission importante auprès d'une entreprise cliente **d'Afrique Francophone**, elle recherche :

Expert en planification d'entreprise — Réf. G001/M

Il sera chargé d'animer l'élaboration d'un plan d'entreprise intégrant les éléments d'un schéma directeur d'investissement lourds et les moyens nécessaires pour accompagner sa réalisation (organisation, moyens humains, financiers, etc.). Ce poste convient à un ingénieur diplômé, ayant une dizaine d'années d'expérience des entreprises industrielles, à des postes favorisant une vision globale de l'entreprise et de son développement (tels que organisation, prévision, stratégie, etc.). Une expérience du conseil et la connaissance du secteur de la distribution d'électricité ou d'eau seront très appréciées.

Expert en finance et trésorerie — Ref. G002/M

Il aura un rôle de conseil auprès de la Direction Financière et plus particulièrement pour la gestion de la trésorerie. Diplômé de l'enseignement supérieure (DECS minimum), il a acquis une dizaine d'années d'expérience de la gestion financière et de la trésorerie dans de grandes entreprises industrielles ou dans le conseil.

Ces deux missions sont à pourvoir dans une grande entreprise nationale (5000 personnes) d'un pays d'Afrique Francophone, située dans une grande métropole. Elles ont une durée de trois ans minimum. Les candidats doivent faire preuve d'excellentes qualités relationnelles et d'une grande autonomie de travail. Une première expérience de l'Afrique est indispensable.

Merci de bien vouloir adresser votre C.V. avec une courte lettre manuscrite et en indiquant la référence choisie à D. FOSSAT,

SEMA•SELECTION 16, rue Barbès 92126 MONTROUGE Cedex
Paris - Lille - Lyon - Marseille - Toulouse

MEMBRE DE SYNTEC

SECTEURS DE POINTE

UN INGÉNIEUR POUR NOS APPROVISIONNEMENTS

CONSTRUCTEUR INFORMATIQUE, nos Achats représenteront 300 MF en 1986.

C'est à un véritable spécialiste que nous comptons aujourd'hui confier la mission, stratégique pour notre Groupe, d'optimiser ce budget.

Rompu aux pratiques du commerce international, vous entretiendrez en permanence avec nos fournisseurs des relations de partenariat et négocierez les conditions commerciales.

En liaison avec nos services Développement, Industrialisation et Qualité, vous aurez à définir, négocier et proposer de nouveaux produits. Votre curiosité en matière de technologie, constamment en éveil, intégrera à la fois les apports du Marketing Fournisseurs et l'évolution du marché électronique de fabrication en série.

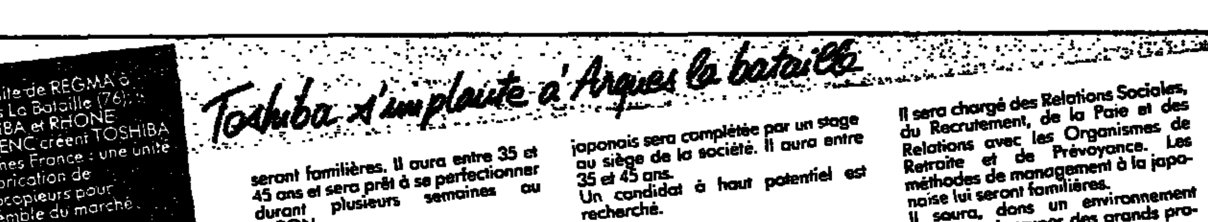
Ingénieur, mais aussi Gestionnaire, votre sens aigu des affaires comme votre pratique du milieu industriel de l'électronique feront de vous le maître d'œuvre de notre stratégie Produits et de la réussite financière de nos projets.

Pour un premier contact adressez votre candidature en indiquant votre niveau de rémunération actuelle sous la référence 846 M.

ALPHA CDI, 181, av. Charles de Gaulle 92200 NEUILLY S/SEINE.

ALPHA CDI

MEMBRE DE SYNTEC



Toshiba s'implante à Arques la bataille

Sur le site de REGMA à Arques La Bataille (76), TOSHIBA et RHONE POULENC créent TOSHIBA Systèmes France : une unité de fabrication de photocopieurs pour l'ensemble du marché Européen et recherchent :

1 MATERIAL MANAGER — Réf. 10

Diriger l'ordonnancement et les Achats-Approvisionnements. Il aura une pratique courante de l'anglais et aura précédemment été responsable de l'ordonnancement et des achats. Familier des Achats et sous-traitance dans les domaines :
- tôlerie découpée,
- mécanique de précision,
- moulages plastiques injectés,
- électronique,
- outillages associés.

Les procédures d'import-export lui seront familières. Il aura entre 35 et 45 ans et sera prêt à se perfectionner durant plusieurs semaines au JAPON.

1 INGENIEUR DE PRODUCTION — Réf. 20

De formation supérieure, une expérience confirmée dans une unité de montage en série est nécessaire. Cette expérience devra être nécessairement completée par le contrôle qualité.
Sa connaissance de l'anglais lui permettra de rendre compte en cette langue des résultats de production. Les cercles de qualité seront pour lui un outil au service de l'entreprise et des clients.
Sa connaissance du management japonais sera complétée par un stage au siège de la société. Il aura entre 35 et 45 ans.
Un candidat à haut potentiel est recherché.

1 INGENIEUR INFORMATIQUE — Réf. 101

De formation supérieure, ayant une expérience réussie d'applications informatiques dans une usine, le matériel est un IBM 38, une bonne connaissance de l'anglais est nécessaire.

1 CHEF DU PERSONNEL — Réf. 102

De formation supérieure, il aura l'expérience de la fonction en usine. Il sera chargé des Relations Sociales, du Recrutement, de la Paie et des Relations avec les Organismes de Retraite et de Prévoyance. Les méthodes de management à la japonaise lui seront familières.
Il saura, dans un environnement motivant, s'occuper des grands projets et des petits détails.
La pratique de l'anglais est nécessaire.

Les rémunérations sont motivantes et prendront en compte l'expérience acquise et le potentiel des candidats.

Prière d'adresser : lettre de candidature, C.V., salaire actuel et prétentions accompagnés d'une photo à Denis l'HOPITAL, Société REGMA, B.P. N°7, 76880 ARQUES-LA-BATAILLE.

TOSHIBA

THOMSON SEMICONDUCTEURS
JEUNE INGÉNIEUR EXPORT

THOMSON SEMICONDUCTEURS : un taux exceptionnel de croissance, un investissement permanent en hommes de valeur et en moyens de production, une expansion internationale confirmée par la création d'une filiale aux Etats-Unis, devront nous conduire à réaliser notre ambition : être parmi les 10 leaders mondiaux de notre activité en 1990.

Nous recherchons aujourd'hui pour notre Division Hybrides et Micro-ondes un Ingénieur Commercial Export.
Intégré dans l'équipe de vente Export, il sera chargé de développer le marché italien pour la totalité de la gamme de produits de la Division (diodes silicium-gyromagnétisme-hybrides, etc.).
Basé à Massy, en banlieue Ouest de Paris, ce poste impliquera de fréquents déplacements.
Nous souhaitons rencontrer des candidats possédant une première expérience de vente, si possible à l'export, sur des produits à dominante électronique.
La connaissance du marché italien sera appréciée et la maîtrise de l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo) sous réf. 91056/LM
THOMSON COMPOSANTS, DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES –
101, boulevard Murat, 75016 PARIS.

THOMSON SEMICONDUCTEURS

HAVAS CONTACT

Leading multinational company has a vacancy for a

YOUNG FINANCIAL ANALYST

This post represents an outstanding opportunity for someone with a recognised accounting qualification.

The role will call for someone of initiative capable of preparing, analysing and interpreting financial statements, data and statistics.

Candidates must have the confidence and personality to perform well under pressure. Extensive weekly travel will be required but no relocation.

Fluency in English is a must, additional languages would be a real asset.
Opportunities for career development are excellent in a fast-moving and demanding business.

Please apply immediately and send your detailed c.v., mentioning present earnings, under reference 252, to Universal Communication, chaussée de La Hulpe 122, 1050 Brussels, who will forward.

PATENT ENGINEER

Goodyear has a vacancy for a patent engineer in the Patent Department of its Technical Center in Colmar-Berg, Luxembour. This Technical center is the largest R & D facility of Goodyear outside the United States and has a multinational staff. Colmar-Berg is situaded in the attractive country side north of the city of Luxembourg.

Duties would include patent searching, drafting and prosecution of patent applications for inventions originating in The Technical Center.

We are looking for a young University graduate, preferably with a degree in Chemistry or Chemical Engineering. Some previous experience in patents or in industry, though not essential, would be advantageous as would a knowledge of languages, particularly French or German.

Willingness to qualify as a European Patent Attorney is highly desirable and support and training would be given towards this goal.

Please contact :

GOODYEAR

c/o EMPLOYÉE RELATIONS DEPARTMENT
avenue Gordon Smith
7750 COLMAR-BERG
Grand-Duchy of Luxembourg

Centre suisse d'électronique et de microtechnique s.a.
(RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT)

recherche
pour son SERVICE BREVETS

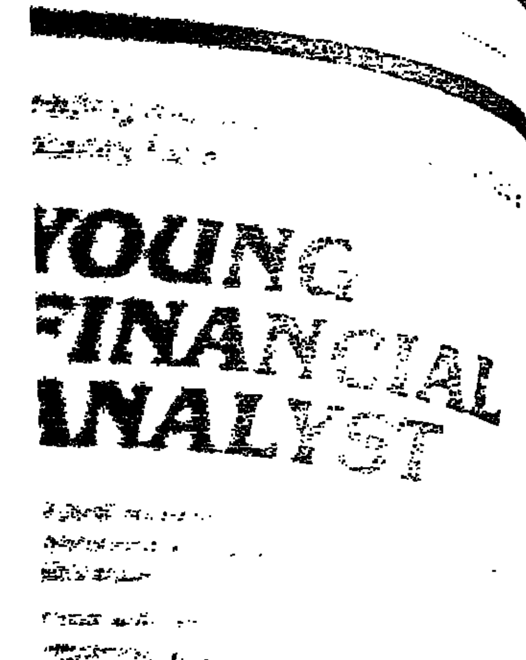
UN JEUNE INGÉNIEUR

possédant une bonne formation en électronique ou en physique. Quelques années de pratique et diplôme du CEIPI ou de mandataire près l'OEB souhaités, ainsi que connaissances écrites de l'anglais et/ou de l'allemand.

Adresser dossier de candidature (c.v., prétentions) à la Direction du CSEM, Maladière 71, 2000 Neuchâtel (Suisse).

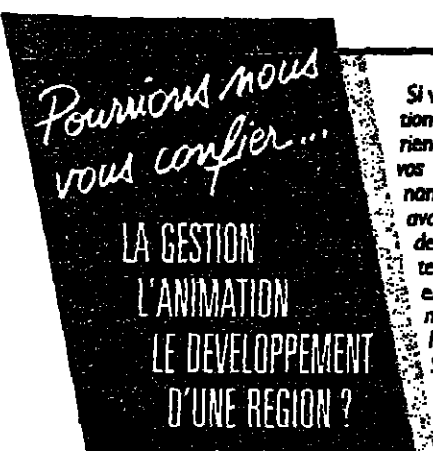
Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIÉES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

هكذا من الاصل



DIRECTIONS . DIRECTIONS . DIRECTIONS

Fonctions Nationales et Internationales



Si vous avez 30 ans environ, une formation supérieure, une première expérience réussie ; vous pouvez prouver vos capacités d'entrepreneur en devenant le DIRECTEUR d'une région avant d'évoluer très rapidement vers des responsabilités plus importantes dans une société en pleine expansion et de dimension internationale.

Poste basé à Paris.

Si ce challenge suscite en vous un réel intérêt, adressez-nous votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions) prétentions) s/réf. DRE 161 à CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01, qui transmettra.



PME représentant en France des groupes internationaux (Scandinavie, U.S.A., Japon) spécialisés dans la fabrication de produits chimiques, matériels et procédés de hautes technologies, recherche son

DIRECTEUR
Comptable et Financier

DECS et Anglais (parlé, écrit) exigés

35 ans environ, possédant au moins 5 ans d'expérience à un poste de responsabilité comptable dans une PME d'import et connaissant les mécanismes bancaires et douaniers.

Envoyer C.V., photo et prétentions à M. Jean ROSSOW - Ets B. ROSSOW et Cie 27, rue La Bruyère, 75009 PARIS

bleu

DIRECTEUR DES VENTES FRANCE

PARIS
Agro-alimentaire

Une Société française (C.A. 250 M.F. - Effectif 370 personnes), qui occupe une position solide sur le marché des volailles fraîches et produits de découpe, et qui accorde une grande importance à la recherche de nouveaux produits et de nouveaux créneaux, recherche UN DIRECTEUR DES VENTES FRANCE. Sous l'autorité du Directeur Commercial et dans le cadre de la politique commerciale à la définition de laquelle il aura participé, il assurera la vente et la promotion de la gamme de produits auprès d'une clientèle de G.M.S. qu'il devra suivre et développer. Il gérera le personnel placé sous son autorité et il animera et formera son équipe de vente. En liaison avec le siège il contrôlera, de façon très rigoureuse, les livraisons des abattoirs aux points de vente. Il gérera différents budgets (fonctionnement, promotion, animation). Il informera régulièrement la Direction de ses résultats et il fera des propositions d'actions permettant d'améliorer la productivité de son Service. Dans un second temps, il assurera sous l'autorité de la Direction Commerciale les négociations avec les Centrales d'achat. Ce poste pourrait convenir à un candidat âgé d'au moins 30 ans, de formation type E.S.C. et possédant un minimum de 5 à 8 ans d'expérience professionnelle acquise dans la vente de produits frais auprès des G.M.S. Compte tenu du développement de la Société, ce poste offre des perspectives d'avenir extrêmement intéressantes. Des déplacements assez fréquents sont à prévoir.

Ecrire sous référence 817/M à :

GRH Conseils

3, avenue de Ségur 75007 PARIS. Discrétion assurée.

AFCOREM



emplois internationaux emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer) (et départements d'Outre Mer)

ALSTHOM

recherche pour son Département **SIGNALISATION** ses

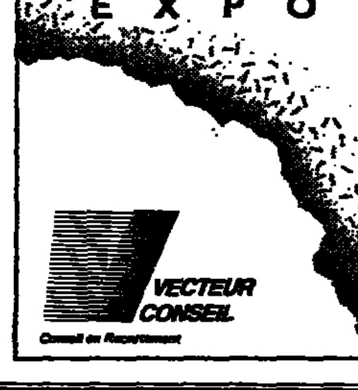
CHEFS DE MISSION
E X P O R T A T I O N

Véritable interface entre le Siège situé à Paris et les clients à l'étranger, votre rôle sera d'assurer la coordination technique (contrats clés en main, réalisation sur site, supervision du montage) et financière (gestion des sous-traitants, gestion du personnel français et/ou expatriés). En outre, vous serez responsable des relations avec les administrations locales.

Agé de 35 ans minimum, vous êtes Ingénieur Electricien ou Electromécanicien et avez une expérience de 3 à 5 ans environ sur un chantier à l'exportation. Homme de contact, vous avez évidemment des capacités d'encadrement et d'animation d'une équipe.

Ces recherches s'inscrivent dans le cadre de contrats à durée indéterminée - (expatriation en famille acceptée). Possibilité d'évolution. Anglais courant et espagnol souhaité.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V., photo et prét.) s/réf. LM/SIG, à VECTEUR CONSEIL - 83, rue Michel Ange - 75016 PARIS.



MEDIA PA



"PROGRAMME DES JEUNES CADRES" DE LA BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)

La Banque islamique de développement, institution internationale de financement du développement, dont le siège est à Djeddah, (Arabie Saoudite) offre, au titre du programme ci-dessus visé et dans les termes et conditions définis par la règlementation dudit programme, des postes à des jeunes cadres ayant d'excellentes qualifications et particulierement meritants.

Le candidat à ce programme doit être titulaire, avec mention spéciale, soit d'un diplôme d'ingénieurs, soit d'une licence, soit d'une maîtrise en économie, finances, gestion des entreprises ou en d'autres disciplines connexes préparant aux tâches de la Banque islamique développement.

Ces diplômes, ou leurs équivalences, doivent être obtenus d'universités ou de grandes écoles dont la renommée est reconnue dans les domaines sus-indiqués.

Le candidat doit justifier d'une experience professionelle d'au moins:

- 5 ans après la licence
- 3 ans après la maîtrise
- 3 ans après le diplôme d'ingénieur reconnu au moins équivalent à la maîtrise

Le candidat doit être âgé de moins de 30 ans

Le candidat doit posséder parfaitement une langue de base parmi l'une des langues de travail de la Banque à savoir : Arabe, Anglais ou Français.

Auront la priorité, dans la sélection, ceux des candidats qui, en plus de leur langue de base, ont une bonne connaissance de l'une ou des deux autres langues de travail de la Banque.

Toutes choses étant égales par ailleurs, priorité sera donnée à ceux des candidats justifiant d'une expérience professionnelle dans une institution, financière, bancaire, d'investissement ou de recherche.

Durant la période spécifiée dans la règlementation, et en application des règles générales de la Banque en la matière, le jeune cadre reçoit un salaire convenable auquel s'ajoutent d'autres avantages tels que ; prime de transport, indemnité de logement, prime d'installation, billets d'avion à l'occasion du congé annuel, allocation familiale, frais de scolarité des enfants, frais médicaux, assurance vie de groupe, assurance contre accidents, affiliation à la caisse des retraites etc. . .

La date limite de réception des demandes est fixée au 31 juillet 1986.

Les personnes intéressées peuvent adresser leur curriculum vitae, copies de diplômes et certificats de travail ainsi que le relevé de leurs notes a l'adresse suivante:

M. LE DIRECTEUR DE L'ADMINISTRATION
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT
BP 5925 DJEDDAH 21432
– ROYAUME D'ARABIE SAOUDITE –

Les candidats pré-sélectionnés recevront ultérieurement des formulaires de candidatures accompagnés de la brochure contenant la règlementation du programme des jeunes cadres de la BID.

LE B.E.U.C.

(Bureau Européen des Unions des Consommateurs) recherche

UN RESPONSABLE « SANTÉ ET SÉCURITÉ »

Il (elle) s'occupera d'une série de dossiers (produits alimentaires, sécurité des enfants, pollution, etc.) et suivra l'évolution des réglementations CEE dans ces domaines. Il (elle) devra pouvoir rédiger avec aisance, prendre des initiatives, développer de bonnes relations avec la presse.

Diplôme universitaire requis.

UN RESPONSABLE TECHNIQUE

Il (elle) coordonnera le travail de participation des consommateurs au sein des divers organismes de la normalisation et suivre les réglementations techniques CEE. Diplôme scientifique ou technique souhaité.

Le premier poste sera confié de préférence à un(e) francophone, le second à un(e) anglophone. La maîtrise de ces deux langues est essentielle. La connaissance d'autres langues de la Communauté Européenne constituera un atout supplémentaire. La préférence sera donnée à des candidats(e)s ayant une certaine connaissance du mouvement consommateur et des institutions CEE. Pour plus amples détails, veuillez vous adresser à Mme Van Gompel, BEUC 29, rue Royale, Boîte 3, 1000 BRUXELLES.

Date limite des candidatures : 25 juin 1986.

POUR LES PROFESSIONNELS DE LA FINANCE

Organisme de fonds en placements financiers à terme nouvellement créé, recherche représentants de haut niveau pour l'Europe.

Profits de plus de 100 % réalisés au cours de chacune des 6 dernières années par la direction actuelle. Commissions de vente élevées pour bons candidats. Tél. VALOR DIRECT S.A. – PARIS : 43-54-27-94.

LES EMPLOIS INTERNATIONAUX

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

Directeur financier adjoint

Paris

Filiale française (50 personnes) d'un groupe américain leader sur des marchés technologiques de pointe, nous cherchons l'ADJOINT DE NOTRE DIRECTEUR FINANCIER.

Il supervise la comptabilité, exerce la fonction de contrôle de gestion et le reporting. Ses capacités à interpréter les résultats, sa rapidité d'intervention et ses qualités de communication lui permettent d'assumer l'évolution logique de ce poste.

A 30 ans environ, de formation Ecole Supérieure de Gestion + DECS par exemple, vous avez acquis une solide expérience de la fonction financière en cabinet d'audit, puis dans une société de vente dynamique de type anglo-saxon.

Une excellente connaissance de l'anglais est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature, sous la référence 494, à Annick Lucchini - **JACQUES TIXIER S.A.** - 7, rue de Logelbach - 750017 PARIS.

MEDIA PA

jacques tixier s.a.
MEMBRE DE SYNTEC

GRENOBLE

Gérer, contrôler, faire vivre les budgets.

C'est le challenge que nous offrons à un opérationnel, en tant que **Directeur Administratif.**
Vous ferez partie de l'équipe de Direction et encadrerez 5 personnes.
Vous formaliserez les budgets, ferez vivre le tableau de bord et aurez la responsabilité de développer l'utilisation de l'informatique de gestion.
En outre, vous animerez l'administration générale (comptabilité, personnel,...).
La société réalise 100 MF de CA dans la construction et l'habitat, c'est la filiale d'un groupe important (600 personnes, CA. 1 milliard).
De formation supérieure, type DECS, ESC, âgé de 30 ans environ, vous aurez si possible une expérience en cabinet et en entreprise dans un poste similaire.
Si vous souhaitez participer à ce recrutement, envoyez votre CV sous référence 822-19, à notre conseil :

ONOMA Tour du Crédit Lyonnais
69431 Lyon Cedex 03

Anzeigentext
Directeur / Gérant

Notre client est une société internationale fabriquant et commercialisant des machines et systèmes pour plusieurs secteurs de l'industrie légère. Sur le plan mondial elle est leader dans certains secteurs du marché. Elle veut développer sa filiale de vente et de service après-vente, déjà implantée en France depuis plusieurs années.

La société cherche son nouveau directeur/gérant âgé de 35 à 45 ans. De préférence, il a déjà occupé un poste similaire dans une société de moyenne taille. Il dispose de l'expérience d'organiser et d'animer de manière efficace une équipe qualifiée de collaborateurs et a pratiqué la vente de produits techniques.

Formation supérieure (Grande Ecole d'Ingénieur ou de Gestion), expérience de la gestion de l'entreprise et de la négociation au plus haut niveau, dans un contexte de technologie de haute qualité. Anglais ou allemand souhaité.

Merci d'adresser votre C.V., photo et prétentions ou de téléphoner d'abord à notre consultant, M. Bernd Niestrath, ROLAND BERGER & PARTNER, Georg-Glock-Strasse 3, D-4000 Düsseldorf 30 (R.F.A.). Tél. : 19-49-211-45.07.27.

Roland Berger & Partner GmbH

Internationale Personalberater (BDU)





emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

هكذا من الاصل

En grand parce que l'Afrique est un grand continent. Mais vous devez travailler principalement l'Afrique du Nord et de l'Ouest. En grand encore car au sein du secteur Mesure et Régulation du Groupe Schlumberger ce sont les couleurs de **Sereg** que vous défendrez, l'un des plus importants constructeurs de robinetterie pour l'industrie et le pétrole. Le terrain n'est pas vierge, il y a encore à faire pour dynamiser notre réseau de distributeurs et nos clients, qui opèrent pour la plupart dans les secteurs raffineries, sucreries, centrales thermiques. Formé dans l'idéal à bonne école (**Mécanique, Electrotechnique**) vous êtes confirmé depuis au moins 3 ans dans un poste d'envergure internationale dans le domaine des biens d'équipement. En Afrique ou ailleurs... le langage commercial étant à notre sens universel, tout comme celui de l'anglais d'ailleurs, que vous pratiquez couramment. Notre place sur ces marchés va vite donner une autre dimension à votre carrière... et à vos ambitions. Et puis le Groupe Schlumberger ouvre grand ses portes aux candidats les plus audacieux... Ce poste, basé à Massy, implique forcément de nombreux déplacements.

Veuillez préciser la référence 238 M dans le dossier de candidature que vous adresserez à la Direction du Personnel, SEREG, 100 rue de Paris, 91342 MASSY CEDEX.

POUR UN INGENIEUR OU EQUIVALENT : L'EXPORT, EN GRAND...

SEREG
Schlumberger

DESSEIN

---

500 dirigeants d'organismes immobiliers ont besoin pour les aider à conduire leur développement d'un :

Professionnel du Conseil en Gestion et Management

Conseil en gestion et management, grande école de commerce ou équivalent (MBA, INSEAD...), 10 ans d'expérience professionnelle dans le conseil et une bonne connaissance du secteur immobilier.

Responsable du développement des méthodes de management pour ce secteur d'activité, il dirigera l'élaboration des :

- plans de développement,
- diagnostics d'entreprise,
- mise en place des systèmes de gestion.

Il interviendra comme prestataire de services au sein d'une équipe pluridisciplinaire auprès des conseils d'administration et d'équipes de direction, dans le cadre d'une société d'études et de conseils, filiale d'une importante organisation professionnelle innovante et d'envergure nationale.

Ce poste représente une réelle opportunité d'évolution vers l'opérationnel à moyen terme.

Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, sous référence 1944 M, (à préciser sur l'enveloppe) à l'Agence AFFLUENTS - 49, avenue Trudaine 75009 PARIS - qui transmettra.

HAY France recherche pour sa Division « Etudes et Enquêtes »

HAY FRANCE

1 consultant

Responsable du Développement Technique et Commercial d'une partie du portefeuille de la Division.

De formation supérieure (Sciences Eco, Sciences Po...), le candidat aura une expérience professionnelle d'au moins 2 à 3 ans de préférence au sein de la Fonction Personnel et sera donc familiarisé avec les approches **modernes** de gestion des Ressources Humaines (politique salariale, gestion des carrières...).

A l'aise dans les contacts et les négociations, il devra travailler en équipe et faire preuve de la rigueur nécessaire à la conduite d'analyses et diagnostics quantitatifs et qualitatifs.

Une rémunération motivante sera composée d'un fixe qui tiendra compte de l'expérience du candidat et d'une partie variable en rapport avec ses résultats. (Réf. 86077/LM)

1 jeune consultant

Diplômé Sup. de Co, Sciences Po..., ayant peut-être une courte expérience de l'entreprise, mais souhaitant surtout intégrer une équipe jeune, performante qui stimule le sens des responsabilités de chacun.

Après un an de formation et d'entraînement aux outils et méthodes HAY, il contribuera au développement d'une ligne de produits (Services d'Etudes et de diagnostics destinés à la fonction « Personnel » dans les grandes entreprises françaises ou multinationales), avec des objectifs annuels de volume, délai et fiabilité.

Son salaire évoluera en fonction de ses talents et, dès la première année, il aura un fixe de 110 000 F minimum + un bonus motivant. (Réf. 86078/LM)

Envoyer curriculum vitae, photo, salaire et prétentions, sous la référence choisie, à

Sonia Lipszyc
HAY Managers 13, rue Alphonse-de-Neuville - 75017 PARIS

MEDIA BA

Paris Quartier Etoile
Une Holding Financière en pleine expansion cherche

Responsable des Investissements
H/F

Qui sera chargé de toutes les études préalables aux **décisions de participations financières.**

Ce poste suppose de façon concomitante la **maîtrise des techniques d'analyses financières** et des techniques modernes d'évaluation d'Entreprises.

Le candidat que nous recherchons aura de façon impérative une formation supérieure de niveau élevé et une expérience confirmée. Des références acquises à la fois dans une Société d'audit ou dans une holding bancaire et en entreprise seraient un atout extrêmement apprécié.

Directeur du Service Juridique et Fiscal
H/F

Qui aura la responsabilité directe de l'organisation juridique des différentes sociétés rattachées à la holding et un rôle important de conseil auprès du Président pour les grandes options juridiques et fiscales liées aux prises de participation.

Ce poste suppose un haut niveau technique en fiscalité et droit des sociétés appuyé sur une première expérience réussie acquise dans un Cabinet de Conseil juridique ou le service juridique d'une entreprise très diversifiée.

Ces deux postes peuvent représenter une **opportunité exceptionnelle** pour des candidats intéressés par des responsabilités immédiates et appelées à augmenter rapidement.

Le salaire de départ prévu pour être motivant sera négocié en fonction du niveau d'expérience et d'autonomie réelle.

Ecrire avec C.V., justification de réalisation et prétentions à :
Mme D'ORNANT - FIDAL PARIS

FIDAL PARIS 18 Bis rue de Villiers
92303 LEVALLOIS-PERRET

L'URBANISATION DE MARNE-LA-VALLEE
Aventure à Disneyland

230 KF +

CHARGE DE MISSION

Notre Société de Transport de Voyageurs (+ de 300 véhicules, CA 120 MF) est directement concernée par cet extraordinaire projet d'urbanisme et de loisirs, dans lequel les interlocuteurs sont nombreux : collectivités locales, Conseils Généraux, EPA, Walt Disney Production...

Face à ce challenge, nous créons un poste de **chargé de mission.**

Homme de terrain, responsable des études, des relations publiques et de la qualité de l'exploitation, vous assurerez le développement de nos activités et la pénétration de notre entreprise sur les nouveaux marchés.

Très autonome, en relation avec la Direction Générale, vous aurez tout pouvoir de négociation avec les différents partenaires et répondrez sur des initiatives réalisables.

Motivé pour orchestrer cette évolution, l'esprit d'entreprise, vous êtes de formation supérieure HEC, ESSEC, IEP, INSEAD..., vous avez une expérience similaire réussie d'au moins 5 ans, la connaissance du transport et de l'anglais.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous réf. 1596 à Ghislaine CAIRE qui vous garantit la confidentialité.

L.T.M. Ressources Humaines, 63 Avenue de Villiers, 75017 PARIS.



RESSOURCES HUMAINES

LYON **180 000 F +**

Nous sommes un organisme de recherche appartenant à un **groupe industriel** important. Nous recherchons notre

Conseillère du travail

HAY RHONE-ALPES

Elle prend en compte les évolutions techniques, économiques, organisationnelles, analyse leurs répercutions au plan social et fait des recommandations à la Direction de l'Etablissement. Elle anime et conduit des groupes de travail, participe aux réunions des différents comités (CE, CHS, Comité de Direction) et par son travail de réflexion, ses actions propres contribue à l'optimisation des relations sociales dans l'entreprise.

Ce poste s'adresse à une Conseillère du Travail diplômée (école de Paris, Université Paris I ou équivalent), possédant 8 à 10 ans d'expérience acquise **en entreprise,** dans des postes où les actions de **type collectif** primaient sur l'individuel et le social. Elle devra savoir animer des groupes, conduire des projets. Sa maturité, son sens critique sont déterminants pour réussir.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo + rémunération), sous réf. 868 M, à Joëlle Khuat Duy.

HAY Managers Le Rhôdanien
5 place de la Gare, 69003 Lyon.

---

cegos

Consultants en management

Futurs conseils de direction

La Division Stratégie Management - 40 consultants - développe des approches synthétiques et originales du management des entreprises, associant stratégie, systèmes de gestion, structures et hommes.

Nos clients sont de grandes entreprises nationales et internationales, ainsi que des P.M.E performantes.

Nous souhaitons renforcer nos équipes par des hommes et des femmes dont la maturité, la sensibilité, l'esprit de synthèse. donnent à nos clients l'envie de travailler avec eux.

Nous leur demandons une formation supérieure - Ecoles d'Ingénieurs, ou de Gestion, Université, M B A - une expérience de 3 à 7 ans et la pratique de l'anglais.

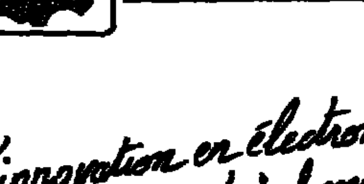
Nous leur proposons d'exercer ce métier, particulièrement exigeant, dans les meilleures conditions pour réussir : développement de leurs compétences, appui d'une équipe, responsabilité devant le client, accès rapide à l'actionnariat CEGOS.

Adresser lettre manus., C.V. détaillé et photo, sous référence 71721/M. à R. VERDET, Sélé-CEGOS, Tour Chenonceaux, 92516 BOULOGNE Cedex.

CURRICULUM



emplois régionaux



Pour ses projets en Intelligence Artificielle - recherche :

INGENIEUR INFORMATICIEN

Débutant ou quelques années d'expérience.
*Lieu de travail : **TOULON (Var).***
*Merci d'envoyer, C.V. et prétentions à **DIGILOG***
21, rue Frédéric Joliot - ZI
13763 LES MILLES Cedex.

DIGILOG
GROUPE DIGITONE

Pierre Lichau S.A.

UNION CARBIDE FRANCE

INGÉNIEUR ASSURANCE QUALITE/CONTROLE

Après une formation d'Ingénieur Généraliste de Grande Ecole, (Centrale, Mines, Arts et Métiers, etc), vous désirez vous préparer à assumer des responsabilités de Direction de production.

Le service « Qualité Contrôle/Assurance de la Qualité » d'une unité de production de 400 personnes située en Savoie, à proximité d'Albertville vous offre cette possibilité.

L'Anglais, écrit et parlé, vous est familier et vous êtes désireux d'apporter votre active contribution aux objectifs d'une unité performante.

Merci d'adresser lettre de candidature, CV et photo à :

UNION CARBIDE FRANCE
Boîte postale n° 3 - LA LECHERE
73260 AIGUEBLANCHE

Responsables méthodes... dans l'Industrie Pharmaceutique...

Notre position de leader et notre fort développement dans la production pharmaceutique, parapharmaceutique et chimique conduisent notre Directeur Industriel à accentuer ses efforts dans l'organisation de nos 18 sites. Il recherche aujourd'hui pour la *Normandie* et la *Région Parisienne* 2 Responsables Méthodes.

Partenaire privilégié du Directeur de l'Etablissement, vous animerez votre équipe et mettrez en place les solutions qui vous permettront d'accroître la productivité.

et au-delà...

votre réflexion, vos études et vos recommandations vous permettront de vous associer à l'organisation industrielle du groupe et de vous faire évoluer à la hauteur de votre potentiel. Vos prédécesseurs à ces postes viennent d'ailleurs d'accroître leurs responsabilités en ce sens.

Diplômé ou autodidacte de talent, votre expérience réussie des Méthodes sur un site industriel a développé votre sens de la rigueur et de l'innovation, votre capacité d'écoute et votre sens aigu des relations humaines.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre, C.V., photo et prétentions) sous la ref. C/MET/LM, à notre Conseil Didier LESUEUR, qui vous garantit la plus totale discrétion.

AFCOREM



Raymond Poulain Consultants
74, rue de la Fédération - 75015 PARIS

Le Monde

Le grand quotidien national, oui, mais aussi une entreprise avec des contrats à signer, des règles à respecter, des procédures à suivre, des réformes à inventer. Voilà le Monde avec ses ambitions de toujours et les défis des nouveaux médias. Le secrétariat général recherche un juriste pour

Gérer les affaires juridiques et conseiller la direction

200.000 +

Au rythme de la vie du quotidien, vous étudierez, proposerez et négocierez des contrats pour assurer les personnes et les biens, pour acheter, louer, céder des meubles et des immeubles, pour concrétiser des accords d'assistance technique ou de commercialisation... Au rythme des affaires, rompu aux procédures du droit des sociétés et à l'affût des nouvelles dispositions et de leurs incidences fiscales, vous saurez conseiller la Direction dans toutes les décisions importantes qui jalonnent la vie du journal : réformes statutaires, création de filiale, partenariat...

En fait un rôle de conseiller, auprès de la Direction mais aussi aux côtés de tous les services - rédaction, marketing/publicité, comptabilité, diversification...-. Un professionnel du droit - Droit des sociétés, Droit commercial propriété - avec une formation supérieure de type DESS, une expérience de 4 à 5 ans en entreprise dans un poste similaire, réussira s'il sait allier à la méthode et à la technicité du juriste le sens des contacts et le talent du négociateur habile.

Merci d'écrire (lettre, CV, photo) sous référence 3317 M 4 - 1 rue de Berri - 75008 Paris.



Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

SOURCES

RADIALL

Société de composants électroniques leader européen dans sa branche d'activité.

Notre rapide développement nous conduit à renforcer nos structures et à intégrer au sein de notre Bureau d'Etudes Connecteurs Optiques :

1 INGENIEUR D'ETUDES

2 à 3 ans d'expérience

Profil :
- *Formation mécanique, électromécanique*
- *connaissances souhaitées en électronique et en optique*
- *Anglais courant nécessaire.*

Mission :
- *Responsabilité d'une ligne de produits.*

Nous vous proposons l'opportunité d'une carrière évolutive au sein d'une entreprise performante.

Votre courrier avec photo et salaire actuel, nous précisera votre intérêt pour ce poste sous la réf. D523 à KRENO Consultants 32, rue de Ponthieu - 75008 PARIS.

KRENO Consultants

CARDIF, spécialisée dans le domaine de l'Epargne, des placements et de la retraite est vite devenue l'un des premières sociétés d'assurance-vie et de capitalisation du secteur privé.
Pour faire face à son développement, CARDIF recherche

Un juriste haut niveau finances-assurances

Spécialiste du droit des affaires, vous possédez une formation supérieure juridique (niveau doctorat, CAPA) qui vous a permis d'exercer vos compétences depuis au moins cinq ans en Cabinet ou en grande entreprise.

Vous assurerez le rôle de Conseil Juridique auprès des secteurs opérationnels et prendrez en charge l'ensemble des études et suivrez l'évolution de la réglementation de nos activités assurances et finances.

Rejoignez un environnement performant en adressant votre dossier de candidature sous réf. 355 à Madame Barjolin - Compagnie Bancaire - Service Orientation-Recrutement
5 avenue Kléber - 75116 Paris.

CARDIF

groupe de la compagnie bancaire

SOURCES

Responsable Comptabilité Groupe

adjoint au directeur administratif et financier

Notre groupe (30 sociétés, 1 500 personnes, 1,3 milliard de CA) est indépendant financièrement, performant et diversifié (pétrole, ingénierie, robotique, informatique...). Dans le cadre de l'évolution de nos structures, nous recherchons le Responsable de la comptabilité groupe. Sous l'autorité et en étroite collaboration avec le Directeur Administratif et Financier, vous superviserez le service comptable de la maison mère (une dizaine de personnes) et assisterez les chefs de comptabilité des filiales dans l'établissement des bilans et comptes de résultats. Vous contrôlerez la cohérence des méthodes comptables appliquées dans le groupe. La présentation des comptes consolidés sera de votre responsabilité directe. Vous veillerez également au respect des procédures et règles fiscales. Ce poste du niveau expertise-comptable conviendrait à un candidat âgé d'au moins 32/33 ans, ayant acquis une excellente maîtrise de la comptabilité française et anglo-saxonne dans un cabinet d'audit et/ou dans une entreprise multinationale. Une bonne connaissance de la langue anglaise est indispensable car l'une de nos filiales est aux Etats-Unis. Cette fonction à la fois d'animation, de conseil et de contrôle nécessite au-delà du professionnalisme, des qualités relationnelles indéniables. Basé au siège parisien (Alma-Marceau), ce poste pourrait à terme, pour un candidat de valeur, évoluer vers une direction administrative et financière de filiale, comme c'est le cas pour l'actuel tenant du titre.

Si vous pensez avoir le profil de la personne (H/F) que nous recherchons, merci de faire parvenir votre dossier de candidature en précisant la référense 335 M à

j.l parichon
38 rue de Lisbonne - 75008 Paris - Tél. 45.63.03.10

SOURCES

IMPORTANT GROUPE DE PRESSE
recrute
pour magazine spécialisé

DEUX JOURNALISTES

Connaissances en micro-informatique bienvenues

Adres. CV, lettre manus. + prétent. et photo sous nº 7350
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS 7e.

Cadre comptable

Nous sommes une importante banque privée située à **Paris-2e** et nous recherchons – dans le cadre de notre expansion – un **cadre comptable.**
Votre mission consistera à encadrer un service d'environ 45 personnes, chargé de la **gestion administrative et comptable de sociétés financières (SICAV, FCP, sociétés de gestion).** Vous serez chargé d'animer l'équipe et d'organiser une activité qui connaît un fort développement (mise en place de procédures, contrôle, etc.)
Agé de 35 ans environ, vous avez une formation supérieure (**DECS, école Supérieure de Commerce ou certificat comptable**), complétée par une expérience similaire.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions, en précisant la référence 4184/LM,à

MEDIA PA 9, bd des Italiens - 75002 PARIS, qui transmettra.

REVUE VIE QUOTIDIENNE
recherche

JOURNALISTE

Quelques années expérience sens pratique et goût pour vulgarisation indispensables.

Envoyer CV et prétentions à
COMPRENDRE (LEVY)
112, rue de Richelieu, 75002 Paris.

WABCO WESTINGHOUSE
Equipements automobiles S.A.





recrute pour sa **DIRECTION RECHERCHE et DEVELOPPEMENT**

INGENIEUR

Diplômé (e) d'une Ecole d'Ingénieur, ayant une expérience d'environ 5 années dans le secteur industriel si possible dans le milieu automobile, la personne que nous voulons intégrer aura pour mission :
- D'assurer la gestion de certains projets de produits nouveaux
- De s'informer de l'évolution des Technologies (plastique, élastomère, fonderie etc...)
De proposer des idées de produits nouveaux.

Pour l'exercice de cette fonction l'anglais courant est indispensable pour les contacts avec les compagnies étrangères et une expérience de la CAO serait appréciée.

Ecrire avec photo et prétentions sous référence LM/DRH à J.P. LE CORRONCQ
Direction des Ressources Humaines - WABCO WESTINGHOUSE
Equipements Automobiles S.A. - BP 16 - 77410 CLAYE-SOUILLY.

« LE COURRIER PICARD »
recherche son

Rédacteur en chef

Les domaines-clé de sa fonction seront :
- L'animation de l'équipe rédactionnelle ;
- la connaissance approfondie de la vie régionale ;
- la gestion du budget de la rédaction ;
- une participation active à la définition de la stratégie de développement du *Courrier picard* ;
- la mobilisation de l'entreprise sur des thèmes rédactionnels porteurs ;
- l'écriture à l'occasion d'événements importants.

Il sera le garant tant dans le fond que dans la forme de la politique rédactionnelle du journal.

Son profil :
- Expérience réussie dans la presse quotidienne régionale ;
- homme de dialogue mais également d'autorité.

Il aura entre 35 et 45 ans, et il s'engagera à s'implanter et à s'investir dans la vie régionale et locale.

Les candidatures seront à adresser à
M. Jacques BENESSE
Directeur général du *Courrier picard*,
14, rue Alphonse-Paillat
80010 AMIENS CEDEX, avant le 30 juin 1986.

AGA

Groupe International (200 usines dans 22 pays). Leader mondial en matériel de surgélation avec sa Division FRIGOSCANDIA recherche

INGENIEUR COMMERCIAL AGRO-ALIMENTAIRE

[illegible]

Notre société, filiale d'un grand groupe financier spécialisé dans l'épargne recherche un :

Chargé d'études communication

Au sein d'une petite équipe, spécialisée dans les problèmes de communication, vous participerez à la réflexion stratégique, à la conception et la réalisation d'actions de notoriété. En liaison avec les agences de publicité du groupe, vous veillerez à la cohérence de notre image et au respect des budgets d'investissements.

Pour ce poste très vivant, nous souhaitons rencontrer **un bon professionnel de la communication**, de formation supérieure (Bac + 4) complétée d'une expérience de deux ans minimum chez un annonceur commercialisant des produits financiers (banques, assurances) ou en agence.

Chaleureux et organisé, vous avez l'esprit d'équipe et un bon sens relationnel. De plus, vous avez acquis des compétences techniques indispensables à l'utilisation des différents médias (presse, catalogue, PLV, salons, etc...).

Affirmez votre savoir-faire dans une entreprise qui saura vous faire rapidement évoluer. En adressant votre dossier de candidature sous référence 2121 à

SOURCES 144 rue de Rivoli - 75001 Paris
qui transmettra en toute confidentialité

ORGANISME FINANCIER

spécialisé dans le secteur immobilier
recherche plusieurs

chargés d'études HF

Formation supérieure de type économique ou comptable. Première expérience nécessaire.
Postes à pourvoir rapidement à **PARIS.**

Adresser lettre, C.V. s / réf. **1478**,
qui sera transmis par :

Pierre Lichau S.A. - 10, rue de Louvois 75063 PARIS Cedex 02

Chef de projet confirmé

Nous nous situons parmi les grandes Sociétés d'Assurance et notre croissance se poursuit avec un développement basé sur l'emploi des techniques les plus modernes.

Chargé d'animer, de coordonner plusieurs équipes d'études et de réalisation, vous vous imposerez grâce à vos compétences et à vos qualités relationnelles.

De formation scientifique supérieure, ayant une solide expérience de conduite de projets importants, de préférence sur grands systèmes IBM, vous avez envie d'évoluer dans une entreprise en pleine expansion.

Nous vous remercions d'écrire sous référence 517/MI à A.L. CONSEIL, 102, Bd Malesherbes - 75017 Paris - chargé de cette mission et qui vous garantit discrétion et réponse.

AL conseil

هكذا من الاصل

URGENT

Nous sommes l'une des entreprises les plus performantes dans un secteur très porteur. Notre siège est à Paris et pour faire face à notre expansion, nous recherchons un

ingénieur
MINES, CENTRALE, SUPELEC, etc.

300.000 F à débattre selon expérience

« Débutant ou ayant quelques années d'expérience, il est indispensable qu'il connaisse l'environnement IBM. Il participera au développement des modules de gestion. Il possédera une structure mentale analytique lui permettant de concrétiser une synthèse afin de prendre des décisions d'investissement de plusieurs milliards de francs. ANGLAIS COURANT NECESSAIRE.

Si vous voulez travailler avec une équipe jeune et dynamique de haut niveau où on raisonne en milliards de francs sur un plan national et international, nous vous invitons à nous envoyer RAPIDEMENT votre C.V., photo et salaire actuel, sous référence 4676-M à Mamrégies, qui transmettra. »

Mamrègies

3 RUE D'HAUTEVILLE - 75010 PARIS

DISTRIBUTEUR DE PRODUITS VERRIERS EN FORT DEVELOPPEMENT. FILIALE D'UN GROUPE TRES IMPORTANT
(banlieue nord-ouest de Paris)
recherche

RESPONSABLE APPLICATIONS INFORMATIQUES

En collaboration avec le responsable administratif de la société et en liaison avec le groupe, il s'agit avec une petite équipe d'exécution de prendre en main les systèmes informatiques (IBM 36 + MICROS) qui gèrent : les commandes, les stocks, l'ordonnancement, le suivi de production, les expéditions et la facturation.

Ce poste convient à un jeune informaticien débutant ou avec une première expérience, d'une bonne formation technique (DUT, BTS...), voulant s'investir à fond dans le fonctionnement et le développement de cet équipement récemment installé et performant.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS. (sous réf. 2642).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Importante société de loisirs
Première de son secteur (400 salariés - 200 millions CA)

RECHERCHE

RESPONSABLE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Celui-ci, sous l'autorité de la Direction Générale, aura pour mission :
- de participer au recrutement
- de gérer l'évolution des salaires et de la masse salariale
- de gérer les contrats de formation et d'adaptation en liaison avec les services administratifs compétents
- de gérer les contrats de travail
- de prévoir les besoins en personnel
- d'assurer le fonctionnement des organes de représentation du personnel.

Une expérience de 5 ans environ dans un poste similaire est exigée. La réussite dans cette fonction ouvre des possibilités d'évolution de carrière vers un poste de secrétariat général.

Envoyer C.V., photo et prétentions à G. Boone 35, rue de Chazelles 75017 Paris, qui transmettra.

Etablissement Financier de dimension internationale recherche pour PARIS et ARCUEIL

Chef de Projet Organisation

chargé de la conduite d'études d'organisation dans le domaine de l'Assurance-Vie.
Interlocuteur permanent des utilisateurs et des informaticiens, il assurera des fonctions d'animation, de coordination et d'assistance dans le cadre d'importants projets en veillant à la cohérence et à l'intégrité des systèmes d'information de l'entreprise.
Ce poste s'adresse à un organisateur expérimenté du secteur tertiaire (Assurances, Caisses de Retraite, Banques) ou à un consultant en organisation ayant acquis une expérience dans ce secteur.
De bonnes capacités de synthèse, le goût du travail en équipe et des qualités de contact sont impératifs ainsi qu'une formation supérieure de gestion.
Adresser C.V. détaillé, précisant votre rémunération actuelle, en rappelant la référence JO 66 sur l'enveloppe, à :

CGS CARRIERES
58, Bd Gouvion-Saint-Cyr 75017 PARIS

Importante société nationale
recherche

INGÉNIEURS DÉBUTANTS
DIPLOMÉS D'UNE GRANDE ÉCOLE (ESE, INPG, ENSEEIHT, IDN...)

Désirant exercer leur activité dans les domaines suivants :
- Développement et suivi d'applications transactionnelles de gestion.

Lieu de travail : PARIS-LA DÉFENSE
- Etude et maintenance de logiciels généraux et du système.

Lieu de travail : SAINT-DENIS (93)

Envoyer c.v., photo sous nº 7 345 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7ᵉ.

Filiale d'un groupe international, **leader dans l'application industrielle des techniques opto-électroniques,** nous renforçons notre structure commerciale et recherchons notre

RESPONSABLE PROMOTION PRODUITS

Vous avez une formation scientifique supérieure et une expérience industrielle de quelques années, acquise dans la promotion de matériels de haute technologie destinés à la mesure et l'automatisation.

Nous voulons vous confier la responsabilité globale du marketing et de la commercialisation de l'ensemble de nos produits spéciaux.

Vous serez également chargé de la formation et de la motivation de la force de vente que vous assisterez sur le terrain.

La connaissance de la langue allemande est indispensable.

Le poste est à pourvoir immédiatement en région parisienne et nécessite de fréquents déplacements en France et à l'étranger.

Nous vous remercions d'adresser votre dossier de candidature (lettre + C.V. + prétentions) à **VALENS CONSEIL** sous réf. 9703 - BP 359 - 75064 PARIS Cedex 02.

Organisme para-public
recherche

● UN DIRECTEUR ADJOINT (H/F)

pour son Centre de Formation
Foyer de jeunes travailleurs, situé à MARSEILLE

Candidat âgé de 30 ans minimum. Etudes supérieures BAC + 3 ans de formation (sciences de l'éducation, sociales et DEFA). Expérience 3 à 5 ans dans un organisme de formation ou foyer avec insertion professionnelle. Pratique des relations avec un public jeunes-adultes. Expérience de gestion et de négociation avec l'environnement. Connaissance de l'animation et du fonctionnement d'un groupe. Capacité de travail en équipe et d'évolution dans ce poste. Connaissance des D.O.M. et de la Région P.A.C.A. souhaitée.
Rémunération annuelle de 117 000 à 128 000 francs + selon expérience.

● UN ASSISTANT DIRECTEUR D'ANTENNE (H/F)

pour son unité départementale de ROSNY-SOUS-BOIS (93)

30 minimum. BAC+2, juridique, économique, social. Expérience 5 ans + dans le secteur public ou para public. Connaissance populations des DOM souhaitée. Dans le cadre d'une équipe de 4 collaborateurs qu'il coordonne. Il participe à l'accueil et à l'étude de situations sociales, notamment dans le domaine de la formation professionnelle et de l'emploi. Rémunération annuelle de 95.000 à 106.000 F + selon expérience.

Ecrire sous nº 7351 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, r. de Monttessuy, PARIS-7ᵉ, en précisant le poste choisi.

IMPORTANTE CAISSE DE RETRAITE
Siège social à Paris + important centre d'activité dans une proche ville de province
recherche

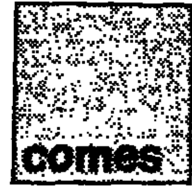


CADRE CONFIRME

En collaboration avec le comité de direction, il devra se consacrer principalement à l'implantation d'une nouvelle génération de systèmes informatiques parallèlement à l'organisation générale des services et à l'amélioration des communications à l'intérieur de la caisse et avec l'extérieur. Il participera également aux réflexions sur le développement de l'institution.

Pour être candidat il faut avoir une très bonne formation scientifique de base (grande école d'ingénieurs ou de commerce), une solide expérience de l'organisation et de l'utilisation des moyens informatiques modernes, le goût du travail approfondi, de l'aisance pour rédiger, l'habitude de travailler en équipe ainsi que le sens des contacts humains et du service aux autres.

TRES BELLES PERSPECTIVES D'AVENIR POUR QUI REUSSIRA A CE POSTE.



Envoyer C.V. détaillé, lettre manuscrite, photo récente et prétentions au Département Recrutement du COMES, 19, rue de la Paix, 75002 PARIS. (Réf. 2643).

DISCRÉTION ET RÉPONSE ASSURÉES.

Rowntree Mackintosh

1500 personnes
1,2 milliard de F

Lion
Nuts
Kit Kat
Smarties
After Eight
Quality Street
Rêve Noir
Lanvin
Menier

LEADER FRANCAIS DU CHOCOLAT recherche pour sa DIRECTION DEVELOPPEMENNT COMMERCIAL

CHEF DE PROMOTION
H/F

- Conseil, il participe activement à l'élaboration de la stratégie promotionnelle sur tous nos produits.
- Créatif et pratique, il conçoit et met en place les actions et outils de communication distribution.
- Gestionnaire, il chiffre la rentabilité des promotions et suit les budgets dont il a la charge.

Si vous êtes diplômé d'une grande école de commerce et disposez de 2 ans d'expérience marketing grande consommation, merci d'écrire (lettre, CV, photo, salaire actuel) à Michel DASSÉ, Rowntree Mackintosh S.A., Noisiel 77422 Marne la Vallée Cedex 2.

Afin de faire face à l'importance de notre parc immobilier locatif et à son fort développement nous recherchons un :

Attaché de Direction
180.000 F +
Responsable de la gestion du patrimoine

Sous l'autorité du Directeur Général, du Directeur Technique et en relation avec les services comptables (informatisés), il aura en charge le contrôle budgétaire, la gestion et le suivi d'un parc de 6.000 logements. Expérience professionnelle d'une dizaine d'années, sens aigu de la rigueur, esprit d'initiative, diplomatie et goût pour la communication (préparation et tenue de réunions) sont les atouts de base pour ce collaborateur courageux et disponible qui aura l'autorité nécessaire pour superviser une quarantaine de personnes.

Merci d'adresser votre candidature manuscrite à SCIP Consultants - 124, Bd. de la République 92210 ST-CLOUD. Secret absolu.

CREATION DE POSTE

CONTROLEUR DE GESTION

Dans le cadre de son expansion, le groupe DUBOIS - 2800 personnes, une des premières entreprises de transport et de transit en Europe - crée un nouveau poste de Contrôleur de Gestion.

Nous vous le proposons si, de formation supérieure (ESSEC, ESCP, DECS...), une première expérience vous a familiarisé avec les méthodes de contrôle de gestion dans l'industrie.

Rattaché à notre Direction Générale, votre mission principale consistera à appliquer au transport les méthodes de l'industrie, pour analyser la rentabilité de nos différentes activités, et proposer des améliorations ; en particulier au niveau des procédures, de l'organisation ainsi que des moyens humains et matériels mis en œuvre pour la réalisation de nos prestations.

Vous serez chargé par ailleurs de l'élaboration et du contrôle des différents budgets, des tableaux de bord et de la sortie des résultats prévisionnels.

Ce poste est basé à PARIS. Des missions en province voire à l'étranger sont à prévoir. La connaissance de l'anglais serait appréciée.

Merci d'adresser lettre + CV + photo sous réf. LM à Stella MINIER Transports DUBOIS, 9, avenue de la Porte-de-la-Chapelle - 75880 PARIS Cédex 18.

GROUPE DUBOIS

LE TRANSPORT : UNE FORCE POUR VOS VENTES.

La filiale d'un grand groupe financier recherche

Chargé d'études "Fonction Personnel" temporaire

Fort d'une première expérience en micro-informatique dans le domaine de la gestion de personnel, vous souhaitez confirmer votre savoir-faire au sein d'une petite équipe.

Vous serez chargé de mettre en place des applications sur micro informatique (PC-D base 3) concernant les ressources humaines.

Pour ce contrat à durée déterminée, (6 mois), le candidat recherché (Bac + 4) bénéficiera d'une rémunération motivante.

Pour un premier contact, merci d'adresser lettre, CV et prétentions sous réf. 2140 à

SOURCES

AUDIT ET COMMISSARIAT AUX COMPTES

Pour accompagner notre développement, nous recherchons des Collaborateurs (niveau Responsable de Mission) attestant :
- *d'une formation supérieure,*
- *de 3 ans minimum d'expérience en cabinet.*

PAVIE & Associés
Tél. : 47.42.12.00

Pierre Lichau S.A.

« LE PARTICULIER »

cherche POUR SA NOUVELLE REVUE

« LE PARTICULIER IMMOBILIER »

Jeune chef de publicité (H/F)

Minimum 2 ans expérience de vente espace presse
Adres. lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à :
LE PARTICULIER – Mme TUBRY
21, bd Montmartre, 75002 Paris.

Un organisme technique relevant du Ministère de la Défense, situé en proche banlieue parisienne, offre à des ingénieurs, de nationalité française et en début de carrière, de valoriser leur formation et leurs aptitudes dans un environnement particulièrement ouvert aux techniques de pointe.

Il recherche :

2 INGÉNIEURS DE FORMATION ÉLECTRONIQUE GÉNÉRALE

(une très bonne maîtrise de la langue anglaise est demandée pour l'un des postes). Réf. 1.

1 INGÉNIEUR DE FORMATION ÉLECTRONIQUE - INFORMATIQUE Réf. 2.

Ces postes supposent une bonne capacité d'analyse et de synthèse, des qualités de rigueur et de curiosité technique, le goût des contacts humains.

Envoyer lettre manuscrite, C.V. et photo, sous nº 7.291
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

REVUE DE VULGARISATION SCIENTIFIQUE FILIALE D'UN GROUPE DE RENOMMÉE INTERNATIONALE
recherche

CHEF DE PUBLICITÉ

de formation universitaire,
il justifie d'au moins deux ans d'expérience de la vente d'espace presse en agence ou au support.

Merci de bien vouloir adresser lettre manuscrite + c.v. + prétentions à :
Mme GARNIER, 8, rue Férou, 75006 PARIS.

Centre hospitalier et de recherche
banlieue sud PARIS
recherche pour son
SERVICE D'ÉLECTRONIQUE

TECHNICIEN ÉLECTRONICIEN DIPLOMÉ

BTS ou DUT même débutant
pour participer au sein d'une équipe à la maintenance et au développement des appareils médicaux.
(Le parc comprend une centaine d'appareils.)

Envoyer candidatures, c.v. détaillé et prétentions sous nº 7 289 M LE MONDE PUBLICITÉ, 5, rue de Monttessuy, PARIS-7ᵉ.

OFFRES D'EMPLOIS

INFORMATIS

PARIS-PROVINCE
recherche pour faire face
à d'importants projets de :
RÉSEAU DE TÉLÉCOM.
de traitement d'IMAGES de Stratégies Militaires, d'intelligence Artificielles, de CAO

15 INGÉNIEURS
GRANDES ÉCOLES

2 à 5 ans de Processus.
Industriel en Temps Réel.
Pratique des Matériels :
SEL 32, MITRA, MOTOROLA 68000
MINI 6, VAX...,
ASSEMBLEUR, PASCAL,
LANGAGE C
SYSTÈME UNIX APPRÉCIÉ

8 INGÉNIEURS RÉSEAUX

SUP. TÉLÉCOM. ou équivalent.
3 ans d'expérience de Logiciels Réseaux et MONITEUR TEMPS RÉEL.
Pratique de TRANSPAC, X 25.
POSTES A RESPONSABILITÉS,
MEMOUN HERVÉ
26, rue Daubenton, Paris-5e.
Téléphone : 43-37-99-22.

Laboratoires pharmaceutiques SEPTODONT, 58, rue du Pt-de-Créteil, 94107 St-Maur Cedex (prox. RER) recherche

PHARMACIENS H/F

pr. service réglementation pharmaceutique France et international. Première expérience souhaitée.
- Bonne conn. technique ;
- rigueur scientifique ;
- aptitude à la rédaction ;
- esprit de synthèse et d'analyse ;
- de langue maternelle anglaise ou possédant de bonnes connaiss. de l'anglais rédactionnel. Deuxième langue étrangère fort appréciée (allemand, espagnol).

Adresser lettre manus. + photo + prétententions à : M. Perry, discrétion assurée.

ANALYSTE-PROGRAMMEUR

IBM 36 GAP II - IBM 38 GAP III expérimentés pour contrats longue durée.
INSETT ETT 45-08-87-28.
20, rue Turbigo, Paris-2e.

VILLE DE MEAUX
(Seine-et-Marne)
50.000 habitants
recrute

● 1 DIRECTEUR DE SERVICES ADMINISTRATIFS
OU
● 1 ATTACHÉ

POUR LA DIRECTION DU SERVICE DU PERSONNEL

MISSIONS :
Gestion informatisée et responsabilité de l'ensemble des opérations relatives aux nominations, avancements, payes, retraites, secteurs formation, information, etc.
PROFIL :
Expérience exigée en matière de Personnel et bonne connaissance des cas d'application informatisée.

Adresser candidature et C.V. à : M. le Maire, Hôtel de Ville, 77108 MEAUX CEDEX.

Recherchons.

COLLABORATRICE

pour participer à la gestion d'une base de données culturelle.
Env. C.V. à Office d'Information Culturelle, 26, rue Beaubourg, 75003 PARIS.

La Ville des Mureaux
(Yvelines) 35.000 habitants
40 km Ouest de Paris
C.E.S. - Lycée - LEP
recrute pour
LE MOIS DE SEPTEMBRE

1 PROFESSEUR DE PIANO

Titulaire du C.A. pour l'Ecole de musique municipale agréée par l'Etat.

Adresser candidature avec C.V. et photographie d'identité à M. le Maire, Conseiller général des Yvelines, Hôtel de Ville, 78135 LES MUREAUX Cedex.

ORGANISME DE FORMATION
recrute

FORMATEURS

- l'enfant hospitalisé,
- le jeu et l'enfant,
- la culture maghrébine,
- l'hospitalisation des personnes âgées,
- les cercles de qualité à l'hôpital,
- les entreprises intermédiaires,
- le marketing social.

Adresser C.V., photo et prét. à C.E.R.F.I.S., 2, rue R.-Schuman, 95300 PONTOISE.

SOCIÉTÉ DE TRANSPORTS INTERNATIONAUX
situé banlieue Nord de Paris
recherche

ADJOINT(E) AU CHEF COMPTABLE

Le (ou la) candidat(e) devra être pourvu d'un grand dynamisme, techniquement apte à effectuer toutes les opérations comptables jusqu'au bilan et faire preuve d'une rigueur exemplaire dans l'exercice et les contrôles comptables.
Pouvant facilement s'adapter au sein d'une société jeune, dynamique et en pleine expansion. Le (ou la) candidat(e) devra posséder impérativement une expérience de 2 ans en cabinet d'expertise complétée par une expérience de 2 à 3 ans en entreprise.
Rémunération motivante.

Adr. C.V. + photo s/nº 7349 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Constructeur International
recherche URGENT
INGÉNIEUR

ÉLECTRONICIEN

Débutant accepté.
Libre de suite. 47-84-74-82.

P.M.E. DU SECTEUR AGRO-ALIMENTAIRE
recherche

UN COLLABORATEUR

POUR RESPONSABILITÉ DE SA FONCTION INFORMATIQUE ET GESTION COMMERCIALE

Celui-ci assurera, d'une part la maintenance et l'évolution des systèmes d'information (HP 150, WANG OIS 50) et d'autre part, l'analyse et le suivi commercial de ses activités (prévisions, réalisations) en collaboration avec les différents responsables.
Expérience micro-informatique et qualités relationnelles indispensables.

Envoyer C.V. + photo + rémunération souhaitée à : DELEPLANQUE ET Cie, 35 *bis*, rue des Canus, B.P. 31, 78600 MAISONS-LAFFITTE.

Association de solidarité avec les migrants
Région parisienne
(30 salariés - 300 bénévoles)
recherche pour septembre

UN GESTIONNAIRE ANIMATEUR
(mi-temps évolutif)

Profil :
- exp. vie associative,
- travail en équipe,
- disponibilité,
- connaissances
  ● gestion et comptabilité (générale, analytique et budgétaire),
- connaissances en informatique appréciées
  ● gestion personnel, dispositif formation d'adultes/migrants.

Env. candidature et C.V. avant le 30 juin 1986 à :
ACCUEIL ET PROMOTION,
61, rue Stéphenson,
75018 PARIS. (Mention « commission recrutement ».)

ENCYCLOPAEDIA UNIVERSALIS

recherche pour service ccial
COLLABORATEURS (TRICES)
- 28 ans minimum ;
- excellente présentation ;
- formation assurée ;
- rémunération importante.

Tél. au 45-38-98-54
ou 45-38-66–75.

Fédération Nationale regroupant 150 Associations spécialisée dans le domaine de l'habitat
recherche

UN CHARGÉ DE MISSION

pour constituer et exercer la mission d'audit auprès de ses Associations, expérience audit et/ou contrôle de gestion et expérience secteur habitat souhaitée.
Salaire : 170.000 F/an.

Fédération Nationale
des Centres Pact,
4, place de Vénétie,
75643 PARIS Cedex 13.

Constructeur MICRO
recherche URGENT
INGÉNIEUR

TÉLÉCOM

3 ans expér. minimum.
Libre de suite. 47-84-74-52.

MAISON DES SCIENCES ET TECHNIQUES DE LA RÉGION POITOU-CHARENTES
recherche son

DIRECTEUR DE PRÉFIGURATION

Expérience souhaitable de la direction d'établissement ouvert au public et de l'encadrement d'équipe pluridisciplinaire. Rémunération en fonction des compétences.
Env. lettre de candidature à : Direction des Affaires Culturelles, Hôtel-de-Ville, 86021 POITIERS CEDEX.
Avant le 11 juillet 1986 inclus. Pour tout renseignement s'adresser à ce même service. Tél. : 49-88-82-07, p. 1429.

URGENT

Société commerciale rech. pour renforcer son service informatique

OPÉRATEUR PUPITREUR

2 ans d'expérience

UNIVAC SOUS OS.3

Horaire 3 × 8.
Adresser C.V., photo et prét.
LA BOVIDA - B.P. 304
92003 NANTERRE Cedex.

Recherche

RESPONSABLE

de la Gestion des comptes clients (suivi des encaissements, relance...). Formation comptable et bons contacts au téléphone souhaités.
Ecr. avec C.V. et prét. A.B. Boulanger, B.P. 48, 92393 VILLENEUVE-LA-GARENNE CEDEX.

Sté d'informatique recherche

3 INGÉNIEURS COMMERCIAUX

FIXE + % + FRAIS
Expérience souhaitée.
Adress. C.V., photo nº 89.368,
PUBLICITÉ ROGER BLEY,
101, r. Réaumur, 75002 Paris.

NICE
Ecole de français
pour étrangers recherche

PROFESSEURS

exp. VIF et DVV exigée, parlant bien anglais, plein temps, poste permanent ou pour juillet, août.
Ecrire avec c.v. détaillé
INSTITUT DE FRANÇAIS
06230 Villefranche-sur-Mer.

secrétaires

Société commerce international (Brésil) recherche

SECRÉTAIRE DIRECTION

Vocation devenir assistante direction, très haut niveau, bilingue portugais, anglais souhaité.
3 ans d'expérience.
Envoyer C.V. à Média-System, 2, rue de la Tour-des-Dames, 75009 PARIS sous réf. 9995 (mention sur l'enveloppe).

formation professionnelle

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Les titulaires d'un diplôme d'ingénieur, d'une maîtrise de droit, sciences économiques, de gestion, d'informatique, de sciences politiques, d'un diplôme d'École supérieure de commerce, intéressés par un

DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES TRANSPORTS

sont invités à contacter
L'ECOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES
(Geneviève Guinard)
Direction de l'enseignement
28, rue des Saints Pères, Paris-7e
Tél. : 42-60-34-13
postes 1146, 1151, 1150

Date limite du dépôt des dossiers : 20 JUIN 1986

propositions diverses

Les possibilités d'emploi à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291-09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur la revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

cours et leçons

Anglais sur mesure.
Cours individuels intensifs en Angleterre (H./Ver) en Espagne Sud. M. Hadgill, Hillfiedge, Cleobury Mortimer, Kidderminster, Worcs DY 14 8A4.
Tél. : 0299-27-0555.

L'anglais en Angleterre
Apprenez l'anglais à Windsor. Cours intensifs à tous les niveaux. Ecrire à WINDSOR LANGUAGES, 10, rue du Bellay, 75004 PARIS.

travail à domicile

Ch. travx dactyl. à dom., man. ou cassettes. Tél. 15/19 h et après 20 heures 48-24-42-63.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

RENAULT SUPER 5 LAURENCE
Base TSE noire, millésime 85, 14 000 km, sièges cuir noir, garnitures cuir et Alcantara noirs, tapis de sol, isolation phonique, toit ouvrant transparent, air conditionné, jantes alu exclusives équipées Michelin TRX 190. 90 000 F.
Tél. : domicile 30-64-10-48
prof. 39-55-44-44.

de 8 à 11 C.V.

A vendre 1re main Ford Sierra 1800 Laser. 22 000 km. année 1985, état impeccable, 55 000 F. Tél. 48-91-94-73.

DEMANDES D'EMPLOIS

CADRE DE DIRECTION

Responsable de l'organisation générale et de l'informatique d'une société d'assurances depuis 6 ans et demi, après avoir assumé la direction de l'informatique d'un groupe d'institution de retraites pendant 9 ans, mes atouts résident essentiellement dans mon engagement total, ma connaissance et mon aptitude à la conduite des hommes, mon expérience des impératifs de l'entreprise moderne dans le domaine organisationnel.

Je recherche la responsabilité du poste qui maîtrise l'ensemble des problèmes de gestion des ressources, tant humaines que matérielles dans l'entreprise : interlocuteur permanent des gestionnaires et des hommes chargés du traitement de l'information, les informaticiens, je suis à l'écoute, j'étudie les besoins de tous les centres d'activité, j'anime, je définis, je coordonne la mise en œuvre des moyens nécessaires ; je veille à la cohérence, à l'intégrité des systèmes d'information de l'entreprise.

Je suis informé et participe, au plus haut niveau, aux décisions, quel que soit le domaine concerné, de manière à prévoir et mettre éventuellement en place les structures d'accueil indispensables.

Je suis libre de toutes obligations à compter du 1er juin 1986...

Ecrire sous le nº 6 901 LE MONDE PUBLICITÉ,
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Collaboratrice direction, haut niveau, dynamique, excell. prés., autonome, gde disponibilité, 15 ans exp. administrative, ciale, communicat., relations publiques, anglais-espagnol ; rech. poste à responsabilités. Ecrire sous ref. 2414 à Levi Tournay Asscom, 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 PARIS CEDEX 02 qui transmettra.

J.H. 23 ans, lib. OM fin juillet D.U.T. BIOLOGIE APPLIQUÉE, option I.A.A. préparant DEST, biologie au CNAM 1 an expér. prof. rech. emploi labo I.A.A. pharmacie ou cosmétologie dans industrie pouvant offrir perspect. d'avenir. Paris ou prov. D. Breisacher, 9, rue Parmentier. 92600 ASNIERES. 47-93-39-85.

CADRE COMPTABLE
40 ans, actuellement en poste (comptabilité générale informatisée), gestion prévisionnelle, ttes déclarations fiscales et sociales), 10 ans d'expérience dans la distribution des non-ferreux, solides connaissances de l'outil informatique et bonne compétence en fiscalité, entend touver rapidement/Paris ou banlieue sud, nouvelle équipe ou valoriser sa technique et son sens de l'animation.
Ecrire sous le nº 7301 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Professionnelle de l'animation et de la gestion culturelles, de l'associatif international, du mécénat. Expérience et savoir-faire, présence et personnalité, tact et autorité, références sur demande, prête à assumer nouveau challenge avec enthousiasme, ardeur et compétence.
Ecrire sous le nº 6894
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

J. F., 27 ans, maîtrises anglais, commerce, gestion offre collaboration. Langues : anglais, allemand, chinois. Expérience marketing direct, interviews, documentation en commerce extérieur (1) 39-59-55-53.
Ecrire sous le nº 6898
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

F. Conn. en INFORMATIQUE
Ch. place Gds Magasins
Récept. marchandises. Tenues stocks. Excel. réf. Libre de suite.
Ecrire sous le nº 6899
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

Jeune femme 33 ans cherche Emploi tireur en sérigraphie
Tél. : 64-33-23-93 ap. 18 h.

Manager secteur tertiaire et informatique ESCP 44 ans gestionnaire à orientation ciale. Très bon niveau relationnel. Négociateur exp. Direction générale et ciale création filiale. Consulting sté Fr/Américaine motivé par challenge ch. opportunité opérationnelle.
Cabinet Abax Sélection
réf. VER 601.
3, rue Rosenwald
75015 Paris. T. 45-30-07-01.

J.F. 31 ans DEA, Sc. Eco, maîtrise Sc. Po, exp. 7 ans P.M.E. (gestion, marketing, vente), angl. Tél. apr. 18 h 30 : 43-80-87-45.

J.H. 25 a., cadre export MBA + ESCE comm. inter., exp. ciale et adm., export, études, marketing, angl. esp., portugais, ch. poste à respons. marketing et/ou ccial export. 30-54-48-45.

Traductrice ESIT 12 a., 6 ans d'exp. trad. scient. et techn., travaillant ds centre de rech. Est (langues de trav. : anglais, allemand, suédois, danois), très bonnes références professionnelles cherche poste équivalent région parisienne.
Centre de rech., ind. pharmac. ou chim. de préf.
Ecrire sous le nº 7352 M
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Monsieur le Directeur,

Souhaiteriez-vous avoir dans votre société, le concours d'une personne polyvalente, avec l'expérience de la publicité en Agence et chez l'Editeur ?

SON PROFIL :
Maquettiste de carrière, responsable de produit (la reliure), pendant onze ans, au sein d'une société leader en V.P.C. de livres.

SA DÉMARCHE :
La coordination avec la création, le suivi de votre production, le rapport qualité/prix avec vos fournisseurs. L'étude des devis, le respect des délais, l'assurance d'un travail rigoureux.

SON OBJECTIF :
Concrétiser par un « plus » votre savoir-faire.

Rencontrons-nous. Nous en discuterons ensemble !

Ecrire sous le nº 6 896
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

CHEFS D'ENTREPRISE

L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

HYDROLOGUE. – 29 ans. DEA hydrologie qualité de l'eau. IAE Paris. Maîtrise de l'outil micro-informatique. 1 an 1/2 d'exp. dans une SSCI. Responsable technique.
RECHERCHE mission de responsabilité dans une entreprise ou bureau d'études dynamique. France-étranger. (BCO/MS 858.)

DIPLOME ISA. – 39 ans. Pratique anglais des affaires. 12 années exp. commerciale et administrative. Gestion et animation de centres de profits France et export.
RECHERCHE direction PME/PMI. (BCO/JV 859.)

CADRE MARKETING HAUT NIVEAU. – 35 ans. Spécialiste financement biens d'équipements. Bilingue anglais. Ayant réussi dans groupes multinationaux.
RECHERCHE direction commerciale établissement financier ou marketing, financement des ventes chez fabricant ou distributeur matériel haute technologie. (BCO/MS860.)

INGÉNIEUR GÉNIE CIVIL. – 52 ans. 30 ans exp. spécialiste du budget. Main-d'œuvre établissement des gammes. Très bonnes connaissances en pert et planning.
CHERCHE poste correspondant dans services méthodes ou administrateur d'un grand immeuble ou comme négociateur dans l'immobilier. (BCO/JV 861.)



ÉCRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
TÉL. : 42-85-44-40, poste 27.

BANQUE, HOMME 35 ans. CI IV 14 a. exp. ch. poste, opérations, Bourse étrangère, ttes propos. étudiées, libre suite.
Ecrire sous nº 7342
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Secrétaire direction 36 ans, 12 ans expérience. Anglais, espagnol, notions allemand, libre septembre, cherche poste responsabilités, message au 43-41-53-19 ou après 20 h Tél. : 42-81-04-87.

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Près MUSÉE PICASSO
Dans hôtel XVIIe. Entre cour d'honneur et beau Jard privatif Duplex superbe récept. + 3 chbres. 2 bns. 4.700.000 F. DORESSAY 46-24-93-33.

Proximité
PLACE des VOSGES
grands appartements dans immeuble classé
MONUMENT HISTORIQUE
possibilité mezzanine, jardin.
Tél. : 48-78-22-42.

5e arrdt

LUXEMBOURG 2 P.
Cuis., entrée, s. de bns, WC. Px 600.000 F. 43-27-28-60.

Rue Pascal, maison-atelier 160m² + sous-sol 2 450 000 F, calme, soleil, grand charme. 46-44-98-07 ; 45-46-12-53.

6e arrdt

SAINT-SULPICE
Superbe 4 p. 130 m². Haut plafond poutres 17 e peintes CHARME, PARFAIT ÉTAT DORESSAY. 46-24-93-33.

Beau studio cft, rue Dauphine, 470 000 F, boul. St-Michel, petit studio caractère 189 000 F. Immo Marcadet, tél. 42-52-01-82.

DUROC, 8. séj., 2 chbres, 1 cuis., wc, bns, balc., imm. stand. 1 620 000 F, Brancion 45-75-73-94.

11e arrdt

Mo PARMENTIER récent 4 p. 101 m², 2 bns, cuis. équip., 8e ét. anc. balcon 10 m² x 2, soleil, park. 1.150.000 F
Tél. : 42-22-27-87.

15e arrdt

FRONT DE SEINE
LUXUEUX DUPLEX 180 m²
Décoration raffinée, étage élevé, vue imprenable.
GARBI : 45-67-22-88.

16e arrdt

MIRABEAU
BEL IMM. RÉCENT
2e ét., 90 m², séjour, 2 chbres.
GARBI : 45-67-22-88.

17e arrdt

ÉTOILE
BEL APPT DÉCORÉ
séj. dble, 2 chbres, cuis. équip, bains, WC, dressing, gd balcon, chbre service, 2, caves, park. 2.100.000 F 45-67-01-22.

Pte Maillot, ravissant 2/3 P. plein soleil, charme, tt cft, Le Poulain 43-20-73-37.

18e arrdt

18m² à rénover 79 000 F
2 P. cft 171 000 F, 2-3. P. cft 300 000 F, 3 P. récent 423 000 F, Immo Marcadet. Tél. 42-52-01-82.

PLACE DU TERTRE
3 p. à rénover. 370.000 F. Immo Marcadet, 42-52-01-82.

92 Hauts-de-Seine

Boulogne-Bellevue
Séjour + 2 chbres, 71m², terrasse 16m², très bel imm. park. GARBI 45-67-22-88.

95- Val-d'Oise

LAC D'ENGHIEN
(400 m), vue imprenable résidentiel, 10e et dernier étage.
2 P. 54m² + balcon 320 000
4 P. 85m² + balcon 550 000
6 P. 139m² + balcon 820 000
PROPRIÉT. : 42-60-29-91.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement compt. chez notaire
Téléphone : 45-44-44-45.

Recherche 2 à 4 p. PARIS préfère RIVE GAUCHE avec ou sans travaux PAIE COMPTANT chez notaire.
48-73-20-67, même le soir.

PROPRIÉTAIRES VOUS DÉSIREZ VENDRE
un logement avec ou sans cft
ADRESSEZ-VOUS A :
IMMO MARCADET
42-52-01-82.

locations non meublées offres

Paris

CLAUDE LORRAIN, imm. ancien, 1e ét. asc., 2 p. cft. Très bon état. 3 200 F + ch. Tél. matin, SEGECO, 45-22-69-92.

Région parisienne

(94) SAINT MAURICE 100 m bois
HOTEL PARTICULIER
de caractère. Poss. prof., lib. Intérieur reft neuf. 10 p. + dépend. 15 000 F mensuels.
Cabinet DESRUE 48-93-34-26.

locations non meublées demandes

Paris

Urgent. Monsieur cherche à louer grande chambre, vide de préférence. Paris uniquement, quartier indifférent.
Ecrire sous le nº 6903
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e

Pour dirigeants et personnel importante Cie Française produits chimiques mutés région parisienne rech. DES APPTS. Ttes catégories STUDIOS, VILLAS. Paris banlieue acceptant loyer élevé 45-04-04-46 9 h 45/19 h.

Région parisienne

Étude ch. pour cadres villas tres banl. Loyer garanti.
48-89-89-68 – 42-83-57-07.

locations meublées demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messine, 75008 PARIS, recherche en location ou à l'achat APPTS DE GDE CLASSE pour CLIENTÈLE ÉTRANGÈRE corps diplomatique et cadres de Sociétés multinationales.
TEL. : 45-62-78-99.

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris rech. du STUDIO au 5 P.
LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. 45-26-18-95.

MONDIAL MERCURE
rech. STUDIOS et 2 PIÈCES
pour clientèle étrangère
APPTS DE STANDING
pour Ambassades et Sociétés
S'adr. : SERVICE ACCUEIL
Téléphone : 42-56-28-16.

propriétés

Part. vd PROPRIÉTÉ à Champs-sur-Marne (77). Terr. pays. de 5 000 m² Habi. 270 m², deux niv. Ref. neuf, cheminée, marbre sol, gar. 2 voit. Renseig. Tél. : bur. 43-38-20-30.
Dom. 60-17-42-22 (ap. 20 h.)

20' PORTE BERCY
VILLECRESNES
RER Boissy Saint-Léger superbe maison bourgeoise parc 2 113 m², triple séj. 90 m², 4 chbres, cuis. tt cft 240 m² habitables terrasse, salle de billard ss/sol complet, grenier aménageable 1.985.000 F.
MAS IMMOBILIER 43-45-88-53.

---

91 GOMETZ-LE-CHATEL
5 km Orsay, 5mn RER.
Superbe maison de village
350 m² + jardin
1 500 000 F
Tél. 45-74-41-64, le soir.

SEVRES (Gare)
Belle mais. réc. + 7 chbres, très bon état, gar., jardin 1300m² – 45-67-22-88.

---

110 KM DE PARIS
SUPERBE PROPRIÉTÉ de caractère, de 1870, en parfait état, tt cft, s/5 500 m²
Prix total : 750 000 F.
AGENCE CENTRALE à 02600 VILLERS-COTTERÊTS.
Téléphone : (16) 23-96-05-93.
Ouvert ts les jours même dim.

A SAISIR
89 km Paris direct. aut. sud Nemours, dans écrin verdure de 8 ha baigné par sa rivière poissonneuse. Bief en eau, authentique moulin XVIe, roues à aube, 9 p. + dépendances AFFAIRE RECOMMANDÉE. Prix total 790 000 F, tr. av. 79 000 F + long créd. TURPIN DORDIVES 16-38-92-72-32 et ap. 20 h : 16-38-96-22-29 24h/24 h.

URGENT
150 KM SUD PARIS
PROPRIÉTÉ EN U, 5 p., cuis., bains, w.-c., chauffage, gdes dépend., 3 800 m² terrain, 460 000 F, crédit 100 %. Tél. : (16) 86-74-08-12 ou après 20 h (16) 86-74-02-71.

villas

VAUCRESSON
PPTÉ ILE-DE-FRANCE
Récept. 80 m², s. à manger, bureau 4 chbres, 3 bains, gde cuis. moderne s/sol total, gar. 2 voitures, chbre service, s. d'eau, jard. planté. 1 000 m².
Prix : 3.500.000 F.
KATZ 47-41-33-33.

Part. vd près La Réole villa tt cft standing 101 m² hab. + 101 m² S/sol terrain 2872 m².
Prix : 620.000 F.
Tél (H.R.) 56-61-06-31.

Côte d'Azur. Hauts de Cagnes, près château, villa classée 16e. 180 m² sur 2 niveaux, jardin, terrasse, garage 2 voitures, atelier, exceptionnel, urgent. 1 750 000.
FIRST Nice 93-87-18-80.

maisons individuelles

LA CELLE-SAINT-CLOUD
Près écoles, lycée, transports, s/500 m² terr., mais. 140 m² habit., séj., 40 m², s. à manger, cuis., 4-5 chbres, bains, s. d'eau, gar., chf cent. gaz, 1 450 000 F, 39-69-53-08.

Particulier vend VAUCRESSON, MARNES-LA-COQUETTE, très résidentiel, proximité gare, maison 180 m², avec jardin.
Tél.: 47-41-28-40.

immobilier information

POUR VENDRE OU ACHETER
entre particuliers
maison, appartement, château propriété, terrain, commerce
sur toute la France
INDICATEUR LAGRANGE
Fondé en 1878
5, rue Greffulhe, 75008 Paris
APPEL GRATUIT : 05-07-09-11.

immeubles

Propriétaire vend immeuble libre, refait à neuf, ville résidentielle, 9 km de Fontainebleau. Ex. maison de repos, 24 chbres + dépend., beau jardin. Agence s'abstenir.
Tél. : 64-45-74-80.

MARCHAND BIENS accepte associé si apporteur imm. Paris ou Gros % 43-65-78-88.

bureaux

Locations

ÉTOILE
BUREAUX
MEUBLÉS
TRÈS HAUT NIVEAU
SALLES DE RÉUNIONS
DOMICILIATIONS
SECRÉTARIAT-TÉLEX
TÉL. (1) 47-27-15-59.

NEUILLY MÉTRO
Loue directement 1 bureau ou + dans immeuble neuf 47-58-12-40.

DOMICILIATION DEPUIS 90 F/ms
ST HONORÉ. Tél. 42-86-84-91
PARIS 12e. Tél. 43-40-68-60
Constitution SARL 2 000 F/HT.

SIÈGE SOCIAL PARIS 8e
TELEX/SECRÉTARIAT
AGECO 42-94-95-28
(stationnement aisé).

Votre adresse commerciale ou
SIÈGE SOCIAL
bureaux, secrétariat, télex
CONSTITUTION STÉS
Prix compétitifs. Délais rapides.
ASPAC 42-93-60-50 +

VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitution de Sociétés.
Démarches et tous services.
Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

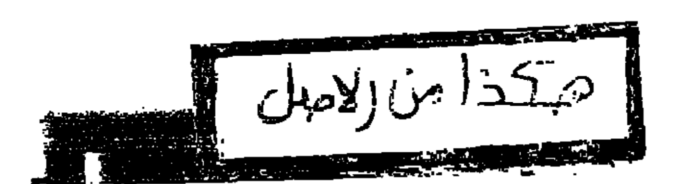
17e PLACE WAGRAM
(prox.) BUREAUX ÉQUIPÉS
OUVERTS 24 H SUR 24
avec tous services : tél., télex, télécopie, secrétariat, salles de réunions, restaurant, etc.
ACTE 43-80-90-10.

locaux commerciaux

Locations

CENTRE VILLEJUIF
Proximité métro, 370 m² divisibles, hall d'exposition + BURX 44 F H.T. le m². Moyen mensuel. Bail neuf. 43-31-65-61.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
45-55-91-82



économie

REPÈRES

Dollar : baisse à 7,10 F

Sur des marchés des changes assez agités, notamment par la demande d'un nouveau rééchelonnement de la dette extérieure du Mexique, le dollar a légèrement baissé à Paris, le 10 juin, à 7,1030 F contre 7,1250 F la veille. Le secrétaire américain au Trésor, M. Baker, a demandé à la France de réduire, à nouveau, son taux d'intérêt, pour faire remonter le deutschemark au sein du SME et permettre à la RFA de réduire, elle aussi, ses taux.

Pétrole : les compagnies américaines obligées de quitter la Libye avant le 30 juin

La Chambre des représentants a adopté, lundi 9 juin, un projet de loi visant à obliger les compagnies pétrolières à quitter la Libye avant le 30 juin. Ce projet, s'il est adopté par le Sénat, donnerait force de loi à la décision du président Reagan et empêcherait l'administration d'accorder des dérogations à certaines compagnies. En janvier dernier, le président américain avait ordonné à tous ses ressortissants de quitter la Libye, considérée par le gouvernement comme le principal responsable des actes terroristes visant les Etats-Unis. Toutefois, les cinq compagnies pétrolières y possédant des actifs – environ 1 milliard de dollars – avaient obtenu un « délai de grâce », expirant le 30 juin, pour négocier la cession de leurs activités. Le 4 juin dernier, le département du Trésor avait indiqué (*le Monde* du 6 juin) que ces négociations pourraient se prolonger au-delà du 30 juin, à la condition qu'elles ne s'effectuent pas sur le territoire libyen et que les compagnies cessent de vendre du brut et de verser des redevances à Tripoli. – *(AFP.)*

RFA : baisse de 1,5 % du PNB au premier trimestre

Le produit national brut ouest-allemand a baissé de 1,5 % durant le premier trimestre par rapport à son niveau des trois derniers mois de 1985, annonce le ministère de l'économie, citant les chiffres provisoires de l'Office fédéral des statistiques. Par rapport au premier trimestre 1985, la progression du PNB est limitée à 1,6 %, un résultat décevant reflétant une progression des investissements moins rapide que l'an dernier et un fléchissement, sans doute provisoire, des commandes à l'industrie.

CONJONCTURE

UN RAPPORT DU CONSEIL ÉCONOMIQUE SUR LES PRÉLÈVEMENTS

Les cotisations sociales devraient être calculées sur l'ensemble des revenus

« *L'assiette des cotisations sociales, qui, pour des raisons historiques, pèse trop exclusivement sur les revenus du travail, devra évoluer progressivement en s'élargissant à l'ensemble des revenus des ménages sans que cet élargissement se traduise par une confusion quelconque avec le budget de l'Etat.* », écrit M. Jean-Pierre Vignau, auteur du rapport sur « *Prélèvements, prestations et passage du revenu primaire des ménages à leur revenu disponible* », établi par le Conseil économique et social.

« *Il paraît possible*, poursuit le CES, *d'engager une réforme en prenant la valeur ajoutée pour assiette partielle se substituant partiellement à l'assiette salariale. Il sera ainsi possible de faire plus largement appel aux entreprises les plus capitalistiques. Mais une telle réforme ne devra pas être mise en application sans qu'aient été effectuées des simulations à large échelle.* »

Le Conseil économique propose que soit réformé l'impôt sur le revenu, de plus en plus souvent utilisé à des fins économiques et sociales. Il faudrait « *simplifier le barème actuel de l'impôt par une remise en ordre du système devenu trop complexe d'abattements, de décotes, de réductions, de prélèvements à la source... Il serait souhaitable de rechercher cette remise en ordre – toujours dans un souci d'harmonisation européenne – dans un rapprochement des barèmes de ceux du Royaume-Uni et de la République d'Allemagne* ». Le CES propose également que soient « *recherchés les moyens de faire cesser la discrimination entre couples mariés et concubins et examinés dans cette perspective ce que seraient les incidences – du fait notamment de l'affectation des enfants – d'une solution consistant à laisser le choix entre imposition conjointe et imposition séparée* ». Enfin, le Conseil de la place d'Iéna souhaite que soit réformée « *la taxe d'habitation, qui malgré exonérations et abattements, reste trop lourde pour beaucoup de familles nombreuses et pour les ménages à faibles revenus dans la mesure où elle prend insuffisamment en compte la capacité contributive.* »

Dans son rapport, M. Jean-Pierre Vignau note que, « *apprécié globalement par la comptabilité nationale, le rythme d'augmentation du revenu primaire des ménages, en termes réels, a connu un net ralentissement à partir du milieu des années 70, encore accentué depuis 1980. Le montant de ce revenu est évalué à 3 284 milliards de francs en 1984. A l'inverse, au cours de la même période, le rythme d'augmentation des prélèvements, en termes réels, s'est accéléré. Les cotisations sociales (975 milliards de francs) représentent, en 1984, 30,8 % du revenu disponible brut des ménages (RDBM) contre 21,7 % en 1970. Le poids des prélèvements fiscaux directs sur les ménages (306 milliards de francs en 1984) connaît une évolution analogue : leur part dans le RDBM passe de 6,65 % en 1970 à 9,7 % en 1984 ; la structure des prélèvements fiscaux s'en est trouvée modifiée, l'alourdissement de l'impôt direct sur les ménages ayant été compensé par un allégement de la part des impôts pesant sur la production et les entreprises et une réduction du poids de la TVA. L'impôt direct sur les ménages reste cependant inférieur à ce qu'il est dans la plupart des pays voisins.*

« *Les prestations sociales s'élèvent à 1 153 milliards de francs en 1984 (soit 36,5 % du RDBM, contre 24,7 % en 1970). Sur la période allant de 1973 à 1984, alors que le RDBM augmentait en francs constants de 35 %, les prestations ont augmenté de 87 %.* »

Le rapport poursuit : « *Les prestations-chômage, en raison de l'importance prise par le problème de l'emploi, ont pesé le plus lourdement sur cette évolution en étant multipliées par 9 en francs constants ; leur part dans le total des prestations est passée, dans le même temps, de 2,2 % à 10,7 %. Les prestations-vieillesse (+ 86 % en francs constants) et les prestations maladie (+ 78 % en francs constants) ont évolué à un rythme proche de la moyenne. En 1984, elles représentent respectivement 41,2 % et 34,1 % du total des prestations.* »

Quant aux prestations familiales, « *elles ont augmenté de 38 % (en francs constants), soit un rythme légèrement supérieur au RDBM, mais très nettement inférieur à l'ensemble des prestations, ce qui fait que leur poids dans l'ensemble des prestations est tombé de 18,5 % à 13,7 %* (...).

« *Au cours de la période 1970-1984, malgré un fort ralentissement de sa croissance, le pouvoir d'achat du revenu disponible des ménages a crû plus fortement en France que dans la plupart des pays industrialisés.*

« *Apprécié par grandes catégories socioprofessionnelles, l'éventail des revenus s'est réduit depuis 1970 grâce au relèvement des revenus les plus faibles. Quant au passage du revenu primaire au revenu disponible, il réduit, en 1984, de 4,2 à 2,5 l'écart entre les revenus moyens de la catégorie la plus rémunérée – les professions indépendantes non agricoles – et celui de la catégorie qui l'est le moins, les salariés agricoles.* »

TRANSPORTS

Le nouvel accord aérien franco-américain relance la querelle entre Air France et UTA

La signature d'un accord aérien entre la France et les Etats-Unis, intervenue le samedi 7 juin, à Washington, représente un succès pour la diplomatie française. Alors que la Suisse et la Grande-Bretagne – pour ne citer que ces deux pays – ne parviennent pas à trouver un terrain d'entente avec l'administration américaine, les négociateurs français ont conclu un accord très favorable.

La France, qui demandait un rééquilibrage à son profit des droits de trafic entre les deux pays, obtient de desservir Miami et San-Francisco et de renforcer ses vols cargos vers Los Angeles et Chicago. En contrepartie, les compagnies américaines reçoivent le droit de se poser à Lyon, escale qui s'ajoute à celle de Paris, Marseille et Nice. Elles pourront, en outre, prendre des passagers en France entre Nice et l'Italie et entre Marseille et la Suisse.

Le nouvel accord aérien franco-américain devrait relancer la querelle franco-française entre les compagnies Air France et UTA. Selon la première, les accords de 1963 qui ont réparti les routes aériennes entre les deux transporteurs lui attribue toute l'Amérique du Nord et donc Miami et San-Francisco. UTA, elle, souhaite desservir San-Francisco afin de rallier Tahiti sans obliger ses passagers à changer d'avion ; elle fait valoir que les accords de 1963 affectent seulement des escales en Amérique du Nord et que San-Francisco n'en fait pas partie.

Il appartiendra à M. Jacques Douffiagues, ministre des transports, de trancher entre ces deux thèses. S'il donne raison à Air France, M. René Lapautre, PDG d'UTA, sera en droit de douter du libéralisme d'un ministre qui empêche la concurrence de jouer normalement. S'il opte pour les vues d'UTA, M. Marceau Long, président d'Air France pourra dénoncer la remise en cause des accords de 1963 et le gaspillage engendré par la concurrence entre les deux transporteurs et menacer de moins bien assurer les obligations des services publics de la compagnie nationale.

Pour forcer la main du ministre des transports, Air France a décidé de desservir, sans escale, tous les mardis et jendis, San Francisco dès le 15 juillet, et, deux fois par semaine, Miami à partir du 26 octobre.

AL. F.

● **Démission du président de la Verrerie ouvrière d'Albi.** – M. Claude Vieu, président du conseil d'administration de la Verrerie ouvrière d'Albi (VOA), vient de démissionner à l'issue du conseil d'entreprise. Nommé le 26 novembre 1985 à la suite de l'entrée d'actionnaires privés dans le capital de la coopérative, M. Vieu avait proposé un plan de restructuration pour l'usine de Saint-Jory qui avait été rejeté par l'assemblée générale des sociétaires de la VOA le 18 avril dernier. Le nouveau président, M. François Jeoffre, précédemment directeur général, présentera un nouveau plan le 23 juillet prochain.

● **Plainte pour séquestration à Renault-Douai.** – Le secrétaire du comité d'établissement (CE) de l'usine Renault de Douai, M. Patrick Kutyla (FO), a porté plainte, lundi 9 juin, pour « *voies de fait et violences physiques* » après la séquestration de quatre élus : MM. Jean-Luc Siczinski, secrétaire adjoint du CE, Miguel Contreras et Jean-Marie Mahiu, trésorier et trésorier adjoint, Jean-Marie Lecomte, délégué du personnel, tous trois CGC, qui ont aussi porté plainte. Ceux-ci ont été retenus plusieurs heures, vendredi 6 juin en fin d'après-midi dans les bureaux du CE sans violence, par une vingtaine de militants et d'élus CGT, qui réclamaient le versement immédiat d'une somme de 70 000 F pour des frais de formation engagés lorsque le CE était dirigé par le syndicat CGT. Les dépenses du CE sont actuellement gelées, en attendant une expertise comptable. A la suite d'une décision du tribunal de Douai, les représentants CGT avaient finalement accepté de libérer les bureaux du CE qu'ils occupaient encore.

CEE

LA RÉUNION DES MINISTRES DE L'INDUSTRIE DES DOUZE

Une étape vers l'Europe des télécommunications

De notre correspondant

Bruxelles *(Communautés européennes)*. – Un pas vient d'être franchi par les Douze vers la création d'un marché commun des terminaux de télécommunications. Leurs ministres de l'industrie ont en effet approuvé le lundi 9 juin une directive sur la reconnaissance mutuelle des essais de conformité des terminaux. L'objectif de l'opération en cours est de faire en sorte que les appareils fabriqués en Europe qui sont reliés au réseau de communication puissent être installés et par conséquent vendus sans problème d'un bout à l'autre de la Communauté. Donner ainsi aux industriels un libre accès à l'ensemble du marché européen leur permettra de réaliser des économies d'échelle et donc de devenir plus compétitifs par rapport à leurs concurrents japonais ou américains.

La directive adoptée entrera en vigueur dans un an et permettra un progrès significatif dans ce sens. Elle suppose d'abord qu'au cours de l'année à venir des normes communes seront définies pour ces terminaux. Cet exercice sera opéré par la conférence européenne des postes et télécommunications (CEPT), qui mettra au point les nouvelles normes en fonction d'une liste de priorités établies par la Commission européenne, en liaison avec les Etats membres et les industriels.

L'industriel qui fabriquera un terminal conforme à ces normes et qui voudra exporter n'aura plus besoin de le faire tester dans un laboratoire agréé de chacun des pays de la CEE. Un seul essai suffira, qui sera reconnu comme valable par tous. Cela signifie pour l'entreprise moins de formalités et des économies importantes. Ce système de reconnaissance mutuelle suppose que les laboratoires agréés des Douze se connaissent, fassent usage des mêmes protocoles, bref, travaillent de façon analogue. La Commission européenne s'emploie depuis plusieurs mois à favoriser un rapprochement entre les laboratoires, ce qui implique le renforcement technique de certains d'entre eux. Elle y a déjà consacré 12 millions d'ECU, soit plus de 80 millions de francs. L'étape suivante, la dernière pour que le marché soit effectivement unifié, sera la reconnaissance mutuelle des procédures d'homologation. La commission fera avant deux ans des propositions à ce sujet.

S'agissant de la diffusion directe de télévision par satellite, les Douze paraissent décidés à prendre l'engagement politique de faire usage des normes Mac-Paquets développées par l'industrie européenne et par l'Union européenne de radiodiffusion, qui constituent une étape vers l'introduction d'une télévision à haute définition (TVHD). Cependant, les Allemands, les Britanniques et les Italiens faisant valoir que les spécificités techniques pouvaient encore évoluer et qu'il était souhaitable, dans ces conditions, de ne pas être complètement lié, on préférait que cet engagement prenne une forme juridiquement peu contraignante. Le projet présenté dans le cadre du programme Euréka par Thomson, Philips, Bosch et Thorn-Emi afin de définir des normes mondiales pour la production, la transmission et la réception de la TVHD, a été évoqué pendant le déjeuner qui a réuni les seuls ministres, et, à en croire M. Madelin, le ministre français, il a été accueilli avec faveur par les participants.

Aides plafonnées pour les chantiers navals

Les Français observent cependant que les Allemands, sans faire vraiment de l'obstruction, se montrent d'une manière générale assez réticents à l'égard de ce travail de normalisation communautaire et de ce qui devrait être son corollaire, à savoir l'ouverture progressive des marchés publics, dans ces domaines-clés des télécommunications et des techniques de l'information.

Les ministres de l'industrie ont enfin débattu des orientations à donner à la politique européenne d'aide aux chantiers navals. M. Sutherland, le commissaire compétent, a observé que la politique de restructuration entreprise au cours des années passées a été inefficace. Beaucoup d'argent a été dépensé, mais les chantiers communautaires demeurent peu compétitifs et leur capacité est très excessive par rapport à la demande. La Commission s'apprête à proposer pour la période débutant le 1er janvier 1987 une politique d'encadrement plus rigoureuse. Les aides à la production accordées par chaque État devraient être plafonnées à 20 % du prix des navires, et les aides à la restructuration ne pourraient être accordées que moyennant une réduction des capacités de production. M. Madelin est d'accord avec l'orientation générale de la Commission, mais souhaiterait qu'au moins au départ le plafond fixé pour les aides à la production soit moins sévère que celui qu'a en tête M. Sutherland.

PHILIPPE LEMAITRE.

ÉNERGIE

APRÈS L'ACCIDENT DE TCHERNOBYL

La CFDT dénonce les conditions de sécurité en France et réclame deux commissions d'enquête

« *Nous avons été traités comme des enfants. Assez de cette pédagogie de la désinformation !* » Après un mois de relative discrétion, la CFDT tape du poing sur la table et exige la réouverture du dossier nucléaire. « *L'accident de Tchernobyl est tout à fait possible en France. Et nous n'avons aucune garantie que, dans ce cas, nous n'aurions pas les mêmes problèmes que les Soviétiques* », a déclaré M. Pierre Héritier, secrétaire national du syndicat, le lundi 9 juin, en tirant les leçons de l'affaire.

Elles sont simples : premier point, l'expérience montre que les autorités ne sont pas prêtes, en France, à maîtriser une crise nucléaire du type de celle de Tchernobyl. L'efficacité des systèmes de sécurité prévus en cas de « pépin » majeur n'a jamais été testée en grandeur réelle, ont souligné les syndicalistes présents. Les tests – souvent réalisés par téléphone, – restent théoriques même avec les services de secours (pompiers, médecins, etc.). L'information des populations voisines, voire des salariés des centrales, est très insuffisante. Des dix-huit commissions locales d'information prévues sur chaque site nucléaire, quatre seulement fonctionnent.

Au niveau national, le SCPRI (Service central de protection contre les rayonnements ionisants) n'a pas joué son rôle. Pis, il a, selon M. Zerbib, ingénieur en radioprotection, membre du syndicat CFDT du Commissariat à l'énergie atomique, bloqué l'information et manipulé les normes de l'Organisation mondiale de la santé fournies à titre d'exemple. « *On avait tous les moyens, on pouvait donner des consignes simples. Pourtant, il a fallu attendre que les médias lancent l'alerte pour que la France se réveille*, dit M. Zerbib. *Si demain un autre incident se produit, le même processus se reproduira.* »

Sans faire d'alarmisme, le spécialiste a insisté sur le problème posé par la mesure du risque sur les enfants exposés aux retombées radioactives. Pour les adultes, l'irradiation totale liée à l'accident, dont une partie reste à venir par la consommation de produits irradiés, devrait représenter une dizaine de millirems, soit le dixième de l'irradiation naturelle subie chaque année par le public, a-t-il dit. Mais pour les enfants, notamment les bébés, l'impact est plus difficile à mesurer : un bébé a une thyroïde vingt fois moins grosse que celle de l'adulte, donc la dose est proportionnellement pour lui vingt fois plus importante, et les écarts d'un cas à l'autre sont très élevés, de un à vingt.

La CFDT demande donc la création d'une commission d'information nationale, chargée d'analyser les problèmes posés en cas de catastrophe.

Fragilisation croissante

Deuxième leçon : la sécurité des centrales françaises n'est pas absolue. « *La conception des réacteurs français rend moins probable une dispersion aussi importante de produits radioactifs*, a expliqué M. Jean Tassard, secrétaire confédéral chargé de l'énergie, *mais les enceintes de confinement ne sont pas la panacée.* » On peut les comparer, a ajouté le syndicaliste, à une « *boîte de conserve percée de trous, lesquels sont bouchés par des pastilles. Si une pastille saute, la protection ne sert plus à rien* ».

Plusieurs intervenants ont souligné la multiplication des incidents dans les centrales et l'impossibilité de prévoir tous les accidents. « *Au fur et à mesure que les centrales vieillissent, il y a une fragilisation croissante. Des systèmes de panne se révèlent, qu'on traite au coup par coup. La vigilance syndicale, comme celle des travailleurs et celle des journalistes s'affaiblit* », a assuré M. Joliot, secrétaire général de la Fédération gaz électricité du syndicat. La formation des agents chargés de la conduite des centrales est insuffisante. « *On forme le personnel pour faire face à des types d'incidents connus et répertoriés, mais l'accident par définition n'est jamais prévu* », a-t-il ajouté.

Le syndicat demande sur ce point la création d'une seconde commission d'enquête. Constituée de scientifiques et de techniciens « *indépendants du pouvoir civil et nucléaire* », elle serait chargée de faire un diagnostic sur l'état du parc nucléaire, et alerterait les autorités en cas de doute ou de risque.

Enfin, troisième leçon à tirer, selon la CFDT, de l'accident de Tchernobyl : l'arrêt immédiat de toute nouvelle commande de réacteurs. Nous avons déjà, a expliqué M. Héritier, une surcapacité importante d'énergie nucléaire. En 1990, il y aura douze tranches de trop, soit l'équivalent de 120 milliards de francs gaspillés. Du parc déjà en cours de construction, seulement une partie, compte tenu des prévisions de consommation en 1990, tournera en base, c'est-à-dire toute l'année, et une partie environ trois mille heures en urgence, (soit la moitié du temps). Elles seront donc moins rentables que les centrales à charbon existantes si elles étaient utilisées. Même en arrêtant toutes les commandes, il en resterait, selon ces critères, encore six de trop en l'an 2000.

Il faut donc, assure la CFDT, arrêter tout ce qui peut être arrêté – les commandes, – étaler la construction des quinze tranches en chantier, organiser la reconversion des soixante mille travailleurs concernés par la construction des centrales, et diversifier les sources d'énergie. « *Nous vivons sous la contrainte de la dépendance électronucléaire. Toute défaillance de la technologie dominante (PWR) provoquerait une véritable panne économique* », a déclaré M. Héritier, soulignant que 1 milliard de francs investi dans le nucléaire représente 2 500 emplois par an, alors que le même milliard investi dans l'industrie en représente 3 400.

VÉRONIQUE MAURUS.

AFFAIRES

Albert Frère : de la ferraille à la télévision

(Suite de la première page.)

En haut, il y avait le « château » — la demeure des patrons — et en bas le reste...

Albert Frère, lui, veut le château. Maintenant à la tête de Frère-Bourgeois (le nom de sa mère) Commerciale, il comprend que pour faire fortune dans ce secteur, le mieux est d'être avant tout un intermédiaire. De faire ce pour quoi il est doué : acheter et vendre, vendre et acheter. Les toutes premières années sont difficiles. Pour réduire les coûts au maximum, il n'est pas rare qu'Albert Frère conduise lui-même un des camions de l'entreprise (voilà sans doute l'origine de la légende)... Mais rapidement, il gagne de l'argent et déjà achète des actions d'autres entreprises. Sa première grande chance sera la guerre de Corée et la formidable flambée des cours des matières premières qu'elle va entraîner.

La Bentley des corons « rouges »

Albert Frère ne va pas laisser passer l'occasion. Il vend dans le monde entier. A un de ses proches, il confie qu'il est parfois lui-même effrayé par l'ampleur des affaires qu'il traite. On le serait à moins : en quelques années, il gagne l'équivalent de 100 millions de francs actuels. La bonne société belge commence à regarder de près, mais toujours avec une certaine condescendance, ce jeune *« parvenu »*. Il en gardera un mépris sans bornes pour ceux qu'il appelle encore aujourd'hui les *« brontosaures »*. Et il jouit de sa toute nouvelle fortune. Avec un rien d'ostentation. *« Il était capitaine de notre équipe de tennis,* raconte un de ses amis de l'époque, *et venait nous chercher dans sa Bentley rutilante pour aller jouer dans les corons « rouges ». Il n'a jamais très bien joué au tennis, mais il gagnait souvent, tellement il n'aimait pas perdre. Pour lui, tout adversaire sur un court est un homme à abattre. »*

En 1954, Albert Frère a racheté un laminoir, les Laminoirs et boulonneries du Ruau, producteurs de petits aciers spéciaux, au puissant groupe luxembourgeois ARBED. La petite histoire raconte : l'administrateur - délégué d'ARBED propose un chiffre. Albert Frère en avance un autre, moitié moins élevé. Il convainc son interlocuteur... et sort de son portefeuille un chèque certifié déjà rempli. Le *« Carolorégien »* (habitant de Charleroi) a alors le champ libre.

En moins de vingt-cinq ans, il va devenir un des barons de l'acier. Comment ? *« Son truc,* explique un des meilleurs spécialistes européens du secteur, *sera de mettre des péages sur l'autoroute aux endroits précis où cela peut rapporter. Quitte même à acheter parfois un tronçon de l'autoroute... pour le revendre deux fois plus cher. »*

Caricature ? Sûrement. Mais cette *« stratégie »* d'Albert Frère n'est pas du goût de tout le monde. Au cours de réunions d'Eurofer, il se fait *« engueuler »* par un des plus prestigieux des maîtres de forges : le baron Thyssen. Le vicomte Davignon, chargé à la Commission de Bruxelles du dossier sidérurgique, n'apprécie pas non plus beaucoup la manière dont Albert Frère respecte — ou ne respecte pas — les directives européennes. Davignon, un des autres hommes forts de la Belgique d'aujourd'hui — que l'on retrouvera plus tard à la Société générale, le premier holding belge.

Principal reproche adressé à Albert Frère : celui de casser les prix. Jouissant d'un quasi-monopole de la commercialisation de l'acier belge, il est en effet payé *« à la commission »*. Peu importe le prix ; ce qui compte, c'est le volume des ventes. *« Les pertes sont supportées par l'Etat, les gains empochés par Albert Frère,* avoue un haut fonctionnaire de la Commission européenne. *Bien sûr, Frère pouvait aussi perdre de l'argent, mais, dans cette hypothèse, il en perdait avec les autres, alors que ce qu'il gagnait, il le gagnait tout seul. »*

A Charleroi, on entend un autre son de cloche : *« Sans Albert Frère, il n'y aurait plus de sidérurgie ici,* affirme un syndicaliste, *tout serait à Liège. »* L'éternel conflit entre les deux cités wallones. Qu'elle serait simple, en définitive, cette Belgique, s'il n'y avait *« que »* des problèmes entre Flamands et Wallons !

Devenu un des patrons de la sidérurgie belge, Albert Frère sait qu'il faudra trancher dans le vif pour sauver celle-ci. Cela semble politiquement impossible. Quant, début 1982, Cockerill-Sambre annonce 17 milliards de francs belges de pertes, Albert Frère n'est plus là. Il a fait ses adieux définitifs à la sidérurgie. En d'autres temps, il aurait créé une dynastie de maîtres de forges, mais, en 1982, il s'agit d'aller voir ailleurs.

La nationalisation de Paribas

Deux formidables opportunités vont alors se présenter et, une fois de plus, Albert Frère va les saisir au vol. La première, c'est, en France, la nationalisation de Paribas. Albert Frère, qui travaille déjà depuis longtemps avec la banque française, est un de ceux qui organisent la sécession des filiales belges et suisse. Si l'opération échoue en partie, Albert Frère a néanmoins mis les pieds dans la filiale belge, créé une belle machine de guerre, la holding Pargesa, qui va vite faire parler de lui, et surtout se trouver au centre d'un réseau d'amitiés — chacun sa résistance ! — qui lui permettra rapidement de prendre une place de choix dans la finance internationale.

Le président de Pargesa, c'est Gérard Eskenazi. L'ancien numéro deux de Paribas, derrière Pierre Moussa. Il connaît Albert Frère depuis longtemps. Mais l'affaire de la nationalisation va encore les rapprocher. A tel point qu'aujourd'hui Frère et Eskenazi sont inséparables. On raconte même qu'ils se téléphonent jusqu'à vingt fois par jour. Dans cette alliance — rare dans cet univers im-pi-to-ya-ble, — Frère a apporté l'argent et le sens du commerce, Eskenazi les diplômes et une grande pratique de la banque. *« Si nous savons qu'une réunion doit se terminer par un bon repas, alors, j'y vais, parce que je suis plus gourmet que Gérard »*, ironise Albert, grand amateur de bordeaux et qui possède, d'ailleurs, 40 % des actions d'un cru de Pauillac, l'Aubage libéral, clin d'œil d'un homme qui, comme beaucoup de ses concitoyens, professe un mépris certain pour la politique et les hommes qui la font, mais avoue néanmoins ses sympathies pour le Parti libéral belge.

Ces différences gastronomiques mises à part, Frère et Eskenazi ont le même but : créer un ensemble international de banques d'affaires et prendre, dans les secteurs en expansion, un petit nombre de participations significatives. Plaque tournante de cette opération : le groupe Bruxelles-Lambert. Les difficultés que ce groupe, le deuxième de Belgique, connaît en 1982 furent, en quelque sorte, la deuxième chance d'Albert Frère lorsqu'il quitta la sidérurgie.

Disposant d'argent frais, il prend le contrôle du groupe avec Pargesa. Certes, le baron Lambert reste théoriquement le numéro un du groupe, mais, en fait, les décisions sont prises par le tandem Frère-Eskenazi. Les résultats ne se font pas attendre. A la fin de 1984, les bénéfices de Bruxelles-Lambert atteignent 4 milliards de francs belges (650 millions de francs français). Aujourd'hui, l'empire, contrôlé par Albert Frère et Gérard Eskenazi pèserait 2 milliards de dollars d'actifs.

Le groupe est implanté aux Etats-Unis où la Drexel Burnham Lambert (les *« pirates de Wall Street »*, selon les mauvaises langues) est en train de faire un malheur. En Angleterre. Au Luxembourg... Prochains objectifs : toutes les grandes places financières et, *« pour commencer »*, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne. En France, Pargesa-GBL a pris une participation importante dans la Société industrielle de banques, rebaptisé avec franchise Société international de banques. En avril 1986, le groupe prend le contrôle de la Banque de gestion privée. Toujours le même principe : gros moyens financiers, petites équipes.

Mais en France, il y a surtout Paribas, qui va revenir au privé. *« Une cible éventuelle, dans la mesure où l'on souhaite que nous y soyons »*, répondait Albert Frère en janvier 1986 (1). *« Impossible d'imaginer qu'un groupe belge puisse reprendre un tel bastion français ; les hommes politiques, chez vous, quelle que soit leur couleur politique, s'y opposeraient »*, dit-on aujourd'hui à Bruxelles. Et, lorsqu'on évoque cette hypothèse devant Albert Frère, il la balaie d'un revers de main : ridicule. Voire... S'il est certainement ridicule d'imaginer une reprise pure et simple de Paribas par le groupe Bruxelles-Lambert, ça l'est beaucoup moins de penser que Albert Frère sera, sous une forme ou sous une autre, présent lorsque les enchères commenceront. Et qui pourrait imaginer, connaissant un tant soit peu le personnage, qu'il se retirerait en cours de route...

« Télé-frites »

La « ferraille », la sidérurgie, la banque... Que reste-t-il à conquérir pour Albert Frère, sinon le secteur où finissent toujours par pénétrer les magnats des affaires : la communication. Hier les journaux, aujourd'hui la télévision. Là encore, la chance a souri à Albert Frère. Dans la corbeille du groupe Bruxelles-Lambert, il trouve en effet le holding Audiofina, qui, avec Havas, possède la majorité de la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (CLT). Cela parce que, en 1973, Valéry Giscard d'Estaing, avec l'aval de Georges Pompidou, craignant l'arrivée de la gauche au pouvoir en France, accepta qu'Audiofina en prenne le contrôle. Celle-ci est aujourd'hui une société de droit luxembourgeois, où la moitié de l'argent est français mais l'actionnaire dominant belge. Qui tient vraiment les leviers de commande ?

A tour de rôle, Luxembourgeois, Français et Belges ont appris qu'ils n'étaient pas seuls maîtres à bord de cet étrange navire. Si, en 1984, Albert Frère parvint à maintenir son candidat, Jacques Rigaud, à la tête de RTL, contre le poulain du gouvernement français, Jacques Pomonti, un an plus tard, il ne réussit pas à faire nommer Gaston Thorn à la présidence de la CLT, contre l'avis des Luxembourgeois, qui préférèreent Pierre Werner.

Dessin de PANCHO.

En Belgique, la CLT, qui diffuse RTL-TV sur les réseaux câblés, semblait jusqu'à ces dernières semaines favorites, car seule en piste, pour obtenir la télévision privée qui devrait être créée incessamment. Mais, à présent, Sylvio Berlusconi annonce qu'il est aussi candidat, ce même Berlusconi qui avait « chipé » la cinquième chaîne l'hiver dernier à la CLT.

Apparemment, Albert Frère ne réagit pas. *« Je respecte la réussite de M. Berlusconi »*, dit-il, patelin. Mais il prépare sa revanche. Il n'a toujours pas renoncé à la 5, estimant *« inintéressante »* la reprise de TF 1. Pour blanchir leur belgitude, le groupe Bruxelles-Lambert et la CLT ont l'intention de créer une société de droit français, dont ils possèderont moins de 50 % du capital. Le gouvernement ne pourra pas ainsi être accusé d'avoir laissé une chaîne à un groupe étranger et les Français ne pourront se gausser d'une « télé-frites », après avoir ri de la « télé-spaghettis ».

Et puis, le 20 septembre dernier, Albert Frère a trouvé un allié de choix et de poids puisque le groupe Bruxelles-Lambert a signé un accord mis en sommeil provisoirement avec News International, la filiale européenne du groupe de Rupert Murdoch, le patron de la première multinationale multimédias du monde. Le combat risque d'être violent.

« Je m'amuse », continue à répéter Albert Frère dans son bureau de Charleroi, juste au-dessus de Editions Dupuis, qu'il a reprises après un combat acharné et dont il compte faire un des empires de la bande dessinée. Contrairement à la légende, qui le décrit sautant dans son jet à la moindre occasion, Albert Frère n'aime pas voyager. *« Il trouve toujours un bon prétexte pour rester à Charleroi,* confie un de ses collaborateurs. *Et puis, à l'étranger, surtout aux Etats-Unis, il n'est plus... comment dire ?... le* king, *comme il peut l'être ici. »*

Le roi Albert Frère ? Le parrain, plutôt, qui n'aime pas que ses collaborateurs fument dans leur bureau. *« Il nous dit que ça nous ruine la santé »*, lance, un peu excédé, un de ses proches, qui profite de l'occasion de vous raccompagner pour « en griller une » dans le couloir. *« Il est infatigable et, comme il s'amuse en travaillant, il peut nous réveiller 6 heures du matin »*, ajoute un autre. *« Une formidable énergie vitale »*, estime Jean Gandois, l'ancien PDG de Rhône-Poulenc, qui a présidé à la restructuration de la sidérurgie belge. *« Ce n'est pas un chef de bande, mais un homme seul, qui sait s'entourer des meilleurs »*, précise un industriel belge. *« Un homme de parole,* reconnaît un syndicaliste : *Il fait tout pour vous avoir, mais quand l'accord est fait, il le respecte. »*

« Ce qu'il veut, conclut un de ses amis, *c'est gagner des mastocs* (des sous, en argot de Charleroi), *encore des mastocs, toujours des mastocs. »* Pour les mettre dans une charrette à bras ?

JOSÉ-ALAIN FRALON.

(1) Interview à *Trends Tendance* du 10 janvier 1986.

ENTREPRISES

Télécommunications : Ericsson marque un point aux Etats-Unis

Le groupe de télécommunications suédois Ericsson a réussi à placer un central téléphonique électronique AXE auprès de la compagnie exploitante américaine US West, à des fins de test et d'homologation. La procédure devrait durer une année environ. Il s'agit d'une étape très importante pour la pénétration du groupe suédois sur le marché américain « ouvert » par le démantèlement du monopole d'ATT au début de 1984. Le groupe ouest-allemand Siemens a également obtenu, en septembre dernier, d'être mis sur la liste des fournisseurs potentiels de certaines compagnies exploitantes du téléphone aux Etats-Unis.

Orli Jouet dépose son bilan

La société lyonnaise Claude Berthier SA (130 millions de francs de chiffre d'affaires en 1985), connue sous la marque Orli Jouet, a déposé son bilan, le lundi 9 juin, devant le tribunal de commerce de Lyon, à la suite de la décision de l'américain Hasbro de ne plus racheter l'entreprise. Pourtant, fin février, Hasbro, leader mondial du secteur, avait signé une lettre d'intention en ce sens et avait effectué, depuis le début de l'année, plusieurs virements (pour 17 millions de francs) en faveur de Berthier SA, dont le dernier datait du 20 mai. Les dirigeants lyonnais ont introduit une action en référé devant les tribunaux pour obliger l'américain à respecter ses engagements. *« D'autant,* soulignent-ils, *que nos commandes sont en progression de 40 % par rapport à l'année dernière et qu'à fin mai nous avions réalisé 62 % de nos objectifs. »*

SCOR : retour aux bénéfices

Après trois années très difficiles, marquées par de lourdes pertes (près de 1 milliard de francs), notamment sur sa filiale américaine, la Société commerciale de réassurance (SCOR) a redressé sa situation, avec un bénéfice net de 70 millions de francs en 1985, contre une perte de 462 millions de francs en 1983 et 71 millions de francs en 1984. Créée en 1970, à l'initiative de l'Etat, devenue par une politique ambitieuse le numéro un de la réassurance française, la SCOR est présidée par M. Patrice Peugeot, qui avait, en novembre 1983, été nommé à la place de M. Pierre de Vogüé. Elle a dû reconstituer son capital, la part de l'Etat (Caisse centrale de réassurance) étant ramenée de 80 % à 30 % au profit des compagnies d'assurances françaises, publiques, privées et mutualistes, et la marge de solvabilité remontant à 27 %, niveau jugé satisfaisant.

L'Europénne de banque transforme sa succursale monégasque en banque

L'Européenne de banque (ex-Banque Rothschild) vient de transformer en banque monégasque de plein exercice la succursale qu'elle détenait depuis 1974 dans la principauté. Ce nouvel établissement, baptisé Compagnie commerciale et financière européenne de Monaco, dont la présidence est assurée par M. Roger Pujol, président de l'Européenne de banque, permettra au réseau international du Crédit commercial de France (CCF) d'être représenté à Monte-Carlo. En effet, la Compagnie financière du CCF détient 35 % du capital de ce nouvel établissement, aux côtés de l'Européenne de banque (65 %).

Conserves de fruits : coopération entre le Gard et la Martinique

Le groupe Saint-Mamet (conserves de fruits au sirop, 268,5 millions de francs de chiffre d'affaires) a conclu un accord de participation et de commercialisation avec la coopérative martiniquaise SOCOMOR, qui traite environ 20 000 tonnes d'ananas par an. Selon cet accord, la société de distribution Verjame, qui commercialise les marques Saint-Mamet et Libby's, prendra également en charge les produits de SOCOMOR. D'autre part, le groupe Saint-Mamet, qui est installé dans le Gard, poursuit des essais de transformation de produits locaux comme les cerises noires, les fraises, les framboises, les kiwis et les asperges.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. −		DEUX MOIS Rep. + ou dép. −		SIX MOIS Rep. + ou dép. −	
$ E.-U.	7,1550	7,1575	+ 10	+ 25	+ 20	+ 50	+ 20	+ 120
$ can.	5,1430	5,1474	− 63	− 41	− 133	− 101	− 458	− 369
Yen (100)	4,2455	4,2495	+ 89	+ 103	+ 179	+ 205	+ 517	+ 585
DM	3,1831	3,1856	+ 73	+ 86	+ 141	+ 162	+ 396	+ 456
Florin	2,8466	2,8488	+ 29	+ 37	+ 58	+ 73	+ 205	+ 253
F.B. (100)	15,5916	15,6039	− 12	+ 55	− 24	+ 109	− 109	+ 262
F.S.	3,8582	3,8616	+ 72	+ 91	+ 144	+ 171	+ 453	+ 525
L (1 000)	4,6386	4,6432	− 188	− 156	− 330	− 282	− 937	− 832
£	10,6967	10,7076	− 243	− 199	− 442	− 369	− 1172	− 982

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	6 15/16	7 1/16	7	7 1/8	7	7 1/8	7 1/16	7 3/16
DM	4 3/8	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8
Florin	5 1/2	5 3/4	6 1/16	6 3/16	5 15/16	6 1/16	5 5/8	5 3/4
F.B. (100)	6 7/8	7 7/8	7 3/16	7 9/16	7 3/16	7 9/16	7 3/16	7 1/2
F.S.	2 1/4	2 3/4	4 15/16	5 1/16	4 13/16	4 15/16	4 11/16	4 13/16
L (1 000)	10	12	11 1/2	12 1/2	11 1/8	11 7/8	11 1/8	11 1/2
£	10 1/2	10 3/4	9 7/8	10	9 11/16	9 13/16	9 7/16	9 9/16
F. franç.	7 1/8	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 1/4	7 3/8	7 5/16	7 5/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

DU FAIT DU DROIT COMMUNAUTAIRE

Il est difficile de s'opposer aux prises de participation étrangères

Le droit d'établissement tel qu'il est défini dans le traité de Rome (articles 52 à 58) ne permet pas à un gouvernement membre d'interdire — sauf pour des raisons de sécurité nationale — à un groupe présent sur le territoire communautaire de prendre une participation quelle qu'elle soit au capital d'une entreprise du pays concerné. Pour les sociétés étrangères à la CEE n'ayant pas de filiale dans le Marché commun, la législation européenne ne couvre pas leurs opérations et n'impose donc aucune contrainte aux autorités nationales.

Depuis 1965, l'application en France de la réglementation communautaire dans ce domaine fait l'objet de difficultés entre Paris et Bruxelles. Cette année-là, en même temps qu'il était procédé à la libération des opérations financières, il était décidé de soumettre pour tout investissement direct *« une déclaration préalable »* auprès du ministère des finances. L'administration française s'arrogeait en outre le droit d'*« ajourner »* la réalisation du projet.

L'année suivante, estimant ces dispositions incompatibles non seulement avec la liberté d'établissement mais également avec la libre circulation des capitaux, la Commission européenne ouvrait une procédure d'infraction contre la France. Mai 1968 est intervenu avant que la Cour européenne de justice ne puisse se prononcer. Dans l'arsenal des mesures de sauvegarde consenties l'été suivant à la France, Bruxelles acceptait aussi l'autorisation de change pour les investissements directs.

Ce n'est qu'en 1980 que Paris supprimait cette mesure mais adoptait dans la foulée une circulaire qui reprenait la notion de *« déclaration préalable »*. Le document précisait tout de même qu'il ne pouvait y avoir de *« risque d'ajournement »* pour les entreprises de *« souche communautaire »*.

La difficulté, cette fois, par rapport à la législation européenne est que la France a une définition particulière de ce qu'est une entreprise de la CEE. Pour le traité de Rome, *« les sociétés constituées en conformité de la législation d'un Etat membre et ayant leur siège statutaire, leur administration centrale ou leur principal établissement à l'intérieur de la Communauté sont assimilables (...) aux personnes physiques ressortissant des Etats membres »*. Les Français considèrent, pour leur part, qu'une entreprise installée dans le Marché commun mais dont 20 % du capital sont détenus par un groupe extérieur à l'Europe n'est pas de *« souche communautaire »*. Ce qui est, affirment les experts de Bruxelles, parfaitement contraire aux dispositions du traité de Rome.

En fait, le problème posé par la France reste théorique aussi longtemps qu'une plainte en bonne et due forme ne sera pas déposée auprès des responsables européens. La Commission connaît des « affaires », comme celle de Valéo-de Benedetti (réglée depuis lors), mais elle ne peut intervenir que si elle en est saisie officiellement. Il n'est pas sûr que Bruxelles pourrait accepter, s'il venait sur sa table, que le dossier soit classé « défense ». S'agissant des groupes américains ou japonais installés dans la CEE qui souhaiteraient développer leurs activités en France, il est moins probable que la Commission fasse preuve de beaucoup de zèle pour faciliter les prises de participation dans des entreprises françaises.

MARCEL SCOTTO.

APRÈS LE VOTE DU PROJET DE LOI SUR LES LICENCIEMENTS

Les syndicats demandent au patronat de prendre ses responsabilités

Après le vote du projet de loi supprimant l'autorisation administrative de licenciement, M. Philippe Séguin, ministre des affaires sociales et de l'emploi, a voulu dissiper, le lundi 9 juin, *« la somme de malentendus »* qui encombre selon lui le débat. Cette loi, a-t-il affirmé sur RTL, *« n'est pas faite pour faciliter les licenciements, bien au contraire »*.

Dans le camp des organisations syndicales, où l'on attend peu des futures négociations, les réactions avaient en effet été vives. M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT, a protesté et affirmé que *« le terme même de négociations est une véritable insulte à ce que sont les acquis sociaux »*. *« Vote ou pas vote »*, a indiqué M. Viannet, il importe que les salariés créent *« un mouvement suffisamment puissant pour mettre en échec cette disposition »*.

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, a déclaré : *« Nous ne laisserons pas faire, nous n'allons pas aller demain dans les négociations comme cela, comme si nous pouvions atténuer à la marge, nous allons d'abord agir et faire pression. » « Il y a une inquiétude sur ce qui est en train de se passer. Cette inquiétude, nous voulons la transformer en combativité pour revenir sur les mesures négatives »*, a poursuivi M. Maire en assurant que *« tous les chefs d'entreprise vont entendre parler de nous »*.

Egalement mécontent, M. André Bergeron, secrétaire général de Force ouvrière, qui a été reçu le 8 juin par M. Chirac, a aussitôt adressé une lettre à M. Yvon Gattaz, président du CNPF, et à M. René Bernasconi, président de la CGPME, pour que soit fixée la date de négociations. *« Dès à présent, il convient que les responsables du patronat précisent leurs intentions »*, a ajouté M. Bergeron.

La CFTC, qui estime que le vote de la loi représente *« un coup de force pour rien »*, souligne que ces événements *« vont peser lourd sur l'évolution sociale »*. *« Il appartient aux employeurs (...), après avoir démoli, d'embaucher et d'avancer des propositions »*, considère la CFTC.

Quant à la CGC, qui *« prend acte »* du vote, elle demande *« au président du CNPF de prendre rapidement ses responsabilités en se mettant à la tête de la délégation patronale »* pour négocier. Observant qu'*« aucune date de négociation n'a été à ce jour fixée »*, la CGC reproche au CNPF de faire *« alterner l'attentisme et le cynisme »*.

AU TRÉPORT

Le souvenir des congés payés de 1936

De notre envoyé spécial

Le Tréport. — Aux confins de la Normandie et de la Picardie, Mers-les-Bains, dans la Somme, et Le Tréport, en Seine-Maritime, ont accueilli, le dimanche 8 juin, plus d'un millier de militants de la CGT venus de Paris en train spécial commémorer les premiers congés payés de 1936. Un foyer syndicaliste important avait prospéré dans ces deux villes jumelles lorsque y travaillaient les six cents ouvriers de l'atelier de réparation ferroviaire de Mers. Ensuite, sur ce littoral, le plus proche de Paris, des « trains de plaisir » amenèrent aussi pour une journée ou quelques jours l'avant-garde d'une société de loisirs populaires.

Aujourd'hui le dépôt a disparu, mais de nombreux cheminots ont pris leur retraite à Mers, et le dernier terreau de la culture ouvrière subsiste à la verrerie Saint-Gobain-Desjonquières, qui emploie mille neuf cents personnes.

Les maires communistes de Mers et du Tréport avaient mis les petits plats dans les grands pour accueillir les militants venus de Paris en train mais aussi en voiture et en car, de Seine-Maritime et du nord de la France. Les familles en ribambelle ont envahi sagement Le Tréport, avec leurs foulards rouges frappés de l'emblème congés payés, sans vraiment approcher la plage de galets, ensoleillée mais balayée par un vent frais, et se sont réparties entre le buffet champêtre organisé par l'hebdomadaire de la CGT, *la Vie ouvrière*, et les restaurants aux devantures un peu démodées.

Des quais du Tréport au stade de Mers, deux mille personnes se sont ensuite réunies en cortège pour aller écouter M. Louis Viannet, secrétaire de la CGT et directeur de *la VO*, rappeler le souvenir de 1936 : *« La leçon de l'histoire est là pour nous rappeler avec force que le pis serait de céder et de renoncer »*, a-t-il notamment déclaré. Et, faisant allusion à la lettre aux unions patronales de M. Yvon Gattaz, président du CNPF (*le Monde* du 7 juin) il a ajouté : *« Décidément, cinquante ans après 1936, le monde patronal n'est pas vraiment beau, ni à voir ni à vivre »*.

ÉTIENNE BANZET.

Les villes à la recherche de réponses à la pauvreté

De notre correspondant

Nantes. — La *« nouvelle pauvreté »* a été au centre du congrès organisé du 3 au 6 juin à Nantes par l'Association des cadres des centres communaux d'action sociale (ex-bureaux d'aide sociale). Beaucoup de villes confrontées au problème y ont répondu avec imagination et générosité.

Parmi ces innovations, répertoriées dans un Livre blanc publié par l'Association, la plus significative est sans doute le minimum social — sous des noms divers — accordé sous certaines conditions aux plus démunis par des municipalités aussi diverses que Besançon, Charleville, Nantes, Nîmes ou Saverne. Ainsi Nantes va consacrer cette année 0,46 % de son budget de fonctionnement (soit 6 millions de francs) pour aider trois catégories spécifiques : les couples sans enfant (à raison de 2 200 F par mois au maximum), les personnes seules (1 500 F), les jeunes de dix-huit à vingt et un ans (600 F). En six mois, mille deux cent personnes ont bénéficié de cette aide, dégressive et renouvelable tous les trois mois si les bénéficiaires font l'effort de rechercher un emploi.

Comment financer ce « minimum social » ? Pour les congressistes, les communes ne pourront le faire seules. M. Zeller, secrétaire d'Etat chargé de l'action sociale, qui devait intervenir au congrès mais s'est décommandé *in extremis*, ne leur a pas fourni de réponse (mais il a signé le 2 juin une convention avec plusieurs collectivités locales d'Ille-et-Vilaine).

Parmi les initiatives répertoriées dans le Livre blanc — remis aux pouvoirs publics — figurent aussi des expériences de réinsertion par le travail, comme à Nantes (des ateliers de *« réentraînement au travail »*), à Brest (un service de *« travail occasionnel »*), à Lisieux, ou de coordination entre les institutions intéressées, comme à Biarritz, à Quimper, à Châlons-sur-Marne, à Toulouse, à Tourcoing, qui permettent d'utiliser au mieux les crédits accordés par les différentes institutions (CCAS, caisses d'allocations familiales, caisses d'assurance-maladie, associations charitables, etc.)

YVES ROCHCONGAR.

● **Grève illimitée aux Ardoisières d'Anjou.** — Les quatre cent quatre-vingt salariés de la société des Ardoisières d'Anjou se sont mis en grève illimitée le lundi 9 juin au matin sur les sites de Grandmaison à Trélazé et de Misengrain à Noyant-le-Gravoyère (Maine-et-Loire). Ils protestent contre un plan de reprise prévoyant la fermeture du puits de Grandmaison et une réduction des effectifs à Noyant. La société des Ardoisières d'Anjou avait été mise en redressement judiciaire à la fin de mars. Des négociations entre les pouvoirs publics, la société et un repreneur éventuel, les Ardoisières d'Angers, n'ont pas encore abouti. — *(AFP.)*

UN PROGRAMME POUR LA SÉCURITÉ SOCIALE

POINT DE VUE

Oser

par JACQUES BARROT (*)

LA Sécurité sociale est de nouveau à l'ordre du jour. Le gouvernement, après avoir procédé à une étude approfondie, va devoir décider... Quel est aujourd'hui l'état des lieux ? Plus de 20 milliards de francs de déficit prévus pour 1986, près de 40 milliards de francs de déficit pour 1987. La fuite en avant lancée par le gouvernement précédent, à coup de mesures de trésorerie, rencontre ses limites. Le triomphaliste malvenu de M. Bérégovoy s'est révélé peu propice à encourager des efforts pourtant inévitables. La timidité des réformes esquissées depuis cinq ans contraste avec les ambitions affirmées en 1981. Derrière les discours, la Sécurité sociale vient de vivre une législature de marche en avant et de marche en arrière, pour rester en définitive sur place.

Quelles contraintes le gouvernement doit-il affronter ? Son action est limitée dans le temps par le butoir absolu de l'élection présidentielle. Il doit prendre garde aux arrière-pensées d'un pouvoir présidentiel censé guetter ses faiblesses. Le climat est donc peu favorable à des réformes de structure : les politiques sur leur garde attendent la faute de l'autre ou risquent de céder au clientélisme préélectoral ; les partenaire sociaux sont plus tentés de monnayer des garanties que d'accepter certains risques ; les professions de santé, échaudées dans le passé proche, risquent de privilégier une approche par trop corporative.

Et pourtant, il faut oser agir. Le plan d'urgence pour l'emploi était certes une priorité absolue. Mais cet effort ne saurait épuiser l'action gouvernementale. Une politique de l'emploi à long terme suppose la sauvegarde de notre sécurité sociale par une approche dynamique et ambitieuse.

Dans quelles voies ? Il est temps de dépasser certains discours faciles sur l'abaissement des prélèvements obligatoires. Ces prélèvements résultent d'une organisation de la société et de ses solidarités. On ne peut décider artificiellement leur niveau par des considérations uniquement comptables. Si l'on souhaite prélever moins d'argent, objectif indispensable pour alléger les entreprises et favoriser l'emploi, il faut promouvoir un fonctionnement différent de notre société et relayer l'action collective par des solidarités nouvelles plus proches des individus.

En attendant, force est de décider à temps les prélèvements inéluctables. Lorsqu'un déficit important est à peu près certain pour 1986 et 1987, le courage, face à l'avenir, commande d'en tirer les conséquences. Faute de quoi, on s'expose à céder plus tard à l'urgence, sans avoir eu les moyens de mettre en place les véritables politiques structurelles.

Autrement dit, mieux vaut se donner à temps la marge de manœuvre nécessaire pour engager, sans retard, les réformes nécessaires et solliciter des Français la contribution supplémentaire qu'exige le déséquilibre actuel.

Plutôt qu'une ressource classique, dont les inconvénients sont connus, cette contribution devrait prendre la forme d'une cotisation plus audacieuse portant sur l'ensemble des revenus. Ce serait ainsi l'amorce d'un nouveau financement plus juste des prestations familiales, marquant la volonté de sortir du maquis des compensations entre les régimes et de faire participer équitablement tous les Français à leurs régimes obligatoires, lorsqu'ils bénéficient d'avantages identiques.

∴

C'est ainsi que j'évoquerai brièvement six problèmes concrets, qui sont autant de pierres d'achoppement et auxquels il faut s'attaquer sans retard.

— Il n'y aura de politique familiale ambitieuse que si le gouvernement se résout à séparer effectivement les branches maladie, vieillesse et famille. Le renoncement à la globalisation des comptes devra se faire contre les prudences intéressées des comptables qui en ont jusqu'ici usé pour prélever sur les ressources de la branche famille de quoi financer les largesses de la branche vieillesse.

— La reprise des investissements et de la recherche en faveur du médicament français exige une marche progressive mais déterminée vers la liberté des prix, parallèle sans doute à une révision des modalités de prise en charge par la Sécurité sociale (notamment les prises en charge à 100 %).

— L'amélioration de notre système hospitalier, mis à mal par une baisse massive des investissements depuis cinq ans, ne se fera pas sans la poursuite d'une modernisation des plateaux techniques. C'est autour de cette modernisation que les hospitaliers peuvent être invités à la fois au renforcement du travail en équipe et à un effort accru de gestion.

— On ne pourra pas à terme garantir des ressources convenables pour les personnes âgées sans entreprendre simultanément un double effort : consolider les régimes de retraite par répartition en imaginant un départ à la retraite plus progressif, mais aussi leur adjoindre des assurances-vieillesse complémentaires basées sur la capitalisation et progressivement généralisées grâce à des incitations fiscales appropriées.

— Le développement de services exigés par les personnes très âgées implique à la fois une remise en ordre des conditions de prise en charge par la Sécurité sociale et un encouragement fiscal au maintien à domicile, grâce au recrutement de personnes spécialisées ou au recours à la famille.

— Enfin, le traitement des nouvelles formes de pauvreté exige, sur une beaucoup plus grande échelle, le recours à des prises en charge personnalisées, cas par cas. Il faut substituer une appréciation des responsables sociaux sur le terrain à l'application de textes trop généraux pour ne pas être aveugles.

Voici quelques chemins esquissés. S'agissant de rouages complexes, essentiels, touchant à la vie des Français, la prudence et la progressivité sont indispensables. Pour autant, une marche déterminée et persévérante vers ces objectifs n'en est que plus nécessaire. Plus la route est longue, plus il faut partir tôt.

(*) Député (CDS) de la Haute-Loire, président de la commission des affaires culturelles et sociales de l'Assemblée nationale ; ancien ministre de la santé et de la sécurité sociale.



La grève à la RATP

(Suite de la première page.)

M. Rousselot a dit son désir d'achever la réforme de la grille des salaires et d'améliorer les conditions de travail des machinistes. Dans le domaine budgétaire, l'effort demandé lui semble supportable puisque les services ne seront pas diminués et que la réduction des dépenses n'excédera pas 1 % ou 1,5 % du total. La réduction des effectifs se fera par redéploiement interne, sans remettre en cause les équipes créées pour lutter contre la fraude et pour faire respecter les couloirs d'autobus.

M. Rousselot a déclaré, en substance, aux syndicats : *« Le plan qui nous est imposé n'est certes pas agréable, mais il est réalisable. »* Ce que n'ont pas admis ses interlocuteurs, qui estiment qu'aucune réponse satisfaisante n'a été apportée à leurs revendications.

Les organisations syndicales ne sont pas pour autant des va-t-en guerre. D'abord parce que l'unité entre elles n'est pas totale : la CGT a lancé un appel à la grève, distinct de celui des autres syndicats. Ensuite, parce que leurs responsables refusent un affrontement direct avec le pouvoir : ils répètent sur tous les tons que cette grève n'est destinée ni à soutenir M. Quin, leur ancien président (communiste), ni à s'opposer au futur président, M. Paul Reverdy.

La nomination de ce haut fonctionnaire aura d'ailleurs des vertus apaisantes. Avec lui la RATP renouera avec la tradition qui voulait que le président se contente de présider sans éclat particulier le conseil d'administration, la réalité du pouvoir étant détenue par la direction générale. La parenthèse Quin sera refermée. Il faut voir en M. Reverdy, plus qu'un proche de la majorité, un digne représentant des finances et du budget qui prennent une petite revanche par cette nomination après les avanies budgétaires que leur a fait subir la RATP de M. Quin. Il est toujours plus malaisé pour les syndicats de s'opposer à un grand commis, homme de comptes de surcroît, qu'à un responsable politique.

En attendant la rentrée

On devrait constater, au soir du 11 juin, une situation paradoxale. La forte mobilisation des agents de la RATP débouchera sur une simple demande de négociations avec le nouveau président. Celui-ci temporisera et laissera la direction générale appliquer le plan d'économies exigé par le gouvernement. La proximité des vacances gèlera toute riposte syndicale pendant au moins deux mois.

Rien de décisif ne devrait donc sortir de la grève du 11 juin, même si elle est massive. Elle peut seulement disséminer des foyers de mécontentement à l'intérieur de l'entreprise et persuader d'autres salariés, notamment ceux du secteur public — les cheminots par exemple — qu'il est possible de s'opposer à la politique gouvernementale. Tous attendront la rentrée pour utiliser éventuellement ce capital de mécontentement.

La crise et la grève de la RATP ne menacent pas à court terme le pouvoir. Mais sont-elles le signe avant-coureur des coups de tabac sociaux qui l'attendent dans trois mois ou dans un an ?

ALAIN FAUJAS.

● **Une journée d'action de la CGT dans la construction navale.** — Les responsables de la fédération CGT de la métallurgie ont annoncé le 9 juin leur intention d'organiser le 17 juin une journée nationale d'action pour la défense de la construction navale française qui traverse une grave crise. Cette journée de lutte *« sur tous les sites, sera dirigée contre le coup de force du patronat au travers des discussions actuelles à l'UIMM (organisation patronale de la métallurgie) et pour une véritable politique de construction et de réparation navales, contre les réductions d'emplois, pour des commandes assurant la pleine activité des sites »*, précise la CGT.

MONNAIES

La Banque des règlements internationaux cherche à dédramatiser le cas mexicain

Les dirigeants de la Banque des règlements internationaux (BRI) se sont attachés, à Bâle le 9 juin, à dédramatiser la situation créée par la nouvelle crise financière mexicaine. Contrairement à ce qui s'était passé durant l'été 1982 lorsque la communauté internationale avait dû mettre en place d'urgence un plan de sauvetage pour éviter une crise de l'ensemble du système international, le cas mexicain, aussi *« grave »* soit-il, paraît moins menaçant, ont souligné le président du conseil d'administration de la BRI, M. Jean Godeaux, et le directeur général de la « banque des banques », M. Alexandre Lamfalussy.

L'effet de surprise ne joue pas puisque chacun sait le Mexique dans une très mauvaise passe en raison de la chute des cours du pétrole : Mexico a depuis trois ans prouvé sa capacité à prendre des mesures d'ajustement économique difficiles, même si elles ne se sont pas révélées suffisantes ; quant aux banques créancières, notamment américaines, elles sont dans une position beaucoup moins vulnérable qu'en 1982.

Des propos apaisants qui n'empêchent pas la communauté bancaire d'étudier avec attention et inquiétude l'évolution des discussions, qui viennent de reprendre à Washington, entre le ministre mexicain des finances, M. Jesus Silva Herzog, et les dirigeants américains. Il semble que Mexico, qui n'a toujours pas trouvé de terrain d'entente avec le Fonds monétaire international lui permettant d'espérer un prêt de 1,2 milliard de dollars, ainsi que le déblocage des négociations avec les banques commerciales, envisage de choisir entre trois type d'actions : régler les intérêts courants sur une dette extérieure de 99 milliards de dollars en pesos et non plus en dollars — le peso a perdu en six jours 44 % de sa valeur par rapport au billet vert ; imposer unilatéralement un moratoire sur les 1,8 milliard de dollars venant à échéance le 1er juillet prochain ; limiter, là aussi unilatéralement, à 1 % au-dessus du Libor (taux interbancaire de Londres) les taux appliqués sur ses emprunts.

A Washington, le secrétaire au Trésor, M. James Baker, comme le président de la Réserve fédérale, M. Paul Volcker, ou les représentants du FMI et de la Banque mondiale continuent de demander aux Mexicains de faire la preuve de leur volonté de rigueur économique avant de mettre la dernière main à une opération de soutien financier.

société nationale elf aquitaine

EXERCICE 1985

Compte rendu de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 3 juin 1986

1985 a été une bonne année. Les comptes consolidés de l'exercice font apparaître une marge brute d'autofinancement de 19,8 milliards de francs et un résultat net de 5,25 milliards.

Les investissements courants atteignent 18,2 milliards de francs contre 14,7 en 1984. Cette progression est due, notamment, au développement en Grande Bretagne du Gisement d'ALWYN Nord.

Les résultats de **l'exploration** et de **la production d'hydrocarbures** se sont maintenus, la baisse de production de gaz ayant été compensée par la hausse des prix exprimés en francs.

Le raffinage et **la distribution** ont nettement réduit leur déficit grâce aux mesures de restructuration et, en fin d'année, à la baisse du dollar.

Les activités chimiques en France ont été proches de l'équilibre tandis qu'aux Etats-Unis étaient dégagés des résultats positifs en dollars malgré la crise profonde du marché des engrais. Un accord d'unitisation des réserves de phosphates aux Etats-Unis a été passé entre TEXASGULF et AGRICO CHEMICALS C°.

Le secteur hygiène-santé et bio-industries a confirmé son dynamisme avec l'augmentation de son chiffre d'affaires et, à structure comparable, de ses résultats.

L'endettement consolidé du Groupe a été diminué et ramené à 19 milliards, tandis que les fonds propres progressaient de 4,8 milliards, s'établissant à 48,3 milliards de francs.

Résultats Financiers du Groupe.

– Chiffre d'affaires : 180,7 milliards de francs
177,0 milliards de francs en 1984

– Marge brute d'autofinancement (après déduction des charges de l'exploration stérile)

19,8 milliards de francs contre 21,7 en 1984

– Investissements : 18,2 milliards de francs contre 14,7 en 1984

– Résultat net consolidé : 5,25 milliards de francs contre 6,49 en 1984

– Résultat net par action : 52 francs contre 67 francs en 1984

Résultats financiers de la société-mère.

– Bénéfice net : 3,2 milliards de francs contre 2,4 en 1984

– Dividende net par titre de 10 F nominal : 13,5 F (+ avoir fiscal de 6,75 F), de même montant qu'en 1984.

Mise en paiement le 1er juillet 1986.



CRÉDIT AGRICOLE

CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
Siège social : 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris
R.C.S. Paris B 784 608 416 00011
ET
CAISSES RÉGIONALES DE CRÉDIT AGRICOLE MUTUEL

AVIS DE CONVOCATION

Messieurs les porteurs de titres participatifs du Crédit agricole sont convoqués en :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
le vendredi 20 juin 1986 à 15 h 30
A LA CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE
91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris

en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :
– rapport sur la situation et l'activité du Crédit agricole au cours de l'exercice 1985 ;
– rapport des commissaires aux comptes de la CNCA sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 1985 et sur les éléments servant à la détermination de la rémunération des titres participatifs.

Tout porteur, quel que soit le nombre de titres qu'il détient, a le droit de prendre part à cette assemblée générale.

Pour y assister ou se faire représenter, il faut cinq jours au moins avant la date, c'est-à-dire le 13 juin au plus tard :
– soit demander une carte d'admission ;
– soit compléter une formule de pouvoir pour se faire représenter ;
en s'adressant à l'une des agences d'une caisse régionale de Crédit agricole mutuel.

Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint sur la première convocation, une nouvelle réunion est prévue dès à présent pour le 27 juin 1986 au même lieu et à la même heure.



COMPAGNIE LEBON

Les actionnaires de la Compagnie Lebon se sont réunis le 26 mai 1986 en assemblée générale ordinaire, sous la présidence de M. Roger Paluel-Marmont, pour statuer sur les comptes de l'exercice 1985.

Ces comptes présentent un résultat favorable en hausse par rapport à celui de l'exercice précédent, bien qu'intégrant un montant nettement plus faible d'opérations exceptionnelles.

Le résultat de l'exercice s'élève ainsi à 43 666 053 F, dont 13 056 339 F de plus-values nettes de cessions à long terme. Le résultat de l'exercice précédent de 40 964 765 F incorporait des plus-values de cessions à long terme pour 24 956 952 F.

CDME a arrêté ses comptes le 30 septembre 1985, dégageant un bénéfice net de 35 265 026 F, contre 31 665 558 F pour l'exercice précédent. En décembre 1985, CDME a procédé à une augmentation de capital en numéraire qui a connu un plein succès. Pour faciliter l'élargissement du marché du titre CDME, la Compagnie Lebon n'a suivi que partiellement cette opération.

La Société des Forces Motrices de Chancy-Pougny a assuré, au cours de l'exercice clos le 30 septembre 1985, une production de 223 394 000 kWh, supérieure, en raison des conditions climatiques assez favorables, à celle de l'exercice précédent (207 494 000 kWh).

Le conflit qui oppose Stoflis, filiale de Siffan en tant qu'ingénieur-conseil, à la société israélienne Petros, fera l'objet d'une première réunion du tribunal arbitral dans les prochains jours à Genève. Les différents mémoires rédigés par les avocats de Stoflis avec sa collaboration active devraient permettre au tribunal arbitral d'être éclairé sur ce dossier complexe.

Après affectation de 13 056 339 F à la réserve spéciale de plus-values à long terme, le résultat disponible, compte tenu du report à nouveau de l'exercice précédent, s'élève à 53 661 105 F et a été affecté pour 17 808 000 F à la distribution du dividende net de 24 F par action, en hausse de 20 % par rapport à celui de l'exercice précédent, assorti d'un avoir fiscal de 12 F, pour 11 319 822 F à la Réserve Générale et pour 24 533 283 F au report à nouveau. Le dividende sera mis en paiement à compter du 2 juin 1986.

L'Assemblée générale a renouvelé les mandats d'administrateur de M. Jacques Getten et de M. Jean-Marie Paluel-Marmont.



Groupe Docks de France

L'assemblée générale ordinaire de la société Docks de France s'est tenue le 4 juin 1986.

Elle a approuvé les comptes de l'exercice 1985, ainsi que les projets de résolution présentés par le conseil d'administration, et notamment la mise en paiement d'un dividende de 43 francs, soit 64,50 francs avoir fiscal compris.

Ce dividende, correspondant au coupon n° 26, sera mis en paiement à partir du 13 juin 1986 aux guichets de la banque de l'Union européenne, de la banque Worms, du Crédit industriel de l'Ouest, du Crédit lyonnais et le la banque Indosuez.

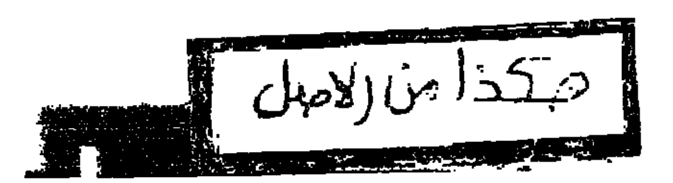
PRÉTABAIL-SICOMI

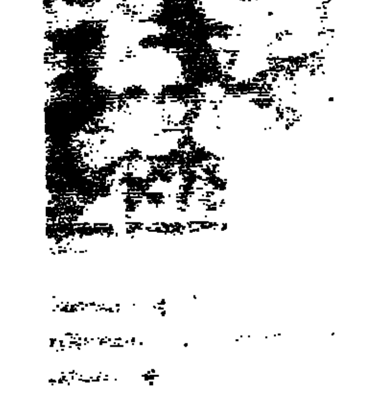
L'assemblée générale réunie le 29 mai sous la présidence de M. J.-C. Genton a approuvé les comptes de l'exercice 1985.

Le bénéfice net s'établit à 186,2 MF et l'assemblée a décidé la distribution de 85,1 % du bénéfice fiscal, ce qui correspondam à un dividende de 84,60 F par action contre 80 F pour l'exercice 1984, soit une augmentation de 5,8%. La mise en paiement aura lieu à compter du 1er juillet.

Au cours de son allocution, M. Genton a informé les actionnaires de la création, sous les auspices de l'OFP-Omnium financier de Paris, d'une banque et d'une Sicomi dénommées respectivement Omnibanque et Omnibail qui seront gérées par l'équipe de Prétabail-Sicomi.

هكذا من الأصل





MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

10 juin

Résistante + 0,54 %

La Bourse de Paris a réservé une bonne surprise aux investisseurs le 10 juin, en redressant la barre pendant la séance officielle. Alors que la tendance s'était infléchie de – 1,45 % le matin, elle s'est ensuite inversée. A l'approche de la clôture, l'indicateur instantané gagnait environ 0,5 %.

Parmi les valeurs les mieux orientées figuraient Imétal, Crouzet, Navigation mixte, de même que Bic, Ciments français, Union crédit bâtiment et le Crédit foncier de France. A l'inverse, Penarroya poursuivait son repli, tandis que la Lyonnaise des eaux, Colas et BSN cédaient aussi du terrain.

Autour de la corbeille, la résistance du marché était perçue comme un phénomène aussi encourageant qu'inattendu. Dans un environnement rendu incertain par la forte chute de Wall Street et de Milan, la Bourse de Paris a paru rester à l'abri de la turbulence. D'aucuns jugeaient cette réaction saine comme le signe d'une consolidation en voie de réussite.

Le volume des transactions restait cependant réduit, dans un marché très sélectif, où les investisseurs se montraient seulement preneurs des valeurs vedettes. Un faible courant acheteur se dessinait ainsi progressivement, stimulant la tendance.

Sur le marché obligataire, l'évolution des cours était très sensible à la conjoncture internationale. La note étaient légèrement baissière, dans un marché irrégulier et très sensible – On n'observe pas de forte pression à la baisse, notait cependant un professionnel, précisant qu'une baisse des taux d'intervention de la Banque centrale avait été anticipée, à tort, la veille.

Sur le MATIF, le contrat à échéance mars 1987 perdait 1,39 %, à 109,40. 4 768 transactions étaient enregistrées.

Napoléon : 531 F (– 3 F). Lingot : 79 950 F (+ 1 300 F).

NEW-YORK

Très forte baisse

Wall Street a enregistré, le 9 juin, sa plus forte baisse quotidienne depuis le 30 avril, dans un marché nerveux et étroit. L'indice Dow Jones des trente valeurs industrielles a ainsi perdu 45,75 points, à 1 840,15 points. Le volume des transactions est resté relativement faible, atteignant 123,3 millions de titres, contre 111 millions le 6 juin. 1 418 valeurs s'inscrivaient en repli, tandis que 265 reculaient, 277 titres restaient inchangés.

Autour du Big Board, les opérateurs ont réagi à la légère remontée des taux d'intérêt, craignant qu'un redémarrage de l'inflation n'accentue cette ascension. L'épineuse question de la dette mexicaine, qui a ressurgi à Bâle, à l'occasion de l'assemblée annuelle de la BRI (Banque des règlements internationaux), a de plus troublé l'ambiance à Wall Street. De l'avis des spécialistes, aucune nouvelle fondamentale ne justifiait cependant un tel repli, provoqué pour l'essentiel par des arbitrages techniques. Parmi les valeurs les plus actives figuraient Pacific Gas and Electric (4,752 millions de transactions), Allegheny Power System (1,8 million) et Gulf States (1,7 million).

VALEURS	Cours du 6 juin	Cours du 9 juin
Alcoa	41 7/8	40 7/8
A.T.T.	25	24 1/4
Boeing	60	58 3/4
Chase Manhattan Bank	42 1/2	40 3/8
Du Pont de Nemours	87	83 5/8
Eastman Kodak	62 1/4	59 3/4
Exxon	60 1/8	58 5/8
Ford	53 1/2	51 3/4
General Electric	81 3/4	79 1/8
General Motors	77 3/8	75 7/8
Goodyear	31 7/8	31
I.B.M.	149 7/8	146 3/4
I.T.T.	46 3/8	43 7/8
Mobil Oil	31 3/8	30 3/4
Pfizer	63 1/2	62 1/4
Schlumberger	32	31
Texaco	33 1/8	32 1/4
U.A.L. Inc.	56 1/4	55
Union Carbide	22 3/8	22 1/8
U.S. Steel	21 1/2	21 1/8
Westinghouse	54	52
Xerox Corp.	58 5/8	58 3/4

AUTOUR DE LA CORBEILLE

HAUSSE DES RÉSULTATS DU GROUPE VICTOIRE. – Le groupe d'assurances Victoire (Abeille et Paix) a réalisé, en 1985, un bénéfice net consolidé (part du groupe) de 765 millions de francs, en hausse de 18,4 % sur 1984. Son chiffre d'affaires a progressé de 11,3 %, à 10,9 milliards de francs. Cette évolution est calculée par rapport aux chiffres de 1984, corrigés pour tenir compte de la sortie du groupe des sociétés Via Assurance.

RETOUR AU BÉNÉFICE POUR PRIMISTÈRES. – Primistères (distribution) a réalisé, en 1985-1986, un bénéfice net de 3,6 millions de francs, après avoir essuyé une perte de 11,1 millions de francs en 1984-1985.

MATIF : ACQUISITION DE NOUVEAUX SIÈGES. – Pour la première fois, deux banques et une charge d'agents de change ont créé un groupement d'intérêt économique (GIE) pour exploiter en commun un siège de négociateur-compensateur sur le MATIF. Il s'agit de la Banque NSM et de la charge Nivard-Flornoy avec 40 % du capital chacune, la Banque générale du Phénix détenant les 20 % restants.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	6 juin	9 juin
Valeurs françaises	127,2	129,9
Valeurs étrangères	107,4	107,5

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 juin	9 juin
Indice général	337,2	343

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 10 juin .... 7 5/16 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 juin	10 juin
1 dollar (en yens)	167,48	168,43

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	37 90	2 079
5 %	61 40	1 781
3 % amort. 45-54	....	2 581
Emp. 7 % 1973	7850	..
Emp. 8,80 % 77	123 50	0 458
9,80 % 78/93	104 25	8 958
8,80 % 78/86	101	4 384
10,80 % 79/94	108 10	8 285
13,25 % 80/90	110 85	0 290
13,80 % 80/87	107 70	8 998
13,80 % 81/89	113 40	5 568
16,75 % 81/87	110 60	12 574
16,20 % 82/90	123 90	6 613
16 % juin 82	125 60	0 088
E.D.F. 7,8 % 61	155	5 818
E.D.F. 14,5 % 80-92	112	0 485
Ch. France 3 %	162	..
CNB Bques janv. 82	103 75	4 757
CNB Paribas	105 20	4 757
CNB Suez	106 50	4 757
CNI janv. 82	103 85	4 757
CRH 10,90% déc.86	113	4 381

BOURSE DE PARIS Comptant — 10 JUIN — Cours relevés à 14 h 57

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	444	405 o
A.G.F. (St Cent.)	6910	7190
André Roudière	245	248
Applic. Hydraul.	550	560
Arbel	130	128 80
Asturg	240	250 d
Avenir Publicité	1580	1590
Bain C. Monaco	450	432 o
Banque Hypoth. Eur.	490	....
B.G.L.	394	368 60
Blanzy-Ouest	500	519
B.N.P. Intercontin.	440	440
Bénédictine	4300	4370
Bon-Marché	420 20	403 40
Cailf	1000	81000
Cambodge	328 40	....
C.A.M.E.	223	231
Campenon Bern.	301 90	281 30 o
Carbone-Lorraine	631	606
C.E.G.Frig.	590	567
Centen. Blanzy	1909	1778 o
Centrest (Ny)	260	258 50
Cerabati	79 80	....
Chambourcy (M.)	1160	1056 o
Champex (Ny)	182	165 o
C.I.C. (Financ. de)	270	270
C.I. Maritime	398	382
Citram (B)	256	260 d
Clause	777	800
Cofradel (Ly)	1047	....
Cogifi	555	574
Comphos	401	373 c
Cie Industrielle	3600	3285 o
Comp. Lyon-Alem.	422	392
Concorde (La)	1240	1230
C.M.P.	29 60	25 20
Crédit (C.F.B.)	590	614
Créd. Gén. Ind.	1400	1440
Cr. Universel (Cie)	854	864
Créditel	209	211
Darblay S.A.	422 40	408 70 o
Darty Act. d. p.	2300	2345
De Dietrich	1330	1325
Delalande S.A.	1062	1062
Delmas-Vielj. (Fin.)	1119	1125
Didot-Bottin	585	570
Drag. Trav. Pub.	37 40	35 90 o
Eaux Bass. Vichy	1650	....
Eaux Vittel	1047	1007
Economats Centre	657	626
Electro-Banque	438 70	431
Electro-Financ.	1001	1000
El-Antargaz	359 40	328 o
E.L.M. Leblanc	584	560
Enafi-Bretagne	270	268
Entrepôts Paris	635	610
Epargne (B)	2125	2125
Europ. Accumul.	94	94
Eternit	2455	2440
Exor	3031	3100
Finalens	235	235 50
FIPP	182	175
Frac	888	910
Foncière (Cie)	475	456
Fonc. Agache-W.	715	680
Fonc. Lyonnaise	3950	3840
Foncina	488	475
Forinter	1195	1200
Fougerolle	132	126 70
France I.A.R.D.	391	375 30 o
France (La)	6020	5780
From. Paul Renard	494	462 o
GAN	13000	12960
Gaumont	528	482 o
Gaz et Eaux	2260	2260
Gévelot	277	290
Gr. Fin. Constr.	571	571
Gds Moul. Paris	375	390
Groupe Victoire	3477	3330
G. Transp. Ind.	401	385
Hutchinson	800	800
Immindo S.A.	495	495
Immoinvest	328 10	....
Immobail	520	524
Immobanque	704	747 d
Immob. Marseille	7220	7510
Immofice	580	603
Invest. (Sté Cent.)	3050	3050
Jaeger	258 20	268 50
Lafitte-Bail	643	624
Lambert Frères	109 30	....
Lille-Bonnières	949	947
Locabail Immob.	850	830
Loca-Expansion	385	382 30 c
Locafinancière	530	522 c
Locamal	330	330
Louvre (Sté)	1851	1840
Machines Bull	59	57 70
Magasins Uniprix	217	208 30 o
Magnant S.A.	164	148 60 o
[illegible] Part.	315	302 40

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
M. H.	....	....
Métal Déployé	449	440
Mors	175 10	163
Navel Worms	116 70	117
Navig. (Nat. de)	136	139
OPB Paribas	365	375
Optorg	195	195
Origny-Desvroise	279	254 60 o
Palais Nouveauté	856	860
Paribas-CIP	974	935
Paris France	272	....
Paris-Orléans	292	239
Part. Fin. Gest. Im.	1522	1550
Pathé-Cinéma	299	298
Piccarzy (cert. inv.)	220	213
Piles Wonder	1050	1050
Piper-Heidsieck	740	730
P.L.M.	180	175
Porcher	272 50	284 50
Providence S.A.	1585	1522 c
Publicis	1580	1517
Raff. Souf. R.	240 50	231 o
Rhône-Poul. (c. inv.)	405 70	409
Ricqlès-Zan	136 20	135
Rochefortaise S.A.	180	180
Rochette-Cenpa	74 70	69 55 o
Rosario (Fin.)	194	201
Rougier et Fils	72	70 10
Sacer	223 60	204 o
Saciar	18 10	19
SAFAA	520	520
Safic-Alcan	560	582
SAFT	1415	1452
Saga	267	272
Salins du Midi	523	497 o
Santa-Fé	187	186
Satam	125 10	124 50
Sednes	65 10	66 20
Saunier-Duval	42	41 30
Savoisienne (M)	145	....
SCAC	345	345
Senelle Maubeuge	500	500
S.E.P. (M)	250	242
Serv. Equip. Véh.	72	72
Sicli	85	85 10
Sicotel	457	450
Sintra-Alcatel	900	....
Sirven	305	306
Siph (Plant. Hévéas)	388	....
SMAC Acieroïd	67 10	69 60 d
Sté Générale-CIP	1000	1000 c
Sofal financière	2005	2045
Soffo	318	310 10
Soficomi	889	889
S.O.F.I.P. (M)	139 80	135
Sofragi	1122	....
Soudure Autog.	465	442 50 o
Sovabail	780	762
Speichim	127	128
S.P.I.	640	625
Spie Batignolles	540	538
Suez (Fin. del-CIP	1300	1165
Stemi	700	630 o
Taittinger	1980	1970
Testut-Aequitas	492	492 o
Tour Eiffel	507	501
Ufiner S.M.D.	556	534
Unibail	820	853 d
U.A.P.	2725	2695
Un. Imm. France	610	595
Un. Ind. Crédit	1133	1138
Usinor	5 90	5 55
U.T.A.	1700	1700
Vicat	648	603 o
Virax	161 10	167 50 d
Waterman S.A.	425	420
Brass. du Maroc	129	....

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	948	....
Akzo	465	483
Alcan Alum	225 60	235
Algemeine Bank	1675	1699
American Brands	619	615
Am. Petrofina	330	....
Arbed	500	....
Asturienne Mines	133	....
Bco Pop Espanol	252	252
Banque Morgan	626	615
Banque Ottomane	1040	940
B. Régl. Internat.	30010	29500
Br. Lambert	520	528
Canadian-Pacific	91	90
Commerzbank	1014	1005
Dart. and Kraft	440	430
De Beers (port.)	45 70	....
Dow Chemical	403	414
Dresdner Bank	1350	1332
Gén. Belgique	438	438
Gevaert	505	....
Glaxo	113	110
Goodyear	234 80	....
Grace and Co	403	390 c
Gulf Oil Canada	73 10	73
Honeywell Inc.	549	540
I. C. Industries	332	323
Int. Min. Chem.	328	....
Johannesburg	570	610
Kubota	14	14
Latonia	268	268
Mannesmann	670	665
Midland Bank Plc	59	58 60
Mineral-Ressourc.	57	58
Noranda	98 10	95 60
Olivetti	42 50	43 50
Pakhoed Holding	169	167
Pfizer Inc.	465	448
Procter Gamble	578	570
Ricoh Cy Ltd	37	37 20
Rolinco	245 80	240
Robeco	265 10	259 40
Rodamco	385	392
Sergam	25 50	25 80
Shell fr. (port.)	82	....
S.K.F. Aktiebolag	301	....
Sperry Rand	510	520
Steel Cy of Can.	127	....
Stilfontein	28	....
Swedish Match	354	....
Tenneco	278 50	....
Thorn EMI	47	46
Thyssen c. 1 000	538	....
Toray indust. inc	22 85	23
Vieille Montagne	211	811
Wagons-Lits	790	....
West Rand	16 60	17

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	1640	1640
Alain Manoukian	687	670
Asystel	300	295
BAFIP	801	807
B.I.P.	1252	1184
Bolloré Technologies	810	808
Buttner	510	510
Colberson	527	543
Cardif	1680	1585
Cap Gemini Sogeti	1870	1840 c
C.D.M.E.	790	785
C. Equip. Elect.	230	234
C.G.I. Informatique	468	485
C. Occid. Forestière	137	137
Dafsa	201	200
Dauphin O.T.A.	1751	1755
Devanlay	1210	1206
Deville	925	915
Drouot-Assurances	520	518
Editions Belfond	250	255
Elect. S. Dassault	820	853
Expand	373	380
Filipacchi	790	770
Guy Degrenne	930	951
I.C.C.	276	287
IM Informatique	480	475
Loca-Investissement	387	402
Manutan	506	511
Marlin Immobilier	518	510
Métallurg. Minière	185	193
M.M.B.	600	580
Molex	340	324 10
Navale Delmas	677	685
Om. Gest. Fin.	354	359
Petroneftle-R.D.	3600	3601
Petit Bateau	219	216
Petrofigaz	919	920
Rezol	....	....
St-Gobain Emballage	1260	1300
S.C.G.P.M.	194	186 o
Seine-Mécra	841	807
S.E.P.	1072	1061
S.E.P.R.	1355	....
S.M.T. Goupil	361	359
Sofibus	354 80	....
Sopra	800	790
Valeurs de France	328 60	329 60

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Autro	20	18 40 o
C.E.M.	....	....
Cochery	81 10	....
Copetex	410	428
Dubois Inv. (Casto.)	730	710
Hydro-Energie	318	....
Hoogovens	250	....
Nicolas	615	567
Révillon	355 50	327
Rorento N.V.	139 70	140
Sopalem	212	195 o
S.P.R.	250	265 d
Ufinex	401	427
Union Brasseries	139 80	....

SICAV 9/6

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
A. A. A.	654 05	638 10
Actions France	424 10	404 67
Actions sélectives	569 18	543 37
Aedificandi	625 84	597 46
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1092 59	1065 94
A.G.F. 5000	494 49	482 43
A.G.F. ECU	1129 65	1117 49
A.G.F. Interfonds	430 17	419 68
A.G.F. OBLIG.	1173 59	1167 75
Agimo	633 45	618
Altefi	221 03	211 06
A.L.T.O.	199 01	189 99
America-Valor	785 29	749 67
Amérique Gestion	434 50	414 80
Argonautes	374 66	357 67 ◆
Associc	1211 90	1211 90
Aurecic	1192 68	1158 91
Bourse-Investiss.	433 52	413 86
Bred Associations	2632 79	2624 92
Capital Plus	1605 57	1605 57 ◆
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Columbia (ex W.I.)	845	806 69 ◆
Convertimmo	384 19	369 41
Cortal court terme	11786 50	11786 50
Cortexa	956 30	912 94
Credinter	441 36	428 50
Croiss. Finance	266 58	254 14
Croiss. Mercure	2553 62	2479 24
Croiss. Immobil.	608 48	580 87
Croiss. Prestige	332 74	317 65
Déméter	12669 47	12669 47 ◆
Drouot-France	573 07	547 08
Drouot-Investiss.	1013 77	967 80
Drouot-Sécurité	235 30	224 63
Drouot-Sélection	148 34	142 47
Ecucic	1164 25	1137 19
Elicoop Sicav	10828 61	10801 51
Energie	235 06	224 40
Epacic	2773 90	2768 36
Eparcourt Sicav	7910 50	7890 77
Epargne Associations	24416 52	24379 95
Epargne-Capital	7794 82	7717 64
Epargne-Croiss.	1525 65	1456 47
Epargne-Industr.	690 49	659 18
Epargne-Inter	648 11	618 72
Epargne-Long-Terme	1694 24	1648 90
Epargne-Oblig.	196 97	191 70
Epargne-Unie	1154 77	1102 41
Epargne-Valeur	409 89	391 30
Eparoblig	1293 59	1291 01
Euracic	9619 18	9477 02
Euro-Croissance	523 05	499 34
Eurodyn	944 25	944 25
Financière Plus	26169 01	25908 92
Finord Placement	61742 84	61435 86
Finord Trimestriel	1146 05	1129 11
Finord Valorisation	13013 16	12768
Foncier Investiss.	1068 12	1042 07
Foncivel	267 82	255 68
France-Garantie	304 60	303 99 ◆
France-Investiss.	546 84	522 04 ◆
France-Net	122 08	120 87

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
France-Obligations	464 92	450 42
Francic	386 43	365 78
Fructi-Associations	1258 83	1258 83
Fructicapi	299 48	296 06
Fructidor	255 90	252 12
Fructifrance	704 93	687 74
Fructivar	78392 19	78186 70
Fructi ECU	557 21	548 98
Fructi-Première	13101 42	12807 83
Futuroblig	1070 89	1069 92
Gestilion	64045 55	63686 84
Gestion Associations	146 47	143 25
Gestion Mobilière	678 95	648 16
Gest. Rendement	481 25	459 42
Gest. Sél. France	701 35	669 55
Haussmann Associat.	1240 76	1240 76 ◆
Haussmann court terme	1105 78	1105 78 ◆
Haussmann Epargne	1338 79	1338 79 ◆
Haussmann Europe	1811 44	1729 30 ◆
Haussmann Obicroiss.	1259 26	1259 26 ◆
Haussmann Obligation	1509 43	1440 59 ◆
Horizon	1184 32	1149 83
I.M.S.I.	593 56	566 66
Indo-Suez Valeurs	742 96	709 27
Ind. française	13917 04	13644 16
Interoblig.	12057 84	11803 69
Intersélect France	425 10	405 82
Intervaleurs Indust.	608 91	581 30 ◆
Invest. net	14417 83	14388 85
Invest. Obligataire	17207 63	17173 26 ◆
Japacic	155 27	148 23
Jeuneépargne	215 82	212 63
Laffitte-crt-terme	59719 43	59719 43
Laffitte-Expansion	808 19	771 64
Laffitte-France	315 73	301 41
Laffitte-Japon	311 04	296 94
Laffitte-Oblig.	151 09	144 23
Laffitte-Rend.	207 54	198 13
Laffitte-Tokyo	1164 64	1111 83
Lion-Associations	11670 46	11670 46
Lion-Institutionnels	24681 66	24620 11
Lionplus	72476 90	71769 31
Livret portefeuille	571 34	564 70
Méditerranée	158 79	149 68
Mondiale Investissem.	451 91	431 42
Monecic	5934 48	5934 48
Moné J.	50280 24	50280 24
Multi-Obligations	451 24	430 78
Mutuelle Unie Sél.	153 06	146 12
Natio.-Assoc.	6693 99	6680 63
Natio.-Epargne	13500 17	13386 60
Natio.-Inter.	1073 04	1044 32
Natio.-Obligations	537 68	523 29
Natio.-Patrimoine	1342 76	1305 82
Natio.-Placements	63677 31	63577 31
Natio.-Revenu	1113 04	1102 02
Natio.-Sécurité	52083 35	52083 35
Natio.-Valeurs	892 03	860 65
Nord-Sud Dévelop.	1176 63	1174 28

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblicoop Sicav	1432 67	1404 58
Oblifon	1111 39	1081 64
Optimavalor	560 68	535 24
Orient-Gestion	154 41	147 41
Paramérique	512 73	489 48
Paruropa	812 63	775 78
Paribas Epargne	15153 83	15123 58
Paribas Gestion	625 67	600 16
Parnasse-Valor	1069 62	1038 53 ◆
Patrimoine-Retraite	1620 19	1568 42
Phenix Placements	266 66	265 33
Pierre Investiss.	717 38	694 85 ◆
Placement crt-terme	69322 67	69322 67 ◆
Placement J	52408 14	52408 14
PM Association	22268 43	22268 43
Province Investiss.	479 72	457 97
Rentacic	170 19	167 87
Revenus Trimestriels	6046 46	5986 59
Revenu Vert	1193 82	1192 63
St-Honoré Assoc.	13856 64	13787 70
St-Honoré Bio-aliment.	680 70	649 83
St-Honoré Pacifique	477 92	456 25
St-Honoré P.M.E.	393 72	375 87
St-Honoré Réel	11165 12	11120 64
St-Honoré Rendement	11967 48	11907 95
St-Honoré Technol.	711 08	678 84
St-Honoré Valor	12156	12059 52
Sécuricic	10914 47	10903 57
Sécur. Mobilière	428 53	409 10
Sél. court terme	11927 66	11838 87
Sicavdan (Crédit BP)	774 72	763 27 ◆
Sicav-Associations	1320 85	1318 21 ◆
S.F.I. fr. et étr.	550 39	534 33
Sicavimmo	776 25	741 05
Sicav 5000	315 86	307 40
Silvafrance	486 36	482 10
Silvarg	393 36	382 82
Silvarente	231 16	224 97
Silvinter	392 29	381 79
S.I.—Est	1265 90	1208 50
S.I.G.	901 61	860 33 ◆
S.N.I.	1133 22	1100 21
Soleinvest	533 89	511 93
Sogepargne	399 11	384 68
Sogevar	1004 73	959 17
Sogiinter	1251 67	1194 91
Soleil Investiss.	505 63	482 61
Technocic	1183 34	1148 87
U.A.P. Investiss.	396 19	378 22
Uni-Associations	110 14	110 14
Unifrance	417 81	398 85
Unifoncier	1225 23	1169 67
Uni-Garantie	1400 54	1373 06
Unigestion	850 19	811 64
Uni-Japon	1384 92	1322 12 ◆
Uni-Régions	2465 63	2353 82
Unirente	2210 37	2137 69
Univer	166 53	166 53
Univers-Obligations	1561 18	1509 85
Valorem	476 55	464 93
Valoblig	58945 05	58361 44
Valorg	1416 25	1414 84
Valrail	74893 88	74918 96

Règlement mensuel

Cours relevés à 14 h 57

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1510	4,5 % 1973	1590	1599	1596	+ 0 31
....	C.N.E. 3 %	....	....	....	....
1131	B.N.P. T.P.	1134	1140	1140	+ 0 52
1276	C.C.F. T.P.	1175	1123	1150	– 2 12
2896	Electricité T.P.	2530	2480	2480	– 1 97
1650	Renault T.P.	1521	1533	1533	+ 0 78
2271	Rhône-Poul. T.P.	2040	2050	2050	+ 0 49
1365	St-Gobain T.P.	1349	1340	1342	– 0 51
1275	Thomson T.P.	1378	1350	1350	– 2 03
440	Accor	374	372	372 10	– 0 50
1780	Agence Havas	1495	1450	1450	– 3 01
800	Air Liquide	725	749	749	+ 3 31
2140	Alcatel	2070	2075	2075	+ 0 24
1500	Als. Superm.	1360	1319	1319	– 3 01
460	A.L.S.P.I.	351	350 10	353	+ 0 56
530	Alsthom	450	440	440	– 2 22
2000	Arjom. Prioux	1670	1675	1675	+ 0 29
220	Ausedat-Rey	195	189	190	– 2 56
1340	Aux. Entrepr.	1310	1319	1320	+ 0 76
1600	Avions Dassault	1210	1230	1205	– 0 41
720	Bail-Equipem.	616	616	620	+ 0 64
1230	Bail-Investiss.	1085	1080	1090	+ 0 46
1200	Cie Bancaire	1039	1048	1055	+ 1 53
760	Bazar H.-V.	593	600	600	+ 1 18
490	Béghin-Say	479 90	471	475	– 1 02
250	Berger (Ma)	300	295	295	– 1 66
640	Bic	590	600	601	+ 1 86
1450	B.I.S.	1225	1221	1236	+ 0 81
2285	Biscuit (Géné.)	2285	2285	2285	....
1690	Bongrain S.A.	1735	1780	1780	+ 2 59
1200	Bouygues	1070	1070	1075	+ 0 46
3710	B.S.N.	3480	3410	3430	– 1 43
1200	Carnaud	984	1049	1049	+ 6 60
3760	Carrefour	2750	2790	2790	+ 1 45
1800	Casino	1500	1500	1528	+ 1 86
1430	Casino A.D.P.	1220	1305	1305	+ 6 96
1150	Cedis	941	932	932 c	+ 3 17
1700	Cetelem	1358	1405	1405	+ 3 61
1700	C.F.A.O.	1520	1513	1525	+ 0 32
645	C.F.D.E.	477	466	470	– 1 46
1280	C.G.I.P.	965	992	996	+ 3 21
1250	Chargeurs S.A.	1089	1078	1064	– 2 28
65	Chiers-Châtil.	54 50	54 05	55 50	+ 1 83
820	Ciments franç.	674	690	690	+ 2 37
500	Club Méditerr.	500	495	503	+ 0 60
275	Codetel	231	233 90	233 90	+ 1 26
460	Cofimeg	443	443	443	....
860	Colas	735	719	719	– 2 17
270	Compt. Entrepr.	240	235	238 50	– 0 62
615	Compt. Mod.	540	528	528	– 2 22
1810	Créd. Foncier	1420	1449	1479	+ 4 15
806	Crédit F. Imm.	488 90	489	489	– 2 18
2350	Crédit Nat.	1770	1815	1815	+ 2 54
420	Crouzet	345	350	359	+ 4 05
2050	Damart S.A.	1965	1940	1940	– 1 27
3400	Darty	3145	3201	3230	+ 2 70
310	Dév. R.d.C. (Li)	275	275	275	....
480	D.M.C.	426	420	420	– 1 40
2320	Docks France	1918	2001	2001	+ 4 32
1510	Dumez	1250	1249	1268	+ 1 44
1490	Eaux (Gén.)	1231	1250	1250	+ 1 54
3000	Esso	2530	2550	2570	+ 1 58

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
320	Elf-Aquitaine	301	300 20	300 20	– 0 26
310	– (certific.)	280 50	280 50	280 50	....
2100	Epeda-B-Faure	1739	1765	1795	+ 3 22
2840	Essilor	2602	2624	2624	+ 0 84
520	Esso S.A.F.	458 50	462	458	– 0 10
3300	Eurafrance	2895	2850	2840	– 1 89
1620	Eurocom	1330	1330	1330	....
2200	Euromarché	1920	1880	1860	– 3 12
1540	Europe n° 1	1213	1218	1219	+ 0 49
1860	Facom	1375	1380	1385	+ 0 72
765	Fichet-Bauche	760	798	796	+ 4 73
335	Finextel	262 50	265	265	+ 0 95
580	Fives-Lille	473	476	477	+ 0 84
51	Fonderie (Gén.)	49 80	48 60	48 60	– 2 40
182	Fraissinet (Ma)	181 50	187	187	+ 3 03
330	Francarep	299	299	299	....
1290	Fromageries Bel	1051	1083	1083	+ 3 04
1420	Gal. Lafayette	1205	1205	1210	+ 0 41
400	Géophysique	371	374 50	374 50	+ 0 94
1150	Gerland	1080	1065	1065	– 1 38
380	GTM-Entrepose	350	345	345	– 1 42
720	Guyenne-Gasc.	610	601	601	– 1 47
3400	Hachette	2860	2870	2870	+ 0 33
760	Hénin (La)	631	648	648	+ 2 69
85	Imétal	70	74 90	73 80	+ 5 42
780	Imm. Plaine-M.	720	767	767	+ 6 52
3840	Inst. Mérieux	3500	3470	3470	– 0 85
780	Interbail	651	698	698	+ 7 21
2120	Intertechnique	1760	1900	1900	+ 7 95
700	J. Lefebvre	867	860	860	– 1 04
1480	Lab. Bellon	1330	1338	1338	+ 0 60
1450	Lafarge-Coppée	1299	1280	1288	– 0 84
1500	Lebon	1421	1381	1410	– 0 77
3890	Legrand	3532	3550	3560	+ 0 79
1230	Lesieur	994	999	1000	+ 0 60
700	Locafrance	630	640	650	+ 3 17
1240	Locindus	1030	1025	1025	– 0 48
1190	L. Vuitton S.A.	1040	1030	1030	– 0 96
730	Luchaire	624	655	650	+ 4 16
1500	Lyonn. Eaux	1282	1250	1250	– 2 49
270	Mais. Phénix	223 80	225	226 50	+ 1 20
740	Majorette (Ly)	650	680	675	+ 4 61
123	Manurhin	111	110 30	110 30	– 0 63
455	Mar. Wendel	388	385	385	– 0 81
1760	Martell	1498	1450	1450	– 3 20
2370	Matra	1985	2010	2010	+ 1 25
3300	Merlin-Gerin	2990	2981	3010	+ 0 66
2970	Michelin	2725	2672	2669	– 2 05
6410	Midi (Cie)	5460	5370	5380	– 1 46
515	Midland Bk S.A.	448	450	450	+ 0 44
595	Min. Salsig. (Ma)	555	585	585	+ 5 40
66	M.M. Penarroya	54 70	52 50	54 50	– 0 36
2380	Moët-Hennessy	2083	2080	2085	+ 0 09
1000	Mot. Leroy-S.	845	835	835	– 1 18
92	Moulinex	88 50	86 80	87 60	– 1 01
1140	Navig. Mixtes	949	980	972	+ 2 42
215	Nord-Est	179	179 90	179 50	+ 0 27
600	Nordon (Ny)	500	510	510	+ 2
550	Nouvelles Gal.	429	455	455	+ 6 06
985	Occident. (Gén.)	899	894	894	– 0 55
1600	Omn.F.Paris	1440	1460	1460	+ 1 38

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
270	Olida-Caby	215	210	210	– 2 32
535	Opfi-Paribas	436	455	455	+ 4 35
3380	Oréal (L')	3194	3170	3176	– 0 56
510	Papet. Gascogne	411	419 90	419 90	+ 2 16
2020	Paris-Réescomp.	968	955	955	– 1 34
1250	Pechelbronn	995	998	1000	+ 0 50
1820	Pechiney	1420	1400	1401	– 1 33
1100	Pernod-Ricard	990	991	995	+ 0 60
161	Pétroles B.P.	119	120	120	+ 0 84
1000	Peugeot S.A.	915	908	900	– 1 63
89	Poclain	80 60	81	81	+ 0 49
1600	Poliet	1443	1439	1439	– 0 27
720	P.M. Labinal	620	611	635	+ 2 41
2100	Presses Cité	1870	1910	1910	+ 2 13
1700	Prétabail Sic.	1590	1640	1640	+ 3 14
530	Primagaz	420	415	415	– 1 19
670	Printemps	529	519	525	– 0 75
1580	Promodès	1495	1560	1535	+ 2 67
305	Prouvost S.A.	247	255	255	+ 3 23
955	Radiotechn.	818	821	826	+ 0 97
170	Raff. Dist. Total	168	169 50	166 20	– 1 07
1900	Redoute (La)	1851	1820	1820 c	– 0 58
1630	Roussel-Uclaf	1400	1410	1410	+ 0 71
....	Roussel-C.N.I.	....	....	....	....
5000	R. Impériale (Ly)	4190	4170	4170	– 0 47
300	Sade	269	270	270	+ 0 37
3090	Sagem	2530	2500	2500	– 1 18
685	St-Louis B.	549	549	557	+ 1 45
2190	Salomon	1998	1950	1965	– 2 40
1430	Salvepar	1090	1150	1160	+ 6 48
730	Sanofi	669	689	674	+ 0 74
475	S.A.T.	450 50	446	450	– 0 11
820	Saupiquet (Na)	669	700	700	+ 4 63
770	Schneider	639	625	634	– 0 78
122	S.C.O.A.	109	107 50	108 50	– 0 45
82	S.C.R.E.G.	80 60	81 60	80 50	....
570	Seb	505	500	500	– 0 99
530	Sefimeg	505	501	503	– 0 39
1800	S.F.I.M.	1663	1655	1655	– 0 48
91	S.G.E.	80 50	80 20	80 50	....
540	Signaux Ent. El.	495	505	505	+ 2 02
1101	Silic	988	970	971	– 1 72
670	Simco-U.P.H.	552	561	561	+ 1 63
365	Simnor (Li)	353	350	350	– 0 84
1380	Skis Rossignol	1190	1260	1262	+ 6 05
1090	Silminco	939	942	942	+ 0 31
310	Sodero (Na)	242	242	242	....
2270	Sodexho	2090	2090	2090	....
506	Sogerap	455	441	440 50	– 3 18
1240	Sommer-Allib.	1100	1085	1085	– 1 36
720	Source Perrier	663	670	679	+ 2 41
1570	Sovac	1320	1310	1320	....
570	Strafor	478	510	507	+ 6 06
405	Synthélabo	385	385	385	....
610	Talcs Luzenac	550	550	550	....
3410	Tél. Elect.	3020	3000	3000	– 0 66
1250	Thomson-C.S.F.	1240	1240	1247	+ 0 56
380	Total (CFP)	372	375	376	+ 1 07
83	– (certific.)	89 40	89 90	89 90	+ 0 55
3050	T.R.T.	2690	2650	2620	– 2 60
1010	U.F.B.	885	930	930	+ 5 08

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1100	U.I.S.	1038	1059	1059	+ 2 02
710	U.C.B.	625	639	640	+ 2 40
515	Valéo	487	485	489	+ 0 41
150	Vallourec	130	135	137	+ 5 38
4000	V. Clicquot-P.	3920	3840	3840	– 2 04
985	Via Banque	808	808	808	....
890	Elf-Gabon	838	850	850	+ 1 43
100	Amax Inc.	101 10	99 30	99 30	– 1 78
420	Amer. Express	446	434	434	– 2 69
174	Amer. Teleph.	177	174	174	– 1 69
87	Anglo Amer. C.	76 50	74 90	75	– 1 96
445	Amgold	420	426	426	+ 1 42
905	BASF (Akt)	894	894	894	....
970	Bayer	952	954	954	+ 0 21
143	Buffelsfont.	135 10	137	135 50	+ 0 29
25	Charter	24 50	24 90	24 90	+ 1 63
300	Chase Manh.	306 50	291	291	– 5 05
225	Cie Pétr. Imp.	202 50	200	199	– 1 72
49	De Beers	44 50	43 70	43 80	– 1 57
2620	Deutsche Bank	2590	2565	2550	– 1 54
44	Dome Mines	44 30	47 30	47 30	+ 6 77
101	Driefontein Ctd	96 60	95 50	95 50	– 1 13
575	Du Pont-Nem.	626	605	605	– 3 35
420	Eastman Kodak	446 10	433 50	433 50	– 2 82
30	East Rand	25 40	26 95	27	+ 6 29
300	Electrolux	271	270 50	270 50	– 0 18
256	Ericsson	263	269 80	269 80	+ 2 58
425	Exxon Corp.	438 80	421 70	421 70 c	– 3 88
585	Ford Motors	385 10	370	370	– 3 92
73	Freegold	58 80	59 10	61 20	+ 4 08
92	Gencor	71 10	74 50	74 50	+ 4 78
580	Gén. Electr.	593	572	572	– 3 54
475	Gén. Belgique	439	438	438	– 0 22
556	Gen. Motors	562	545	545 c	– 3 02
48	Goldfields	46 80	46 50	46 50	– 0 64
43	GdMetropolitain	43	42 50	42 50	– 1 16
62	Harmony	57 50	58 30	58 50	+ 1 73

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
38	Hitachi	37 30	37	37	– 0 80
905	Hoechst Akt.	862	875	875	+ 1 50
100	Imp. Chemical	97 30	97 10	98	+ 0 71
92	Inco. Limited	100	98 80	98 80	– 1 20
1080	IBM	1077	1053	1051 c	– 2 41
330	ITT	332	318	318	– 4 21
165	Ito-Yokado	165	164 20	164 20	– 0 48
65	Matsushita	63	63 80	63 80	+ 1 26
1340	Merck	1395	635	695	– 0 42
730	Minnesota M.	787	770	770	– 2 16
220	Mobil Corp.	224 50	221 50	226 c	+ 0 66
32250	Nestlé	32440	31900	31900	– 1 66
135	Norsk Hydro	146	145	146	– 0 68
173	Ofsil	136	139	139	+ 2 20
1290	Petrofina	1220	1240	1230	+ 0 81
460	Philip Morris	489 40	478	477 50	– 2 43
167	Philips	165 50	167	167	+ 0 96
560	Quilmès	510	517	517	+ 1 37
495	Randfontein	453 70	441	441	– 2 79
560	Royal Dutch	555	547	547	– 1 44
71	Rio Tinto Zinc	69 30	68 80	68 80	– 0 72
85	St Helena Co	79 60	81 80	81 80	+ 2 76
220	Schlumberger	228 50	221 40	221 80	– 2 93
88	Shell transp.	83 60	82 90	82 90	– 0 83
1970	Siemens A.G.	1974	1978	1978	+ 0 20
150	Sony	146 50	145 50	145 50	– 0 68
173	T.D.K.	164	165	165	+ 0 60
17 50	Toshiba Corp.	17 70	17 35	17 35	– 1 97
1350	Unilever	1344	1331	1331	– 0 96
350	Unit. Techn.	359	345	345 c	– 3 89
420	Vaal Reefs	376 80	394	409	+ 8 54
400	Volvo	413 50	410	410	– 0 64
210	West Deep	180	180	180	....
425	Xerox Corp.	427	412 80	414	– 3 04
1 33	Zambia Corp.	1 26	1 27	1 28	+ 1 58

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 10/6	Cours des billets aux guichets — Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	7 125	7 103	6 800	7 400
ECU	6 840	6 843	....	....
Allemagne (100 DM)	318 450	318 460	308	328
Belgique (100 F)	15 597	15 595	15	15 850
Pays-Bas (100 fl.)	283 010	282 800	274 500	291 500
Danemark (100 krd)	86 070	86 120	82 500	90
Norvège (100 k)	93 530	93 430	91 500	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 685	10 692	10 400	11 100
Grèce (100 drachmes)	5 078	5 085	4 900	5 700
Italie (1 000 lires)	4 641	4 640	4 400	4 900
Suisse (100 fr.)	385 640	385 400	373	393
Suède (100 krs)	96 820	96 720	97	102 500
Autriche (100 sch)	45 320	45 340	44 500	46 450
Espagne (100 pes.)	4 980	4 975	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 722	4 725	4 500	5 400
Canada ($ can 1)	5 114	5 109	4 900	5 350
Japon (100 yens)	4 236	4 243	4 050	4 230

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 10/6
Or fin (kilo en barre)	78500	79800
Or fin (en lingot)	78650	79950
Pièce française (20 fr)	534	531
Pièce française (10 fr)	415	.....
Pièce suisse (20 fr)	513	520
Pièce latine (20 fr)	465	459
Souverain	585	587
Pièce de 20 dollars	2970	3005
Pièce de 10 dollars	1480	1450
Pièce de 5 dollars	900	.....
Pièce de 50 pesos	3080	3005
Pièce de 10 florins	482	479
Or Londres	341 85	347 55
Or Zurich	341 50	348
Or Hongkong	342	348 90
Argent Londres	5 14	5 28

Le Monde

Plus de trois cents chalutiers espagnols bloquent le port d'Hendaye

Plus de trois cents bateaux de pêche, originaires de la côte basque espagnole et des ports cantabriques, bloquaient, le 10 juin, l'embouchure de la Bidassoa, entre Fontarabie et Hendaye, empêchant les pêcheurs français de ce port de sortir. Le conflit (qui s'était traduit, il y a quinze jours déjà, par des manifestations similaires) porte sur l'accès à une zone de pêche très poissonneuse, dénommée « C 8 », située à quelque 30 milles au large d'Hossegor, dont les autorités françaises interdisent l'accès aux Espagnols, invoquant le traité d'adhésion de l'Espagne à la CEE.

Au-delà du contentieux entre la France et l'Espagne, il s'agit aussi d'un conflit entre pêcheurs basques et autorités de Madrid. Les pêcheurs reprochent au gouvernement central, notamment au ministre de l'agriculture et des pêches de ne pas soutenir avec suffisamment de fermeté auprès de Paris et de Bruxelles leurs revendications. Ils estiment avoir des « droits historiques » pour continuer à pêcher le merlu (un poisson qui se vend très cher) dans la zone contestée.

Une manifestation organisée par les pêcheurs basques devait avoir lieu, ce mardi 10 juin en fin d'après-midi, à l'issue de laquelle une motion devait être remise au consul d'Espagne à Hendaye, pour qu'il fasse pression sur les autorités de Madrid.

De son côté, le secrétaire d'Etat à la mer, M. Quellec, a annoncé que plusieurs unités de la marine nationale avaient été dépêchées dans la zone d'Hendaye.

Madrid a demandé aux responsables de la CEE d'intervenir pour tenter de résoudre le problème.

Après l'accord de ses créanciers

UPI EST VENDUE A UN GROUPE MEXICAIN

L'agence de presse américaine United Press International (UPI) devrait être cédée pour 41 millions de dollars au groupe de presse mexicain Mexican Editorial Organization, que contrôle M. Mario Vazquez Rana.

UPI, qui connaît des difficultés financières depuis dix ans, avait eu recours, en avril 1985, à une disposition de la loi américaine sur les faillites qui la mettait à l'abri de ses créanciers. Au 31 mai 1985, l'agence annonçait alors 40,2 millions de dollars de dettes contre 24 millions d'actifs.

Un plan de réorganisation a été mis au point par le juge des faillites, en accord avec les créanciers de UPI. Cinq seulement des cent trente-sept créanciers ont refusé ce plan. Il devrait donc être officiellement entériné le 10 juin par le juge des faillites, ce qui assure la cession d'UPI à M. Vazquez Rana.

LES ETATS-UNIS INVITENT LA CEE A DISCUTER DU CONTENTIEUX AGRICOLE

Les Etats-Unis ont invité les pays de la CEE à discuter du conflit agricole transatlantique, le 23 juin prochain à Luxembourg. Cette réunion interviendrait la veille d'un conseil des ministres de l'agriculture au cours duquel doivent notamment être discutées des contre-représailles commerciales européennes face aux initiatives américaines. Le ministre français de l'agriculture, M. Guillaume, qui participait à une réunion informelle des ministres de l'agriculture des Douze à Wageningen (Pays-Bas) le 9 juin, a laissé entendre que la France ne participerait pas au dîner que le secrétaire américain à l'agriculture, M. Richard Lyng, compte offrir le 23 juin à Luxembourg si, auparavant, Washington ne faisait pas *« un geste »* de nature à détendre l'atmosphère. Selon une source communautaire, la plupart des autres ministres ont accueilli favorablement l'invitation américaine.

SELON LA SOCIÉTÉ DASSAULT

L'information de « Newsweek » sur la vente de soixante-douze Mirage à la Jordanie est « prématurée » et « exagérée »

La société Dassault-Brégnet qualifie de *« prématurée »* et d'*« exagérée »* l'information de l'hebdomadaire américain *Newsweek*, daté 16 juin, selon laquelle la France et la Jordanie auraient conclu, la semaine dernière, un accord de principe sur la vente à Amman de soixante-douze avions de combat Mirage 2000.

Cet accord de principe, portant une valeur de 3 milliards de dollars (environ 21 milliards de francs), précise encore *Newsweek*, resterait toutefois suspendu à un arrangement entre les deux pays sur les conditions de financement et de crédit.

En réalité, il semble que le marché jordanien soit, en ce moment même, l'enjeu d'une triple concurrence. Le roi Hussein, qui se trouve actuellement aux Etats-Unis, cherche à savoir, auprès du président Reagan et du secrétaire d'Etat, M. George Shultz, dans quelle mesure le Congrès américain ne s'opposerait pas à la vente d'avions de combat F16 à la Jordanie. D'autre part, la Jordanie est sollicitée par l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et l'Italie d'acheter l'avion Tornado que ces trois pays fabriquent en coopération. Enfin, des discussions ont lieu, depuis plusieurs mois, avec la France, pour la vente éventuelle d'une quarantaine de Mirage 2000 à la Jordanie, qui possède déjà trente-cinq avions de combat Mirage F-1, la génération avant le 2000.

Avant de se rendre aux Etats-Unis, le roi Hussein avait rencontré, la semaine dernière à Paris, le président François Mitterrand et le premier ministre, M. Jacques Chirac. S'il n'y a pas d'opposition de principe à un éventuel contrat militaire entre la France et la Jordanie, sauf à s'assurer effectivement des capacités de financement du client avec ou sans l'aide d'un prêt de l'Arabie saoudite, on indique, chez le constructeur du Mirage 2000, que les discussions sont loin d'avoir abouti et que le nombre d'avions indiqué par *Newsweek* est très *« exagéré »*, eu égard à la composition de l'aviation jordanienne, à ses capacités techniques et opérationnelles.

En République sud-africaine

Nouveaux affrontements entre Noirs à Crossroads : sept morts

A une semaine du dixième anniversaire des émeutes de Soweto, une nouvelle flambée de violence s'est produite, lundi 9 juin, au camp de Crossroads, près du Cap, faisant au moins sept morts, plusieurs dizaines de blessés et près de six mille sans-abri. Le 18 mai dernier, des affrontements entre les miliciens conservateurs noirs, les « vigiles » ou « pères », et les « camarades », jeunes radicaux proches du Congrès national africain (ANC), avaient provoqué la mort de quarante-quatre personnes et l'incendie des baraquements de ce gigantesque bidonville, l'un des plus misérables d'Afrique du Sud, avait fait quelque trente mille sans-abri.

Selon plusieurs témoignages, des groupes de « vigiles » venus de Crossroads se sont rendus à KTC, un bidonville voisin, et ont mis le feu à des dizaines d'habitations précaires. A Nyanga, une zone voisine, les « pères » incendiaires se sont attaqués à un campement de réfugiés, chassant les quelque quatre mille sans-abri qui s'y trouvaient rassemblés depuis les affrontements du 18 mai, mais aussi le personnel de la Croix-Rouge et d'autres organisations de secours. Ces dernières avaient dressé aux abords de Crossroads des villages de tentes financés grâce à des dons, d'environ 200 000 dollars, provenant en grande partie des ambassades américaine et britannique.

Les « pères » ont, semble-t-il, bénéficié de la non-intervention des forces de police, qui, en revanche, sont intervenues pour disperser, à l'aide de grenades lacrymogènes et de fusils à plomb, les « camarades » qui s'opposent au déplacement des trente mille squatters de KTC vers Kayelitsha, une nouvelle cité noire située à une quinzaine de kilomètres plus loin. La police a formellement démenti, une nouvelle fois, avoir pris le parti des « vigiles ». Des renforts, arrivés en fin d'après-midi, ont fini par s'interposer entre les combattants. Ceux-ci étaient armés surtout de bâtons et de couteaux, mais aussi, selon certains témoignages, d'armes à feu. Des rafales de mitraillette ont été entendues au cours de la journée.

Dans le reste du pays, les divers incidents et émeutes du week-end ont fait dix-neuf morts au total, selon la police. Le Conseil de sécurité d'Etat s'est, d'autre part, réuni lundi sous la présidence de M. Pieter Botha, rassemblant les principaux chefs militaires et responsables gouvernementaux du pays. Les autorités sud-africaines s'efforcent actuellement de faire adopter par le Parlement deux projets de loi renforçant considérablement les pouvoirs de la police, en prévision de la commémoration du 16 juin. – *(AFP, Reuter, UPI, AP.)*

En Guinée-Bissau

Révélations sur l'assassinat d'Amilcar Cabral en 1973

Le chef de file de l'indépendance de la Guinée-Bissau, Amilcar Cabral, a été tué en 1973 à Conakry par des militants du PAIGC (Parti africain pour l'indépendance de la Guinée et du Cap-Vert) *« manipulés par la police politique portugaise »*, a déclaré, lundi 9 juin, à Lisbonne, le frère du dirigeant disparu, M. Luis Cabral, premier président de la Guinée-Bissau, qui fut renversé en 1980 par un coup d'Etat. *« Le chef du groupe de militants du PAIGC était le commandant de la marine, Innocencio Kani. C'est lui qui a tiré »*, a indiqué M. Luis Cabral, qui, âgé de cinquante-cinq ans, vit actuellement avec sa famille au Portugal. Chef de l'Etat de la Guinée-Bissau de 1976 à 1980, il a été renversé par l'actuel président, M. Joao Bernardo Viera.

M. Cabral a également révélé que les militants impliqués dans l'assassinat de son frère ont été jugés par le PAIGC et fusillés. Dans un livre de Mémoires, *Cronica da Libertacao* (chronique de la libération), publié en 1984 à Lisbonne et qui constitue un document unique sur la vie d'Amilcar Cabral et sur la formation du PAIGC, l'ancien président écrivait que *« le moment n'était pas encore venu de dire toute la vérité »* sur l'assassinat de son frère. Si, selon lui, *« la responsabilité de ce crime monstrueux »* appartenait en premier lieu au régime portugais, il ajoutait que celui-ci était également *« l'œuvre des fils de notre pays (...) qui voyaient dans les principes politiques et moraux d'Amilcar un obstacle à leurs ambitions démesurées »*. – *(AFP.)*

JEUNES GENS COURAGEUX ET PDG RECONNAISSANT

M. Jean-Claude Gallienne, président-directeur général d'une entreprise privée de transport de voyageurs d'Ile-de-France, a remercié deux jeunes gens, Kamel Benidder, vingt ans, et Bruno Thomas, dix-huit ans, qui étaient intervenus pour défendre un chauffeur victime d'une agression, par l'intermédiaire d'un encart publicitaire paru, le lundi 9 juin, dans la presse quotidienne nationale et en embauchant l'un d'entre eux.

« Vous avez ainsi prouvé que le civisme est bien vivant dans notre pays », leur dit M. Gallienne en saluant cette *« leçon de fraternité et de courage »*.

Dans la nuit du 23 au 24 mai, un chauffeur de la compagnie TRA (Transports rapides d'automobiles) – qui emploie deux cent cinquante à trois cents employés et dessert près de vingt localités de la Seine-Saint-Denis – était victime d'une agression à la gare du Raincy par trois hommes dont l'un armé d'un couteau. Deux jeunes gens de vingt et dix-huit ans *« qui le connaissaient vaguement »*, selon M. Gallienne, s'étaient interposés et avaient fait fuir les agresseurs. L'un des jeunes gens avait été légèrement blessé au bras.

● *Un gendarme tué par un forcené en Haute-Savoie.* – Un gendarme de la brigade de Bonneville (Haute-Savoie) a été tué, lundi soir 9 juin, d'un coup de couteau en pleine poitrine, par un forcené dans un appartement de la banlieue de cette ville.

La victime, Pierre Pialou, trente-six ans, père d'un enfant, s'était rendue avec des collègues au domicile de Gérard Pellier, trente-cinq ans, sorti de prison quinze jours auparavant, et qui menaçait son épouse et ses enfants.

Sur le vif

Boomerang

C'est nous les plus forts. On est vraiment géant. Non mais vous avez vu ? On a commencé par refuser le survol du territoire à ce minus de Reagan qui voulait mettre la pâtée à Kadhafi pour lui enlever l'envie de faire le zigomar et de s'exploser en Europe. Après quoi, quand les Amerloques sont arrivés au-dessus de Tripoli, qu'est-ce qu'ils ont reçu en pleine poire ? Des Crotale sol-air, made in France, super-efficaces, super-chouettes.

Ils en sont restés babas, les boys. Stupéfaits. Ils ne s'y attendaient pas. Ils croyaient, pauvres débiles, que là-bas les missiles anti-aériens étaient d'origine soviétique. Du coup, ils les avaient bien étudiés. Dans les camps d'entraînement, les pilotes potassaient des manuels où c'était marqué les fréquences à neutraliser, tout ça. Et puis, paf, c'est nos pétards à nous, leurs alliés, qu'ils se sont ramassés, tiens, attrape, si tu veux du rab, t'as qu'à le dire.

Ils n'en sont pas encore revenus. Même qu'ils ont été obligés d'aller s'expliquer devant le Congrès : on s'excuse, on s'était pas méfié des canons à triple affût français. Comme ils sont à l'OTAN, on a cru, bêtement...

Ah ! ça, pour être bêtes... Enfin, réfléchissez cinq minutes. Pourquoi croyez-vous qu'on lui a fourgué nos Crotale à Kadhafi ? C'est pour épargner nos petits gars pendant la guerre du Tchad. Il n'allait pas s'en servir contre nous. Nous, on sait comment ça marche. A malin, malin et demi.

Non, moi, je suis drôlement fière de mon pays. Quand il s'agit de canarder nos amis, on est les rois. Rien que de penser à la raclée que nos Exocet ont passé à ces crétins de British pendant la guerre des Malouines – et pan dans la frégate de Sa Majesté la Queen, – je jubile.

C'est comme pour Radjavi et ses copains moudjahidins, réclamés par Khomeiny. On les lui a bien renvoyés. Simplement, on s'est trompé de courrier. On les a mis, par erreur, dans celui qui expédiait, à Bagdad, une demi-douzaine de missiles emballage cadeau. Non, parce qu'il faut savoir : nos armes, c'est fou ce qu'elles sont demandées. Personne ne les paye, alors forcément !

CLAUDE SARRAUTE.

● *L'enlèvement du père Michel de Gigord aux Philippines.* – Un avocat proche des séparatistes musulmans aux Philippines a affirmé lundi 9 juin que leur organisation, Le Front Moro de Libération nationale (MNLF), n'avait rien à voir avec l'enlèvement, la semaine dernière, d'un missionnaire français, le père Michel de Girord.

La veille le général Rodrigo Gutang, chef de la région militaire du centre de l'île de Mindanao, à majorité musulmane, avait accusé le MNLF d'avoir participé à l'enlèvement du prêtre en représailles contre le récent raid américain contre la Libye. *(Lire page 7 : témoignage sur le père de Gigord.)*

● *Espagne : l'ETA militaire met en garde les touristes.* – L'ETA militaire a adressé des lettres à des ambassades, des agences de voyages et à des organes de presse étrangers, les avertissant du danger que courent les touristes en séjournant en Espagne. Cinq bombes ont explosé depuis le 26 mai dans des hôtels des côtes est et sud de l'Espagne sans faire de victime. Elles ont provoqué de légers dégâts matériels.

Le numéro du « Monde » daté 10 juin 1986 a été tiré à 523 805 exemplaires